FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
XI
2
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

ECA PROVINCIALE

dio
VI
Palchetto
Num.° d' ordine 6.9 35617

B Prov
XI
2

117
3
19

MÉMOIRES DE SULLY.

Tome Second.

643431

MÉMOIRES
DE
MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,
DUC DE SULLY,
MINISTRE D'HENRI IV,

Mis en ordre, avec des Remarques,

PAR MR. L. D. L. D. L.

NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée, & augmentée; avec des Observations sur les Remarques jointes aux dits Mémoires, l'Esprit de Sully & celui d'Henri IV.

TOME SECOND.

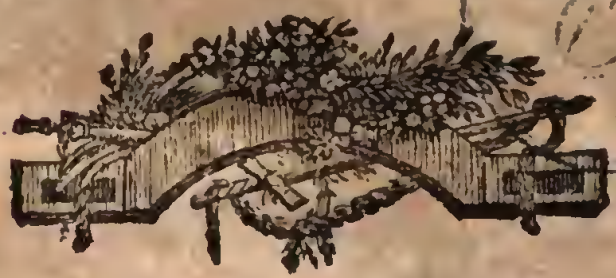

A LONDRES.

M. DCC. LXXXVII.

SOMMAIRES

Des LIVRES contenus dans le ſecond Volume.

SOMMAIRE du quatrième Livre.

MÉMOIRES, 1590—1592 : Soulèvement dans l'armée de Henri, après la bataille d'Ivry : Diſſipation des finances, & autres cauſes qui l'empêchent d'en profiter. Villes priſes & manquées. Priſe des faubourgs de Paris : Siége de cette ville. Particularités ſur ce ſiége : Cauſes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amène une armée. Campement, & autres détails militaires : Faute commiſe par Henri : Il oblige le prince de Parme à ſe retirer. Siége de Chartres. Aventure, où Roſny court riſque de la vie : Il ſe retire, chez lui, mécontent. Succès des armes de Henri IV : Priſes de Corbie, Noyon, &c. Entrepriſe ſur Mantes. Expéditions du duc de Montpenſier, en Normandie. Préparatifs pour le ſiége de Rouen : Fautes faites à ce ſiége : Animoſité mutuelle, des corps & des officiers de l'armée de Henri : Attaque,

aſſauts, & autres particularités de ce ſiége. Le prince de Parme repaſſe en France, avec une armée. Inſolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entrepriſes, où il eſt mal ſecondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale : Particularités & remarques ſur ce combat. Henri lève le ſiége de Rouen : Marches, campemens, rencontres, & combats, aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme : Remarques ſur ces combats. Belle action du prince de Parme, au paſſage de la Seine : L'Armée de Henri refuſe de le pourſuivre : Raiſons de ce refus, & réflexions ſur ce ſujet.

SOMMAIRE du cinquième Livre.

MÉMOIRES, 1592--1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 & 1592. Brigues du comte de Soissons: Son caractère. Abrégé de l'histoire du duc d'Epernon : Sa désobéissance, son caractère. Différens partis dans les provinces méridionales de la France : Exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué : Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne : Détail & examen de ces pièces. Tiers-parti, formé en France : Ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny : Circonspection, & sage conduite de tous les deux : Entretiens entr'eux, où Rosny l'amène à se convertir. Henri sonde les Protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets, & du Perron. Conditions offertes par la ligue, à Henri : Dans quel dessein : Rejetées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté; désunion des chefs Catholiques dans ces états : Leurs brigues, & leurs artifices,

pour ſe ſupplanter mutuellement : Arrêt du parlement de Paris, & zèle de ſes membres, pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surène : Trève. Sageſſe, & habileté de Henri, à profiter des diſſentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la concluſion : Sages conſeils donnés au roi, par Roſny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Roſny. Henri lève tous les obſtacles à ſa converſion : Particularité ſur ſon abjuration.

SOMMAIRE du ſixième Livre.

MÉMOIRES, 1593--1594. Conduite de Henri avec le Pape, l'Eſpagne, la Ligue, & les Huguenots, après ſon abjuration. Autre trève. Artifices de l'Eſpagne. Attentat de Barrière, contre la vie de Henri : Jéſuites accuſés, & juſtifiés à cet égard. Roſny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Feſcamp ſurpris par un moyen extraordinaire : Affaire pour ce fort. Pluſieurs villes ſe rendent à Henri. Voyage de Roſny à Rouen : Détail de ſes négociations avec Villars : Caractère de ce gouverneur. Roſny eſt employé, par Henri, à raccommoder le duc de Montpenſier avec le comte de Soiſſons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame. Il va voir la ducheſſe d'Aumale à Anet. Suite de ſes négociations avec MM. de Villars, de Médavy, & autres : Le traité avec Villars eſt conclu, après bien des obſtacles. Henri eſt reçu dans Paris : Circonſtance de cette reddition : Traits de généroſité & de clémence de ce prince. Accommodement de Villeroy. Troiſième voyage de Roſny à Rouen : Villars en chaſſe les députés de l'Eſpagne & de la Ligue : Cérémonie, avec

laquelle Rouen ſe rend au roi. Conditions que met Roſny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henri : Trait de ſa généroſité. Lyon ſe ſoumet au roi, malgré le duc de Nemours ; Poitiers, Cambray, & autres villes, en font autant. Priſe de la Capelle, par les Eſpagnols. Commencement du ſiége de Laon : Affaires qui obligent Roſny à revenir à Paris : Entretiens qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il ſoutient les Jéſuites dans leurs procès contre l'univerſité & les curés de Paris. Il retourne au ſiége de Laon : Suite de ce ſiége : Travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Eſpagnols défait par Biron : Roſny ſe trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Eſpagnols tendent, inutilement, de jeter du ſecours dans Laon.

SOMMAIRE du ſeptième Livre.

MÉMOIRES, 1594—1595. Sujets de mécontentement de Henri contre le duc de Bouillon: Cauſe du voyage de Roſny à Sedan: Entretiens qu'il a, avec Bouillon, dans leſquels il pénètre ſes deſſeins & ſon caractère. Priſe de Laon. Expéditions militaires, en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Deſſeins du duc de Mayenne ſur la Bourgogne. Mort du cardinal de Bourbon. Mort du ſurintendant d'O: Son caractère. Caractère de la ducheſſe de Guiſe. Le duc de Guiſe fait ſon traité avec le roi: Apologie de Roſny ſur ce traité: Services rendus à ſa majeſté par le duc de Guiſe. Caractère de Sancy, comte d'Alibouſt. Changemens dans le conſeil des finances: Principes & réflexions ſur la finance. Henri déclare la guerre à l'Eſpagne, contre le conſeil de Roſny. Il eſt bleſſé par Jean Châtel: Particularités ſur cet attentat, & ſur le banniſſement des Jéſuites. Motifs qui déterminent Henri à marcher en Bourgogne. Roſny ſe brouille avec le conſeil des finances. Déſertion du comte de Soiſſons: Inſulte faite à Roſny par ſes officiers. Campagne en Picardie: Défaite des François à Dourlens: Mort

de l'amiral de Villars. Campagne en Bourgogne, glorieuſe pour Henri IV. Journée de Fontaine-Françoiſe. Conditions, ſous leſquelles le pape donne l'abſolution à Henri : Examen de la conduite du cardinal d'Oſſat. Henri paſſe en Picardie : Pertes qu'y fait la France. Complot des grands du royaume, déclaré au roi par le duc de Montpenſier. Bouillon eſt envoyé à Londres. Jalouſie, & haine du conſeil des finances, contre Roſny.

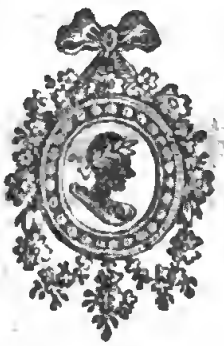

MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE QUATRIÈME.

LE même jour, que le roi gagna la bataille d'Ivry, ſon parti remporta, auſſi, une victoire, en Auvergne (1), où Randan commandoit les troupes de la ligue : Mais il ſemble que la fortune, en donnant à ce prince des ſuccès qui ſuffiſoient à le mettre en poſſeſſion de pluſieurs couronnes, ſe plut, en même temps, à faire naître des circonſtances, qui en empêchoient l'effet, & ne lui laiſſoient, de ſes victoires, que la ſeule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la conſternation étoient ſi grandes, dans tout le parti de la ligue, que le roi, attentif, cette fois, à profiter de tous ſes avantages, ſembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort 1590.

(1) A Iſſoire. Voyez-en le détail dans *Cayet*, *ibid.*, 329.; *de Thou*, *&c.*, Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de Randan.

grands. Il ne s'attendoit pas à ſe les voir
1590. ravir, par la mutinerie générale de ſon armée : Les Suiſſes, ſurtout, refuſèrent, nettement, de faire un ſeul pas en avant, qu'ils n'euſſent été payés, auparavant, des ſommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit, alors, ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer : Il vint, à Mantes, pour en demander au ſurintendant des finances. Cet homme, qui, en ſecret, haïſſoit, mortellement, le roi, & ne voyoit ſes ſuccès qu'avec chagrin, ſe plaiſoit à augmenter ſon embarras, & n'avoit que la même réponſe à faire à toutes ſes inſtances. Dans ce temps de confuſion, où les deniers royaux étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi ſuffiſoient, à peine, à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître, ordinairement, par la miſère publique. Une autorité abſolue, qui, ſeule, eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit, encore davantage, des moyens de les convaincre de malverſation, parce qu'il n'avoit, en ce temps-là, aucune teinture, même, la plus légère, des affaires de finance. Il entra, pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit néceſſaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre

(2) François d'O, ſeigneur d'O, de Maillebois, de Freſne, maître de la garderobe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, ſurintendant des finances, gouverneur de Paris & Iſle-de-France. Il en ſera, encore, parlé, dans la ſuite.

certaines ſommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il ſe ſervit pour appaiſer le ſoulèvement de ſes ſoldats : Mais, pendant ce temps-là, il ſe paſſa, du moins, quinze jours, pendant leſquels le roi ne put ſortir de Mantes, ni, par conſéquent, profiter de ſa victoire. 1590.

Je me ſouviens d'avoir entendu dire, à ce prince, qu'il ſe voyoit, en ce moment, pour la première fois de ſa vie, en ſituation de pouvoir convertir ſes déſirs en deſſeins. „ J'ai eu, ſouvent, des déſirs, diſoit-il, „ mais je n'ai pas encore trouvé la ſaiſon „ de former des deſſeins „. Il prenoit ce dernier terme, dans la ſignification que tout homme ſage doit lui donner, pour un projet, dont la prudence, & la réflexion, aſſurent la réuſſite. En ce ſens, il eſt vrai que chacun peut ſouhaiter ce que bon lui ſemble, ſans nuire à perſonne ; mais il n'y a que les fous qui ſe jettent dans des deſſeins, ſans facilité, ni apparence de les effectuer.

Pendant le ſéjour du roi à Mantes, d'Andelot alla lui porter ſes plaintes contre moi, & ce prince ſe donna la peine de venir, à Roſny, pour nous entendre, tous deux. D'Andelot y fut, généralement, blâmé, & les railleries qu'il eut à eſſuyer des principaux officiers, ſur ſa ridicule prétention, lui demeurèrent ſi avant dans le cœur, qu'elles le firent paſſer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même juſtice ſur le gouvernement de Mantes, dont la priſe fut, preſque, le ſeul fruit de la ba-

taille d'Ivry. Le roi, à qui j'avois demandé
1590. cette place, en gratifia les Catholiques, à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que, si j'avois fait une réflexion sérieuse, sur la situation où étoit, alors, le roi, prêt à être abandonné, à chaque moment, des étrangers, faute de paiement, & de ce qu'il avoit de Catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit, à un Catholique, peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidelle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique, & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança, avec ses troupes, prit Dreux, & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre, par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri, qui ne voulut pas s'être avancé, inutilement, jusque-là, & à qui on rapporta, d'ailleurs, que la place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver, lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire, pour achever cette en-

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frère de M. de Rosny.

treprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia, qu'il ne levoit ce siége, que pour aller investir Paris, même, & il en prit la route, par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara, chemin faisant. 1590. Villes de l'Isle-de-France.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, & mes blessûres n'étoient, même, encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi, ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter, dans le même temps, tous les faubourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des faubourgs, qu'il avoit à forcer, &, ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi, non seulement, des blessés, qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais, encore, de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre, par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint, pen-

dant qu'elle dura, avec du Pleſſis (4),
1590. Ruſé, de Freſne, d'Alibour, & moi.

L'attaque commença, à minuit, par un bruit effroyable d'artillerie; auquel la ville, répondant, de ſon côté, il n'y a perſonne qui n'eût jugé que cette ville immenſe alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines, allumées dans ſes entrailles. Il n'y a, peut-être, jamais eu de ſpectacle plus capable d'inſpirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers deſquels perçoient, par intervalles, des étincelles, ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la ſurface de cette eſpèce de monde, qui, par la viciſſitude des ombres de la lumière, paroiſſoit plongé dans de noires ténèbres, ou enſeveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes, & les cris des combattans, ajoutoient, à cet objet, tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit les redoubloit encore. Cette ſcène dura deux heures entières, & finit par la réduction de tous les faubourgs, ſans excepter celui de Saint-Antoine, quoique, par ſa grande étendue, on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en ſorte que rien ne pouvant plus y entrer, ſans la permiſſion de ceux qui les gardoient, le peuple ſe vit, bientôt, réduit

(4) Du Pleſſis-Mornay, Martin Ruſé, ſieur de Beaulieu, & Pierre Forget, ſieur de Freſne, ſecrétaire de ſa majeſté. Alibour, médecin du roi.

à un excès de misère, & de famine, dont je ne puis, encore, m'empêcher de frémir. 1590.

On me permettra de paſſer rapidement ſur cet endroit : Je ne trouve aucun plaiſir à m'étendre ſur un objet ſi affreux. Le roi, naturellement compatiſſant, en fut touché. Il ne put ſoutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui deſtinoit l'empire, devenir un vaſte cimetière. Il donna les mains, ſecrettement, à tout ce qu'il crut pouvoir la ſoulager, & ferma les yeux ſur tous les ſecours de vivres que ſes officiers & ſoldats y faiſoient entrer fréquemment, ſoit par compaſſion pour des parens & des amis, ſoit en vue de faire acheter ce ſecours bien cher aux bourgeois. Il crut, ſans doute, que, par cette conduite, il gagneroit, à la fin, le cœur des Pariſiens ; il ſe trompa. On jouit de ſes bienfaits, ſans ceſſer de le regarder comme l'auteur de la misère publique, &, lorſque le prince de Parme fut arrivé, on inſulta celui qui ne levoit le ſiége, que parce qu'il s'étoit montré trop ſenſible (5) aux malheurs des aſſiégés.

(5) M. de Perefixe, Cayet, & pluſieurs autres, ſont auſſi du ſentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il réſiſta, pluſieurs fois, aux cris & aux inſtances que lui en firent ſes ſoldats, ſurtout, les Huguenots, parce qu'il s'aperçut qu'ils cherchoient cette occaſion de ſe venger du maſſacre de la Saint-Barthélemi, en mettant tout à feu & à ſang, dans Paris.

„M. de Nemours, dit „Perefixe, faiſant ſortir „de Paris les bouches inutiles, le conſeil du roi „s'oppoſa qu'on leur accordât paſſage ; mais, le „roi ayant appris à quelle „horrible néceſſité ces miſérables étoient réduits, „il ordonna qu'on les laiſſât ſortir : Je ne m'é-

1590. Pour juſtifier une action auſſi blâmée, en ſoi, par les gens du métier, qu'elle ſera louée, dans ſon principe, par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit

„ tonne pas, dit-il, ſi les „ chefs de la ligue, & ſi „ les Eſpagnols ont ſi peu „ de compaſſion de ces pau- „ vres gens-là, ils n'en ſont „ que les tyrans; mais, pour „ moi, qui ſuis leur père „ & leur roi, je ne puis „ pas entendre le récit de „ ces calamités ſans en être „ touché juſqu'au fond de „ l'ame, & ſans déſirer ar- „ demment d'y apporter „ remède „. *Peref.* 2 *part.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député, pendant ce ſiége, pour faire, à Henri IV, des propoſitions de paix: „ Je „ ne ſuis point diſſimulé, „ lui dit-il, je dis, ronde- „ ment, & ſans feintiſe, „ ce que j'ai ſur le cœur.... „ Je veux la paix, je la „ déſire: Pour avoir une „ bataille, je donnerois un „ doigt, &, pour la paix „ générale, deux. J'aime „ ma ville de Paris, c'eſt „ ma fille aînée; j'en ſuis „ jaloux, je lui veux faire „ du bien, plus de grâces „ & de miſéricordes qu'el- „ le n'en demande; mais „ je veux qu'elle m'en ſa- „ che gré, & non au duc „ de Mayenne, ni au roi „ d'Eſpagne „. Il faut ajouter, que Henri IV s'attendoit que les Pariſiens compoſeroient, avec lui, avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité, où cette ville ſe vit réduite, fait, en même temps, horreur & compaſſion. Trente mille perſonnes moururent de faim, dans l'eſpace d'un mois. Des mères s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conſeil de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, les corps morts, & on ſe ſervit de leurs os, broyés, pour compoſer une eſpèce de pâte. Ce mets déteſtable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangèrent. Voyez ce détail, dans les hiſtoriens, &, en particulier, dans le 2 *tom. des Mém. d'état, de Villeroy, p.* 358 *& ſuiv.* Liſez, auſſi, ſur ce ſujet, les beaux vers de la Henriade, *chant dixième.* Les Pariſiens eurent la principale obligation de leur ſalut, au duc de Nemours, dont la belle défenſe a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le ſecondoit, avec un acharnement, dans lequel il y avoit plus de fureur, que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux, &c., groteſquement

qu'il ne levoit le ſiége de Paris, que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6), & pour terminer, par une action déciſive, une guerre, déjà trop longue. Il prit toutes les précautions néceſſaires, quand on a à faire retraite devant une ville auſſi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde ſe tînt prêt, pour un ſignal général, afin que tous les fauxbourgs, ſe trouvant évacués, au même moment, il n'y reſtât perſonne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de ſageſſe & de conduite, elle fut faite, heureuſement, le 1 ou 2 de Septembre de cette année, & l'armée entière arriva, au rendez-vous commun, ſans aucun inconvénient. 1590.

Le roi (7), ſachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, ſe poſta entre cette ville & Paris, & fit avancer ſa cavalerie légère juſqu'à Claye, où les deux camps ſe trouvèrent ſi près l'un Bourg, entre Paris & Meaux.

armés par-deſſus leur froc. Ce mal-adroit régiment, voulant ſaluer le légat, tua ſon ſecrétaire, à ſes côtés: Les religieux de Sainte-Geneviève, de St.-Victor, les Bénédictins, les Céleſtins, & quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette maſcarade militaire. *Cayet, Chron. Nov., ibid.*, 360.

(6) Alexandre Farnèſe, duc de Parme & de Plaiſance, fils d'Octavio Farnèſe & de Marguérite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint: Il épouſa Marie de Portugal, dont il eut Fanucio Farnèſe, duc de Parme, & Odoard Farnèſe, cardinal.

(7) M. de Thou dit, que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le ſiége de Paris, mais de s'avancer au devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat, de peur que ſes ſoldats, que la ſeule eſpérance du ſac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnaſſent. *Liv.* 99.

de l'autre, qu'il y eut une infinité d'eſcarmouches des plus vives. Sur les repréſentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poſte celui de Chelles, & s'en approcha, contre ſon propre avis, parce qu'on jugea ce poſte plus avantageux, &, en même temps, plus propre à fermer, au général ennemi, le chemin de Paris, ſur lequel on avoit, encore, quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences, que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, & qui manquèrent bien, ſans cela. Le roi vint, donc, occuper une hauteur, qui, ne préſentant, par un de ſes côtés, qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir, par cet endroit. Auſſi, le prince de Parme ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il vint, de ſon côté, camper ſur la hauteur, à l'oppoſite. Son deſſein, & ſon intérêt, n'étant pas de haſarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleuſement propre. Il y étoit à couvert de toute inſulte, & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaiſance l'avoit engagé, lorſqu'en trois, ou quatre jours, qu'on demeura dans cette poſition, il vit prendre Lagny, ſous ſes yeux, ſans pouvoir l'empêcher (8).

1590.

Ville, entre Paris & Meaux.

Ville de Brie, ſur la Marne.

(8) Le duc de Sully eſt plus ſincère que la plupart des hiſtoriens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute, en cette occaſion. Ils ne s'accordent pas, entr'eux, ſur la levée du ſiége de Paris, ni ſur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroy parlent, comme ceux de Sully, & attribuent à la

Cet évènement, joint à la levée du siége de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure, que son ennemi lui étoit supérieur en capacité; ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire, &, même, à répandre ces bruits désavantageux, que les Catholiques de sa propre armée. On ne sauroit faire un grand fonds sur les bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le roi connut, encore, que la désobéissance de ses soldats, & la disette d'argent qu'il souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes, & il en conclut, que leur disposition, à son égard, étoit un mal incurable, & qui s'aigrissoit, également, par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est, en effet, l'antipathie, dont la religion est le principe, &, dans la suite, le roi en fit mille tristes expériences. 1590.

Il prit un parti sage, & le seul qui lui

faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme, d'avoir fait lever le siége de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c., *tom. 1, pag.* 190, *tom. 2, pag* 466. Voyez, aussi, sur toutes ces expéditions, *Matthieu, ibid.*, 53 *& suiv.* & les autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. „ J'ai reconnu, „dit-il, au duc de Mayen„ne, que le roi de Na„varre use plus de bottes, „que de souliers, & qu'on „le ruinera, plutôt, par „dilaiemens & temporise„mens, que par la force „. *Chronol. Nov. de Cayet, ibid.*, 390.

1590. reſtoit. Il ne s'opiniâtra plus, dans le deſſein de vouloir prendre Paris, que tant de choſes concouroient à faire échouer. Il quitta ſon camp de Chelles, où il pouvoit riſquer beaucoup avec une armée ſi peu liée d'intérêt avec ſon chef, &, abandonnant, même, tout à fait, ces quartiers, il ſe retira vers la rivière d'Oiſe, & s'établit, à Creil, où, ſans ceſſer de tenir le prince de Parme en haleine, il le laiſſa, lentement, ſe conſumer de lui-même. Pendant tout ce temps-là, il ne fit plus de mouvement, que pour ne pas laiſſer ſon armée ſe perdre dans l'oiſiveté. Il lui fit faire le ſiége de Clermont, & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de Mantes, pour tenir en reſpect tout le pays Chartrain, & une partie de l'Iſle-de-France. J'obtins de demeurer près de ſa perſonne, quoique je ne fuſſe pas en état de lui rendre de grands ſervices. La plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aiſément, & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'uſage d'une de mes mains.

Villes, ſur l'Oiſe.

En Beauvoiſis.

Ce que le roi avoit prévu, arriva. Le prince de Parme fit, d'abord, ſonner fort haut l'avantage de ſe voir le maître de la campagne, &, pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, auſſi bien que toutes les autres villes royaliſtes, de tout ce qui étoit néceſſaire, pour ſoutenir, long-temps, le ſiége. Le général ennemi ne s'y attendoit

pas, & fut fort étonné, lorſqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il déſeſpéra long-temps de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé, &, à la fin, il en vint à bout : Mais ce fut à cet exploit unique, que ſe termina ſa campagne ; il l'avoit acheté trop cher, pour en entreprendre un ſecond, au même prix. Ne pouvant rien ſur l'armée du roi, non plus que ſur ſes villes, il ne vit rien de mieux à faire, que de reprendre le chemin des Pays-Bas, au grand regret de la ligue, qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa préſence. 1590.

Il jugea, en général habile, que le roi, qui avoit, pour ainſi dire, fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraite, & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement, que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas, mais il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit, peut-être, arrivé à tout autre. Il ne put, pourtant, ſi bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques & de petits combats, ne lui enlevât des quartiers, quelquefois, tout entiers, & ne le mît à deux doigts de ſa ruine. La plus conſidérable de ces petites actions, fut au paſſage de la rivière d'Aîne. C'eſt en cette occaſion, que le baron de (9) Biron ſe trouva engagé, ſi avant, au milieu des bataillons ennemis, que, ſi le roi, qui y accourut, en perſonne, avec tout autant que

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un
1590. puiſſant effort, pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou, du moins, la liberté.

Je me portois aſſez bien, pour garder mon rang, avec les autres, dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école, où un homme de guerre pût apprendre ſon métier. Elle ne juſtifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment, qu'elle lui fit honneur, par la manière dont il l'exécuta, en retranchant, ſeulement, le terme d'ignominie & de honte, que les courtiſans, empreſſés à plaire à ce prince, attachoient, aſſez injuſtement, ce me ſemble, à la retraite du prince de Parme. Il eſt vrai que la manière dont le roi ſut rendre inutile une armée qui ſe promettoit la conquête de toute la France, ſa hardieſſe à attaquer un ennemi puiſſant, qui ne ſe retire pas par foibleſſe, & ſon habileté à ſaiſir tous ces avantages, furent un ſujet d'admiration pour les perſonnes conſommées dans l'art, & frappèrent, également, les yeux des ignorans (10). Auſſi, cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ſes partiſans. Pluſieurs vil-

(10) „ Henri IV, dit P. „ Matthieu, pourſuivant le „ duc de Parme, partit, à „ la dérobée, d'Attichy, & „ alla voir, pour la première fois, la belle Ga„ briëlle, à Cœuvre. Il ſe „ contenta de prendre du „ pain, & du beurre, à la „ porte, pour ne pas don„ ner de ſoupçons au pè„ re; puis, remonta à che„ val, en diſant, qu'il alloit „ vers l'ennemi, & que, „ bientôt, la belle enten„ droit ce qu'il auroit fait „ pour l'amour d'elle „. *t.* 2, *p.* 59.

les ſe ſoumirent. Quelques Catholiques paſſèrent dans ſon parti, entr'autres, le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ſes troupes, ſoit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue. 1590.

Ce n'étoit pas de pareils alliés, que je ſouhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit, aſſez cher, par ſes déférences, le ſecours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma penſée, ne faiſoit que groſſir le nombre des ennemis ſecrets du (11) roi, dans le conſeil. C'eſt ainſi que j'appelle tous ces Catholiques intéreſſés, qui y tenoient le haut bout, & ſe croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le ſéjour que fit ce prince, aux environs de Mantes, je me ſaiſis de Giſors, au moyen d'une intelligence, qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia, avec ſon père, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuſeroit pas, cette fois, le gouvernement de cette ville. Il en arriva, comme de tous les

Ville du Vexin.

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers, à Henri III, & de Henri III à lui, qu'on voit, à la fin du 1. T. des Mém. qui portent ſon nom, il paroît que le duc de Nevers ſervit, utilement, ce prince, contre la ligue, mais, ſans aucune affection pour le roi de Navarre : Et, lorſqu'il ſe fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques, qu'on trouve, auſſi, au commencement du 2 tom. des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres ſervices à Henri IV, mais que, dans la vérité, il mettroit ces ſervices à un aſſez haut prix, & que Henri IV eut beaucoup à ſouffrir de ſes caprices, de ſa jalouſie, & de ſa mauvaiſe humeur.

1590. autres. MM. de Nevers, d'O, & autres Catholiques, mirent en uſage ces bas artifices, qui leur faiſoient obtenir toutes les grâces, qui ne devoient être que la récompenſe des ſervices, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop ſincère, pour cacher ma penſée ſur cette injuſtice. Je choiſis, pour m'en expliquer au roi, un moment, où tous ces meſſieurs, aſſemblés, puſſent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas ſemblant d'être touché de mes invectives contre le parti Catholique, quoiqu'il convînt, ſecrettement, que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre, froidement: „ Je vois bien que vous êtes en colère, à „ cette heure; nous en parlerons une au„ tre fois. Il le faut laiſſer dire, ajouta„ t-il; après que je me fus retiré, il eſt „ d'humeur prompte, & a, même, quelque „ eſpèce de raiſon; néanmoins, il ne fera „ jamais rien de méchant, ni de honteux; „ car il eſt homme de bien, & aime l'hon„ neur „. Dans ce premier moment de dépit, je laiſſai ma compagnie à conduire à mon lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant, & à Combrailles, ſur les biens de ma femme, n'ayant, avec moi, que ſix gentilshommes avec mes domeſtiques. Je ne m'attendois pas à faire, dans ce voyage, aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin,

Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

tin, le Comte de (12) Tonnerre m'engagea à ſéconder une entrepriſe qu'il faiſoit ſur Joigny. Il s'agiſſoit de rompre, avec le petard, une poterne, qui ne s'ouvroit plus, depuis long-temps, & d'entrer, par là, dans la ville. Tonnerre avoit, pour cela, deux cents arquebuſiers, qu'il avoit ramaſſés à la hâte. Ils le ſuivirent, environ trois cents pas dans la ville, mais, en cet endroit, leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuſe, qui le jeta par terre, la peur commença à les ſaiſir, & ils ſe retirèrent, vers la poterne, au plus vîte, emmenant le bleſſé, qu'ils avoient retiré. Leur péril, ou, ſeulement, leur peur, redoublant, ils eurent la lâcheté de le laiſſer ſur le pavé, à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en pièces, par les bourgeois, ſi je ne fuſſe accouru, promptement, à ſon ſecours, avec vingt hommes, ſeulement : Car, quelque choſe que je puſſe faire, il me fut impoſſible de faire tourner la tête à ces méchans ſoldats. Je ne laiſſai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien, dont il étoit gouverneur, pendant que je ramaſſois ſa belle troupe, & moi, je repris celui de Bontin. 1590. En Champagne, ſur l'Yonne. Ville de l'Orléanois, ſur la Loire.

Le ſouvenir des bontés du roi, pour moi, & un penchant invincible, me rentraînèrent vers lui. Je le trouvai occupé, au ſiége de (13) Chartres, dont la priſe fut due,

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

(13) „ Le magiſtrat de „ cette ville lui fit une „ longue harangue.... & „ ayant dit qu'il recon„ noiſſoit que la ville étoit

principalement, à la valeur, & à l'adreſſe,
1591. de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuſes que j'aye courues, en ma vie, ſans que l'intention des auteurs, ni, même, leurs noms, m'ayent jamais été connus.

Au ſortir d'un aſſaut, que Châtillon fit donner, au corps de la place, par le moyen d'un pont d'une ſtructure nouvelle, & très-ingénieuſe, le roi, qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma première ardeur pour ſon ſervice, m'appela, & m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher, moi-même, pour prendre, en même temps, les fonds néceſſaires à ſon entretien. A trois lieues de Mantes, vers le bourg de Touvery, je vis venir, dans la campagne, une

„aſſujetie au roi, par le „droit divin, & par le „droit humain, le roi s'impatienta, & dit, en l'interrompant, & pouſſant „ſon cheval pour entrer : „Ajoutez auſſi, par le droit „canon„. *Hiſt. de France, du père de Chârlons, t.* 3, *p.* 227. Ce ſiége fut long, & meurtrier. *Voyez Matthieu, t.* 2, *pag.* 63. *Cayet, tom.* 2, *p.* 415, & autres hiſtoriens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guyenne. Il mourut, cette même année 1591, dans ſon château de Louve, âgé, ſeulement, de trente ans, laiſſant, de Marguérite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti Calviniſte : Car on croit que, s'il eût vécu, il auroit ſurpaſſé ſon père, même. *De Thou, liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frère de l'amiral, étoient, auſſi, morts, en même temps, en l'année 1586. On les nommoit Laval, Sailly, & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritière de la maiſon de Laval. *Liv.* 85.

brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai, ſans crainte & ſans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous euſſent pas, ſeulement, remarqués, ils entrèrent dans le bois, d'où, ſuivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir ſortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie & la Rue, avant le reſte de ma troupe, qui conſiſtoit en ſix autres gentilshommes, & quatre valets, qui ſuivoient, à quelque diſtance, & diſperſés. Ces cavaliers, ou brigands, je ne ſais quel nom leur donner, qui connoiſſoient parfaitement la forêt, avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils ſe rencontrèrent, tête à tête, avec nous, à l'endroit où notre chemin croiſoit le leur, au ſortir de la forêt. Les deux premiers ôtèrent leur chapeau, lorſqu'au qui-vive, nous répondîmes, vive le roi; mais, en même temps, profitant de notre confiance, ils firent ſur nous une décharge, preſqu'à bout portant, & je me vis, particulièrement, couché en joue, par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit, naturellement, réchapper, mais, ſans doute, la précipitation, la peur, ou la mauvaiſe conſcience, fit trembler la main à ces ſcélérats. Des trois coups tirés ſur moi, il n'y en eut qu'un qui portât, il me perça la lèvre & ſortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie, & Tilly, reçurent les deux autres dans leurs habits. 1591.

La Rue fut le seul qui fût porté par terre.

1591. Le reste de ma troupe accourut, au bruit, & m'environna, en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes, tous ensemble, nos aggresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnèrent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua, seulement, à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit, peut-être, qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié, plusieurs fois, à ces traîtres, de tourner tête, & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, & de songer à faire panser mes blessures, surtout, celle du cou, qui étoit la plus considérable, & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil, chez M. d'Auteuil; de là, je me retirai à Mantes, où je fus, six semaines entières, entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de temps, l'armée du roi se saisit, non seulement, de Chartres, mais, encore, de Corbie. Parabère conduisoit ce siége, en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour Mademoiselle (15)

N... de Combault, d'Auteuil.

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appeloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de la Bourdaisière. Elle porta,

d'Eſtrées attachoit à Saint-Quentin (16).

Le ſiége de Noyon ſuivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun, dont j'euſſe plus ſouhaité de donner un détail circonſtancié, ſi j'en avois été témoin. Il s'y fit, de la part des aſſiégés, mille belles actions. Le duc de Mayenne, qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour 1591.

ſucceſſivement, les noms de la belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquiſe de Monceaux, & la ducheſſe de Beaufort.

(16) C'eſt à cette année, & au ſéjour d'Henri IV, à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre, ſans date, de ce prince à M. de Roſny, qu'on voit dans le *Mſs. de la biblioth. du roi*. Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires; la voici: „ Toutes „ les nouvelles, que j'ai de „ Mantes, ſont, que vous „ êtes harraſſé, & amaigri, „ à force de travailler. Si „ vous avez envie de vous „ rafraîchir, & rengraiſſer, „ je ſuis d'avis que vous „ vous en veniez ici; ce„ pendant, que votre frère „ ſera par-delà, qui nous „ dira des nouvelles de „ notre ſiége de devant „ Chartres, &c. „ Les différens endroits de ces mémoires, où il eſt parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de Roſny, dans tous ſes conſeils, &, notamment, celui de ſa converſion, qu'on verra, bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particulière en lui. J'ai rapporté la lettre ci-deſſus, pour faire voir, par un témoignage étranger, que ce jugement n'eſt pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impoſe point, par vanité, à ſes lecteurs. Les hiſtoriens n'ont commencé à parler de ce miniſtre, que quand il a commencé, lui-même, à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que, fort long-temps auparavant, il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conſeils d'Henri le Grand. On feroit aiſément remonter ce temps juſqu'à celui de ſa grande jeuneſſe, où, pour mieux dire, ce qu'on voit, ici, des actions de M. de Sully, compoſe une vie, où l'on ne voit point de jeuneſſe. C'eſt l'avantage qu'on eſt obligé d'accorder aux eſprits nés graves & ſérieux, ſur les eſprits vifs & pleins de feu.

1591. la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit, alors, à Ham, avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour ſecourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale eſſaya d'y faire entrer du ſecours, par deux fois; mais, la Chantellerie & Tremblecourt, qui le conduiſoient, furent taillés en pièces, l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes, maréchal-de-camp, crut être plus heureux, & ſe préſenta, avec quatre cents arquebuſiers. Ils tombèrent ſur un parti de cinquante, ou ſoixante chevaux des nôtres, qui, après le qui-vive, les chargèrent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les chefs, qui voulurent réſiſter, furent, tous, bleſſés, & faits priſonniers, avec Tavannes leur chef. D'Aumale ſe flatta d'enlever, à ſon tour, deux quartiers de chevaux légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellangliſe; mais il les trouva à cheval, qui alloient à la rencontre du roi, &, les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande ſupériorité de leur ennemi, ſe défendirent ſi bien, & ſi long-temps, que le baron de Biron, MM.

(17) Charles de Lorraine, d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle, en 1573, lequel étoit le troiſième des fils de Claude de Lorraine, d'où ſont ſorties toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte, bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des ſiéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions, dans les hiſtoriens ci-deſſus, *année* 1591.

de la Hargerie, & de la Boiſſière, eurent le temps de venir à leur ſecours ; après quoi, ces deux troupes, jointes enſemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cents chevaux, & autant d'arquebuſiers à cheval. Peu arrivèrent, à Ham, ſans bleſſures, & il y en eut un grand nombre de faits priſonniers.

1591. Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.

Autre ville, ſur la Somme.

Le duc de Mayenne, arrivant, à Ham, dans le même moment que ces reſtes délabrés ſe retiroient, fut témoin de ſa perte, & proteſta, hautement, qu'il laveroit cette honte par la levée du ſiége de Noyon, ou par une bataille. Il ramaſſa toutes ſes forces, & ſe fit ramener par le baron de (19) Roſne les troupes Eſpagnoles, que le prince d'Aſcoli commandoit en Champagne ; &, ſe trouvant à la tête de neuf cents hommes d'infanterie & de deux cents de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia ſon ſerment, lorſqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui ſembloient ne s'être pas, même, aperçus de ſon arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui repréſenter, par un gentilhomme, à qui le roi donna paſſage dans ſon armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place, dans ſix jours, s'il n'étoit ſecouru ; le duc de Mayenne, le prince d'Aſcoli & le duc d'Aumale, laiſſèrent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit, aſſurément, d'être mieux ſecondé. Il s'appeloit Rieux. De

(19) Chrétien de Savigny, baron de Roſne, au duché de Bar.

simple soldat, il étoit devenu gouverneur
1591. de Pierrefond, par sa bravoure, & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jeter, avec cinquante chevaux, & autant d'arquebusiers, de rassûrer cette ville, où tout étoit dans l'abattement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le duc de Mayenne, voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina, lentement, vers Paris. Il pratiquoit, depuis long-temps, une intelligence dans Mantes. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla, secrettement, les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta, tout d'un coup, devant cette ville, à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frère (20) en étoit gouverneur, & j'y étois, moi-même, alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à temps, pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêchèrent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan, où il fit jeter l'alarme, en passant. Mon autre frère, qui s'y trouva, avec son régiment, & quelques compa-

Aux confins de l'Isle-de-France & de la Normandie.

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisième des quatre frères, dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires.

gnies, le reçut de manière qu'il se retira avec honte. 1591.

Ce qui venoit de se passer devant Mantes, joint aux avis que reçut mon frère, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré, ensemble, sur ce qu'il y avoit à faire, en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois, encore, à ma solde, six de ces braves soldats, qui avoient servi d'enfans perdus, à la journée d'Ivry, & à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient, alors, dans la garnison de mon frère, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fonds sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mantes, & se présentèrent, pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposèrent, à d'Alincourt (21), de le rendre maître de Mantes, par les liaisons qu'ils avoient conservées, disoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demandèrent quatre soldats, qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mantes, &, leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toute sorte de factions, en peu de temps, leurs conventions

(21) Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

furent faites, & le jour pris pour livrer
1591. Mantes à la Ligue. Ces quatre soldats trouvèrent, par-tout, une facilité qui lui fit regarder le succès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre, que lui-même, en eût l'honneur. Mes soldats m'informèrent, exactement, de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la ligue, ayant à sa tête le cardinal (22) de Bourbon, résidoit en cette ville.

Cependant, je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelas de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis, dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats

(22) Ce n'est pas le vieux cardinal, Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frère d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre, dès l'année précédente, à Fontenai, en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans : Prince d'autant plus à plaindre, que le trône, sur lequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV remporta à Coutras,,, & n'accepta la ,,couronne, dit Cayet, ,,que pour la conserver à ,,ce prince, qu'il aimoit,,. *Chronol. Nov.*, *t.* 1, *l.* 2, *p.* 357. Celui, dont il est parlé ici, est le cardinal son neveu, appelé Charles, comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frère du prince de Condé, mort à Saint-Jean-d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons. Il en sera parlé, dans la suite.

dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait, je crus devoir envoyer, à Compiègne, informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir, lui-même, le duc de Mayenne dans Mantes; & il crut avoir pris une précaution suffisante, pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mantes, que la nuit même, où il devoit s'exécuter, fût venue, & s'il ne menoit que cinquante chevaux, & autant de valets. Pour moi, je fus si persuadé, en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher, avec quelque colère, de venir, ainsi, détruire notre ouvrage, &, peut-être, mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où, fatigué de la longue traite, il se jeta sur un lit, tout habillé, & en grosses bottes. 1591.

La nuit se passa, & le jour vint, sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus, en veillant sur les remparts, toute la nuit, avec un de mes frères, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer, jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer, au dehors, les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il

étoit arrivé, le soir, dans Mantes, des gens
1591. de guerre, conduits par le roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré, après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assura la même chose au roi, à qui je le menai, & produisit, pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes, chargées d'échelles, de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligueurs, s'imaginant, déjà, voir le roi à leurs trousses, avoient abandonnées, dans la campagne, pour se retirer plus promptement. La chose devint publique, & sans retour, parce que les soldats, qui, de part & d'autre, s'échappèrent, ne purent se taire.

Dans la haute-Normandie.

Le roi réussit mieux, à l'égard de Louviers. Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui, du plus haut clocher, d'où il ne sortoit point, faisoit le guet, avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit, en dehors, du même côté, une grande banderole. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cents écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la garnison. Le sieur du Rollet s'en chargea, & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal & à deux soldats, qui accoutumèrent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes, & à les y

(23) Ce prêtre s'appeloit Jean de la Tour.

laiſſer ſeuls. Tout étant, ainſi, conclu, le roi ſe préſenta devant Louviers, à onze heures du ſoir; perſonne ne ſonna au clocher, ni ne remua dans la garniſon. Du Rollet entra, & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint, ſans la moindre réſiſtance, juſque dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts, inutiles, pour raſſembler la garniſon. Pour les bourgeois, ils ne s'occupèrent que du ſoin de cacher leurs femmes & leurs filles. La ville, dont la principale richeſſe conſiſte dans ſes magaſins de toiles & de cuirs, fut entièrement pillée. J'avois, avec moi, un gentilhomme, nommé Beaugrad, qui étoit de Louviers, même; il nous fut d'un grand ſecours, pour déterrer toutes les caches, où étoient ces ſortes de marchandiſes. Il en fit amaſſer une quantité prodigieuſe, dont le produit, partagé, revint, pour moi, à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet. 1591.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpenſier, dans toutes les entrepriſes qu'il fit, en (24) Normandie. Il n'en

(24) Dans la baſſe Normandie; Falaiſe, Bayeux, Argentant, Lizieux, &c., tenoient pour la ligue; Caen, Alençon, Séez, Ecouché, &c., pour le roi. L'action la plus conſidérable, fut celle qui ſe paſſa, dès la fin d'Avril, 1589, dans la campagne d'Argentant, du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpenſier tailla en pièces les ligueurs de ces cantons, qu'on appeloit les Gautiers, au nombre de cinq à ſix mille. Ils avoient, à leur tête, le comte de Briſſac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf, & autres. Il en demeura trois mille ſur la place, on en fit mille priſon-

falloit pas moins que tous ces ſuccès, pour
1591. conſoler le roi de la nouvelle, qu'il reçut, que le duc de Guiſe (25), qu'il devoit regarder comme ſon principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu priſonnier, depuis le maſſacre de Blois. Il revint, à ſon premier deſſein, de tout tenter, pour s'emparer de Rouen. Aſſuré des ſecours & de la bonne volonté de preſque toutes les villes de Normandie, il quitta Mantes, dont il faiſoit, depuis quelque temps, le lieu de ſon ſéjour, & une petite capitale, où réſidoient ſa cour & ſon conſeil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important ſiége, Henri fit un voyage ſecret, à Compiègne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût perſuader qu'il n'en avoit point d'autre, que

niers, le reſte ſe ſauva dans Argentant. Commeaux, qui, aujourd'hui, eſt, à peine, un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la ſuite, M. le duc de Montpenſier extermina, enfin, ce parti, & réduiſit pluſieurs des villes rebelles. Il fut bien ſecondé par MM. le comte de Thorigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant, & autres. Voyez ces expéditions, dans le 3e *tom. des mémoires de la ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henri, duc de Guiſe, tué à Blois, & de Cathérine de Clèves : Il étoit né en 1571 : „ L'éva-„ ſion de M. de Guiſe rui-„ na la ligue, dit Henri IV, au rapport de le Grain. Le valet-de-chambre du duc, ayant trouvé le moyen d'amuſer Rouvrai, & ſes gardes, à jouer, ou à boire, le deſcendit, en plein midi, de la plus haute fenêtre du château, avec une corde, dont il ſe ſervit, enſuite, pour deſcendre lui-même : Il paſſa dans un petit bateau, de l'autre côté de la rivière, où deux chevaux l'attendoient, &c. *Matthieu, tome 2, pag. 81. Cayet, tom. 2, liv. 3, p. 465, &c.*

d'envoyer, en Allemagne, faire une levée de Reîtres. Le vicomte de Turenne ſe chargea de ce ſoin, par reconnoiſſance de ce que le roi avoit fait réuſſir, & honoré de ſa préſence, ſon mariage avec mademoiſelle de (26) Sedan, fille, & unique héritière du feu duc de Bouillon, qui fut fait, dans cette année. Je ne fus pas fâché, de mon côté, que cette retraite me laiſſât jouir, encore quelque temps, à Mantes, de la compagnie de madame de Châteaupers, que le haſard m'avoit fait connoître, il y avoit peu de temps, & à laquelle je me ſentois attacher, de plus en plus, par une inclination ſi forte, qu'elle me fit penſer à un ſecond mariage. 1591.

Le roi avoit défendu, expreſſément, le commerce, & le tranſport, des marchandiſes, & de toute ſorte de vivres, dans Paris & Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais, en cela, comme en toute autre choſe, il étoit fort mal obéi.

(26) Charlotte de la Mark, fille de Robert de la Mark, prince ſouverain de Sedan, & de Françoiſe de Bourbon-Montpenſier, devenue héritière de cette principauté, par la mort de ſon frère Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée, à Genève, en 1583; il défendit, par ſon teſtament, que ſa ſœur épouſât un catholique. Cette diſpoſition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter mademoiſelle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpenſier, & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique, qui conſeilloit de donner un voiſin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être auſſi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de ſe faire chef des Calviniſtes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminèrent Henri IV à faire épouſer, à M. de Turenne, l'héritière de Sedan.

1591. Les gouverneurs des paſſages, ſurtout, le long de la Seine, gagnés par les ſommes immenſes que leur facilité leur produiſoit, accordoient, preſque publiquement, les paſſeports néceſſaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occaſion de parler, vint m'avertir, un jour, qu'un grand bateau, dont la charge étoit eſtimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la rivière, vers Paris, il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bateau devoit, au bout d'un certain temps, en rapporter, à Rouen, la valeur en argent : Ce qu'il ſavoit, parce que c'étoit ſon propre père qui devoit conduire ce bateau. Je le fis ſi bien obſerver, au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis, avec ſurpriſe, qu'il portoit un paſſeport de Bellengreville & de mon frère, l'un, gouverneur de Meulan, & l'autre de Mantes; mais ils n'eurent garde de m'en parler; &, ſans leur en rien marquer, non plus, je fis amener, moi-même, le bateau à Mantes, avec ſon conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans leſquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en eſpèces: N'y voyant que quelques pièces de fil d'or, d'argent & de ſoie d'Eſpagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me préſenta, à cette menace, pour trente-ſix mille écus de lettres de change, & voulut me perſuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il ſe défendoit, avec beaucoup d'action, le poids de

l'or qu'il avoit ſur lui, rompit ſes poches. Il en tomba une ſi grande quantité, que le plancher fut couvert, à l'inſtant, d'écus (27) au ſoleil : Peut-être ſongeoit-il à détourner cette ſomme à ſon profit, ou ne la croyoit-il, nulle part, auſſi ſurement que ſur lui-même. On peut imaginer quelle fut ſa confuſion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller & on lui trouva ſept mille écus en or, couſus dans ſes habits. J'en avois fort grand beſoin, en attendant la vente de mes blés de Bontin, & de mes bois & foins de Roſny. Le roi me fit don de cette ſomme, & prit un plaiſir ſingulier, au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frère, qui m'en ſurent très-mauvais gré. Je viens au ſiége de Rouen. 1591.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces ſi conſidérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit, encore, dans peu, de ce pays, un ſecond renfort, qui débarqua, pendant le ſiége, ſous l'ordre du comte (28) d'Eſſex, miniſtre & favori de la reine Eliſabeth. Les Provinces-

(27) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la première fois, ſous le règne de Louis XI, & ainſi appelée, parce qu'au deſſus de la couronne, il y avoit un ſoleil. Ces écus d'or étoient, alors, de ſoixante-douze & demi au marc, & valoient juſqu'à ſoixante-quatre ſols. *Le Blanc, traité hiſtorique des monnoies de France, pag. 9 de l'introduction, & pag. 372.*

(28) Robert d'Evreux, comte d'Eſſex, favori de la

Unies, outre les deux régimens, qu'elles
1591. entretenoient à ce prince, avoient fait marcher, vers les côtes de Normandie, une flotte de cinquante voiles, bien équipée, & portant deux mille cinq cents ſoldats, que commandoit le comte Philippe de Naſſau. Le duc de Bouillon, c'eſt ainſi qu'on appela le vicomte de Turenne, depuis ſon mariage, avoit ſi bien négocié, en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou ſix mille Reîtres, outre quelques compagnies de Lanſquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces ſecours étrangers, joints aux ſix mille Suiſſes à la ſolde du roi, aux différens renforts qui vinrent de pluſieurs endroits, ſurtout, de la Normandie, & aux troupes, ſoit catholiques, ſoit proteſtantes, que le roi avoit en ſa diſpoſition, compoſoient une armée de quarante mille hommes. Caen, & les autres principales villes de la province, ſe chargèrent de fournir tous les vivres, & proviſions néceſſaires pour un ſiége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garniſon. Le marquis de Villars (29), connu par ſa capacité & ſa bravoure, s'y étoit enfermé, avec le fils du duc de Mayenne, dans la diſpoſition de s'enterrer ſous ſes ruines.

reine d'Angleterre. *Voyez* la lettre de remercîment que Henri IV écrivit à Eliſabeth, *mém. de Villeroy, tom. 4, p. 249.*

(29) André de Brancas-Villars de l'ancienne maiſon de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, ſortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

En effet, depuis le jour où nous arrivâmes, devant cette ville, juſqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le ſiége, il ſe paſſa preſque ſix mois, &, qui pis eſt, ſix mois d'hiver; car elle fut inveſtie, les premiers jours d'Octobre, & on l'abandonna le 20 Mars ſuivant, après des efforts de la part des aſſiégeans, & une réſiſtance de celle des aſſiégés, dont je rapporterai quelques circonſtances. 1591.

Les troupes aſſiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal, & celui de ma compagnie Freſne-l'Eſplen, où j'allois rarement, le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le ſien, où je ſongeai à m'arranger, comme devant y faire un long ſéjour. Je ne quittai, preſque, point ſa perſonne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut, d'abord, une telle émulation, parmi les officiers, pour être employés, qu'afin d'éviter toutes diſcuſſions, le roi régla le temps, & la durée du ſervice de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit, lui-même, la tranchée, de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui ſe tenoient près de ſa perſonne & qui étoient au nombre de deux ou trois cents. J'avois brigué, auparavant, un poſte dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit ſi fort, que je me ſoumettois à ſervir, non ſeulement, ſous le maréchal de Biron, mais, encore, ſous MM. de la Guiche (30), de Born & de Fayolles; mais, Bi-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

ron, qui ne m'aimoit pas, gagna ſes officiers
1591. généraux, & me fit donner l'excluſion, dont j'eus, dans la ſuite, lieu d'être fort content, les pièces qui devoient m'échoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal, contre moi, venoit de ce que, dans le conſeil, où l'on agita de quel côté ſe feroit l'attaque de la place, Biron, ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de ſoutenir qu'il falloit, au contraire, s'attacher, d'abord, à la ville, qui entraîneroit, à la fin, la reddition du fort de Ste.-Cathérine. Cette queſtion fut long-temps le ſujet de toutes les converſations, à la table, comme au conſeil, & Biron n'oublia pas le terme, dont je me ſervois, ordinairement : *Ville priſe, château rendu.* En effet, je ne comprenois pas comment un homme, auſſi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du château; lequel, ſans parler du commandement & de la garniſon, qui n'étoient pas un homme, ni une garniſon ordinaires, ni de ſes excellentes fortifications, avoit cela de particulier, par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors, on ne pouvoit s'y préſenter, qu'avec la moitié moins de monde que les aſſiégés n'en pouvoient oppoſer pour le défendre : Ce qui eſt tout le contraire des villes de guerre.

Cependant, l'avis du maréchal de Biron l'emporta: Parce que ſon autorité, & la dépendance, à laquelle il avoit accoutumé

les autres officiers-généraux, captivèrent tous les ſuffrages. Sans doute, que, ce maréchal, ſe flattant que rien ne pouvoit réſiſter à une ſi forte armée, embraſſoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en ſe rangeant à cet avis, le roi, qui étoit bien déterminé à ne ſe point ménager (31), eut, auſſi, cette penſée; car je regarde comme une pure calomnie, ſemée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit, ſourdement, dans l'armée, que ce maréchal, ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refuſé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot, ſur la recommandation de M. de Montpenſier, il ne cherchoit qu'à traverſer, ſous main, cette entrepriſe, & donnoit, par envie, un conſeil qu'il ſavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui 1591.

(31) Peut-être, auſſi, comptoit-on faire ſauter le fort de Sainte-Cathérine, par la mine, mais elle fut éventée par les aſſiégés. *Mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains, qui ont ſoutenu le ſentiment du maréchal de Biron, contre celui du duc de Sully, ſur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, &, en même temps, très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laiſſer derrière ſoi, le fort de Sainte-Cathérine, la montagne étant, ſurtout, auſſi proche de la ville qu'elle l'eſt. Voyez, ſur les opérations de ce ſiége, *P. Matthieu, tom.* 2, *p.* 96 *& ſuiv. Cayet, Chron. Nov., t.* 2, *liv.* 4, qui eſt de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, & autres hiſtoriens.

(32) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut bleſſé au ſiége de Rouen, &, depuis, tué par le marquis d'Alègre.

1591. eſt plus poſitif, c'eſt que ces conteſtations éternelles avec le duc de Bouillon, faillirent, plus d'une fois, à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit ſur le roi, en jetant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands, qu'il avoit amenés. On dreſſa, donc, les batteries vis à vis le fort; & on ſe contenta, pour garder le bas de la rivière, d'y mettre quelques compagnies de Lanſquenets, qui, ayant eu du pire dans quelques ſorties qui furent faites de ce côté-là, cédèrent ce poſte aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un ſiége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent, & empêchèrent les ſorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien, dont un travail opiniâtre ne puiſſe venir à bout. Villars ne ſe contenta pas de défendre les dedans. Il ſortit du château, & fit couper, ſur le penchant de la colline qui eſt vis à vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer, la nuit, une garde de ſix ou ſept cents hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que, non ſeulement, il incommodoit les aſſiégeans, dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais, encore, qu'il les expoſoit à être pris, par derrière, pendant qu'ils avoient en tête la garniſon du dedans, le roi réſolut de s'en ſaiſir & de le rendre inutile. Il choiſit la nuit qu'il étoit de tranchée avec

ſes trois cents gentilshommes armés de toutes pièces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre, à tous, une hallebarde à la main, & des piſtolets à la ceinture, & il joignit, à cette troupe, quatre cents mouſquetaires, ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid exceſſif, du mois de Décembre, que nous attaquâmes cette tranchée, par pluſieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre, avec une égale animoſité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts conſidérables, pour gagner le bord; & les aſſiégés nous repouſsèrent pluſieurs fois. J'y fus renverſé, deux fois, ma hallebarde caſſée, mes armes détachées ou miſes en pièces. Maignan, que j'avois obtenu la permiſſion de mener avec moi, me releva, rajuſta mes armes, & me donna ſa hallebarde. Enfin, la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts, ou mourans, des ennemis, que nous jetâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue, à découvert, par le canon du fort, mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pièces de bois, qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder. 1591.

Villars ne s'étoit point attendu à voir, ainſi, emporter, en ſi peu de temps, ſon ouvrage extérieur. Lorſqu'il l'eut appris, & que c'étoit le roi en perſonne qui avoit conduit l'entrepriſe: „ Pardieu, dit-il, ce „ prince, par ſa valeur, mérite mille cou-

1591. „ ronnes. Je ſuis fâché que, par une meil-
„ leure croyance, il ne nous donne autant
„ d'envie de lui en acquérir de nouvelles,
„ que par celle qu'il tient, il nous donne ſu-
„ jet de lui diſputer la ſienne; mais il ne ſera
„ pas dit que j'aye manqué à tenter de ma
„ perſonne ce qu'un grand roi a exécuté de
„ la ſienne „. En effet, il ſe mit à la tête de quatre cents hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, &, prenant, auſſi, huit cents piquiers, choiſis ſur tout ſon nombre, il attaqua les Anglois & les délogea de la tranchée. Le roi ſe ſentit piqué de la vanité de Villars, &, réſolu de n'en pas démordre, il ſe diſpoſa à une ſeconde tentative. Les Anglois, qui appréhendoient un reproche, qu'ils n'avoient pas, aſſurément, mérité, prièrent le roi de mettre de ſa troupe cent gentilshommes Anglois, & que tous les gens de pied, dont il ſe feroit accompagner, fuſſent, pareillement, Anglois. Ils demandèrent encore, qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & ils s'y comportèrent de façon, que, malgré la réſiſtance des aſſiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une ſeconde fois; ils s'y maintinrent, dans la ſuite, & ôtèrent, aux aſſiégés, l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver, pour un ſimple foſſé, il étoit aiſé de juger de l'événement d'un ſiége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Auſſi, le roi comprit que, malgré ſes ſoins & les peines infinies qu'il

ſe

ſe donnoit, il lui ſeroit fort difficile de réuſſir. Le deſtin de la France conſervoit, ſeul, ce prince dans des occaſions, où il s'expoſoit, quelquefois, juſqu'à nous faire déſeſpérer de ſa vie. C'eſt ſur quoi je trouvai l'occaſion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la repriſe de la tranchée, qu'il me tira à part, en préſence des Catholiques & de tous les courtiſans, pour m'entretenir ſur l'état préſent de ſes affaires. „ Je ne puis faire autre- „ ment, mon ami, me répondit ce prince, „ ſi-tôt que j'eus commencé à lui faire mes „ repréſentations; car, puiſque c'eſt pour „ ma gloire, & pour ma couronne, que je „ combats, ma vie, & toute autre choſe, „ ne me doit ſembler rien au prix. 1591.

Il eſt vrai que la ſituation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins, pour perſuader au public que, ſi ce ſiége échouoit, ce n'étoit point par ſa faute, & qu'il falloit des coups de valeur éclatans, pour lui faire éviter la honte, qui lui ſeroit demeurée, d'une entrepriſe, que la moitié de ſon armée craignoit, preſqu'autant, de voir réuſſir, que les ennemis mêmes. Ce ſont ces mêmes Catholiques, dont j'ai parlé, plus haut, qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le ſiége par un endroit qui rendoit la priſe de la place impoſſible, lui laiſſoient, encore, prendre toute la peine, ne lui obéiſſoient qu'à regret, & à demi, faiſoient naître obſtacles ſur obſtacles, & diſoient, hautement, qu'il

n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il
1591. ſeroit d'une religion différente de la leur.

C'eſt pour m'ouvrir ſon cœur, ſur tant de ſujets d'inquiétude, & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien, en ce moment, qu'il ne ſût auſſi bien que moi, tant ſes ennemis domeſtiques s'embarraſſoient peu de cacher leurs ſentimens. Il me dit qu'il s'apercevoit, depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déſerter tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans ſon armée : „ Ce qui entraîneroit, ce „ ſont les propres paroles de ce prince, la „ ruine de l'état, & celle de la maiſon de „ Bourbon, parce que, s'ils en venoient, „ une fois, à cet éclat, avec lui, ils ne choi„ ſiroient plus, après cela, pour roi, un „ prince de cette maiſon „. Il ajouta que cette déſobéiſſance étoit un mal ſans remède & qu'il étoit obligé de diſſimuler. Il me fit remarquer que, dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers de Longueville, de la Guiche, d'O, & de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit, ſi familièrement, un Huguenot, nous obſervoient, malignement, d'un coin de la ſalle, où ils ſe parloient, ſans ceſſe, à l'oreille; que, pour cette raiſon, il falloit nous ſéparer, & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que ſur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua, en effet, l'idée, dans cette même converſation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avanta-

geux au roi, que de faire finir l'affaire du siége de Rouen, par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la ligue, & de le mettre dans son parti. Ce prince le souhaitoit passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service, au sortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de sa probité. La pensée m'en étoit venue, avant l'ouverture que le roi m'en fit, alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse, que je rendis au roi, avoit été: Que, pour le temps présent, il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit, même, obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer, autant qu'il pourroit, si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire. 1591.

Henri n'y songea plus; mais, avant que

de nous séparer, il me demanda mon avis
1591. sur ce qu'il avoit à faire, par rapport au siége, &, aussi, par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir, droit, à Rouen; &, encore moins, que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La première, de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître, quand les ennemis paroîtroient. La seconde, que, sans perdre le temps, on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer, ensuite, le siége sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais, comme, en le suivant, il n'avoit pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui, peut-être, n'avoit que cela en vue, n'évitât, ensuite, le combat, il me dit qu'il iroit le chercher, avec sept ou huit mille chevaux, qui, aussi bien, lui étoient inutiles à ce siége, & qu'il comptoit, avec cette cavalerie, l'entamer, ou, s'il étoit faux qu'il eût, encore, passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta, en me disant que j'allasse me disposer à le suivre, avec quinze ou vingt cavaliers, seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne l'Esplen, au bout

de deux jours, j'appris, en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une ſortie, à la tête de cent chevaux, avec leſquels il avoit paſſé ſur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand déſordre, ſi le roi ne fût accouru, armé de ſa ſeule cuiraſſe, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon, & quelques autres, qu'il avoit trouvés ſous ſa main. Que ces trois Meſſieurs, ſurtout, s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracaſſé d'un coup d'arquebuſe. Pour le roi, engagé dans un pas aſſez ſemblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand, dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même préſence d'eſprit & la même intrépidité; ſi ce n'eſt que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entières. 1591.

Louis Berton de Crillon, ou Grillon.

Le prince de Parme occupoit, avec toute ſon armée, les bords de la Somme, &, content de s'être aſſuré de cette rivière, il ne faiſoit preſqu'aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait ſavoir qu'il pouvoit ſe paſſer encore fort long-temps de ſon ſecours, comme il avoit deſſein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate, qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (33), ſon oncle, & celles du

(33) Sixte-Quint étoit mort, au mois d'Août, en 1590. Henri IV, en apprenant ſa mort, dit: „ Voilà „ un tour de la politique „ Eſpagnole: J'ai perdu un „ pape, qui étoit tout à „ moi.

duc de Mayenne, qui, pourtant, ne vint pas
1591. ſitôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris, avec ſes meilleures troupes, pour punir l'inſolence des Seize, qui, abuſant du pouvoir qu'on leur laiſſoit prendre, avoient oſé attacher au gibet le préſident Briſſon (34), & quelques autres conſeillers, auſſi reſpectables par leur vertu, que par leur âge, auroient, ſans doute, été plus loin, ſi le duc, qui craignoit, peut-être, pour lui-même, un caprice de ces ſéditieux (35), ne les eût punis de la peine du talion; mais, comme il avoit quelques meſures à garder, en faiſant cet acte de juſtice, il ne joignit pas le prince de Parme, auſſi promptement qu'il l'avoit cru.

(34) Barnabé Briſſon, Claude Larcher, & Jean Tardif, ſieur du Ru, conſeillers au parlement. „ Ca„taſtrophe indigne d'un ſi „docte & ſi excellent hom„me, dit Mezeray, en par„lant du préſident Briſſon, „mais ordinaire à ceux qui „penſent nager entre deux „partis „! C'eſt que le parlement ayant été transféré, par le roi, à Tours, Briſſon fut le ſeul des ſix préſidens qui reſta à Paris. La ligue lui fit, même, exercer les fonctions de premier préſident; & c'eſt lui qui aida à dégrader le roi Henri III, ſuivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde ſa mort comme une punition de ſon ingratitude; Henri III lui ayant donné, en pur don, ſa charge de préſident. Au reſte, c'étoit un des grands hommes qui ayent été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea ſa mort, en faiſant pendre, dans une ſalle-baſſe du louvre, quatre des Seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les hiſtoriens.*

(35) L'un des Seize, nommé Normand, dit, un jour, dans la chambre du duc de Mayenne: „ Ceux qui l'ont „fait, pourront bien le dé„faire „: Hamilton, curé de Saint-Côme, furieux ligueur, vint, lui-même, prendre le conſeiller Tardif, dans ſa maiſon, ayant, avec lui, des prêtres qui ſervoient d'archers.

Le roi jugea, en apprenant cette diſpoſition, qu'il ne devoit pas tarder à ſe mettre en marche. Il laiſſa le ſoin de continuer le ſiége au maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de ſept ou huit mille chevaux, conſiſtant en trois à quatre mille cavaliers François, autant de Reîtres & mille arquebuſiers à cheval, à la tête deſquels il partit, de Darnetal, & prit ſon chemin vers la Somme. Il paſſa, le premier jour, par Boiſſière & Neuf-Châtel; le ſecond, par Blangy, Londinières, Longueville, Senerpont & Gamache; le troiſième, il s'avança vers Folleville, avec un ſimple détachement, laiſſant derrière lui le gros de ſa cavalerie à conduire au duc de Nevers. 1592.

Nous rencontrâmes un parti conſidérable, que conduiſoit MM. de Roſne (36), de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtres, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés, ſans doute, à même intention que nous, pour reconnoître la ſituation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda, pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin (37),

(36) Chriſtian, ou Chrétien de Bavigny, baron de Roſne, Jean de Montluc de Balagny, Louis de l'Hôpital ſieur de Vitry, Claude de la Châtre, Antoine de Saint-Pol, Valentin de Pardieu ſieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvoiſis; mais il ſervit, toute ſa vie, dans les armées Eſpagnoles, & fut tué, en 1594, au ſiége de Dourlens, à la tête de l'artillerie Eſpagnole, fort regretté des Eſpagnols. Le roi d'Eſpagne venoit de le créer comte d'Ekébèke. Voyez ſa mort & ſon éloge, *M. de Thou*, *liv.* 112.

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier

1592. de Givry, de Saint-Géran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres, qui furent repouſſés, & fort maltraités; une partie furent portés par terre, &, de ce nombre, fut Lavardin. Henri courut les dégager, avec trois cents chevaux; &, croyant que ce choc pourroit être ſuivi d'une action plus ſérieuſe, du moins, entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il ſouhaitoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais, le prince de Parme, qui avoit un deſſein tout contraire, retint ſes eſcadrons, qui s'étoient retirés, d'eux-mêmes, lorſqu'ils avoient aperçu les nôtres s'avancer; & le roi, qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre ſur eux, au milieu de tant de bataillons, &, la nuit étant déjà fort proche, ſe contenta de côtoyer & de reſſerrer, le plus qu'il put, cette armée, en venant coucher à Breteuil (38), où ſa cavalerie, de peur de ſurpriſe, fut obligée de ſe tenir extrêmement ſerrée. Il y en eut, même, une partie qui coucha au piquet,

avoit la réputation d'être, également, verſé dans la guerre, & dans les belles-lettres. Claude de l'Iſle-Marivaut, René Viau, ſeigneur de Chanlivaut. N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appeloit que Curé. Il fit des merveilles, à Ivry, & en une infinité d'autres occaſions. *Le tome* 899, *des Mſſ. de la Bib. royale* eſt tout rempli de traits de ſon intrépidité. Nous aurons, peut-être, occaſion d'en parler, dans la ſuite. Il mourut, dans une rencontre, au ſiége de Montauban. Jean, ſeigneur d'Ambure.

(38) Ce bourg, & une partie des endroits ci-deſſus nommés, ſont en Picardie, &, les autres, dans le pays de Caux.

quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur, avec laquelle le roi alloit se 1592.
préſenter à un ennemi de beaucoup ſupérieur, réveilla notre crainte ſur les dangers auxquels il expoſoit ſa perſonne, & nous porta à lui en repréſenter fortement les conſéquences : Mais, ce prince, qui ne connoiſſoit plus aucun des ménagemens que nous lui propoſions, dès qu'il s'agiſſoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il ſe contenta d'ordonner, à trente de nous, qu'il déſigna, de ne point abandonner ſes côtés, en quelqu'occaſion que ce pût être : Emploi fort honorable, à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution, qui n'étoit rien moins que ſuffiſante, il ne fit que ſe livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guiſe, qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de ſon eſcadron, pour faciliter le logement de cette infanterie, dans un gros bourg, nommé Burés, En Beauvoiſis.
& il réſolut d'enlever cet eſcadron : Ce qu'il exécuta, avec la dernière vigueur, à la tête de douze cents chevaux, & mille arquebuſiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis ſur la place, le reſte prit la fuite. La cornette verte du duc de Guiſe fut priſe, & tout le bagage pillé. Henri, qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, &, principalement, leur colonel, envoya, promptement, dire au duc (39)

(39) Louis de Gonza-gue de Mantoue, duc de

de Nevers, de s'avancer, en toute diligence, à Bully, afin de se saisir du chemin, par lequel il conjecturoit que le duc de Guise, & les fuyards, se retireroient vers l'armée, & de les faire, tous, prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers, avec soixante chevaux. J'obéis avec repugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

1592.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, s'achemina, vers Bully, au petit pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu, pour cette fois, de se louer de ce grand flegme. Il tarda si longtemps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jeter, dans Bully, un régiment de quinze ou seize cents hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivèrent, à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva, enfin, sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés, ce jour-là, par excès de précaution

Nevers, par son mariage avec Henriette de Clèves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle, presque toujours, désavantageusement, il a fait d'assez belles actions, pour mériter une place parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie, & son éloge, dans *les vies des Hommes illustres, de Brant.*; *tom.* 3, *p.* 259 *& suiv.*

contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient, deux ou trois mille pas devant lui, & les ſeconds, au nombre de cent, précédoient ſon carroſſe de quelques pas. Mais, par malheur, avec toute ſa prévoyance, il avoit oublié à s'aſſurer de ce paſſage, &, même, à y faire tenir un ſeul ſoldat en garde. Il commença à deſcendre la montagne, tranquillement, & plus tranquillement, ſans doute, que s'il eût ſu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étant entrés dans le bourg, furent aſſez ſurpris d'y voir ſi bonne compagnie : Mais, comme le froid avoit obligé ces ſoldats de ſe déſarmer & de jeter bas leurs piques, pour ſe ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de ſe ſauver, en donnant des deux; ce qu'ils firent non pas du côté où étoit leur maître, mais en traverſant le bourg à toutes jambes, & ſortant par l'extrémité oppoſée, ſans s'embarraſſer de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit, pour lors, enfoncé avec ſon carroſſe dans l'endroit le plus profond d'une deſcente également eſcarpée, rude & tortueuſe. Ce fut en cet endroit que Nevers, entendant les coups de fuſil que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les ſeconds étant venus lui faire leur rapport, avec un air ſi conſterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il réſolut de ſe diligenter, pour cette fois. Il jeta manchon 1592.

& fourrures, non ſans crier, bien des fois,
1592. *diantre*, ni ſans quereller ſes valets, qui ne venoient pas aſſez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carroſſe, qu'il fallut, enfin, faire remonter à reculons juſqu'au haut de la montagne, où le duc s'en ſervit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'endroit où il avoit couché, la veille. C'eſt ainſi que nous ſecondâmes le roi, en cette occaſion; exploit riſible, où le danger n'égala pas la peur, à beaucoup près, puiſqu'on n'y perdit pas un ſeul homme.

Le prince de Parme, connoiſſant, par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'oſa plus, dans la ſuite, tenir ſon avant-garde ſéparée de l'armée, & redoubla ſi fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit preſque point de vue, que c'eſt là, ſans doute, la cauſe qui l'empêcha de profiter, autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale: Action ſingulièrement hardie de la part du roi, & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi, en côtoyant le prince de Parme, à une grande diſtance, s'étoit avancé, avec ſix mille chevaux, vers Aumale. Givry, qu'il avoit envoyé, à la tête de quelques maîtres, prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui, dans la plaine, & en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer & l'entamer dans ſa retraite. Le

roi assembla son conseil, &, trouvant qu'il avoit trop, & trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre, à toute cette cavalerie, le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder, avec lui, quatre cents cavaliers seulement, & cinq cents arquebusiers, aussi à cheval, & de s'avancer, avec cette troupe, dans la plaine, pour reconnoître, exactement, l'état & le nombre de l'armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever, ou défaire quelqu'escadron. 1592.

En Normandie, sur les confins de Picardie.

Il monta le coteau d'Aumale, avec ses neuf cents chevaux, & marcha deux lieues sans rien apercevoir, jusqu'à ce que le temps, étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir, une seconde fois, Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit savoir de cette armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours : Mais, Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchoient fort serrés, la cavalerie au milieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vu cette situation de l'ennemi; il ne retint que cent cavaliers, en tout, avec lui, & ordonna, aux huit cents autres, de repasser la chaussée & le bourg d'Aumale. Il ordonna, encore, aux

trois cents chevaux de ſon eſcadron, de
1592. s'arrêter ſur le penchant de la montagne, pour être à portée de le ſecourir, s'il arrivoit qu'il en eût beſoin; & aux cinq cents arquebuſiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de ſe poſter ſur les foſſés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop; &, pour lui, non ſeulement, il attendit l'armée avec ſes cent chevaux, mais, encore, il alla au devant.

Nous nous regardâmes, tous, dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyions qu'une témérité, qui ſembloit livrer la perſonne du roi à une mort aſſurée. Perſonne n'oſant parler, & ne pouvant ſe taire, je fus, enfin, choiſi & député, au nom de tous, pour repréſenter au roi, à quoi il s'expoſoit, & tâcher de lui faire changer de réſolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes, autant qu'il me fut poſſible. „ Voilà un diſcours „ de gens qui ont peur, me dit ce prince. „ Je n'euſſe jamais attendu cela de vous „ autres „. Je priai le roi de ne pas nous faire l'injuſtice d'avoir cette penſée d'aucun de nous. Je lui dis que la ſeule choſe que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il ſe retirât. Ce prince m'a, depuis, avoué que, ſenſiblement touché de ces paroles, il ſe repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui diſois rien de notre fidélité, qu'il n'en

erût encore davantage. „ Mais, ajouta-t-il, froidement, & avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage, „ croyez, auſſi, que je ne „ ſuis pas ſi étourdi que vous l'imaginez; „ que je crains autant pour ma peau qu'un „ autre; & que je me retirerai ſi à propos, „ qu'il n'arrivera aucun inconvénient. 1592.

Le Prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre ſi hardie, que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer ſa cavalerie en raſe campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il ſuppoſoit être cachée, & ſupérieure à la ſienne. Il ſe douta, même, long-temps, que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun deſſein de compromettre la ſienne, il ne quittoit point ſon poſte, qui étoit le centre de ſon armée, où il étoit monté ſur un chariot découvert, ſans armes, ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du ſoldat, qui ſouffroit, impatiemment, de voir cent hommes en inſulter trente mille. Cependant, quand il ſe fut aſſuré, par le rapport de ſes chevaux-légers, & de ſes carabins, qu'il n'avoit, pour le moment, que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, ſi elle y étoit, ne pouvoit être qu'au delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun riſque à nous attaquer; & il le fit ſi bruſquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes pouſſés & rechaſſés juſqu'au vallon. C'eſt en cet endroit que nos arque-

busiers avoient dû se poster. En arrivant,
1592. le roi leur cria, *charge*; après nous avoir avertis, auparavant, de ne point charger: C'étoit afin que les ennemis, soupçonnant, en cet endroit, une embuscade, s'arrêtassent, &, en effet, ils s'arrêtèrent tout court: Mais, voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante, ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebusiers, saisis de peur, ou voulant, peut-être, choisir un terrain plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis, encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, poussèrent leur pointe, & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude, au pistolet, &, même, à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit, à mon avis, être plus grand, puisque, de cent, nous étions déjà réduits à quarante. Henri, voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, presque aussi périlleuse, en cette occasion, que la défense, parce que nous avions un pont à passer, & que ce pont étoit assez éloigné. Ce prince se mit, avec un sang-froid admirable, à la queue de sa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa, sans confusion, par l'ordre qu'il y

mit. Il ne paſſa que le dernier, & tint ferme contre l'ennemi, juſqu'à ce qu'il n'y eût pas un ſeul de nous en deçà du pont. Il reçut, dans ce moment, un coup de feu dans les reins : Et c'eſt un inſigne bonheur, qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre, encore, au delà du pont, en gagnant toujours le coteau, où les quatre cents chevaux, qu'il y avoit envoyés, firent ſi bonne contenance, que le prince de Parme, plus perſuadé que jamais, qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit, aux ſiens, de s'avancer, & les fit, tous, revenir à Aumale. 1592.

Le roi, de ſon côté, gagna Neufchâtel, où ſa bleſſure l'obligea de ſe mettre au lit. La conſternation qu'elle répandoit ſur nos viſages, ceſſa, lorſque les chirurgiens eurent aſſuré qu'elle n'étoit pas conſidérable. Il nous fit approcher de ſon lit, & s'entretint, familièrement, avec nous, des dangers de cette journée : Sur quoi j'obſerve, comme quelque choſe de ſingulier, que, de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux perſonnes qui puſſent s'accorder (40) ſur le

(40) Il n'y a preſque point de combats, ni de batailles, dont on ne puiſſe en dire autant. Quoiqu'il y ait un aſſez grand nombre d'écrivains, &, même, contemporains, qui ayent traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux, dans ces deſcriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas, même, de la bleſſure du roi, qui eſt la ſeule qu'il ait reçue en ſa vie. Matthieu, *ibid.*, *pag.* 100, & nos meilleurs hiſtoriens, ne diffèrent, qu'en fort peu de choſe, de nos mémoires.

récit des circonſtances plus particulières
1592. de l'action. Elle ſe paſſa, en gros, de la manière dont je l'ai rapportée. J'en ai ſupprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle eſt, on peut être ſûr qu'il y aura fort peu de vies de (41) rois qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince de Parme lui nuiſit, en cette occaſion, & l'empêcha de paſſer au fil de l'épée tout cet eſcadron, c'eſt-à-dire, de finir la guerre, ce jour-là, par la mort, ou par la priſe du roi : L'une ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer, que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter, ſeul, tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cauſe du retardement de ce chef de la Ligue. Les ſoupçons qu'il en conçut, lui firent changer, tout d'un coup, la marche de ſon armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excuſable, dans un étranger, qui ſe

(41) „ Henri, ayant envoyé demander, au prince de Parme, ce qu'il lui ſembloit de cette retraite, il répondit, qu'en effet, elle étoit fort belle : mais que, pour lui, il ne ſe mettroit, jamais, en lieu d'où il fût contraint de ſe retirer „. *Peref. ibid.*, 2 *part.*

C'eſt en cette occaſion que du Pleſſis-Mornay écrivit cette belle lettre, au roi : „ Sire, vous avez aſſez fait „ Alexandre, il eſt temps „ que vous ſoyez Auguſte. „ C'eſt à nous à mourir „ pour vous, & c'eſt là „ notre gloire. A vous, „ ſire, de vivre pour la „ France, &, j'oſe vous dire „ que ce vous eſt de„ voir, &c. „ *Notes ſur la Henriade.*

trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri, qui, 1592.
ſans enviſager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui, dans ſon dernier combat, l'appeloit ſimplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur, ſi héroïque, ne put ſe réſoudre à laiſſer retirer, tranquillement, le général Eſpagnol. Il remit à un autre temps la guériſon de ſa bleſſure, &, remontant à cheval, il ne ceſſa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : Mais il avoit affaire à un général ruſé, qui, quelque choſe qu'il pût faire, ne lui préſenta, jamais, qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il fut impoſſible de l'entamer, même dans le paſſage de la rivière. Le roi le quitta, enfin, à Pontdormy, revint à Neuf-Châtel, & alla ſe faire guérir de ſa bleſſure, chez M. de Clair, où je fus reçu, comme ami, & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet-de-chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reſte de mon équipage, dans mon quartier, devant Rouen.

Ou Pontne-Remy, ſur la Somme.

Le ſuccès du ſiége y devenoit douteux, de plus en plus. Le roi reçut, à Clair, un courrier, par lequel il apprit que Villars avoit fait, dans une nuit, à la tête de deux cents piquiers & de trois ou quatre cents hommes d'armes, une furieuſe ſortie du côté de Darnetal : Qu'il avoit taillé en pièces les Lanſquenets ; qu'il avoit pénétré juſqu'au quartier du roi, où il s'étoit em-

paré de ſix pièces de canon, & de toutes
1592. les poudres : Qu'enſuite, pouſſant ſa pointe, il s'étoit rabattu ſur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrières, y avoit tué trois ou quatre cents hommes, & mis le reſte en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré, qu'après avoir nettoyé, & comblé, preſque tous les ouvrages des aſſiégeans.

Une nouvelle ſi triſte rappela, incontinent, le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé, que par la faute du maréchal de Biron : Mais, quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en fût fort mauvais gré à ce commandant (42), il ſe donna bien de garde d'en laiſſer rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de ſon parti contre les Proteſtans, avoit ſaiſi cette occaſion d'inſulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le roi, comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques diſoient, hautement, que le ciel ne favoriſeroit ja-

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV ſe croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaiſance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince, au jeune Châtillon, dans une occaſion, où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. „ Les oiſons veulent „ mener paître les oies. „ Quand vous aurez la barbe blanche, peut-être „ en ſaurez-vous quelque „ choſe; mais, à cette heure, „ je ne trouve pas bon que „ vous en parliez ſi hardiment. Cela n'eſt bon qu'à „ mon père, que voici, „ ajouta Henri, en montrant Biron, qui avoit menacé de ſe retirer. Il faut, „ pourſuivit-il, en lui tenant les bras, que, tous, „ tant que nous ſommes, „ allions à ſon école „. *Matthieu, tom. 2, p. 16.*

mais le parti d'Henri, tant qu'il ſeroit attaché à l'héréſie : Diſcours bien ſenſé, 1592.
après toutes les proſpérités dont ce prince avoit été comblé juſqu'à ce moment. Qu'ils s'expoſoient, eux-mêmes, à la malédiction divine, en faiſant ſociété avec ce corps réprouvé. De là, leur zèle s'animant, ils en étoient venus juſqu'à projeter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés, ſans diſtinction, avec les Catholiques, & de laiſſer leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choſes empêchèrent l'exécution de ce deſſein, auſſi contraire à la religion même, qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître, tous ces corps, & la crainte que les Proteſtans, qui compoſoient les deux tiers de l'armée, ne cruſſent leur honneur intéreſſé à venger, ſur tous les Catholiques vivans, un outrage, que le zèle de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi, qui aperçut toutes ces diſpoſitions, d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer perſonne, & de laiſſer paroître un mécontentement, qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire, devant tout le monde, que le mal n'étoit pas auſſi grand qu'on ſe le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût auſſi conſidérable à ce prince, que l'eût été une diviſion, qui, ſans un extrême ménagement de ſa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de ſon armée, ou, à la première occaſion,

en mettre les deux moitiés aux mains l'une
1592. contre l'autre. Il étoit bien dur, à ce prince, au milieu de tant & de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer, tous, dans son cœur, de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : Mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui est en possession d'assujetir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la religion anime & désunit.

Il comprit, encore, parfaitement, qu'il ne lui restoit plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siége de Rouen; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller, en ce moment, les dissentions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie, que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne & de Sfondrate, revenoit sur ses pas, à grandes journées, pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable, pour diminuer la honte de lever le siége, & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion, & de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry, se jeter dans
Ville dans le pays de Caux.
Neuf-Châtel, qu'il falloit que l'ennemi emportât, avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoiqu'assez forte, ne tint pas, à beaucoup près, aussi long-temps qu'il

l'avoit eſpéré; & il eſt aſſez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejetée, toute entière, ſur Palcheux, qui, moins puiſſant, & plus mal ſoutenu que Givry (43), quoiqu'ancien officier, & diſtingué par ſes actions & ſes bleſſures, eſſuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts, à Dieppe, aſſez injuſtement, à ce que je crois. Les parens & les amis que la garniſon de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroiſſoient être la véritable cauſe du peu de réſiſtance de cette place, qui ſe rendit, dès la mi-Mars. Le roi remédia à ce contre-temps, par ſes ſoins & ſa diligence. Il retira toutes ſes troupes de devant Rouen, ſans recevoir le moindre échec (44); &, ſe mettant à leur tête, il s'avança, ſans perdre de temps, du côté, par lequel il ſavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville. 1592.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit paſſer, il l'y attendit; &, dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieure-

(43) „ Neuf-Châtel pouvoit être forcé, dans une „ heure, dit P. Matthieu, qui, néanmoins, blâme, avec le duc de Sully, Givry, de l'avoir rendu avec ſi peu de réſiſtance. *Tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce ſiége coûta beaucoup de monde au roi. On diſoit, en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, &, les aſſiégés, ſeulement cent & vingt. Le comte d'Eſſex y fit propoſer, à l'amiral de Villars, de ſe battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponſe, que ſa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. Novenn.*, & *Mézerai.*

ment, il en fût fort éloigné. Il craignoit de
1592. ſe compromettre avec un général tel qu'il connoiſſoit Henri, & d'expoſer au ſort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue ſuite de belles actions lui avoit acquiſe parmi ſes partiſans. Comme il ſe trouvoit en ſituation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours, pour l'éviter, à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoiſſoit de meilleures troupes parmi tous ſes bataillons, & en compoſa un front de bataille, derrière lequel il retint, comme ſans deſſein, toute ſa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné, comme il a coutume de l'être pour une action, & qui ſembloit n'en attendre que le ſignal, toute cette cavalerie, le reſte des gens de pied, & le bagage, entrèrent dans les défilés qui ſervoient d'iſſue au camp des ennemis; &, couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme ſut, merveilleuſement, tirer parti, ils ſe virent, bientôt, hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui ſe paſſoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie, qui n'avoit que de la ſurface, & point de profondeur, prenant la même route, après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures, tout ſe trouva éclipſé, ſans qu'il fût poſſible, à cauſe du terrain coupé de détroits & gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans ſa retraite, ni d'entamer ſon arrière-garde.

Le

Le prince de Parme ſe ſut fort bon gré d'être, ainſi, arrivé, ſans la moindre perte, jusqu'aux portes de Rouen. Il ſavoit bien qu'il n'y avoit perſonne aſſez hardi, pour entreprendre de le forcer ſous les murs de cette ville. Son deſſein étoit d'y ſéjourner environ ſix ſemaines, qui étoient un temps ſuffiſant pour faire rafraîchir ſon armée; enſuite, de regagner la Somme, par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery, Pontdormi; bornant toutes les expéditions de ſa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale, & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les deſſeins de ce général, &, ceſſant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée ſi bien poſtée, il laiſſa le prince de Parme jouir de ſon triomphe, & lui tendit un autre piège. Il licencia toute ſon armée, comme ſi elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la néceſſité. Il en ſépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournay, Andely, Giſors, Magny, & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mantes, Meulan, & les environs, pour ſes quartiers. Il diſperſa le reſte autour du Pont-de-l'Arche (45), Evreux, Paſſy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint, lui-même, ſe placer à Louviers. L'apparence juſtifioit cette conduite. Il lui eût été impoſſible de faire ſubſiſter, long-temps, une armée auſſi nom- 1592.

Saint-Valery, en Picardie.

(45) Toutes ces villes, ainſi que les endroits deſſus nommés, ſont dans la haute Normandie.

breuſe, en la tenant raſſemblée : Mais, par
1592. la diſpoſition de ſes quartiers, ſurtout des derniers, où il avoit diſtribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, &, moyennant la promeſſe qu'il avoit tirée des officiers, de ſe rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute ſon armée, en peu de temps, & il comptoit que la ſécurité que ſon éloignement donneroit au général Eſpagnol, lui fourniroit quelque moyen de le ſurprendre, du moins, dans ſa retraite.

En effet, le prince de Parme, qui craignoit que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne ſe vît, bientôt, affamé, & à qui l'on repréſenta qu'il n'y avoit aucun danger de ſe mettre au large, fit avancer une partie de ſes troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra, aſſez lâchement, cette ville, & le roi parut ne s'en mettre, nullement, en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec, qui incommodoit fort la ville de Rouen ; &, négligeant de donner du ſecours à Lagarde, qui en étoit gouverneur, il laiſſa prendre cette place. Il vit, avec un extrême plaiſir, qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi, attiré par la commodité des logemens & des vivres, s'étendit, le long de la Seine, au deſſous de Rouen, auſſi loin qu'il put le faire. Ce n'eſt pas que le général Eſpagnol ne ſoupçonnât quelque deſſein ſecret dans une inaction, dont il

Sur la Seine, au deſſous de Rouen.

(46) N. de Vieux-Pont, ſieur d'Hacqueville, fut gagné, dit-on, par une ſomme d'argent.

avoit, toujours, trouvé Henri fort éloigné; & ſans doute que, s'il avoit été le ſeul chef de cette armée, il ne ſe ſeroit pas tant haſardé. Mais, il s'en rapporta aux aſſurances, que lui donna ſon collègue, le duc de Mayenne, alors, retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le ſuppoſant mieux informé que lui, de la diſpoſition de l'intérieur du pays. 1592.

Le roi, voyant que l'ennemi ſembloit venir, de lui-même, au devant de ſes deſſeins, réſolut, auſſi, d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours, il raſſembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux, avec leſquels, s'avançant, ſans perdre de temps, par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les paſſages entre Rouen & Caudebec, & commença par ſe venger, aſſez pleinement, de la priſe de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à ſa diſcrétion. Enſuite, il vint, en perſonne, avec dix mille fantaſſins & trois mille cavaliers, attaquer, ſans délai, l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guiſe. L'étonnement où une arrivée ſi bruſque jeta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guiſe fut forcé, dans le premier choc, & obligé de regagner, précipitamment, le gros des bataillons, laiſſant, avec une grande quantité de morts, tout le bagage, qui étoit conſidérable, au pouvoir du vainqueur.

1592. Le prince de Parme, frappé, à cette nouvelle, comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit, en logeant le duc de Guise à Yvetot, & en rapprochant du camp retranché, qu'occupoient ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer, toutes, mais, comme ce camp étoit trop petit, pour les contenir, il leur ordonna, du moins, de ne point s'en écarter, de garder, exactement, leurs postes, & de se tenir fort serrées. Après cette précaution, qu'il ne crut pas suffisante pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier, & border de retranchemens, ce bois, avec une ligne de communication, qui le joignoit avec le camp. La dernière démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais, celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout, où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa, encore : Dès le lendemain, le roi donna ordre, au baron de Biron, d'attaquer le bois, avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands, en nombre égal, pour les animer par l'émulation, & les fit soutenir par six cents cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient, se voyant forcés, gagnèrent, en désordre, le

camp fortifié, ayant perdu plus de huit cents des leurs. Leur fuite mit à decouvert la plus grande partie des logemens, ſurtout, celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'aſyle, le duc de Guiſe avec cette même avant-garde qui avoit déjà été ſi mal menée. 1592.

Henri, comme s'il en eût voulu, perſonnellement, au duc de Guiſe, ſe hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot, &, jugeant aux cris de boute-ſelle, & d'alarme, qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien raſſuré, il fondit ſur ce quartier, avec quatre cents mouſquetaires, ou piquiers, & mille fantaſſins, armés d'hallebardes, & de piſtolets, l'attaquant par pluſieurs côtés à la fois. Le prince de Parme, qui ne s'étoit point attendu à des exécutions ſi rapides, vit le moment, où toute ſon avant-garde alloit être paſſée au fil de l'épée, &, ne prenant plus conſeil, que de la néceſſité, il y accourut, lui-même, & ſoutint, avec vigueur, l'effort de nos armes, juſqu'à ce que les troupes de tout ce quartier euſſent gagné le camp retranché. Il y perdit ſept ou huit cents hommes, preſque tous ſoldats. Le plus grand malheur fut que, dans le temps qu'il payoit, ainſi, de ſa perſonne, en homme qui ſait auſſi bien ſe battre, que commander, il reçut, dans le bras, un coup fort dangereux (47).

(47) Le peu de fonds qu'on doit faire, ſur la juſteſſe des détails militaires que nous font les hiſtoriens, paroît, ſurtout, en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions, entre eux, ſur les cam-

1592. La nuit étant arrivée, pendant cette action, le roi, au lieu de ſonger à ſe repoſer, après une journée ſi bien remplie, l'employa, toute entière, à ſe préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuſe, à la vérité, & couverte de retranchemens, mais, déjà, effrayée & à demi-vaincue, étant ſi ſerrée dans ſon camp, que le nombre lui nuiſoit plus qu'il ne pouvoit lui ſervir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer.

pemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une manière ſi ſerrée, qu'il ſemble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu ſe faire, & ne ſe ſont faites qu'en trois ſemaines. On peut le juſtifier, en ce qu'il n'a voulu que donner une ſimple idée de cette campagne. D'Aubigné, ſoit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu deſſein de les particulariſer, donne lieu à la même mépriſe que nos mémoires. *Tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 15. C'eſt dans *de Thou*, *Davila*, *Matthieu*, *Cayet*, & *les mémoires de la ligue*, *ſur l'année* 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration diffère, en une infinité de choſes, ſelon les mémoires de la ligue, auxquels j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guiſe, le 28 Avril, & un autre corps de troupes, le premier Mai; attaqua les retranchemens, devant le camp fortifié, le 5, & commença, le 10, dès cinq heures du matin, la grande attaque, où le duc de Parme fut bleſſé; *tom.* 5. M. de Thou veut que ce ſoit à la priſe de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette bleſſure, & ne lui fait paſſer la Seine, que le 22 Mai; *liv.* 103. Cayet eſt du même ſentiment, *t.* 2, *liv.* 4, *pag.* 82 & *ſuiv.* Matthieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne priſonnier, au choc d'Yvetot, & avec auſſi peu de fondement, d'avoir évité une bataille déciſive, *page* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faiſoit le duc de Parme, pour paſſer la rivière, & de n'avoir ſu l'empêcher.

Cette promptitude, avec laquelle agiſſoit ce prince, étoit, en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, &, en particulier, des vies de Cézar & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer, toute la nuit, ſix piéces de canon, qu'il pointe ſur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour, on puiſſe s'en ſervir. Il viſite ſon armée, & y tient tout en état, pour qu'elle ſe trouve, à cette heure, raſſemblée à la même place, & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les ſuccès précédens donnent à toutes ſes paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins. 1592.

Ici, je ne puis refuſer toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action, qui ne ſauroit, à mon ſens, être, jamais, aſſez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque diſtance de la Seine, ſur laquelle il n'y a aucun pont, dans tout cet intervalle. Le lendemain matin, il ne ſe trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient, pour ainſi dire, entaſſées les unes ſur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, &, généralement, tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, ſe trouva tranſporté au delà de la rivière. Eſt-ce une fable, ou une illuſion? A peine le roi, & toute ſon armée, pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit preſſenti la réſolution du roi, de l'attaquer, le lendemain, dans ſon camp; & il ne doutoit, nul-

1592. lement, après tout ce qui venoit de ſe paſſer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute ſon armée livrée à la merci du victorieux. Vue inutile, &, ſeulement, déſeſpérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé, de longue main, quelque reſſource. Mais, quelque choſe que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne ſe livra pas ſi bien à cette ſécurité, qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des meſures pour ſe tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé, quelque jour, dans un pays d'auſſi peu de reſſource que les bords de la Seine au deſſous de Rouen. Ces meſures avoient été, d'amaſſer, ſecrettement, aux environs de Caudebec, tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'eſt à cette précaution, dont ſi peu de généraux auroient été capables, que le prince de Parme dut le ſalut de ſes troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, &, peut-être, de ſa vie. Il fit remonter, toute la nuit, la rivière à ces bateaux; &, malgré la confuſion de ſon camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres, que, la nuit même, il en fut conſtruit un pont, ſur lequel il fit paſſer, avant le jour, toute ſon armée, & le bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particulièrement informé, le lendemain, dans Caudebec, qui ſe rendit aux premières approches. Un grand homme de guerre eſt celui qu'on voit ſe comporter, dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu.

Il n'y eut, de la part du roi, que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe, tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever, au général Eſpagnol, une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réuſſir, il tint le conſeil de guerre, & y propoſa de mener toute l'armée paſſer la rivière à Pont-de-l'Arche, ou à Vernon, & de s'attacher, ſans perdre de temps, à pourſuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre, à la vérité, appuyèrent ce ſentiment, comme il méritoit de l'être. S'il avoit été ſuivi, peut-être que cette campagne auroit été la dernière de la guerre; mais, on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiſſoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à ſe mettre de la partie. Sur la propoſition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il ſe fit un cri, dans le conſeil, & une eſpèce de ſoulèvement général, comme ſi le roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonnable. Les Catholiques, les Proteſtans, les étrangers, tout ſembloit chercher, à l'envi, des difficultés à oppoſer. On s'écria que l'armée du prince de Parme, étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48), dans 1592.

(48) M. de Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le paſſage à Pont-de-l'Arche. C'eſt bien injuſtement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute ſur le compte de Henri IV.

quatre ou cinq jours; au lieu qu'il s'en paſ-
1592. ſeroit, du moins, autant, avant que nous puſſions, ſeulement, avoir gagné Pont-de-l'Arche. On repréſenta que tout ce trajet, étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit arriver au rendez-vous, que par petits pelotons; & que, quand même elle ſeroit à temps de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une courſe ſi pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin, il ne tint pas à toute cette multitude, qu'on ne regardât, comme ridicule, & chimérique, une idée auſſi ſenſée.

Le roi, plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la ſorte, que de leurs diſcours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer, avec quelque aigreur, que tous ces obſtacles n'étoient inſurmontables, que pour ceux, à qui le découragement, & la crainte du travail, les faiſoient paroître tels. Il fit voir, clairement, qu'on pouvoit être, dans deux jours, à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit, toujours, détacher quatre ou cinq cents chevaux, pour retarder le prince de Parme dans ſa marche; qu'il ſeroit aſſez arrêté, d'ailleurs, par quantité d'obſtacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au paſſage de la rivière d'Eure, Louviers, Paſly, Maintenon, Nogent-le-Roi, & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avoit de ponts, ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Seriſy, & de

deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route; qu'il n'étoit pas, même, impoſſible de faire rompre, ou brûler, une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fuſſent arrivés. 1592.

Ces raiſons rendoient la choſe, non pas, ſimplement, plauſible, mais palpable, &, en refuſant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers-généraux réſiſtoient à la raiſon, avec pleine connoiſſance. Sur quoi il vient, naturellement, deux choſes à l'eſprit: La première, comme il a pu arriver qu'un prince, qui ne ſe ſervit, pour toutes ſes expéditions, que de troupes mercenaires, ramaſſées, çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, ſouvent, en petit nombre, & toujours prêtes à ſe mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans ſon hiſtoire: La ſeconde, juſqu'où ce même prince ſeroit allé, ſi, au lieu de ces troupes, il avoit eu, à ſes ordres, un nombre conſidérable de ſoldats dociles, unis, diſciplinés, conſtamment attachés à ſa perſonne, & prêts à ſe ſacrifier pour lui; tels, en un mot, que les avoient ces conquérans, qu'on a ſi fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion, toutes les fois qu'elle ſe préſente, c'eſt qu'il faudroit la faire, à chaque page, &, d'ailleurs, perſonne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite, & des talens, par les ſuccès, ſi l'on ne jugeoit, en même temps, du ſuccès par les obſtacles.

On a de la peine à concevoir la raiſon de l'opiniâtreté invincible que témoigné-

rent, en cette occaſion, les officiers géné-
1592. raux de l'armée du roi, à réſiſter à un avis ſi ſage. Il ne faut point la chercher ailleurs, que dans cette même diſpoſition des eſprits, que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Proteſtans François, dont la fidélité étoit à l'épreuve, &, tout au plus, les troupes Angloiſes, qui ſembloient agir de bonne-foi, tout le reſte de l'armée du roi, Réformés, Catholiques & étrangers, le ſervoient ſans affection, ſouvent, à regret; & ſouhaitoient, peut-être, plus, qu'ils ne craignoient de lui voir ſouffrir quelque perte conſidérable. Malgré cette mauvaiſe diſpoſition à l'égard de leur chef, il y avoit des occaſions, où toutes ces perſonnes ſe trouvoient comme forcées de le ſeconder, & de faire leur devoir : Telles avoient été l'attaque du duc de Guiſe, l'eſcarmouche du bois, & le combat qui la ſuivit : Telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que, dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi ſavoit enchaîner les unes aux autres, ne laiſſoit, ni à leur courage, une fois échauffé, le temps de ſe refroidir, ni à leur eſprit, celui de revenir à ſa première façon de penſer, outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens eſt, ſeule, capable de porter, par-tout, l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand, une fois, elle a les armes à la main. Mais, auſſi, cet étourdiſſement, & cette chaleur, une fois paſſés, les premières idées ſe réveil-

loient plus fortement ; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faiſoient ſentir qu'ils venoient de faire, en ce moment, tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire. 1592.

Cette mauvaiſe réflexion occupoit, malheureuſement, les chefs de l'armée royale, lorſque le roi y mit en avant de pourſuivre le prince de Parme. Les Catholiques, qui avoient déclaré, publiquement, il y avoit fort peu de temps, que, ſi le roi, après un certain terme, qu'on lui preſcrivoit, n'abjuroit pas le Calviniſme, ils étoient réſolus de retirer les ſecours qu'ils lui donnoient, & de ſe réunir, avec le reſte de la France, pour y établir un roi de leur religion ; les Catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui, en rendant le roi maître de ſes ennemis, le mettoit, conſéquemment, en état de leur donner, à eux-mêmes, la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la néceſſité, prenoient ombrage de tout, & ſe regardoient, toujours, comme étant ſur le point d'être ſacrifiés, tant que le roi ne leur ſacrifieroit pas, lui-même, l'intérêt qui lui faiſoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue, ils n'euſſent travaillé pour les Catholiques, contre eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui, en laiſſant, du moins, la balance égale, les rendoit néceſſaires ; &, s'il falloit qu'un

jour, le roi fût enlevé à leur religion, ils
1592. vouloient que cela n'arrivât, du moins, qu'après qu'ils auroient pris de juſtes meſures pour ſe faire craindre, & des Catholiques, & de celui qu'ils ſe ſeroient donné pour maître. Ces précautions étoient, de ſe faire céder un ſi grand nombre de villes, d'obtenir des édits ſi favorables, & de prendre tant d'autres aſſûrances, que le roi, tout Catholique qu'il eût été, trouvât ſa politique, & ſon intérêt, à les ménager. C'eſt vers ce but, que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ſes vues, & à quoi il faiſoit ſervir les cinq ou ſix cents Reîtres dont il diſpoſoit. On les voyoit, au moindre ſujet de mécontentement, ou, plutôt, au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent, alors, de repaſſer en Allemagne. Le roi ayant à ſe comporter de manière qu'il contentât, également, des partis ſi oppoſés, étoit très-embarraſſé à étouffer toutes ces ſemences de diviſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou, tout au moins, ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances, & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts, qui diviſoit les différens partis, dont étoit compoſée l'armée du roi; je n'en ai, encore, touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre

leur objet commun, avoient, chacun, leur intérêt particulier, qui étoit, de faire acheter fort cher, à Henri, leur service personnel, & il ne falloit pas croire que, sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des Calvinistes François n'étoit pas, non plus, en tout, le même que celui des Réformés étrangers. Il y avoit des momens, où les Anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient, entr'eux, que, dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui, de quelque manière que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens, ils se regardoient, comme des insensés, qui s'immoloient, en pure perte, pour servir des passions étrangères, & demandoient à se retirer, comme ils firent, en cette occasion, où ils refusèrent, nettement, de s'engager au delà de la Seine, ne trouvant, ni sureté, ni ressource, dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques saisissoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi comme un point nécessaire. 1592.

A l'égard des autres étrangers, qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O, & ces mêmes Catholiques, avoient un secret également court & infaillible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda, aux Suisses, & aux Reîtres, s'ils

n'étoient pas disposés à poursuivre le prince
1592. de Parme, ils ne répondirent, qu'en demandant leur paie, & en protestant que, si on ne la leur délivroit pas, à l'heure même, ils ne passeroient la rivière, que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas, jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du roi, qui ne fissent, aussi, leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce prince. Ils lui firent proposer, dans ce même temps, non seulement, de retirer leurs troupes, mais, encore, de les lui prêter, contre la ligue même; en un mot, de lui mettre la couronne sur la tête, pourvu qu'il consentît à leur céder, à perpétuité, la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les scrupules, qu'il eût pu avoir, sur une pareille libéralité, ils lui rappeloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49), la souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a

(49) Par le traité, passé, pendant la prison de ce prince, à Madrid, le 25 Février 1526, François I y renonçoit de plus, aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul, par les états du royaume assemblés à Cognac.

(50) Par le traité de Câteau-Cambrésis, en Janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Câtelet, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne, & à ses alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

dans ces deux provinces. Le roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation, si fort à contretemps, étoit une fineſſe eſpagnole, dans le goût de celle d'Hagenau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre ſuſpect aux Catholiques, & aux Proteſtans, tout enſemble. Mais, quand elle auroit été fort ſincère, il avoit une raiſon, incomparablement plus forte, de ne s'y pas prêter; c'étoit un fonds de haine implacable contre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche. 1592.

Enfin, la ligue, elle-même, entroit pour quelque choſe dans les réſolutions qui ſe prenoient dans le conſeil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet, & quelques autres, firent offrir, de la part de la ligue, à Henri, de le placer ſur le trône, moyennant certaines conditions. Il eſt difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche: Dégoût de la hauteur & du faſte des Eſpagnols; artifice pour en obtenir de nouveaux ſecours, ou deſſein d'aliéner auprès du roi les Huguenots. La ſeule marque, à laquelle on puiſſe conjecturer qu'ils agiſſoient ſincèrement, eſt la dureté des conditions qu'ils propoſoient. J'aurai, bientôt, occaſion de m'étendre ſur ce projet.

Le moindre effet de ce chaos de vues & d'intérêts, étoit de répandre ſur les affaires, une obſcurité impénétrable, &, dans les eſprits, la défiance & la jalouſie, & il eſt étonnant qu'après cela, les Catholiques & les Proteſtans, ayant pu vivre enſemble, dans le même camp, ſans expoſer le roi

1592. à les voir, à chaque inſtant, en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront, ici, une ample matière de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choſes inaliénables, & ſon diſcernement à pénétrer ceux qui agiſſoient de bonne-foi avec lui; car un dernier trait, qu'il ne faut pas oublier, c'eſt que, tant de mouvemens ſecrets laiſſoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai, & l'ennemi ſe couvroit du maſque de l'ami. Tel qui paroiſſoit le plus affectionné au roi, ou le trahiſſoit, ou ne travailloit que pour ſoi.

Il ſeroit inutile de diſſimuler que le maréchal de Biron joua, ſouvent, ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, ſoit envie de perpétuer la guerre (51), ſoit tempérament, il ne cherchoit qu'à jeter, par-tout, la confuſion & la diviſion. Jamais on ne le vit ſe ranger de l'avis commun, ni ſe rendre à la volonté du roi. Il contrediſoit, ſans ceſſe, ou pour le plaiſir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embraſſer ſon opinion. Dans le conſeil, à l'occaſion duquel je ſuis entré dans tout ce détail, ſon ſentiment ne fut, ni de pourſuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina

(51) „Quoi donc, ma„raud! Nous veux-tu en„voyer planter des chous „à Biron? „ dit ce maréchal, à ſon fils, qui lui propoſoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Peref.*, 2 *part.*, *ibid.*

qu'on devoit prendre les devans, pour aller attendre le prince de Parme sur les frontières de Picardie, par où il falloit qu'il repassât, en s'en retournant en Flandre, projet singulièrement chimérique, qui fut, aussi-tôt, applaudi par les Protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal. 1592.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir, à sa suite, des troupes si mal intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siége aussi long, & aussi rude, que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un prince doit se faire savoir gré de tout ce qu'il fait, même, de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât, lui-même, pour ses besoins les plus essentiels, &, s'il ne les satisfit pas, entièrement, à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la manière noble, & distinguée, avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, &, toute entière, sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autres villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de long-temps, il donna la même liberté de se retirer en leurs

maiſons à tous les officiers de ſon armée,
1592. ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la néceſſité de ne pas l'abandonner, avec ſes Proteſtans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit, après cette permiſſion, il déclara qu'il s'en tenoit à ſon avis, & que, dans peu de jours, il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais, parce que, ne s'étant, encore, montré, ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection Un motif plus ſecret (42) favoriſoit, & fortifioit, encore, cette réſolution; & Biron, qui connoiſſoit, & flattoit les foibleſſes du roi, en faiſoit ſa meilleure raiſon.

(42) Son amour pour mademoiſelle d'Eſtrées. „ Il „ ſe déroboit, quelquefois, „ de ſon armée, pour l'aller „ voir. Un jour, même, il ſe „ déguiſa en payſan, paſſa „ au travers des gardes ennemies, & arriva chez „ elle, non ſans courir riſque d'être pris.

Fin du quatrième Livre.

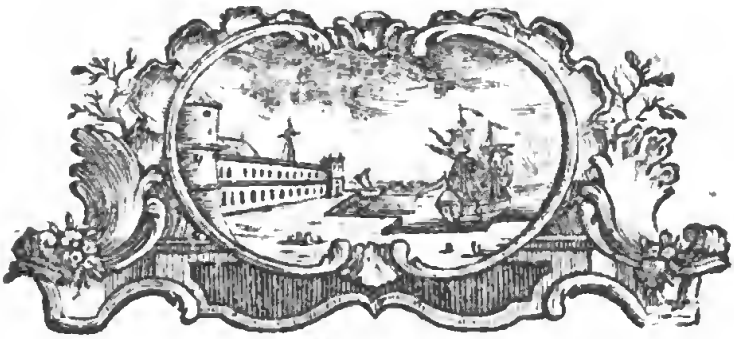

MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE CINQUIÈME.

PENDANT que le roi prenoit, avec un petit nombre de Proteſtans, le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un inſtant, pour regagner Paris, d'où il paſſa, ſans aucune difficulté, en Flandre, peu ſatisfait de ſa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ſes chefs, & fort chagrin d'une bleſſure, dont il ſentit qu'il ne guériroit jamais. 1592.

C'eſt dans les hiſtoires générales & particulières, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'eſt fait, pendant cette année, & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (1), où le chevalier d'Aumale per-

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ayant ſurpris cette ville, à

dit la vie, la prise de Stenay, & de Dun,
1592. en Lorraine, la défaite du sieur d'Ambliſe, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3) de Craon, la défaite du sieur de la Guerche, & le blocus de Poitiers, sont les principaux faits; & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres, qui se passèrent, en Provence, Dauphiné, & Poitou. On pourra trouver, encore, que, depuis le départ du prince de Parme, jusqu'aux négociations qui précédèrent le couronnement du roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque.

la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué, dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay, le propre jour de ses noces. Africain d'Anglure - d'Ambliſe, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont, en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine, sous les murs de cette place, & d'Ambliſe y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée, devant la ville de Craon, en Anjou, que les troupes royalistes étoient venues assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c., qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses & espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, rivière en Poitou, fut défait, à la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, &, lui-même, se noya, en passant cette rivière. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville, dans d'*Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 11. Consultez, aussi, sur toutes ces expéditions, les historiens déjà cités.

J'ai juſtifié, plus haut, mon ſilence, à tous ces égards. D'ailleurs, j'uſe de la liberté, qu'on a, de ne ſpécifier, dans des mémoires, que les choſes dont on a été le plus frappé. Telles ſont celles qui regardent M. le comte de Soiſſons, & le duc d'Epernon, ſur leſquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre. 1592.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé, avec lui, en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte (4) de Soiſſons n'avoit pas perdu l'eſpérance d'épouſer Madame ſa ſœur, dont il poſſédoit toujours la tendreſſe. La mort d'Henri III, auquel il s'étoit attaché, en dernier lieu, l'avoit laiſſé dans l'armée du roi, qu'il ſervoit, comme bien d'autres, ſans affection, & juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il ſe préſentât quelque occaſion favorable à ſon amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte, dans le ſiége de Rouen : Entrepriſe trop importante, à ſon avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre choſe. Il feignit un voyage à Nogent, &, ſe dérobant du camp, il paſſa, ſecrettement, & avec la dernière diligence, en Béarn, pour y accomplir ſon mariage, à l'inſu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi obſervoit, juſqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit ſi bon ordre, qu'à

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléans-Longueville. Il mourut, en 1612.

son arrivée en Béarn, le comte trouva bien,
1592. à la verité, Madame Cathérine dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même, du conseil que le roi avoit établi, en cette province, pour la conduire en son absence. Le sieur de Pangeas, qui dirigeoit ce conseil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçus du roi; souleva tout le pays contre lui; enfin, l'obligea de repasser en France, avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance, sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour, qu'il se rencontra, avec lui, chez le roi, à Pontoise.

N. de Pardaillan de Pangeas, ou Pangeac.

Le caractère du comte de Soissons se connoît, facilement, par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle. Tous les évènemens lui paroissoient autant de dégrés pour parvenir à ses fins, & le jetoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut, jamais, bien, lui-même, quel étoit son objet. Inquiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manières. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte

comte de Soiſſons joignoit, à un eſprit naturellement froid, & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la diſſimulation a de plus mauvais. Il cherchoit, dans un ſérieux concerté, un air de grandeur, qui pût en impoſer. Il s'étudioit à ne point être connu, & prenoit pour reſpect le viſage glacé, que la fauſſe gravité impoſe. Le faſte & l'appareil étoient tout à fait de ſon goût. En un mot, l'ambition avoit pris poſſeſſion de ſon cœur; & ſa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; &, une raiſon de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'eſt, peut-être, que ce caractère approche infiniment de celui de la nation Eſpagnole. 1592.

A l'égard du duc d'Epernon (5), l'am-

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz & pays Meſſin. Il mourut, en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; &, comme le remarque l'auteur de ſa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conſeiller d'état, & preſque le plus ancien homme de condition de ſon temps. On l'appeloit la garderobe du roi, à cauſe du grand nombre de charges qu'il avoit dans la maiſon de ce prince. Il y a une fort belle réponſe, de lui, à Henri IV, qui lui reprocha, un jour, en colère, qu'il ne l'aimoit point: „ Le duc „d'Epernon, dit ſon hiſ„torien, ſans s'étonner „de la colère du roi, lui „repartit, avec froideur, „mais avec gravité: Sire, „votre majeſté n'a point „de plus fidelle ſerviteur „que moi dans le royau„me; j'aimerois mieux „mourir, que de manquer „à la moindre partie de „mon devoir. Mais, ſire, „pour ce qui eſt de l'a„mitié, votre majeſté ſait

1592. bition ne compoſoit pas, ſeule, le fond de ſon cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou, pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on ſentoit, dès le premier inſtant. L'ambition ſe ſert, dit-on, de toute ſorte de voies, pour arriver à ſon but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoiſſoit qu'une marche, la hauteur, avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit, en lui, qu'amour naturel de l'indépendance, inſpiré par la dureté de cœur, la miſanthropie, & une préſomption qui le faiſoit paroître, à lui-même, au deſſus des égards & des récompenſes. Il haïſſoit le roi, parce qu'il haïſſoit tout le monde; &, ſans doute qu'il y avoit bien des momens, où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une déſobéiſſance continuelle à ſes ſupérieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel, & inſupportable, avec ſes

„bien qu'elle ne s'acquiert „que par l'amitié. Le roi „qui ſavoit, également, eſ„timer les grandes actions „& les paroles de cette „nature, convertit toute „ſon indignation en eſti„me, &c. „ *Vie du duc d'Epernon*, *p.* 225. Le portrait qu'en fait, ici, M. le duc de Sully eſt un peu chargé. Il ſeroit, pourtant, bien difficile de détruire aucune de ces raiſons. Tous les hiſtoriens conviennent, avec lui, ſur l'ambition démeſurée du duc d'Epernon; & ſes intelligences avec l'Eſpagne ſont prouvées par pluſieurs des lettres du cardinal d'Oſſat. A l'égard de ſon extraction: „ *Patrem*, „dit Busbeq, *habuit bello* „*egregium; Avum Tabellio*„*nem, ſive Notarium*„ *Epiſt.* 17. Selon le père D. Vaiſſette, au contraire, il deſcendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ſes démêlés avec le pape, ſous le règne de Philippe le Bel. Conſultez nos généalogiſtes

inférieurs, ſont la ſuite de ce caractère.

D'Epernon, voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manières; &, quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais, juſque dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que, s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais ſervi, que par crainte, ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez grandes diſpoſitions pour la guerre, &, dans une ſituation à les faire valoir, il ruina ſes affaires. Il tenoit par lui, & par la Valette (6), ſon frère, la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux, qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur (7), frère naturel des trois derniers rois, le mépriſèrent, pour ſon extraction, & le haïrent, bientôt, pour ſa cruauté. Ils furent ravis, lorſque d'Epernon, qui, du vivant d'Henri III, ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna, en ſa place, la Valette, qui ſe rendit agréable, dans la Provence, & ſervit bien le roi. Henri III, ayant connu le véritable caractère de ſon favori, commença, lui-même, à le craindre. Il diſgracia d'Epernon, & penſa, même, le faire arrêter à Angoulême. La Valette per- 1592.

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.

(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II, & de N. de Leviſton, dame Ecoſſoiſe.

dit, en cette occaſion, ſon gouvernement;
1592. mais le tout leur fut rendu, après le meurtre du duc de Guiſe, qui mettoit Henri III dans la néceſſité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans ſon parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Epernon, dont la vanité ſouffroit, d'obéir au roi de Navarre, le quitta, à Pontoiſe, malgré les inſtances que ce prince lui fit faire, par meſſieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prières qu'il lui en fit, lui-même. C'étoit quelque choſe de trop flatteur pour lui, de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien, dans ſon gouvernement de Provence. Il fut le premier à ſigner l'excluſion à la couronne, que les grands du royaume donnèrent au roi de Navarre. On ne riſque rien, à juger, par d'Epernon, de la ſincérité de ce motif de religion, dont il étoit ſi ordinaire, alors, de ſe parer pour ſe ſouſtraire à l'autorité légitime.

La ſuite de l'hiſtoire du duc d'Epernon donnera une légère teinture des affaires, dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux frères, s'aidant mutuellement, eurent, ſouvent, du pire, & ne purent empêcher qu'il ne ſe formât, en Dauphiné, & en Provence, trois ou quatre partis principaux, qui leur tinrent tête, ſans compter que, preſque, toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à ſe rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoie, & le duc de Nemours, ſon frère, y avoient une forte brigue; &

(8) Charles-Emmanuël, duc de Savoie, mort en 1630.

leur parti devint extrêmement puiſſant, après que le roi d'Eſpagne eut conſenti que le duc de Savoie, qui étoit ſon gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de ſa couronne. Au milieu de leurs ſuccès, ces deux princes rencontrèrent un adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, & réduiſit leur parti aux abois : C'eſt Leſdiguières (9), connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le duc de Savoie. Il ſe tint, toujours, attaché au roi; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſouveraineté du Dauphiné. Peut-être ſouhaita-t-il, ſeulement, que le roi eût, long-temps, beſoin de ſon ſecours, & ne vînt jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano, donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuſe (10), la comteſſe de Sault, & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix, & Caſaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres, y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage; mais leur faction ne paſſoit guère les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit, déjà, preſque plus, en Dauphiné,

1592.

Alphonſe d'Ornano, colonel des Corſes.

(9) François de Bonne, duc de Leſdiguières, connétable de France.

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuſe, après la mort de ſes frères. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne; Gaſpar de Pontevez, comte de Carces; Hubert de la Garde, ſieur de Vins; Charles de Caſaux, &c.

lorſqu'il fut tué, en aſſiégeant une bicoque.

1592. Roquebrune, bourg de Provence.

Auſſi-tôt, le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda, pour la forme, des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer; mais, au lieu de prendre le deſſus ſur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter, que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur. C'eſt l'unique action que je particulariſerai ſur des mémoires, dont je garantis la vérité.

Ville de Languedoc.

Le duc de Joyeuſe, zélé partiſan de la ligue, en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied, & huit ou neuf cents chevaux aux environs de Toulouſe, s'avança, le 15 Juin de cette année, 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays, &, après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coutumes dans ce temps malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villemur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémines (11), qui tenoit pour le roi dans la province, & le ſollicitèrent de leur amener, promptement, un puiſſant ſecours. Thémines, qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort, s'adreſſa au duc d'Epernon; &, en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie, & de cavalerie, qui entrèrent, avec beaucoup de peine, dans Villemur; les ca-

(11) Pont de Lauſière de Cardaillac, depuis, maréchal de France.

valiers, à pied, parce qu'ils ne purent ſe ſervir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement reſſerrée. Joyeuſe avoit fait une faute, dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'eſt d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui, plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: Sans doute qu'il ne connoiſſoit pas aſſez bien la place, ou qu'il eut deſſein de profiter des magaſins de blé, & d'autres munitions, dont il ſavoit que la ville étoit pleine. 1592.

D'Epernon envoya un corps de troupes aſſez conſidérable; mais, comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, &, ſurtout, de ne pas courir les riſques d'un combat, quoiqu'en arrivant, ces troupes fiſſent fort grand bruit, elles ſe débandèrent, abandonnèrent leur poſte, & nuiſirent plus, par leur mauvais exemple, qu'elles ne ſervirent aux autres ſoldats royaliſtes. Joyeuſe, qui ne manquoit pas de bravoure, ſurtout, lorſqu'il s'agiſſoit d'un coup de main, trouvant l'occaſion favorable, &, peut-être, ſe doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit ſur ſes gens, les ſurprit, & en auroit fait un grand carnage, ſi Thémines ne fût accouru, aſſez à temps, pour ſauver le reſte. Il ne laiſſa pas d'y en avoir ſept ou huit cents de tués; & il n'en fallut pas davantage, à (12) d'Epernon, pour les lui

(12) Tout ceci eſt ſi poſitif, qu'il peut balancer l'autorité de M. de Thou, qui eſt très-favorable au duc d'Epernon ſur ce fait; & celle de l'auteur de la

faire rappeler tout à fait. Thémines eut
1592. beau, après cela, le ſolliciter, auſſi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un, ni l'autre ne l'écoutèrent; & il n'eut plus d'autre parti à prendre, que de ſe jeter, lui-même, dans Villemur, avec d'Ariat, deux cents cinquante arquebuſiers, & environ cent, ou cent & vingt cavaliers, pour ſoutenir les aſſiégés, que Joyeuſe preſſoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit ſortir Renier, qui en étoit ſeigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme, pour faire les fonctions de gouverneur en cette occaſion; & il réſolut de s'y défendre, juſqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit ſavoir ſa ſituation, ne le laiſſeroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit, auſſi-tôt, aux ducs de Montmorency & d'Epernon, de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier, accoutumé à déſobéir, ne fit aucun état de cet ordre: Pour Montmorency, il fit partir Lecques & Chambaut, avec de fort bonnes troupes proteſtantes. Elles étoient, encore, en trop petit nombre, pour tenir contre l'armée de Joyeuſe, nouvellement renforcée par les Toulouſains. Lecques, & Chambaut, eurent recours à Meſſillac, lieutenant de roi en Auvergne,

Antoine du Pleix, ſieur de Lecques.

Raymond de Meſſillac de Reſtignac.

vie de ce duc, qui ſoutient que ſes ſoldats chaſſèrent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de ſe défendre, *p.* 134. D'ailleurs, la chronologie Novennaire ſe trouve ici, en tout, d'accord avec nos mémoires, *liv.* 4, *pag.* 63, auſſi bien que les mémoires de la ligue, *tom.* 5.

& au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancèrent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cents arquebuſiers, & deux cents quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat, qu'ils refuſèrent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans, qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda a Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs; ce que ce général accorda, avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers, qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp, ſans perdre de temps. 1592.

Meſſillac, Lecques, & Chambaut, voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des aſſiégeans, ſéparèrent tous leurs gens de pied, en quatre bandes, à chacune deſquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment, de huit cents hommes, fut laiſſé en bataille, à la vue des retranchemens, avec ordre de donner, à certain ſignal. Quatre cents hommes attaquèrent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit, ordinairement, pour le garder, que deux cents fantaſſins; mais Joyeuſe, qui avoit des eſpions chez nous, averti, peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cents

autres; &, en même temps, fit tirer les
1592. trois coups de canon, qui étoient le ſignal convenu avec ſa cavalerie. Soit pareſſe à obéir, ſoit promptitude de la part des Proteſtans, cette cavalerie n'arriva, qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancèrent, avant le ſoleil levé; &, s'attachant au premier retranchement, ils couchèrent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite, vers le ſecond retranchement; &, n'y portant que leur peur, ce ſecond retranchement, quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé, de même, & avec une perte conſidérable.

Thémines, regardant le tout de dedans la place, ſeconda les attaquans, & fit une ſortie, ſi à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux aſſiégeans. Leur cavalerie ſe fit voir, en ce moment, à la tête de leur camp, mais, au lieu d'arrêter le déſordre, elle n'eut pas, plutôt, aperçu que les huit cents hommes de réſerve, avec trois cents chevaux, s'ébranloient, pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reſte de l'armée, & chercha ſon ſalut dans la fuite. La peur, croiſſant, à chaque moment, ce ne fut, bientôt, qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas poſſible à Joyeuſe d'arrêter. Entraîné, lui-même, avec les fuyards, il gagna un pont de planches, & des cordes, qu'il avoit fait jeter ſur le Tarn. Le nombre de ceux qui ſe précipitoient, de ce côté, ayant ſurchargé ce pont, il fondit, en ce moment, ſous Joyeuſe, &

l'engloutit dans la rivière, ſans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit ſi fort le reſte de ces troupes, que, s'imaginant encore voir un pont, à la place où il n'étoit plus, elles ſe jetoient dans les flots, en cet endroit de la rivière. Il périt, en cette occaſion, par l'épée, ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied, & de quatre cents chevaux : Perte énorme, pour une armée ſi peu conſidérable, au lieu que les royaliſtes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient, de deſſus les remparts, ce ſpectacle étonnant, avec une joie mêlée de ſurpriſe & d'horreur, qui leur faiſoit comparer un effet de la peur, qui tient du prodige, avec ce que l'hiſtoire ſacrée nous rapporte, des Egyptiens, au paſſage de la mer Rouge. Mais il eſt temps de revenir au roi. 1592.

Ce prince, ayant paſſé en Picardie, envoya le maréchal de Biron aſſiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ſes troupes. Ce ſiége fut long, & opiniâtre. Biron y fut tué, d'un coup de canon (13); &, ſi le roi, qui, pendant ce temps-là, ſe En Champagne.

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit, preſque, auſſi ſavant dans les lettres, que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte, que nous avons faite, de ſes commentaires. Il commanda, en chef, dans ſept batailles, & portoit autant de cicatrices des bleſſures qu'il y avoit reçues. Il fut parrain du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter ſon nom de baptême. La ville de Gontaut, en Agénois, a donné ſon nom à cette maiſon. *Voy.* auſſi l'éloge de ce maréchal, dans *Brant.*, *tom.* 3.

tenoit à Compiègne, ne ſe fût pas déter-
1592. miné à ſe montrer, lui-même, devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puiſſant ſecours, qui cherchoit à ſe jeter dans la place, & l'obligea, enfin, à ſe rendre.

Les fonds lui manquant, abſolument, il fut obligé, après cette expédition, de licencier tout ce qui lui étoit reſté de troupes étrangères. Il demeura, encore, quelque temps dans ſes quartiers, ſur le bruit, qui ſe répandit, que le prince de Parme alloit repaſſer, pour la troiſième fois, en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le roi. La mort de ce grand général (14) arriva, très-heureuſement, pour tirer d'inquiétude Henri, qui ne ſe voyoit point en état de réſiſter à un tel ennemi. L'armée Eſpagnole ayant perdu ſon chef, ſe diſſipa. Le temps de lui nommer un ſucceſſeur, laiſſa, au roi, celui de reſpirer. Il ſe rapprocha de Pa-

(14) A Arras, dans l'abbaye de Saint-Vaaſt. On accuſa les Eſpagnols de l'avoir empoiſonné, par jalouſie; mais la bleſſure qu'il avoit reçue, en Normandie, l'année précédente, jointe à la mauvaiſe conformation de ſon corps, eſt la ſeule cauſe de ſa mort, comme on le reconnut, à l'ouverture de ſon corps. *Cayet, ibid.*, 90. Voyez, dans *M. de Thou, liv.* 104, l'éloge de ſes grandes qualités. Son corps fut porté, en Italie, par la Lorraine, accompagné de cent ſoixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il ſe plaignit d'avoir été, deux fois, empoiſonné par les Eſpagnols, ſi l'on en croit d'Aubigné, qui aſſure que les Italiens en furent ſi fort perſuadés, que, depuis, ils ne purent compatir avec les Eſpagnols, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 28. Et c'eſt, auſſi, l'opinion de *Bongars, liv.* 49.

ris, & ne ſongea qu'à tirer parti de l'éloignement des Eſpagnols. 1592.

Je ne ſuivis point le roi, dans tout ce voyage de Picardie Je me rendis, à Mantes, où, retrouvant Madame de Châteaupers dans des diſpoſitions favorables à mon amour, je m'unis, avec cette Dame, par un mariage, qui fut célébré, à Mantes, le propre jour que le prince de Parme (15) paſſoit, avec ſon armée, par Houdan.

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois, avec chagrin, que la néceſſité des temps le ſoumettoit à toutes les volontés des Catholiques de ſon parti; & que tous les Proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſurtout, depuis que le départ des troupes étrangères avoit donné, à leurs adverſaires, toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois, en mon particulier, éprouvé, tant de fois, les effets de leur haine, ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours.

(15) Ce ne peut être que le 23, ou 24 Mai; le prince de Parme n'ayant paſſé la Seine, que la nuit du 21 au 22. Il y a, donc, erreur, ſoit dans le nouveau journal de Henri III, imprimé en 1720, ou *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully eſt marqué, célébré le 18; ſoit dans les mémoires de Sully. La ſeconde femme de M. de Roſny s'appeloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, ſeigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleſte, & avoit été mariée, en premières noces, avec François Hurault, ſieur de Châteaupers & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592. J'étois, encore, dégoûté de la conduite du roi, à mon égard. Sa froideur, que je savois, pourtant, n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer, chez moi, pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'évènement justifia la sagesse du roi; & je fus le premier, dans la suite, à me ranger de son opinion, & à lui donner des conseils entièrement opposés à mes premières idées. Mais, alors, j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans, & moi, avions à souffrir, le peu de considération, où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général, que dicte, toujours, l'intérêt de la religion, voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois, pour le roi, un système, qui, dans ce temps-là, me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince, rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fût jeté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances Protestantes en Europe, auroient fait, en sa faveur, de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le trône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela, comme dans tout le reste, les lumières du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit, dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France, ne s'ac-

quiert point par des mains étrangères, &, quand, même, il auroit jugé la choſe poſſible, c'étoit le cœur des François, plus que leur couronne, que ce bon prince vouloit conquérir, & il regardoit, comme leur bien légitime, les récompenſes, qu'il eût été obligé, en ce cas, de donner, à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de ſon élévation. 1592.

Pour dernier motif de retraite, il arriva, peu de temps après que je fus arrivé à Mantes, que ma plaie de la bouche, & du coup que j'avois reçu, dans cette malheureuſe rencontre de Chartres, vint à ſe rouvrir, ce qui m'obligea de me tranſporter à Roſny, pour me faire guérir, radicalement, & prévenir les ſuites, preſque toujours fâcheuſes, des bleſſures de cette nature. J'y fis quelque ſéjour. Après une vie auſſi tumultueuſe que celle que j'avois menée juſqu'à ce moment, j'y goûtois le plaiſir pur, que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amuſois, auſſi, à écrire tous les évènemens variés par la bonne & la mauvaiſe fortune, auxquels elle m'avoit expoſé, pendant vingt ans.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint, un jour, me rendre viſite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous les gouverneurs, de ramaſſer le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir, promptement, à ſon ſecours. C'eſt le temps où l'on

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frère de du Pleſſis-Mornay.

1592. s'attendoit le plus fortement à voir repaſſer le prince de Parme en France, & Buhy me demanda ſi je ne ferois pas, comme les autres, en cette occaſion. Cette demande réveilla, en moi, le ſouvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refuſés, &, en dernier lieu, d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers, & les catholiques, m'avoient enlevée, d'une manière haute & inſultante. Je répondis, à cet officier, avec quelque émotion, que, ſi le roi avoit eu beſoin de mon ſervice, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponſe fière, &, en la rapportant au roi, il l'empoiſonna, comme fait tout bon courtiſan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter ſur moi, parce que mon parti étoit pris, de paſſer le reſte de mes jours à la campagne. Cette addition étoit, toute entière, de ſa façon. Je n'eſtimois pas aſſez Buhy, pour le faire le confident de mes ſecrets. „ Il a, donc, bien „ changé d'humeur, reprit, auſſi-tôt, le „ roi, car il n'a jamais manqué de ſe trouver „ aux occaſions pareilles à celle qui ſe pré„ pare. Quoiqu'il s'excuſe ſur ſes plaies, „ je connois bien ce qui le retient : Il eſt „ en colère contre moi, & avec quelque „ raiſon; il voudra, dorénavant, faire le „ philoſophe; mais, lorſque je le verrai, „ je ſaurai bien accommoder tout cela, „ car je le connois.

Jean Seguier. Ce diſcours ſe tenoit en préſence du préſident Seguier, qui, étant venu dîner, chez

moi, quelque temps après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête-homme, & excellent politique, il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencèrent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma première façon de penser. „ Monsieur, „ il me semble que vous êtes un peu en „ colère. Nous sommes dans un temps où „ la tranquillité est un bien difficile à acquérir; les plus sages useront de silence „ & de patience, dans l'espérance d'un „ meilleur siècle, & le roi est si bon, & si „ sage, que Dieu le destine à être notre „ restaurateur. 1592.

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me restoit plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, &, suivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courses, sur la grande route de Verneuil, & de Dreux, à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentois bien que j'allois me remettre, tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour, que je me promenois, près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui, sitôt qu'ils nous eurent aperçus, se jetèrent dans les bois, dont tout ce pays est couvert. Je marchai, promptement, vers eux, & j'en fis prendre deux, les seuls

de toute la bande qui n'euſſent point aban-
1592. donné le grand chemin. C'étoient deux payſans, qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les queſtionnai; ils me répondirent, avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaiſes rencontres qu'on fait, ordinairement, ſur cette route, pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis, cette fois, ſe voyant en compagnie de neuf ou dix perſonnes, dont ils ajoutèrent que deux ou trois étoient domeſtiques de MM. de Mercœur, de Médavy & de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage, pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage myſtérieux piquoit ma curioſité. Il fut impoſſible de les joindre; mes gens ſe ſaiſirent, ſeulement, de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer, par menaces. Je pris une autre voie; je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils ſavoient de ces trois domeſtiques. Ils me dirent de les ſuivre, & me menèrent, droit, à un gros chêne creux, & environné d'un buiſſon fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jeté, dans le tronc de cet arbre, les papiers dont ils étoient chargés. En effet, j'y trouvai deux boîtes de fer blanc, & un ſac de coutil, qui paroiſſoient pleins. Je me conſolai d'avoir laiſſé échapper les meſſagers, &, après avoir

satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets. 1592.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai, d'abord, force commissions, pour lever des gens de guerre de la part du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général, au duc de Mercœur, en chiffres. Des pièces plus importantes attirèrent, bientôt, toute mon attention. Elles concernoient le tiers-parti, dont on commençoit, alors, à faire du bruit; &, parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la dernière conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes, que le président Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne, au nom du duc de Mayenne; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions, par l'archiduc Ernest, pour le roi d'Espagne. Tous les discours, qu'on pourroit faire, ne sauroient aussi bien instruire des desseins du duc de Mayenne, de l'esprit de la ligue, & de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pièces : On sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettoit la ligue au pape, & la mettoit sous la protection du roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui, en particulier : Que le roi d'Espagne fourniroit & entretiendroit, au service de la ligue, une armée de seize mille

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

hommes de pied & trois mille chevaux,
1592. ſur laquelle armée il y auroit deux mille fantaſſins, & cinq cents cavaliers François, dont lui, duc de Mayenne, pourroit diſpoſer abſolument, outre quatre mille fantaſſins, & cinq cents chevaux, auſſi François, qui ſeroient, uniquement, attachés à ſa perſonne, & ſoudoyés par l'Eſpagne; que le nombre de ces troupes ſeroit augmenté, ſelon le beſoin, mais ſans rien ſtipuler, & à titre de bienfait; que le duc de Mayenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, ſous le titre de lieutenant-général de la couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection ſe feroit, dans une conférence générale, c'eſt, ſans doute, les états du royaume, dont on veut parler ſous ce terme; que, juſqu'au moment où elle ſeroit faite, & acceptée, on augmenteroit, de moitié, la penſion que l'Eſpagne faiſoit, déjà, au général, c'eſt-à-dire, que, de trente mille livres par mois, elle ſeroit portée à ſoixante mille livres: Outre cent mille écus, qu'on lui feroit toucher, actuellement, & autres cent mille livres, après la ratification du traité; & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle poſſeſſion de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Mayenne ſeroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant-général, & qu'il remettroit, alors, ſeulement, aux Eſpagnols, la ville de Soiſſons, ce qu'il ne pouvoit faire, auparavant,

parce que c'étoit la ſeule place de ſureté qu'il eût, en France, pour lui-même; que, s'il ſe trouvoit des obſtacles inſurmontables, ſoit à l'élection du roi futur, apparemment, de la part du roi de Navarre, à l'envahiſſement, ou à la conſervation de la Bourgogne pour le duc de Mayenne, le roi d'Eſpagne feroit, à ce dernier, pour dédommagement, une penſion annuelle de trois cent mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il riſquoit de perdre, en France, laquelle penſion ne pourroit lui être ôtée, ni réduite, quelque accord qui ſe fît entre le roi d'Eſpagne & le roi de France reconnu, & paſſeroit à ſes ſucceſſeurs, à perpétuité. Il étoit, encore, ſtipulé, que l'Eſpagne éteindroit toutes les dettes du duc de Mayenne, ou du roi élu du conſentement de cette couronne, s'il étoit François; qu'on donneroit, pareillement, des ſatisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue, elles n'étoient point exprimées, ſoit que Mayenne ne ſongeât pas aux autres, auſſi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crût que cet article ne ſouffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de ſatisfaire les ſeigneurs en penſions, dignités, ou gouvernemens. 1592.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans leſquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela, il offroit, au roi d'Eſpagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maiſon

d'Autriche, puiſque le duc de Mayenne
1592. ſembloit s'en exclure lui-même ; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, auſſi bien que celui du roi futur, étoit en blanc, celles que l'Eſpagne prendroit devant être remiſes aux Catholiques François, ſous la protection du roi d'Eſpagne & du duc de Mayenne ; le tout pour ſervir de ſureté & de caution, à l'Eſpagne, juſqu'à l'élection du roi, ſans en dire davantage : Ce qui marque bien, encore, qu'on comptoit que cette élection dédommageroit, ſuffiſamment, cette couronne, à moins qu'on ne cherchât, par ce ſous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un ſecours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce ſoupçon, c'eſt l'attention à inſiſter, & à revenir, ſouvent, ſur la clauſe ſuivante, qu'en attendant qu'on ſe fût déterminé, à Madrid, ſur tous ces articles (on donnoit, pour cela, le terme d'un mois), l'Eſpagne commenceroit, toujours, par envoyer un ſecours puiſſant dans la Bourgogne, qu'on diſoit être en fort grand danger. Pour hâter, encore davantage, les réſolutions de cette cour, le duc de Mayenne, qui, dans tout ce traité, ſe montroit ſerviteur fidelle, quoiqu'un peu intéreſſé, de la maiſon d'Autriche, aſſuroit, froidement, que, ſi l'on trouvoit ces conditions trop déſavantageuſes pour l'Eſpagne, elle pouvoit ſe tourner d'un autre côté que du ſien, & que, las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux, que de s'en décharger.

Mais, il avoit beau feindre; il avoit affaire à un conſeil, qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ſes intérêts. L'archiduc Erneſt répondoit à ce mémoire, au nom du roi d'Eſpagne, que ſa majeſté agréoit le titre de conſervateur de la ligue, &, même, vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les ſecours de troupes qu'on lui demanderoit, contre le roi de Navarre, &, même, plus qu'on ne lui en demandoit, car il conſentoit d'envoyer, dans la Picardie ſeule, les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il eſt aiſé de voir à quel deſſein cette province, confinant les Pays-Bas, ſans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroiſſoit pas auſſi alarmé, au ſujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment, le conſeil d'Eſpagne pénétroit que ce général, demandant la jouiſſance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fuſſent employées. Sur cet article, on accordoit, ſeulement, de quoi lever mille Lanſquenets, & ſoudoyer trois cents chevaux. On ajoutoit, pourtant, que, ſi le fort de la guerre tomboit ſur cette province, ſa majeſté catholique ne refuſoit pas d'y envoyer des troupes conſidérables, &, ſans doute, cette parole étoit ſincère. 1592.

Le roi d'Eſpagne ne ſe montroit pas, non plus, ſi libéral, à beaucoup près, ſur le chapitre particulier de Mayenne; c'étoit, de tous les articles, le plus réduit. On ne

vouloit rien ajouter à la penſion de trente
1592. mille livres par mois. On lui accordoit, pour lui, & cela, ſimplement pendant qu'il ſeroit en perſonne dans l'armée, deux mille fantaſſins & cinq cents cavaliers. On gardoit un profond ſilence ſur tout le reſte. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Eſpagne conſentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fît autant de ſon côté. Elle ne ſe départoit pas de la demande, qu'elle avoit faite, de Soiſſons, & vouloit, abſolument, avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faiſoit, dans cette guerre : Elle promettoit, ſeulement, de la rendre, après l'élection du roi. Cette nomination paroiſſoit, encore, douteuſe à l'Eſpagne, qui donnoit à entendre que, ſi elle ſe faiſoit de manière qu'elle eût lieu d'en être ſatisfaite, on pouvoit, alors, tout attendre de ſa gratitude; mais, auparavant, on ne vouloit rien riſquer. On laiſſoit, pour cet effet, ſans réponſe, tous les autres articles; & l'on y en ajoutoit un nouveau : C'eſt que le duc de Mayenne ſe déferoit de certaines perſonnes, qui, ſans doute, n'appuyoient pas les intérêts de l'Eſpagne auprès du général François. Le papier ne ſouffroit pas ces noms, on les avoit, diſoit-on, déſignés de bouche à l'Agent du traité. Voilà dans quelles diſpoſitions étoit ſa majeſté catholique, qui imitoit, aſſez bien, le duc de Mayenne, en ce qu'elle ſongeoit beaucoup plus à elle, qu'à lui, & lui vendoit auſſi cher ſes ſervices.

A

A cette lecture, je ſentis tout mon reſ- 1592.
ſentiment s'éteindre. Ces papiers, étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un inſtant, à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le temps, & l'abſence, n'avoient rien altéré des ſentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de converſation ſecrette avec ce prince, à qui je dis, en gros, le ſujet de mon voyage; la lecture des papiers fut remiſe, au ſoir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai, enfermé avec ſa majeſté, qui y appela Beringhen & Choirin, pour déchiffrer les caractères de la plupart de ces pièces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti, dont on parloit, ſourdement. Il ſe formoit, au milieu de la cour même, ſous les auſpices, & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, &, je crois, de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soiſſons & du cardinal de Bourbon, &, particulièrement, attachés à ce dernier. Il y a, du moins, toute apparence que ces perſonnes en furent les auteurs, &, même, les uniques promoteurs, dans le commencement. Mais, dans la ſuite, MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit, à la cour,

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Duret, ſieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conſeiller d'état, intendant, & contrôleur-général des finances, préſident de la chambre des comptes.

de Catholiques qui ſe piquoient d'être trop
1592. bons François, pour ſouffrir la domination Eſpagnole, & trop zélés Romains, pour s'accommoder d'un prince proteſtant, s'attachèrent à ce parti. Depuis quelque temps, le comte de Soiſſons s'étoit joint à ces meſſieurs. On diſoit, même, qu'infidelle à ſon ancienne maîtreſſe, il fut, pluſieurs fois, ſur le point de s'unir avec mademoiſelle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour ſe diſtinguer des royaliſtes & des ligueurs, & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état, & à la conſervation des droits de la couronne, par-deſſus toute autre conſidération. Leur objet principal étoit, d'exclure, également, du trône, tout prince étranger, le duc de Mayenne, & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en ſavoit pas davantage; mais, les chefs, qui étoient les maîtres du ſecret, ſongeoient, de plus, à ſe défaire des deux derniers, par le fer, ou par le (19) poiſon, après quoi, ne rencontrant plus de difficulté, ils faiſoient le cardinal de Bourbon roi (20), & lui obtenoient une diſpenſe, pour ſe marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter, tout à fait, l'Eſpagne.

En comparant ce projet, avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire,

(19) Cette accuſation ne ſe trouve dans aucun autre écrivain; elle eſt du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer, ſans y joindre la preuve.

(20) Il s'appeloit Charles. Il étoit le troiſième des fils de Louis I, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye. Ses autres frères étoient Henri, prince de Condé, François, prince de Conty, & Charles, comte de Soiſſons.

on ſera ſurpris que des pièces, ſi contraires les unes aux autres, ſe trouvaſſent dans le même paquet. Sans en chercher la raiſon dans le ſecret de la providence, qui, en préſentant au roi, du même coup, tous les projets, qui ſe tramoient contre ſa perſonne, ſembloient l'avertir des juſtes meſures qu'il devoit prendre, pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver, dans l'intérêt différent de toutes ces perſonnes, qui, communiquant enſemble, &, quelques-uns, de fort loin, tel que le duc de Mercœur, ſans aucun motif commun, que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & ſe livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur eſprit, ſans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'excluſion au roi de Navarre. Dans cette confuſion de ſentimens, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe rencontrât des avis ſi oppoſés dans les moyens. 1592. Philippe Emmanuël de Lorraine.

Je demeurai, trois jours, à Compiègne, ſouvent en conférence avec le roi, qui ſe montroit ſenſiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre ſa perſonne, parce qu'il ſe flattoit que ſa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mantes, s'apercevant que les efforts que je faiſois pour parler, dans ſes entretiens, pouvoient rouvrir mes bleſſures. Toutes les marques d'une confiance entière, & pleine de tendreſſe, je les reçus de ce bon prince. La dernière choſe qu'il me dit, en partant, fut, de bien obſerver tous les mou-

vemens de ſes ennemis, & de me préparer,
1592. en attendant qu'il prît, lui-même, le chemin de Mantes, à lui donner de bons avis, quand il y ſeroit arrivé; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir, dans une conjoncture ſi difficile. Il ne demeura, en Picardie, qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi, il prit la route de Mantes. Il choiſit cette ville, par préférence à toutes les autres, parce que, par ſa ſituation, elle lui parut le ſéjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ſes adverſaires, dans un temps, où les pratiques du cabinet alloient, vraiſemblablement, ſuccéder aux fonctions militaires. Son conſeil y ſéjournoit déjà; & il y avoit fait venir madame ſa ſœur. Après la découverte, que ce prince venoit de faire, des entrepriſes qu'on formoit contre ſa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'aſſûrer. Il renforça ſa garde. Il logea dans Limay, qui eſt comme un faubourg de Mantes, un corps de troupes Angloiſes fort affectionnées, & prit le parti de tenir tout le monde pour ſuſpect, ne voyant, en effet, preſque perſonne, dont il ne dût ſe défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens, qu'il admettoit dans ſes conſeils, à ſa table, à ſes plaiſirs, étoient capables de ſe porter aux plus violentes réſolutions contre lui.

Si, de toutes les faveurs que peut accorder un prince, auſſi eſtimable par les qua-

lités de ſon eſprit, que par ſes grandes actions, les ſentimens du cœur ſont ce qui touche davantage un homme d'honneur; je dois beaucoup à ce prince, qui m'honora, particulièrement, de ſa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahiſon, & tout ce que peut inſpirer l'intérêt à des ſujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur roi, ſembloit ne lui laiſſer d'autre parti à prendre, que celui d'une réſerve & d'une défiance générale. J'ai quelque choſe de plus à dire; car, pourquoi cacherois-je ce qui, dans toute ma vie, me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'eſtime des perſonnes véritablement vertueuſes? C'eſt dans cette conjecture ſi délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier ſon ſort & ſa couronne (21); car, il ne 1592.

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaſpar Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, ſecrétaire d'état, & lui-même, eurent une grande part dans le parti, que prit Henri IV, de changer de religion. Aucun hiſtorien n'a pu nous déſigner, nommément, celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroiſſent pas, même, avoir ſongé à M. de Sully; ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établiſſent, dans tout cet endroit de ſes mémoires, que c'eſt, principalement, &, même, en quelque manière, à lui ſeul, que l'honneur en eſt dû. Tacite a dit, d'un des principaux miniſtres d'Auguſte, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laiſſa, encore, l'apparence. C'eſt, ici, tout le contraire; le duc de Sully en avoit déjà tout l'eſſentiel auprès d'Henri IV, qu'on ne s'aviſoit pas, ſeulement, encore de l'en ſoupçonner, &, ce qu'on trouvera de plus ſingulier dans l'hiſtoire de l'un & de l'autre, c'eſt que, long-temps après que cette faveur ſe fut déclarée, par les principaux emplois, & les premières places qu'on vît le miniſtre occuper, &, même, juſqu'à la

1592. s'agiſſoit pas d'un moindre objet, perſuadé, ſans doute, que le conſeil d'un homme plein d'un ſincère attachement, &, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter ſur la pénétration d'eſprit & d'habileté, lorſqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuſe. Rien ne m'a jamais fait ſentir un plaiſir ſi pur & ſi noble, que l'honneur d'un pareil choix; mais, après m'y être livré, quelques momens, tout entier, j'enviſageai la peſanteur du fardeau dont je me ſentis charger; & je tremblai, au milieu de ma joie, que ma foibleſſe, & mon incapacité, n'al-

mort de Henri, ils demeurèrent, enſemble, dans ces termes de la plus exacte circonſpection par rapport au public; pendant que, dans le particulier, la familiarité & la confiance n'ont, peut-être, jamais été portées plus loin, entre un roi & ſon ſujet. Voilà comment il eſt arrivé que, dans quelques hiſtoires de Henri le grand, dont les auteurs, ſans pénétrer juſque dans le cabinet, ſe ſont contentés de ne repréſenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Roſny ne ſe trouve point, & celui de Sully, ſi connu pour les perſonnes bien inſtruites, aſſez rarement, vu le perſonnage qu'a joué M. de Sully, dans les dix ou douze dernières années de la vie de ce prince. Tout incompréhenſible que paroiſſe cet air de réſerve & de myſtère, qu'on examine, profondément, la conjoncture de ces temps-là, &, avec cela, la religion du duc de Sully, on découvrira, ſans peine, les ſujets qu'ont eus, ce roi & ce miniſtre, d'en uſer de la ſorte, &, même, de ne point ſe départir de cette conduite, juſqu'à la fin. Ce n'eſt pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru néceſſaire de faire cette remarque, une fois pour toutes. „ Il y avoit „ long-temps, dit l'hiſtorien Matthieu, *tom.* 2, „ *pag.* 278, que Roſny étoit „ entré en part des grandes „ affaires du roi. Il fut employé aux plus confidens, „ du temps d'Henri III, &c.

laſſent m'engager dans quelque fauſſe démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que, dans ces occaſions, c'eſt à ſoi que l'on ſonge le moins, mais au prince qui ſe repoſoit ſur moi. 1592.

De ce moment, toutes les précautions, que prenoit le roi, pour ſa perſonne, je les pris pour le conſeil que j'allois lui donner. Je m'y préparai, par les réflexions les plus profondes ſur l'état des royaumes voiſins en général, & ſur celui de la France, des partis qui la diviſoient, & du roi en particulier. Je conſidérai que, ſi, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, ſans mériter quelques reproches, il n'en eſt point qu'on ne s'attire, lorſque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y eſt comporté avec paſſion. Cette réflexion me porta à étudier, profondément, mes penchans & mes diſpoſitions, & me convainquit de la néceſſité de commencer par forcer mon cœur à ſe vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour ſérieux ſur ma conduite paſſée, me fit apercevoir de l'injuſtice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi, à mon égard, & à celui des Proteſtans. J'en cherchai le principe, que j'eus, bientôt, trouvé, dans le préjugé ordinaire, qu'on ne ſe rend digne de la religion que l'on profeſſe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la faſſe triompher. Je me dépouillai de cette idée, auſſi injurieuſe à l'auteur de

1592. la religion, que préjudiciable à la religion qui se sert de ces indignes moyens, & l'on me croira, aisément lorsque j'avance qu'il n'y eut rien, dont je me défiasse aussi fortement, que des pièges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil, que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus, ainsi, assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit, de toutes parts, qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être, pour plus d'un siècle, deux partis de religion, alors, à peu près égaux? Falloit-il qu'un prince, qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entière, au milieu des horreurs de la guerre, qui, juque-là, ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore, que tout ce qu'il avoit essuyé? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis? Dans l'incertitude du sort des armes, & d'un moment qui pouvoit terminer, tout d'un coup, les jours du prince, devois-je amener les choses au point, que, peut-être, la France, en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille ty-

rans, perdît, en un moment, la gloire de ſon nom, l'éclat de ſa monarchie & la ſucceſſion de ſes rois? Que de périls, dans la guerre! Que de pièges, dans la paix! Que de ſujets de crainte de tous côtés! Et comment prendre une réſolution, frappé de tant de dangers preſqu'inévitables. 1592.

Le plus grand de tous étoit, encore, ſans difficulté de n'en point prendre. Enfin, je crus que, tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la ſoumettoit à un bon roi, la mettoit en état de ſe venger des ennemis étrangers; c'eſt-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens préſens, offroit la reſſource du temps, pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot, je réſolus de porter le roi à embraſſer la Religion (22) Romaine, & de l'y préparer, peu à peu. Je ſavois bien que je mécontentois, par là, deux ſortes de perſonnes, les Proteſtans voiſins de la France, & les Calviniſtes François: Mais, pour les premiers, la France, une fois unie, ne peut-elle pas ſe paſſer de tout ſecours étranger? Quant aux ſeconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fiſſent voir ce changement ſans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois ſur la reconnoiſſance qu'un prince tel que

(22) Dont le duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique, autant d'avantage pour le ſalut, que dans la Proteſtante.

1592. Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des perſonnes, à qui il avoit les plus eſſentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai, uniquement, depuis l'inſtant où je partis de Compiègne : Et j'étois encore abſorbé dans ces réflexions, lorſque le roi arriva à Mantes. La première choſe qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver, avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduiſit dans ſa chambre, avant le jour, & nous entrâmes, auſſi-tôt, en matière. Henri, qui, de ſon côté, avoit fait mille réflexions ſur la ſituation embarraſſante où il ſe trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel ; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume ; haine entr'eux, &, contre lui, mutinerie & déſobéiſſance dans tous les eſprits, pareſſe dans les étrangers alliés, animoſité, & brigues de la part des ennemis, trahiſons au dedans, violences au dehors, précipices & écueils de toutes parts ! La fin de ce diſcours pathétique fut, de demander quel remède je connoiſſois à tout cela.

Je répondis, au roi, que, ſans prétendre lui donner aucun conſeil, je voyois, ſimplement, trois partis à prendre, ſur l'eſquels c'étoit à ce prince à ſe déterminer : Le premier, de ſatisfaire tout le monde, à ſes propres dépens, ou, plutôt, aux dépens de l'état : Le ſecond, de ne ſatisfaire perſonne, en cherchant à emporter tout de haute lutte : Le troiſième, qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les

obſtacles qu'on oppoſoit à ſon avénement à la couronne, en ſe faiſant catholique. Le roi reprit la parole, & me dit, que ce que je lui diſois, n'étoit, rien moins, qu'un avis. Il me commanda de lui dire, nettement, ce que je ferois, ſi j'étois en ſa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant, l'un après l'autre, les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis enviſager qu'en ſuivant le premier, il ſe réduiſoit, lui-même, à rien; & que, s'il falloit remplir l'avidité de l'Eſpagne & des ligueurs François, à peine, d'un ſi grand royaume, lui reſteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le ſecond, je lui repréſentai que, ſi-tôt qu'il auroit donné occaſion de croire qu'il s'en tenoit, uniquement, aux droits que ſa naiſſance lui donnoit ſur la couronne, l'abandon de tous les Catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis, au dedans & au dehors du royaume, lui attireroient un orage terrible. L'inconſtance de la fortune, & les revers ordinaires de la guerre, quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouvèrent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troiſième parti, que pour dire, au roi, qu'étant Proteſtant, moi-même, je ne pouvois rien dire ſur ce ſujet. 1592.

A meſure que je parlois, je voyois que l'eſprit du roi ſe frappoit, de plus en plus, de l'embarras où la conjoncture préſente le jetoit : Et je m'attendois que ce ſeroit la vue de tous ces obſtacles, qui le meneroit au point, où je voulois qu'il arrivât.

1592. J'étois sûr, quant aux premiers de ces trois partis, que Henri n'y pensoit, seulement, pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement, qui ne le laisseroit roi, qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit, enfin, à une petite partie de la France : Aussi, son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa religion, il voyoit, ligués contre lui, les princes de son sang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme MM. d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitry, d'Entragues, de Sourdis; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui, indépendant de la ligue, ou, ce qui étoit plus vraisemblable, &, aussi, plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter, ensemble, les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des ducs de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner; eux, qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré, si longtemps, son unique secours. Il se les repré-

(23) René de Rieux, sieur de Soundeac; Jean d'O, seigneur de Manou, frère du surintendant; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; François de Balzac, sieur d'Entragues; François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, Joachim de Châteauvieux.

sentoit, passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contre eux : Et il finit par ces paroles : „ Non, je ne „ saurois les maltraiter, ni leur déclarer la „ guerre ; je les aimerai toujours. 1592.

Je me sentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel, & un retour si rares dans le cœur des souverains. Je l'en remerciai, au nom de tous les Protestans, en mettant un genou en terre, & en lui baisant la main. Ce que ce prince opposoit à son changement de religion, & la manière dont il le faisoit, étoit, précisément, ce qui dissipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point, ailleurs, le remède aux malheurs présens. Je repris la parole, & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite & de distinction dans le parti calviniste, ne seroient point assez déraisonnables, pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dus à leurs personnes & à leurs services ; &, achevant d'expliquer au roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai, que le fonds de toutes les religions, qui croyent en Jesus-Christ, étant, essentiellement, le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes mystères, & la même croyance sur la Divinité, il me

1592. ſembloit que devenir Catholique, de Proteſtant qu'on étoit, auparavant, ou, Proteſtant de Catholique, c'étoit moins changer de religion, que ſuivre, pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : Mais que, quand je me tromperois dans cette idée, il étoit, toujours, inconteſtable, qu'embraſſer la religion catholique n'entraîne point la néceſſité de perſécuter toutes les autres : Au contraire, que, peut-être, Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un ſpectacle nouveau, & plus digne de la religion elle-même : Qu'il y avoit aſſez long-temps, que la différence des religions donnoit, en France, les ſcènes les plus tra-

(24) Joignez, à ces paroles, du duc de Sully, ce qu'il vient de dire, quelques pages auparavant, & ce qui eſt marqué, plus haut, lorſqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matière de religion : Vous conclurez qu'il étoit Calviniſte mitigé, indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'eſt ainſi qu'en parle l'auteur du diſcours manuſcrit, que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage ; & c'eſt, même, la principale des raiſons, par leſquelles il juſtifie M. de Sully d'avoir donné, à Henri IV, un conſeil, qui, ſans cela, s'accorderoit aſſez mal avec les lois de la conſcience & de la droiture naturelle : „ Dans la „ créance où il ſe trouvoit, dit-il, parlant de „ M. de Sully, que le roi „ pouvoit, auſſi facilement, „ faire ſon ſalut, dans notre „ Religion, comme dans la „ ſienne, ce n'a pas été „ beaucoup haſarder ſa „ conſcience, que de lui „ perſuader ce changement, & c'étoit, au contraire, ſervir l'état, voir „ toute la chrétienté très-„ notablement, ſans intéreſſer ſa réputation „. Heureuſement, Henri le grand ne prit point, de ſon miniſtre, ce ſentiment d'indifférence, comme il l'avoue, lui-même, très-ſincèrement.

giques; qu'elle étoit une ſource de calamités & de déſordres, par l'averſion qu'on inſpiroit, au peuple, contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la ſienne : Ce qui ſe pratiquoit, également, de la part des Catholiques & des Proteſtans, qu'il pouvoit remédier à un mal, ſi dangereux, en uniſſant ceux qui profeſſoient les deux religions, par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne : Ou, ſi cette entrepriſe étoit impoſſible, en leur preſcrivant, du moins, des règles ſi juſtes, que les deux partis fuſſent contens de ce qui leur ſeroit accordé. J'attendris ce prince, par la ſeule idée de rendre ſa mémoire éternelle, en rétabliſſant, dans un royaume déſolé, le calme, la ſécurité & l'abondance; & de mériter, par l'uſage des talens qu'il avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuſe, après qu'on avoit déſeſpéré d'elle, & regardé ſes plaies comme incurables. Je ſuis ſûr que ce motif l'intéreſſa plus que celui de ſon repos. Je ne l'oubliai pas, pourtant; & je fis convenir, tacitement, Henri, qu'après avoir, pour ainſi dire, épuiſé la guerre, ſon cœur redemandoit, de lui-même, une ſituation moins bruyante, & plus tranquille. 1592.

La plus forte preuve, qu'en cette occaſion, je parlois pour la raiſon & la juſtice, c'eſt que le roi, qui, par un heureux caractère d'eſprit, ſentoit, d'abord, tout le vrai & le faux de ce qu'on lui diſoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été juſqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y

réfléchiroit, encore, profondément; mais
1592. qu'il croyoit qu'il ne ſuivroit point d'autre conſeil. En effet, au bout de trois jours, ſon parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui reſtoient. Les unes le regardoient, lui-même : Car, comme la droiture, & la ſincérité, faiſoient le fonds de ſon cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ſes paroles, je ſuis perſuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embraſſer une religion, qu'il eût mépriſée intérieurement, ou dont il eût ſeulement douté. Un prince, qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obſtacles regardoient les principaux chefs du parti Proteſtant, que cette ſeule propoſition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte, que par point d'honneur. Il les fit, tous, aſſembler, &, adreſſant la parole aux plus diſtingués d'entre eux, qui étoient, MM. de Bouillon, de Sancy, du Pleſſis, de Salignac, de Morlas, de Conſtans & Salettes (25), j'étois, auſſi, préſent, il leur dit, dans l'intention de les ſonder : Qu'il les avoit fait aſſembler, pour ſavoir leur ſentiment ſur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit

(25) N. Salettes étoit préſident du parlement de Pau, & conſeiller d'état de Navarre; Morlas étoit ſon fils naturel, conſeiller du conſeil-privé & d'état, & ſurintendant des magaſins de France. Ils ſe convertirent, tous deux. Henri IV, apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit : „ J'ai perdu un des „ meilleurs entendemens „ de mon royaume „. *Chronol. Novenn., liv. 7, p. 545.*

reçu des avis certains, que Bellozanne & les deux Durets, agens du tiers-parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils étoient convenus d'unir, contre lui, toutes les forces de la ligue & des autres Catholiques; qu'il touchoit au moment, dont les Catholiques l'avoient, si souvent, menacé, qu'ils alloient l'abandonner unanimement; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bour- 1592.

(26) Après avoir, soigneusement, recueilli tout ce qui est dit, dans les plus judicieux de nos écrivains, sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement, dans mille endroits de ses mémoires, je crois pouvoir avancer, avec certitude, que leur grand, & unique objet, fut, d'un côté, de sauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou, plutôt, en le forçant à abjurer, & d'empêcher, de l'autre, l'effet de la politique Espagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues, qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences, auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit, fréquemment, au duc de Mayenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin, en Espagne, par la manière dont ils se comportèrent, l'un & l'autre, aux états de Paris, &, peut-être, mieux encore, par la haine que les Seize leur portoient. Leur prudence, leur sang-froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, &, on peut le dire, malgré le parti même, sans eux, ce parti, possédé d'une passion aveugle & furieuse, auroit précipité l'état dans des malheurs irrémédiables. Consultez l'histoire de *Matthieu*, *tom.* 2, *pag.* 66, 69, 86, *&c.*; *la Chron. Noven.*, *liv.* 2, *&c.*; *de Thou*, *les mémoires de Nevers*, *les mémoires de Villeroy*, *Passim*, & autres. Voyez, aussi, ce que nous avons dit, sur cet article, dans la préface de cet ouvrage.

1592. bon, de lui faire épouſer l'infante d'Eſpagne, & de tenter, par toutes ſortes de moyens, de ſe défaire de ſa perſonne; qu'à la vérité, le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette dernière propoſition; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit, enfin, les mains, lorſqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'aſſurer la couronne; qu'il les prioit de lui dire, naturellement, ce qu'ils penſoient qu'il y eût à faire ſur tout cela, &, particulièrement, ſur la déſertion des Catholiques, qui alloient mettre ſon parti aux abois.

Il parut bien, par la rumeur & le trouble que cette déclaration jeta dans l'aſſemblée, que tous ceux qui la compoſoient, ſans rien prévoir, ni ménager, ſans point fixe, &, même, ſans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainſi dire, ſongé, juſque-là, qu'à vivre au jour la journée, qu'à pouſſer le temps, & tirer parti des talens de leur maître, pour la guerre. Ils ne purent, jamais, s'accorder, ni former un avis ſuivi. On ne ſavoit s'il falloit ſouhaiter la paix, ou continuer la guerre. L'un diſoit qu'il n'y avoit rien à faire, qu'à ſe remettre en campagne, & riſquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit, qu'en arrêtant huit ou dix des principaux Catholiques, qui n'étoient point encore ſur leurs gardes, ſurtout, les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres, plus modérés, ou, peut-être, ſeulement, plus incertains, ſe retranchoient à

dire qu'il falloit négocier, & chercher des accommodemens, ſans pouvoir dire comment. Je ſaiſis cette ouverture, &, en la fixant à quelque choſe de raiſonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit ſur l'eſprit de M. le comte de Soiſſons, & un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal diſoit, ſouvent, en public, que, quoique je fuſſe huguenot, il n'y avoit perſonne, pour qui il ſe ſentît autant de penchant, que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux perſuaſions des ennemis du roi : Et, pour y réuſſir plus ſurement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conſeillers, ſurtout, l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soiſſons, & une madame des Roſières, bonne amie du cardinal. 1592.

Perſonne ne contredit cette opinion, ſans doute, parce que les Proteſtans, qui avoient entendu la déclaration, ſe ſentant trop foibles pour recommencer, actuellement, les hoſtilités, ils ne virent rien de mieux à faire, pour le temps préſent. Le roi ne fut pas fâché, de ſon côté, que l'avis unanime des Proteſtans lui fît rechercher les princes du ſang, & lier commerce avec les Catholiques de la ligue. Je me mis à travailler, ſuivant mon plan, & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je ſavois que la jalouſie le rendoit l'ennemi ſecret des

1592. Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant ſa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, que je venois le remercier, de la part du roi, de ce qu'il s'étoit, ſi généreuſement, oppoſé, en ſa faveur, aux entrepriſes des Durets : Ce qui ne pouvoit partir, que d'un fonds de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont ſa majeſté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, juſqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus ſenſibles de ſon affection : Ce qu'elle feroit, certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou, du moins, en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, ſitôt que ces grâces ſeroient en ſon pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début, qui flattoit, extrêmement, la vanité du perſonnage, me donna ſujet d'entrer, comme ſans deſſein, dans les ſecrettes démarches des Durets, que je feignois de ſavoir fort poſitivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y oppoſer encore plus fortement. En effet, à peine eus-je lâché quelques paroles ſur ce ſujet, que mon homme, cédant à ſon penchant, tomba ſur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jeta dans l'autre extrémité de croire que ſa haine les lui faiſoit accuſer fauſſement. L'idée du chapeau, & de l'évêché, produiſant ſon effet, Bellozanne feignit de ſentir, pour le roi, le zèle

que je lui attribuois, moi-même, par pure feinte : Il ne tint pas à lui, que je ne cruſſe qu'il s'étoit oppoſé aux violentes réſolutions des Catholiques, dont il m'apprit, chemin faiſant, toute l'intrigue & le but. Je me flattai, quelque temps, d'avoir gagné cet homme au roi : Mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractère. Il ne m'en eut pas, ſitôt, fait la proteſtation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, enſuite, à Villeroy & à Jeannin, auxquels il redit, d'un bout à l'autre, toute la converſation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il ſe trouva bien de ſa trahiſon, par le nouveau dégré de faveur où elle le mit, je trouvois, de mon côté, qu'elle ſervoit, peut-être, mieux le roi, que ne l'eût pu faire ſon ſecret. Outre que, par là, j'avois trouvé moyen d'inſtruire ces meſſieurs de la diſpoſition prochaine du roi, à embraſſer leur religion : Ce qui les ramenoit, intérieurement, vers ce prince, ſurtout, le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne, l'indiſcrétion de Bellozanne produiſoit, encore, un autre effet, c'eſt de leur donner envie de ſe ſupplanter, les uns les autres, dans l'acquiſition des bonnes grâces du roi. Je pardonnai, donc, de bon cœur, à Bellozanne, ſa duplicité ; & j'en tirai, même, un troiſième fruit, par rapport aux Durets. 1592.

Ceux-ci, ſentant que les nouveaux ſecrets, dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ſes patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent

que plus disposés à écouter les propositions,
1592. que j'allai leur faire, ensuite. Je leur dis, que le roi, piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux Protestans), ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi, & qu'il étoit disposé à faire, par leur canal, toutes les démarches qu'il auroit à faire, dans la suite. Je leur gardois une pièce, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'est le projet d'accommodement de la ligue avec l'Espagne, & la réponse en conséquence, dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & que je leur montrai, en ce moment. Ce trait les terrassa. Ils se crurent méprisés. Ils jugèrent le projet assez raisonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, & n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : Ce qui est, pour ces sortes de gens, le coup le plus accablant. Ils ne balancèrent pas à m'offrir, avec ardeur, leurs services pour le Roi. Le changement de religion que je leur avois, aussi, insinué, leur paroissant applanir toutes les chicanes qu'on faisoit à ce prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuse, que celui qui avoit été proposé à l'Espagne, par le duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre, après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Es-

fectivement, ils gardèrent mieux le ſecret, & s'employèrent aſſez utilement. 1592.

Je me tournai, enſuite, du côté de l'abbé du Perron (27), qui, par ſon caractère, ſa réputation, ſon éloquence, pouvoit plus, auprès du cardinal de Bourbon, lorſqu'il s'agiſſoit de lui faire prendre, ou quitter une réſolution, que toutes les fineſſes de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoiſſions, depuis long-temps, & il m'avoit quelque obligation. Je concertai mon diſcours, comme ayant affaire à un homme, pour lequel l'éloquence, les grandes idées, & les raiſonnemens (28) profonds, avoient de puiſſans charmes, & j'y fis entrer autant, & plus de politique & de vues humaines, que de religion. Mon frère, le gouverneur de Mantes, fut préſent à cette converſation, où, après avoir gliſſé mes diſcours ordinaires ſur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Eſpagne près, & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage, non ſeulement, de la France, mais, encore, de toute l'Europe, étoit, que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il poſſédât le royaume, dans la même étendue, & avec le même pouvoir, qu'en avoient joui les rois ſes prédéceſſeurs.

(27) Jacques Davy; du Perron, depuis évêque d'Evreux, & enſuite cardinal: Il en ſera encore parlé.

(28) Ce jugement du duc de Sully ſur le Cardinal du Perron, paroît plus juſte que celui de Joſeph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou, *locutulevis*.

1592. Je commençai par le pape. Je dis, à du Perron, que lui, qui avoit une ſi parfaite connoiſſance de la cour de Rome, ſavoit, mieux que perſonne, que Clément VIII, qui ſiégeoit, alors, n'étoit, ni ſi violent que Sixte V, ni ſi changeant que Grégoire XIV. Que ce pape conſidéroit les affaires préſentes de l'Europe, & de la Chrétienté, d'un eſprit net & impartial; que ſon intention n'étoit point, qu'en rompant l'équilibre néceſſaire entre les deux maiſons de Bourbon & d'Autriche, la France ſe trouvât aſſujetie à l'Eſpagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci pour la monarchie univerſelle; qu'en cela, outre l'intérêt de père commun des Catholiques, le pape trouvoit ſon intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie, & le patrimoine de ſaint-Pierre, ſuivroient de près le ſort de la France & des autres royaumes; & que le pape couroit riſque, un jour, de ſe voir réduit à la ſimple qualité de chapelain des rois d'Eſpagne. Que ſa ſainteté penſoit, d'ailleurs, trop ſenſément, pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir ſe rapprocher d'elle, ſans ſe ſoucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les ſimples.

Ma propoſition ſouffroit bien moins de difficulté encore, par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la converſation ſur l'Eſpagne. Je demandai, à l'abbé du Perron, s'il ne croyoit pas, auſſi bien

bien que moi, que ces fins politiques, qui étoient l'unique cauſe des troubles qui agitoient la France, commençoient à déſeſpérer de voir réuſſir ce brillant projet, qu'ils s'étoient formé, de conquérir toute la France; &, cela, ſur la connoiſſance qu'ils avoient, tant du roi & des Proteſtans, qui lui étoient attachés, que des Catholiques François. Le roi d'Eſpagne avoit-il jamais pu ſe mettre, ſérieuſement, dans la tête, de faire, de la France, une province Eſpagnole, & ſe flatter que ſa domination pût, jamais, être du goût d'un peuple, de tout temps, l'émule & l'ennemi de l'Eſpagne? Sur tout cela, on avoit, alors, bien plus que de ſimples ſoupçons. Le roi d'Eſpagne agiſſoit viſiblement, comme ſentant, parfaitement, que les ducs de Mayenne, de Guiſe, & de Mercœur, cherchoient à le prendre pour dupe; il ne penſoit pas mieux des ducs de Savoie & de Lorraine, qu'il voyoit ſe ſervir de ſes troupes, & de ſon argent, ſans en avoir plus d'égard pour lui. Une preuve bien convaincante, que Philippe étoit dans tous ces ſentimens, étoient, les propoſitions ſecrettes, qu'il avoit fait faire, & renouveler, tant de fois, au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau, & le Comte de Taxis: C'eſt qu'au fond, ce prince, voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France, ſe réduiroit, au plus, à deux ou trois de ſes provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du roi, ou de la ligue. Il eſt vrai, 1592.

qu'en partageant la France avec les chefs de
1592. la ligue, il ſe donnoit de grandes eſpérances, d'attirer, un jour, tout à lui, en attaquant, ſéparément, tant de petits rois: Mais il achetoit, actuellement, bien cher, cette eſpérance, par l'épuiſement de troupes & d'argent, où le jetoit l'avidité de la ligue; &, pour peu que le roi ſoutînt long-temps la guerre, Philippe ſentoit qu'il ſe verroit, peut-être, obligé de retirer tous les ſecours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même, en Flandre, où la guerre ne faiſoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'aperçus que du Perron m'écoutoit, attentivement, & ſembloit tomber, intérieurement, d'accord de tout ce que je lui diſois, je ne quittai pas ſi-tôt le chapitre de l'Eſpagne. Je lui dis qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, ſi amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs lois, & de leurs coutumes, puſſent s'accommoder, jamais, d'une ſervitude étrangère, & ſe réſoudre à ne remporter, pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des grands d'Eſpagne, ou, tout au plus, ſtipendiaires d'un roi, qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à perſonne, qu'au prince de Parme, &, cependant, l'avoit laiſſé attendre juſqu'à la mort la récompenſe de ſes ſervices; que tout le but des ſeigneurs François, en paroiſſant s'attacher au roi d'Eſpagne, n'étoit que de ſe faire accorder de plus grandes récompenſes par Henri, pendant qu'il

étoit, encore, engagé dans la religion protestante; après quoi, ils abandonneroient, 1592.
sans peine, ce reproche, si rebattu, de relaps, aussi bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui disois, le traité que la ligue avoit fait proposer, à Henri, par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du siége de Rouen, dont je n'ai pas pu parler, à fond, dans son temps, mais que je vais exposer, dans un moment. Après cela, me tournant, avec vivacité, vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même, tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir? Si la politique de l'état vouloit que, détruisant, en un moment, un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au prince, & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis, & soumis à un chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, &, en particulier, pour la nation Françoise?

Je tranchai court, sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer, à du Perron, qu'il falloit qu'il arrivât, nécessairement, de

deux choſes l'une, ou qu'il ſe réunît à la
1592. ligue, ce qui faiſoit perdre, à celle-ci, le ſecours de l'Eſpagne; ou qu'il marchât ſéparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'expoſoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver, qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir, par ce qui regardoit la perſonne, même, du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer, à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner ſur les François. Je lui fis remarquer que ſa réputation étoit ſi bien établie, par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, &, encore plus, pour ce tiers-parti, ſi peu accrédité, que, dans les provinces où l'on ne ſe livroit pas auſſi aveuglément, que dans Paris, aux caprices de la ligue, on ne ſe jetât, tout à fait, entre les bras de ce prince, après que l'ivreſſe des eſprits ſeroit paſſée, & auroit fait place à l'amour du repos, ſi naturel à ceux qui ont ſouffert; que les provinces commençoient déjà à témoigner, ouvertement, leur mécontentement. Mais, ſans tout cela, combien de temps le roi ne pouvoit-il pas encore ſoutenir la guerre, avec le ſecours des ſeuls Proteſtans François & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & ſe tenant en garde contre les attentats domeſtiques? On l'avoit vu, avec moins de dix villes dans ſon parti, n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de don-

ner, aux ennemis de la France, le plaiſir de la voir ſe conſumer, & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriſer un prince, qui ſe montroit capable de lui redonner ſa première tranquillité, & de l'élever à un nouveau dégré de ſplendeur. 1592.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raiſons. Il fut convaincu de leur force; &, comme je m'y attendois bien, il ſut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que ſa pénétration lui inſpira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reſte de cette année, & le commencement de la ſuivante, furent employés, de ſa part, & de la mienne, en allées & venues, & en pourparlers de cette eſpèce. Dès qu'on ſe fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient préſenté au roi, il y avoit longtemps, un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La pièce eſt aſſez curieuſe, pour en donner un précis. Le véritable eſprit qui faiſoit agir la ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la première & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profeſſion publique de la religion catholique, dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la ſupériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il ſe

1592. dégageât de toute alliance avec eux ; qu'ils n'euſſent aucune part aux dignités, charges, ambaſſades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fuſſent ; en un mot, qu'ils ne demeuraſſent, en France, qu'à titre de ſimple tolérance, & pour un certain temps, ſauf à proroger le terme, ſuivant l'exigence des cas. Pluſieurs autres articles ſembloient n'y être mis, que pour perſuader, au peuple, que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de ſervir la religion & l'état. Telles étoient, la clauſe de nommer aux bénéfices, conformément aux canons, celle de tenir les états, de ſix en ſix ans, & pluſieurs autres.

Toutes ces conditions étoient ſpécieuſes ; mais on y ajoutoit, & c'étoit là le point eſſentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriſeroit & ſoutiendroit la ligue de tout ſon pouvoir ; qu'il laiſſeroit en ſa puiſſance certain nombre de villes, où il ne pourroit pas, même, mettre de garniſon, c'eſt-à-dire, qu'il ne devoit régner que ſous elle ; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ſes principaux officiers qu'on lui déſigneroit ; que, de plus, il entretiendroit, dans chacun de ces gouvernemens, les troupes ſuffiſantes à y maintenir la religion romaine ; qu'il ne pourroit y diſpoſer des tailles, impôts & autres revenus royaux ; mais qu'ils ſeroient, tous, employés à cet uſage, ſuivant une répartition proportionnée à la qualité & aux beſoins de

ces gouvernemens; qu'il en ſeroit de même de toutes les garniſons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la deſtination de ces gouvernemens; la Provence, au duc de Nemours; le Languedoc, au duc de Joyeuſe; le Bourbonnois, & la Marche, au duc d'Elbeuf; la Bretagne, au duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Iſle-de-France, au baron de Roſne; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre; la Picardie, au duc d'Aumale; la Champagne, au duc de Guiſe, avec la charge de grand-maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans ſa maiſon. 1592.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé, comme de juſtice. Avec le gouvernement de Bourgogne, on uniſſoit, pour lui, ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit, dans toutes ces provinces, un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de diſpoſer, comme il jugeroit bon, des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois, non ſeulement, militaires, mais, encore, de finance & de judicature, &, qui plus eſt, des dignités, bénéfices & places eccléſiaſtiques; &, pour mettre le comble à des avantages ſi extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable, ou de lieutenant-général de la couronne: Il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore, *in petto*, quatre bâtons de

maréchal (29) de France, dont la ligue
1592. nommeroit, en temps & lieu, les ſujets, outre des penſions conſidérables aux plus diſtingués d'entr'eux. On avoit pouſſé l'excès, juſqu'à preſcrire au roi d'acquitter les dettes des perſonnes de conſidération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin, pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit, qu'il ſouffriroit que des princes étrangers, au choix des Catholiques, accédaſſent au traité, & ſe rendiſſent garans de ſon exécution. Le nom du pape étoit le ſeul marqué; ſans doute, que le blanc devoit être rempli, entr'autres, de celui du roi d'Eſpagne. On reconnoît, ici, trop clairement, les vues eſpagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre choſe, lorſqu'il diſoit qu'on avoit tort de l'accuſer de haïr le roi de France, puiſqu'au lieu d'un, il ſouhaitoit qu'il y en eût vingt.

Perſonne ne croira que la ligue, en traitant, avec le roi, à des conditions ſi injurieuſes pour ce prince, pût ſe perſuader qu'il s'y ſoumettroit. Il y a, donc, toute apparence qu'elle ne le faiſoit, que pour donner à ſon refus une eſpèce de tort dans l'eſprit de la plus vile populace. Auſſi, le roi, loin de traiter cet écrit ſérieu-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés, l'année ſuivante, à Roſne, la Châtre, Bois-Dauphin, & Saint-Pol : Il ſera parlé de chacun d'eux, dans la ſuite. On rapporte, à cette occaſion, un bon mot de Chanvalon, qui dit, un jour, au duc de Mayenne: „Monſieur, vous avez fait des „bâtards, qui feront légi„times à vos dépens.

ſement, & d'y répondre ſecrettement, comme il auroit fait, s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le ſacrifia, tout d'abord, aux Proteſtans. Ils donnèrent, à la pièce, toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta juſqu'aux Catholiques, mêmes, de la ſuite du roi. Ceux-ci trouvèrent que tout y étoit mal arrangé; qu'elle étoit pleine d'articles qui, n'étant pas nets, deviendroient une ſource inépuiſable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit abſolument impoſſible. Ils diſſimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impreſſion; c'eſt que, par la diſpoſition des grâces & des faveurs, il n'en reſtoit plus pour eux. 1592.

Le roi n'ayant fait, de cet écrit, d'autre uſage, que de s'attacher plus fortement ceux qui le ſervoient, fit une réponſe fort courte, & fort ſèche, au préſident Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'eſt pas beſoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, ſurtout celles où la religion ſe trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui, en toute autre occaſion, auroit bien de quoi ſurprendre. Jeannin, ſcandaliſé de ce qu'on avoit traité ſon projet de ridicule, repliqua, par écrit, & en s'adreſſant au roi lui-même: Qu'il s'étonnoit fort du ton, ſur lequel on le prenoit avec lui. Que, ſi l'on examinoit bien ſon projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore aſſez bien traité la ligue. Que la ſeule crainte, qu'il avoit eue, en le

faiſant, étoit d'en être déſavoué, ſurtout,
1592. du duc de Nemours, qui, au lieu d'un gouvernement, s'étoit déjà formé une principauté, dans le Lyonnois, de l'aveu de l'Eſpagne, &, encore plus, du duc de Mayenne, dont les intérêts y étoient aſſez négligés. La modération de Jeannin n'eſt-elle pas admirable? qu'il lui ſembloit y avoir aſſez bien ſervi le roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue, pour la ſureté de l'exécution de ſa parole. Comme ſi celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faiſoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé, pour faire plaiſir au roi, la queſtion de l'hérédité des gouvernemens. Cela eſt vrai; mais, quelle difficulté reſtoit-il aux gouverneurs, de ſe l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit?

Jeannin marquoit, enſuite, au roi, avec une liberté, que l'on peut bien nommer une imprudence outrée, que les armes des Catholiques, contre lui, étant juſtes, non ſeulement il ne devoit point ſe ſervir, avec eux, des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient, tous, en droit de traiter, avec lui, d'égal à égal, parce que, ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui, comme roi, du vivant du cardinal de Bourbon, le ſeul roi reconnu en France, non plus qu'après ſa mort, à cauſe de ſa religion, c'étoit, ici, le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: Que, par la même raiſon, l'acceptation, que le roi avoit faite, ne de-

voit point s'appeler un édit de pacification, accordé, par un roi, à des ſujets, mais une convention amiable, avec un peuple qui ſe donne librement un roi, après que les raiſons de le refuſer ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finiſſoit par rejeter formellement toute entremiſe de MM. de Bouillon, du Pleſſis, & des autres Réformés, dont le roi avoit fait mention dans ſa réponſe; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux. 1592.

Pendant que le roi délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre, les états ſe tenoient à Paris (30). L'idée de les convoquer venoit du prince de Parme; & il faut convenir que, par la manière dont il devoit s'y prendre, pour arriver à ſes fins, on ne pouvoit pas prendre de réſolution plus ruineuſe pour la cauſe du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims; &, réuniſſant tous ſes efforts pour ſe rendre maître des délibérations au dedans, pendant qu'avec une armée ſupérieure, il contiendroit le peuple dans ſon parti, & les grands dans leur devoir, il s'aſſuroit de parvenir à une 1593.

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain, dans le Louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes, & toutes les cérémonies de cette aſſemblée, ſe trouvent dans pluſieurs hiſtoriens. Voyez, particuliérement, *de Thou*, *liv.* 105; *Davila*, *liv.* 13; *Mém. de la ligue*, *tom.* 5; *Mém. d'état de Villeroy*, *tom.* 4; *Mém. de Nevers*, *tom.* 2; *Matthieu*, *tom.* 2; *Chronol. Novenn. ſous l'année* 1593, *liv.* 5; *Satyre Menippée*, *&c.*

élection entièrement du goût de l'Eſpagne,
1593. & de faire, auſſi-tôt après, ſacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique (31). Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occaſion bien choiſie, ſur tout cela, une armée capable d'en impoſer, c'étoient là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, & de donner, pour toujours, au roi, l'excluſion du trône.

Mais, le prince de Parme étant venu à mourir, ſur le point de l'exécution, ces projets, ou expirèrent avec lui, ou ne furent conduits, ni avec la ſuite, ni avec la diligence, & les autres moyens néceſſaires. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld, qui lui ſuccéda, s'approcha, enfin, avec une armée, juſqu'à Noyon; mais, dès lors, on n'étoit plus auſſi ſoumis à l'Eſpagne, qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'eſpérance de voir le roi abjurer le Calviniſme; & le comte de Mansfeld s'en retourna ſans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point, qui parut toujours eſſentiel au prince de Parme; c'eſt, qu'au lieu de convoquer les états, à Reims, le duc de Mayenne avoit fait conſentir le Pape, & les plénipotentiaires de l'Eſpagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria, Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiſte de Taxis, qu'on les aſſem-

(31) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit, à ce ſujet, au roi d'Eſpagne, *Chronol. Novenn. liv. 4, fol. 5.*

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Corduoa, duc de Feria.

blât à Paris. Toutes ces perſonnes avoient eſpéré que, dans une ville qu'ils tenoient, toute entière, par leurs alliances, leurs brigues, ou leurs préſens, ils pourroient faire jouer mille reſſorts qui leur captiveroient tous les ſuffrages. Mais, quand tout ce grand corps anarchique fut aſſemblé, il ſe trouva traverſé de tant, & de ſi différens intérêts, que les Eſpagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & deſtitués, d'ailleurs, des moyens de la faire écouter par la force, s'aperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent, dès ce moment, de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de ſourdes pratiques, que de tenir les choſes plus longtemps brouillées, juſqu'à ce que la complication de tant de vues, & l'impoſſibilité de pouvoir jamais les unir, produiſiſſent, enfin, d'elles-mêmes, l'effet d'amener & de faire embraſſer le parti de la raiſon. 1593.

Comment, en effet, pouvoir concilier le Pape, ou, plutôt, ſes Légats, qui avoient leur objet particulier; le roi d'Eſpagne, les ducs de Savoie & de Lorraine; les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guiſe; enfin, les princes du ſang, qui avoient, auſſi, chacun, un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, ſi-tôt que les états furent ouverts, conſidérant que c'étoit

(33) „La ligue avoit cela de bon pour la France, dit le „Grain, que chacun y vouloit commander, & nul obéir.

là le coup de partie, eurent recours, cha-
1593. cun de leur côté, à mille ſtratagèmes, qui ſe détruiſoient mutuellement; &, ſuivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant, & ſe dérobant ſous de fauſſes marches, pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis, déjà ſi embarraſſans, un flux & reflux d'opinions, qui jetoient dans un labyrinthe, où perſonne ne ſe connoiſſoit plus. Aucun ne dit, d'abord, nettement, ſa penſée. Il ſemble qu'on ſe fût donné le mot, pour ſe déguiſer, à l'envi, & pour faire deviner ſon objet.

Les Eſpagnols ne ſuivoient, en cela, que leurs maximes ordinaires, & leur caractère particulier, ou cherchoient, peut-être, à ſonder les eſprits, pour découvrir ſi les François verroient de bon œil un prince étranger régner ſur eux. Lorſqu'ils virent qu'en temporiſant leur but, il fuyoit loin d'eux, ils vinrent, enfin, à propoſer ce qu'ils avoient de plus raiſonnable, le mariage de l'infante (34) avec le cardinal de Bourbon.

(34) Claire-Eugénie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épouſé Cathérine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir eſſayé, inutilement, par le miniſtère du cardinal de Plaiſance, légat, & du cardinal de Pellevé, de ſoumettre la France à une domination purement Eſpagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Erneſte d'Autriche, l'aîné des frères de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Eſpagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante, future reine, que le prince, qu'on lui deſtinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais, je doute

Tous les ſeigneurs François, ayant à leur tête les Guiſes, attendoient que les Eſpagnols franchiſſent ce pas, & concourroient, tous, à un point commun, qui étoit de ſe ſervir de cette propoſition, pour mettre, entre le roi & le cardinal, toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; &, conſéquemment, entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soiſſons, les ducs de Nevers, de Longueville, & les autres. On laiſſa prendre, à cette propoſition, aſſez de force, pour qu'on en vînt juſqu'à dreſſer les articles, qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les ſeigneurs, ſe réuniſſant, enſuite, ils furent bien la faire tomber. A quel deſſein? On le pénètre facilement; afin que, ce que ces ſeigneurs ôtoient, au cardinal, & aux autres princes du ſang, retombât ſur eux-mêmes; comme les princes du ſang, en paroiſſant s'oublier pour le cardinal, ne le faiſoient, auſſi, 1593.

fort que l'arrivée de cette princeſſe à Paris eût applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guiſe ſe trouva, un jour, ſi forte, par l'union de l'Eſpagne & du clergé de France, que, ſans l'oppoſition qu'y mit, ſecrettement, ſon propre oncle, le duc de Mayenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit ſemer, à propos, qu'il étoit réſolu d'embraſſer la religion Catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. „On loue le duc de „Guiſe, dit le père de Châ„lons, *Hiſtoire de France, tom.* 3, *pag.* 257, après Matthieu, „d'avoir eu tant „de modération, en cette „occaſion, qu'il ne laiſſa „paroître aucune marque „qu'il ſe flattât d'une eſ„pérance auſſi douce, ni „aucun empreſſement pour „une ſi grande fortune.

que par un retour vers eux-mêmes, qui
1593. leur fit enviſager qu'après lui, la couronne pourroit, plus facilement, leur venir, que ſi elle paſſoit ſur une tête étrangère. Les Eſpagnols comprirent tout ce manège des princes Lorrains; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnèrent point.

Cet intérêt commun des grands, qui les uniſſoit, contre l'Eſpagne, & contre les princes du ſang, venoit, enſuite, à ſe diviſer en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la ſienne propre à porter le diadème. Le dépit, & la jalouſie, ſe mirent, bientôt, de la partie, & l'on en vint à ſe diſputer la couronne, pour le ſeul plaiſir de ſe l'arracher: C'étoit la conſolation de ceux qui ſe voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une ſeule perſonne, & ſe conſoloit de ne pas réuſſir pour ſoi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette claſſe, étoit le clergé, qui, ſans pouvoir déſigner perſonne, nommément, s'oppoſoit, ſeulement, de toutes ſes forces, à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de ſupplanter deux, trois ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti, aſſez ſupérieur, pour entraîner tous les oppoſans. Le peuple, quoiqu'aſſez ordinairement eſclave de ſa prévention en faveur d'un ſujet, ne ſe déterminoit point, à cauſe de la multiplicité des ſujets: Et il lui arrivoit, en cette occaſion, ce qu'on a, ſouvent, expérimenté, que, prenant le ton

de cette ſorte de perſonnes indifférentes & détachées, qui ſe trouvent, toujours, dans le public, il tournoit en ſpectacle, pour lui, une affaire de cette importance, & ne faiſoit que rire des malheureux ſupplantés. 1593.

Mais, enfin, ce jeu, ce manége de tromperies, ne pouvoient pas long-temps durer. Les paſſions ſe font donner, en ces rencontres, les premières délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des cauſes les empêche de l'emporter, la raiſon, lente à ſe montrer dans les aſſemblées tumultueuſes, ſe fait voir, à la fin; &, après l'avoir, long-temps, combattue, on la ſuit par néceſſité. La première démarche qu'elle fit, dans cette occaſion, fut par l'organe du parlement, qui, peſant plus murement les différentes propoſitions qu'on jetoit ſur le tapis, d'un roi Eſpagnol, au Lorrain, ſentit qu'on lui reprocheroit, à jamais, d'avoir laiſſé contrevenir à un article auſſi fondamental des lois du royaume, que l'eſt l'hérédité de la couronne; & commença, ſans trop ſavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35), qui défen-

(35) Cet arrêt eſt du 28 Juin : „ Cette action, dit „M. de Villeroy, *tom.* 2, „p. 58, fut d'autant plus „louée par les gens de „bien, que le péril en étoit „plus grand, &, certaine„ment, elle ſervit gran„dement, & il faut que „je diſe, que le royaume „en demeure obligé à la „cour „. Jean le Maître, quoique fait préſident du parlement de la ligue, par le duc de Mayenne, le préſident Edouard Molé, les conſeillers Guilleaume du Vair, depuis, garde des ſceaux; Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c., y eurent la principale part. En conſéquence, le préſident le Maître fut député, avec les

doit de transporter la couronne hors la
1593. famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne, qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencèrent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas, un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit, encore, parer le coup, en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit, comme sur elle; mais, plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent, jamais, se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit, insensiblement, la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour cela; mais le clergé (36) empêchoit for-

conseillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc se plaignit, avec aigreur, de l'affront que le parlement venoit de lui faire, & l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot, d'affront, avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le président le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité & d'autorité. *Voyez le 5e tom. des mém. de la ligue; Mém. de Nevers, tom. 2, pag. 635.*

(36) Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des discours emportés, du cardinal de Plaisance, légat, de presque tous les évêques de France, des curés

tement qu'il ne fût fait. La choſe s'arrêta, encore, là, quelque temps. On reprit, comme par amuſement, quelques-uns des projets uſés. Les différentes eſpérances ſe ranimèrent, pour s'éteindre, bientôt, & tout à fait; car, chacun convenant, tacitement, que, ſi le roi (37) abjuroit, ce point finiſſoit toute conteſtation; l'avis de l'y amener entraîna, enfin, toutes les voix, & l'on s'y attacha, non plus légèrement, comme auparavant, mais par une vue plus nette & plus diſtincte du véritable avantage de l'état: Vue qui devint, dès ce moment, celle du parlement & de tout le peuple, & ne ſouffrit plus d'oppoſition, que celle qu'il plut encore à quelques ſeigneurs d'y apporter, pour leur intérêt perſonnel. 1593.

Les ducs de Mayenne, de Nemours, & de Mercœur, furent ceux qui témoignèrent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus

de Paris, & de la Sorbonne: „Débourdonnez-nous, „Seigneur; c'eſt l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'Ecriture-Sainte: *Eripe me, Domine, de luto fœcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont, aſſurément, on ne peut excuſer la malignité, par le zèle pour la bonne religion. De Thou remarque, que le clergé fut le ſeul des trois états, qui conſeillât, opiniâtrément, la guerre.

(37) Il eſt démontré, aujourd'hui, non ſeulement, que Henri IV étoit le ſeul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute ſur ce point, mais, encore, qu'en ſa perſonne, les trois races de nos rois ſe trouvent réunies. Voyez-en la preuve, dans le troiſième volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre: *Généalogie hiſtorique de toutes les maiſons ſouveraines, vingt-deuxième table généalogique.*

flattés; mais, avec toute leur mauvaiſe
1593. intention, ils ne purent empêcher qu'on ne proposât, dans les états, & qu'on ne fît paſſer, à la pluralité des voix, une conférence avec le roi. Il étoit, du moins, en leur diſpoſition d'en rompre, ou d'en ſuſpendre l'effet; & ils ne manquèrent pas de le faire. Pour cela, ils remuèrent ciel & terre. Ils firent agir leurs émiſſaires. Ils profitèrent du mauvais ſuccès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld, qui prit Noyon. Ils donnèrent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au marquis de Piſany, envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou, même, de mettre le pied ſur les domaines de ſa Sainteté. Pouvoient-ils ſe flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus proteſter, tant de fois, qu'ils n'agiſſoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de ſe ſoumettre à Henri, dès le moment qu'il quitteroit ſes erreurs? Auſſi, perſonne ne s'y trompa, &, quoiqu'ils empêchaſſent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence, tenue, pendant le mois d'Avril (40), à Su-

(38) Le voyage que Henri IV fit, du côté de Tours, & la néceſſité, où il ſe mit, de lever le ſiége de la ville de Selles en Berry, furent regardés, en ce temps-là, comme des fautes conſidérables.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy; Jean de Vivonne, marquis de Piſany.

(40) A la fin d'Avril, & pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les actes, *tome 8889 des manuſcrits de la bibliothèque roy.; Mém. d'état de Villeroy, t. 4; Matthieu & Cayet, ibid., &c.* L'Archevêque de Bour-

rêne, on jugea que c'eſt le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit, clairement, que, ſi le roi, après avoir conſenti qu'il n'entrât, dans cette conférence, aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu, c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles, eux-mêmes, ſur le temporel, que le roi ſur le ſpirituel. Le peuple, ſurtout, lui rendit une juſtice entière, & les douceurs d'une trève, qui fut l'unique bien, & le réſultat de la conférence, achevèrent de le mettre dans ſes intérêts. Je reviens plus particulièrement à ce prince. 1593.

Il faiſoit toujours ſa réſidence à Mantes, où toute ſa prudence ſuffiſoit, à peine, à lui conſerver entier un parti compoſé de perſonnes ſi différentes dans leurs ſentimens. La tenue des états l'avoit alarmé, d'abord, &, avec d'autant plus de raiſon, que la première idée, qui s'offroit à l'eſprit, c'eſt qu'une aſſemblée, en apparence, ſi auguſte, & ſi reſpectable, auroit bientôt trouvé un remède aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les Catholiques, plus encore que de coutume. Il fit, même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas éteindre, dans

ges, qui ſoutenoit la cauſe du roi, l'appuya de l'autorité de Saint-Paul, qu'on eſt obligé d'obéir aux princes payens & idolâtres, des libertés de l'égliſe gallicane, & de pluſieurs autres preuves ſans replique. Tout inſoutenables que paroiſſent les raiſons alléguées au contraire par l'archevêque de Lyon, elles l'emportèrent dans cette conférence.

1593. les uns & les autres, la ſeule eſpérance qui pouvoit les empêcher d'en venir, avec lui, à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne ſe fit pas ſans réveiller tous les murmures des Huguenots; mais, ce prince avoit ſagement pris les devans, & il paroiſſoit qu'il ne ſe faiſoit rien, qu'en conſéquence de ce conſeil général de la religion, dont on a vu que le réſultat avoit été de tourner la choſe en ménagement & en négociation. Lorſque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne ſe portaſſent à quelque extrémité fâcheuſe contre-lui, il ſavoit les appaiſer, par quelque expédition militaire, qui ne faiſoit que convaincre, encore davantage, les peuples, que ce même prince, qui leur paroiſſoit ſi doux & ſi débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander, par ſa valeur, & ſa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut inſtruit du peu d'union qui régnoit dans les états, du trouble & des conteſtations qui naiſſoient, à chaque parole, il regarda cette aſſemblée, comme le plus heureux acheminement à ſes deſſeins; & il n'eut plus d'autre embarras, que celui de bien régler ſa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui ſe mêlèrent de ſes affaires, ſitôt qu'il eut été propoſé, dans les états, de traiter avec lui. Ce prince n'auroit, dès lors, trouvé aucun obſtacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à ſatisfaire aux demandes exceſſives, que les ſeigneurs, & les autres

membres de la ligue, commencèrent à lui faire faire; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale, qu'à la bassesse, qu'il auroit eue, de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône, que de savoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter. 1593.

Je dois, pourtant, rendre justice, ici, à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien caution que (41) MM. de Bellièvre, de Belin, & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer, ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue, & des états, que du clergé & des seigneurs François. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués; j'y joins, seulement, le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, du Plessis, la Verrière, de Fleury, & l'abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'histoire parleroit, un jour, de lui, comme de celui qui avoit frappé le

(41) Pomponne de Bellièvre. François de Faudoas d'Averto, Sébastien Zamet.

grand coup. je comptai, un jour, au roi,
1593. par leurs noms, plus de cent de ces perſonnages. Au reſte, on préſenteroit, ici, une belle décoration, ſi l'on pouvoit ouvrir, & montrer, pour un moment, le cœur de tous ces conſeillers ſi ardens; vanité, déſir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalouſie, fourberie, trahiſon, c'eſt là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut, qui ne quittèrent pas, même, au dernier moment, le maſque qui leur faiſoit abuſer du privilége d'aborder le prince, pour le trahir plus ſurement, & pour lui tendre des piéges que tout autre n'auroit jamais évités. C'eſt à regret que je nomme, en cet endroit, Villeroy (42) & Jeannin:

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'eſt, guère, qu'une juſtification de toute la conduite de ce ſecrétaire d'état, il avoue, ſincèrement, que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne ſe fût pas converti, & ſi, avant tout, on n'eût pris toutes les meſures néceſſaires pour mettre la religion en ſureté. Il n'eſt pas beſoin de rapporter les raiſons qu'il en donne, il trouvera, ſur ce point, toute l'indulgence, qu'il demande. Il convient, encore, avec la même ſincérité, de ſes liaiſons avec la ligue & l'Eſpagne, & du principe politique, où il étoit, qu'en faiſant la paix, il étoit très-avantageux de ſéparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre, & de l'unir avec l'Eſpagne. Sur cet article, ſes raiſons, quoique, ſans doute, elles ne ſeront pas goûtées de ceux qui penſent comme M. de Sully, ſont, pourtant, encore plauſibles. Pour tout le reſte, il s'en défend fortement. Il proteſte qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Eſpagne, & qu'il n'a aſſiſté, ni aux états, ni à aucuns autres conſeils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi, & pour la paix. Voyez la note, ſur ce ſujet, quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit, dans la préface

Jeannin : Mais le fait eſt trop connu, & la confuſion qu'ils eſſuyèrent, depuis, lorſque le roi leur en fit, publiquement, à Fontainebleau, de juſtes reproches, en eſt la conviction, auſſi bien que la manière intéreſſée, dont Villeroy ſe comporta, dans la ſuite. Deux jours, ſeulement, avant l'abjuration du roi, ces deux meſſieurs s'employèrent ſi utilement, qu'ils firent tenir une aſſemblée ſecrette, compoſée des miniſtres du pape, de ceux de l'Eſpagne & des principaux partiſans de la ligue, ſoit en perſonnes, ſoit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur, abſens, dans laquelle le légat fit jurer, à tous, ſur la croix, l'évangile, &, même, l'hoſtie, de ſoutenir la ligue, juſqu'à ce qu'on vît ſur 1593.

face de cet ouvrage. Quant au ſerment de la ligue, dont parle, ici, le duc de Sully, & qui eſt l'article le plus grave, M. de Villeroy eſt ſi clairement juſtifié, dans *Matthieu, tom. 2, pag. 153 & ſuiv.; Chronol. Novenn., liv. 5, fol. 229*, & dans quelques autres hiſtoriens, qu'il ne reſte qu'à avouer qu'il y a erreur, ſur ce fait, dans nos mémoires. Selon ces hiſtoriens, non ſeulement, M. de Villeroy n'eut aucune part à ce ſerment, mais, encore, il l'ignoroit abſolument, lorſque Henri IV lui montra cet écrit, à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit, dèslors, très-ſincèrement & par ordre de ce prince même, à le ſéparer de la ligue. Mais, ce qui eſt plus poſitif encore, c'eſt que Villeroy faiſant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit, en propres termes: „ Je ne vous ai rien „ voulu dire de ce ſerment, ni au préſident „ Jeannin, tant parce que „ j'avois donné parole, au „ légat, & aux Eſpagnols, „ de ne vous en rien dire, que pour n'ignorer „ que vous n'euſſiez jamais approuvé l'uſage „ de ce remède „. *Matthieu, pag. 155.*

le trône de France, j'ai peine à le dire, un
1593. roi agréable à l'Eſpagne; &, ſurtout, de ne jamais reconnoître, pour tel, le roi de Navarre, quand, même, il joindroit aux droits de ſa naiſſance, celui d'une abjuration ſincère. Ce ſerment, ſi plein de religion & de charité, fut renfermé dans un paquet, ſigné de toute l'aſſemblée, & envoyé à Rome. C'eſt par une lettre que le cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté, à Lyon, par des ſoldats du roi, qu'on eut connoiſſance de cette pièce. Peut-on ſe jouer, à ce point, de la bonne-foi, de la vertu & de la religion? Ce trait, quoiqu'anticipé, me paroît, ici, à ſa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs & de conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader, non pas ces intrigans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit. Je parle pour l'avoir ſu du roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt, je crois, le 15 Février, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon appartement, le ſecrétaire Féret vint me chercher, fort ſecrettement, de ſa part, & m'introduiſit dans ſa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution, toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les

Catholiques, non plus que les Proteſtans, qui, par jalouſie, me haïſſoient, peut-être, encore plus, que ne faiſoient les premiers, par averſion naturelle. Après qu'il ſe fut plaint de cette contrainte, dans des termes tout à fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient, alors, le tapis, & du manége des courtiſans, pour ſe donner l'honneur de la déciſion. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que ſa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la manière dont ce prince me repréſenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous les ſolliciteurs. Si je fus ſurpris de la juſteſſe avec laquelle il démêloit, du premier coup d'œil, la vérité, au travers des voiles dont on l'obſcurciſſoit, je ne fus pas moins charmé, lorſque, ſoumettant ſes lumières aux miennes, il voulut que je lui preſcriviſſe la manière dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des riſques, juſqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours, pour prendre ma réſolution. C'eſt dans cet entretien que le roi me parla, pour la première fois, du deſſein, qu'il avoit, de me confier, un jour, ſes finances. 1593.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi, avec le même ſecret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient, que dans le plus, ou le moins de récompen-

ſes à accorder aux principaux membres de
1593. la ligue, & aux autres perſonnes intéreſſées. Mon avis fut, que les choſes n'étoient point encore au point d'y mettre la concluſion; ce que j'appuyai des raiſons ſuivantes: Que le roi étoit délivré de la ſeule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne ſe réuniſſent, tous, en faveur d'un ſujet, parce que l'aigreur qui s'étoit miſe entre les princes, les grands & les miniſtres d'Eſpagne, prenant, chaque jour, de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir, dans peu, chercher à ſe détruire mutuellement. Cela ſuppoſé, qui étoit le point eſſentiel: Qu'il ne pouvoit arriver autre choſe, ſinon, que les indifférens, & les mieux intentionnés, s'en attacheroient, plus fortement, au parti du roi; que cet effet étoit déjà indubitable, par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue, & de la cabale, pour en ſuivre les impreſſions & la chaleur; que les chefs de la ligue, eux-mêmes, par haine, par jalouſie, ou, même, par réflexion ſur leur propre intérêt, viendroient, l'un après l'autre, ſe jeter entre les bras du roi; que de ſimples eſpérances, que ce prince laiſſeroit concevoir, lui donneroient, d'avance, la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers, d'une exécution trop précipitée, étoient, premièrement, une ſéparation éclatante des Pro-

teſtans, qui n'étoient pas encore aſſez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi, n'étant point encore aſſuré de tous les Catholiques, pour les leur oppoſer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; enſuite, la néceſſité, où il ſe mettoit, lui-même, en ſe jetant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fuſſent, ce qui, pour le préſent, & pour l'avenir, étoit d'une dangereuſe conſéquence; qu'il falloit laiſſer à tous ces intrigans, & à tous ces chefs de la ligue, le temps de donner une forme préciſe à leurs demandes, qu'ils connoîtroient qu'ils alloient, preſque tous, ſur les briſées les uns des autres, ce qui les obligeroit à ſe réduire, d'eux-mêmes, ſur leurs exceſſives prétentions, à convenir qu'en élevant trop haut de légers ſervices, ils mettoient le roi dans l'impoſſibilité de les ſatisfaire; enfin, à ſe contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers, à qui l'on verroit prendre ce parti, ſeroient ceux qui, n'étant portés à demander des ſatisfactions que par l'inſtigation des puiſſances étrangères, avides, peut-être, de les partager avec eux, connoîtroient l'injuſtice de leur procédé, à meſure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers, voyant que le roi accorderoit ſi facilement, feroient demander, par d'autres, ce qu'ils croi- 1593.

roient ne pouvoir obtenir, eux-mêmes.

1593. Je fis, enfin, enviſager au roi, que, quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être ſi ſubit, qu'il ne fût en ſon pouvoir de l'empêcher, puiſque peu de paroles ſuffiſoient pour cela, au lieu qu'en temporiſant, on éclairoit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit, ſecrettement, ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſon entre eux, juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entière concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient, réellement, en droit d'en demander. Pour amener les choſes, heureuſement, à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire, que de ſuivre, conſtamment, la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer de finir, remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler aſſidûment à les lever. C'eſt avec une conduite ſemblable, qu'il me ſemble que devoient ſe traiter preſque toutes les affaires politiques un peu épineuſes. On ſait aſſez, que la différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la pareſſe, auſſi bien que l'autre, ne fait, pourtant, aucun pas, ſur lequel elle ne conſulte le jugement, &, cependant, on les confond dans la pratique, preſqu'à tous les inſtans.

En parlant de la ſorte, au roi, ſa converſion étoit toujours le fondement que je ſuppoſois, & ſa majeſté, en ne contrediſant rien, me fit connoître que cette

formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une choſe, c'eſt que, pour ne pas laiſſer dégénérer cette négociation en querelle bourgeoiſe, & en parlementage, comme faiſoient ſes adverſaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raiſons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas beſoin; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que, quand il auroit le temps, lui-même, il m'entretiendroit ſur un ſyſtème, par lequel il lui ſembloit, qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impoſſible de les réconcilier, eux-mêmes, avec les Réformés. 1593.

Pour exécuter, de point en point, cette réſolution, le roi, à ſon retour à Mantes, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres, purement de religion (43), entre les docteurs catholiques & les miniſtres proteſtans, auxquelles il aſſiſta régulièrement, &, d'un autre côté, il fit ſes préparatifs pour ouvrir la campagne, dès le mois d'Avril, par quelque coup d'importance, plutôt pour ſoutenir ſa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer ſérieuſement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient abſolument.

Cette expédition fut le ſiége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt conſidérable ſur la ville de Mantes. Il partit de cet

(43) A la Villette, à Pontoiſe, à Mantes, & ailleurs.

endroit, au commencement d'Avril, & vint
1593. paſſer la rivière d'Eure, à Seriſy, pendant que, de mon côté, j'aſſemblois & conduiſois l'artillerie néceſſaire. L'amiral (44) de Biron inveſtit, par ſon ordre, la ville, qui fit peu de réſiſtance. Toute la difficulté conſiſtoit dans le château, &, ſurtout, la Tour-Griſe, qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écoſſois, & certain nombre de travailleurs. Mon entrepriſe ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux ſaiſirent, avidement, cette occaſion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réuſſite; cependant, il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduiſis mes mineurs, & mes pionniers, au pied de la tour, où, pour les garantir du feu & des efforts des aſſiégés, je les couvris de mantelets & de fortes pièces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que, de trente-ſix pionniers, que j'avois, il n'y en avoit que quatre, qui puſſent travailler, à la fois, la dureté de la pierre les épuiſant de forces, & les couvrant de ſueur, preſque, dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Auſſi-tôt, ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne diſcontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchaſſent à le détruire, en précipitant de gros carreaux de pierre, & faiſant un fort grand feu.

(44) Charles de Gontaut, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

Lorſque je vis que, malgré cette vigoureuſe défenſe, j'avois fait, dès le premier jour, une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le ſuccès preſqu'infaillible. Six jours ſe paſſèrent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cents livres d'excellente poudre, dans pluſieurs chambres de ſix ou ſept pieds en carré, pratiquées dans l'épaiſſeur du mur, que je refermai, enſuite, avec de bonnes pierres liées par le plâtre; ne laiſſant de paſſages qu'à deux groſſes ſauciſſes de cuir ſec, remplies de bonne poudre, qui touchoient, d'un bout, à la poudre enfermée, & ſe rejoignoient, au dehors de la tour, vis à vis une traînée, à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpenſier, ayant voulu venir voir diſpoſer cette machine, y reçut un coup d'arquebuſe au viſage. 1593.

Tout le monde attendoit, impatiemment, pour ma confuſion, le réſultat de ce grand travail; &, lorſqu'on fut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'aſſembla, pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt; ce ne fut, d'abord, qu'un bruit ſourd, accompagné de beaucoup de fumée; &, dans ce moment, j'eſſuyai mille regards mépriſans, & autant de traits de raillerie ſur ma mine. J'eus bientôt ma revanche: Au bout d'un demi-quart-d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, &, dans l'inſtant, on la vit ſe ſéparer, préciſément, par la

moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant
1593. sous ses ruines hommes & femmes, qui y furent ensevelis; l'autre demeura sur pied, de manière qu'elle laissoit voir, à découvert, sur ses planchers, tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, joint aux décharges qui leur furent, aussi-tôt, faites, &, à coup sûr, par nos soldats, fit jeter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna, à chacun, un écu. Le château se rendit, aussi-tôt, & je comptai que, cette fois, on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise, presque, par mon seul moyen; mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi, & je lui cédai, après que le roi m'eut représenté que, dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît, pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables, & revint, aussi-tôt, à Mantes, reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura, pendant toute la tenue des états, & jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité, si je laissois, seulement, soupçonner que la politique, les menaces des Catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le désir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique

fort louable en ſoi, ayent entré, ſeuls, dans la dernière réſolution du roi. Autant qu'il m'eſt permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que perſonne, ce fut bien, à la vérité, par ces motifs, que lui vint l'idée de ſa converſion, & j'avoue que, moi-même, je ne lui en inſpirai point d'autre, fortement perſuadé, comme je l'ai toujours été, quoique calviniſte, ſur l'aveu que j'en ai arraché aux miniſtres réformés les plus ſavans, que Dieu n'eſt pas moins honoré dans l'égliſe catholique, que dans la proteſtante; mais, dans la ſuite, le roi ſe ſentit amené au point de regarder la religion catholique (45) comme la plus ſûre. Le caractère de candeur & de ſincérité, que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal ſoutenu, pendant tout le reſte de ſa vie, un pareil déguiſement. 1593.

Au reſte, qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'eſt pas ſurprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion, que dans ces conférences, & ces controverſes continuelles (46), ſe laiſſât entraîner du côté qu'on

(45) C'eſt la réponſe qu'on voit, dans M. de Pereſixe, qu'il fit à un miniſtre, qui, en diſputant avec les docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit, également, ſe ſauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement pouſſé ſur l'aveu qu'il fait, ici. *Pereſ., ibid.*

(46) Tous ces diſcours, ſoit inſtructifs, ſoit édifians, des cardinaux & prélats de France, au roi, ſe voyent dans le *vol.* 9214 *des Mſs. de la bibliot. du roi.* On y prouve, auſſi, la ſincérité de

avoit soin de rendre toujours victorieux;
1593. car il faut remarquer, comme un fruit de la sage attente du roi, qu'enfin, tout le monde, jusqu'aux Protestans; je dis plus, jusqu'aux ministres, même, réformés employés dans les conférences, vinrent, enfin, à être fortement persuadés que le changement de religion du roi étoit une chose absolument nécessaire pour le bien de l'état, pour la paix, enfin, pour l'utilité même des deux religions. Dans cette disposition, il se fit une espèce de conspiration générale, dans les esprits, pour l'y amener. Les ministres réformés, ou ne se défendoient plus, ou se défendoient si foiblement, que l'avantage demeuroit toujours du côté de leurs adversaires. Ils ne murmuroient point de ce que, souvent, on se passoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui étoit, là, comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fonds inépuisable d'érudition toujours exac-

la conversion de ce prince, par les marques suivantes. Son respect pour le pape, les cardinaux & les ecclésiastiques, les soins qu'il apporta pour la conversion du jeune prince de Condé, son alliance avec le pape, en épousant la princesse de Florence, son attention à entretenir la bonne intelligence entre le souverain-pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de sa sœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux, qu'il fit faire, sa dévotion pour le sépulcre de notre Seigneur & les saints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'évêque d'Evreux, sur les Calvinistes, &c.

tement ſervi par une mémoire prodigieuſe, qu'on ne pouvoit, ni terraſſer, ni convaincre de faux, qu'à l'aide de toute une bibliotheque : Eſpèce de défenſe bien languiſſante. De la complaiſance à la flatterie, avec un prince, il y a peu de diſtance. Quelques-uns des miniſtres réformés, qui approchoient le plus de la perſonne du roi, & qu'il conſultoit ſur ſes difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flattèrent, par un embarras concerté, la religion, qu'on regardoit déjà comme celle du prince. 1593.

Les chefs du parti proteſtant n'en vinrent pas ſi facilement à ce point. Il y avoit des momens, où on les trouvoit intraitables. En vain, on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que, dans la néceſſité qu'elle fût poſſédée par un prince catholique, c'étoit un avantage pour eux, que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés ſi long-temps, & ſur les égards duquel ils pouvoient compter, ils s'étoient flattés de voir un prince de leur religion ſur le trône, & le Calviniſme devenir la religion dominante dans le royaume; il leur paroiſſoit dur d'être privés de cet avantage; c'eſt une perte que l'amour propre fait regarder

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Proteſtans. Il marque, auſſi, que la marquiſe de Monceaux, maîtreſſe du roi, y eut beaucoup de part, dans l'eſpérance de devenir reine, elle-même, ſi Henri étoit nommé roi; *tom* 3, *liv.* 3, *chap.* 22.

comme irréparable dans toutes les reli-
1593. gions (48).

Le roi eſſuya un de ces accès de mauvaiſe humeur, lorſque quelques-unes des principales villes du royaume, laſſes de gémir ſous l'oppreſſion d'une infinité de petits tyrans, firent une première démarche auprès de ſa majeſté, & lui députèrent le comte de Belin, pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mantes, ou à Vernon, lorſque Belin vint lui faire cette propoſition, qu'il ne reçut qu'en préſence de tout ſon conſeil. Il n'y eut pas un Proteſtant qui ſe montrât d'avis de l'accorder. Il eſt encore plus ſingulier, qu'elle trouvât une égale oppoſition de la part des Catholiques, ſans qu'ils puſſent en rendre une raiſon légitime, ou, ſeulement, plauſible. Toutes ces perſonnes s'embarraſſoient dans leurs délibérations, & ſentoient bien que leur avis ne portoit ſur rien; mais, pour cela, ils ne changeoient point. Le roi m'apercevant, en ce moment: „ Et, vous, „ monſieur de Roſny, me dit-il, que fai-„ tes-vous, là, rêveur? Ne nous direz-„ vous rien d'abſolu, non plus que les au-

(48) „Si je ſuivois vo-„tre avis, répondit Hen-„ri IV, au miniſtre la „Faye, qui lui faiſoit des „remontrances de la part „du parti proteſtant, il n'y „auroit, ni roi, ni royau-„me, dans peu de temps, „en France. Je déſire don-„ner la paix à tous mes „ſujets, & le repos à mon „ame. Voyez, entre vous, „ce qui eſt de beſoin pour „votre ſureté, je ſerai „toujours prêt de vous „faire contenter„. *Chronol. Novenn., ibid.*

„ tres? „ Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en ſoutenant que l'on ne doit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur, qu'il ſeroit facile de révoquer, ſi l'on s'apercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut, auſſi-tôt, relevée, de tous les conſeillers, avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du conſentement que j'avois extorqué dans le conſeil, dont il a été fait mention, plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de Belin s'en retournât, ſans avoir rien fait. 1593.

Henri ne manqua pas de faire ſes réflexions ſur ce refus, &, jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature, pour éloigner les peuples ſans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ſes ennemis, réſolut de ne pas différer plus longtemps ſa converſion. Il ſentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Proteſtans, ni à obtenir, jamais, d'eux, un plein conſentement à cette démarche (49); mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au

(49) Henri IV trouva toujours, que la démarche de ſon abjuration pouvoit l'expoſer à de grands riſques. C'eſt ce qui lui faiſoit écrire, à mademoiſelle d'Eſtrées, „ ce ſera dimanche, que je ſerai le ſaut „ périlleux. A l'heure que „ je vous écris, j'ai cent „ importuns ſur les bras, „ qui me feront haïr Saint-„ Denis, comme vous faites „ Mantes, &c.„ *Recueil de ſes lettres, Journal d'Henri III, pag.* 281, *tom.* I.

hasard de quelques murmures, qui n'aboutiroient à rien : Et qu'à l'égard des Catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le roi, les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres, qu'en leur destinant toutes les grâces. Il déclara, donc, publiquement, enfin, que le jour de son abjuration seroit, ce me semble, le 20 Juillet, & nomma l'église de Saint-Denis pour cette cérémonie.

1593.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les Catholiques royalistes. Les Protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules, & firent, pour la forme, tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent ; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les ecclésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de son triomphe. On s'empressa, tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron, pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda, avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flattoit de se montrer avec tant de lumières, qu'il n'y avoit point de ténèbres qu'elles ne dissipassent : „ Mon„ sieur, lui répondis-je, je n'ai que faire „ d'être présent à vos disputes, pour sa„ voir de quel côté seront les plus fortes

„ & les plus valables raiſons. L'état des
„ affaires, votre nombre, & vos richeſſes, 1593.
„ requiérent que vos diſtinctions préva-
„ lent „. Elles prévalurent, en effet. La cour ſe trouva très-nombreuſe, à Saint-Denis, & tout s'y paſſa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je ſuis diſpenſé de m'arrêter ſur une deſcription, que les hiſtoriens (50) catholiques feront, avec autant d'étendue, que de complaiſance.

Je ne m'attendois pas, qu'en cet inſtant, on auroit encore beſoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au ſpectacle qui ſe donnoit, lorſque je vis arriver du Perron, que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiſer une dernière diſpute, qui s'étoit élevée au ſujet des termes dans leſquels la formule de profeſſion de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres, & les docteurs catholiques, la chargeoient, comme à l'envi, de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire, au lieu d'une pièce grave, un écrit ridicule. Les miniſtres Proteſtans, & le roi lui-même, ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles ſi puériles, & il étoit né, là-deſſus, une conteſtation, qui faillit à tout rompre.

(50) Voyez, outre les hiſtoriens cités ci-deſſus, *Mezerai; le Vol.* 8935, *Mſs. de la bibliot. du roi*, où ſont, encore, rapportées la lettre que le roi écrivit, enſuite, à ſa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant, à Rome, prêter l'obéiſſance au pape, la déclaration du roi, ſur les motifs de ſa converſion, &c.

(51) „ Ne parlons point „ de *Requiem*, dit Hen„ri IV, je ne ſuis pas en„core mort.

1593. J'allai, incontinent, avec du Perron, chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre, dans cet acte, des points de foi controverſés entre les deux égliſes; mais, auſſi, qu'on devoit ſupprimer tout le reſte, comme inutile. Les parties y conſentirent, & la formule (52) fut dreſſée de manière, que le roi y reconnoiſſoit tous les dogmes romains, ſur l'écriture-ſainte, l'égliſe, le nombre & les cérémonies des ſacremens, le ſacrifice de la Meſſe, la tranſſubſtantiation, la doctrine de la Juſtification, l'invocation des Saints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin, la primauté & le pouvoir du pape (53); après quoi, la ſatisfaction fut générale (54).

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mémoires. Du Pleſſis-Mornay, & Mezeray, d'après lui, reprochent, au roi, & aux catholiques, apparemment, ſans aucun fondement, que cette première profeſſion qu'on ſupprima, fut, pourtant, celle qu'on envoya au pape, „ comme ſi le roi „ l'eût faite, écrite, ſignée „ de ſa main, contrefaite „ par M. de Loménie „ : Ce ſont ces termes, *liv.* 1, *pag.* 198, *liv.* 2, *pag.* 207.

(53) Un ſecond acte, auſſi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du pape, eſt la déclaration qu'il fit, après ſa converſion : que ce n'eſt que par néceſſité, & faute de temps, qu'il a reçu l'abſolution des prélats de France, avant celle du S.-père. Cette déclaration eſt rapportée, dans le *troiſième tome des mém. d'état, de Villeroy, p.* 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit ſon abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques, aſſiſtoient ce prélat. Henri IV, s'étant préſenté pour entrer dans l'égliſe de Saint-Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?*

„ Henri répondit : Je ſuis „ le roi. *Que demandez-* „ *vous?* Je demande d'être „ reçu au giron de l'égliſe „ catholique, apoſtolique „ & romaine. *Le voulez-* „ *vous?* ajouta le prélat. „ Oui, je le veux, & le „ déſire, reprit le roi, qui, „ s'étant, auſſi-tôt, mis à „ genoux, dit : Je proteſte, „ & jure, devant la face „ de Dieu tout-puiſſant, „ de vivre & de mourir „ en la Religion catholi- „ que, apoſtolique & ro- „ maine, de la protéger „ & défendre, envers tous, „ au péril de mon ſang & „ de ma vie, renonçant à 1593. „ toutes les héréſies con- „ traires à icelle égliſe ca- „ tholique, apoſtolique & „ romaine „. Enſuite, il mit cette même formule, écrite, entre les mains de l'archevêque, qui lui préſenta ſon anneau à baiſer, lui donna, à haute voix, l'abſolution, & entendit ſa confeſſion pendant le *Te Deum*, *&c.* Voyez toute la ſuite de ce cérémonial, dans les hiſtoriens; *Cayet, liv.* 5, *pag.* 222 *& ſuiv.*; *Matthieu, &c.*

Fin du cinquième Livre.

MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE SIXIÈME.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de Nevers, à Rome, pour faire, au Pape, conjointement avec le cardinal de Gondy & 1593.

(1) Clément VIII refusa de reconnoître, & de recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur, & voulut obliger les prélats François à aller se présenter devant le grand inquisiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme, avec autant de raison, la dureté du pape, en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence, & toute la conduite du duc de Nevers; *liv.* 108. Voyez, *tom.* 2, *mém. de Nevers*, *Mss. de la bibliot. du roi*, &, dans les historiens ci-dessus, le détail des ambassades des ducs de Nevers & de Luxembourg, & les négociations du P. Séraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Ossat, auprès du S.-père. Le pape fit encore long-temps attendre une absolution, qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle, qui lui présentoit les lettres d'Henri IV. Le P. Séraphin, qui étoit présent, & qui s'aperçut bien

le marquis de Piſany, les obéiſſances d'uſage en pareil cas. Quoique ce changement fût un coup mortel pour la ligue, les Eſpagnols, & le duc de Mayenne, ne ſe rendirent pas encore. Ils tâchèrent de perſuader à leurs partiſans qu'il leur reſtoit des reſſources capables de le rendre inutile: Mais, ils parloient, tous, en ce moment, contre leur ſentiment; & cette feinte aſſurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus conſidérables, avant qu'il fût bien affermi ſur le trône. 1593.

Ce n'eſt point là une ſimple conjecture, du moins, quant au roi d'Eſpagne, puiſqu'il eſt demeuré conſtant qu'il fit offrir au roi, par Taxis & Stuniga, un ſecours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti Proteſtant, ſans mettre à cette offre d'autre condition, qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention, que le roi ne donneroit aucun appui aux rebelles des Pays-Bas. Philippe II jugeoit de Henri par lui-même, & n'enviſageoit ſa converſion, que comme le principe d'un nouveau ſyſtème politique, qui demandoit qu'il trahît ſes plus anciens engagemens. Il n'eſt, peut-être, pas inutile de faire, ici, une remarque ſur l'Eſpagne: C'eſt que, quoiqu'elle ait fait

que cette colère du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit, agréablement: „Saint-„père, quand ce ſeroit le „diable, qui vous demande audience, s'il y „avoit eſpérance de le „convertir, vous ne pourriez pas, en conſcience, „la lui refuſer„. Ce qui fit ſourire ſa ſainteté.

jouer, ſoit du vivant, ſoit depuis la mort de Cathérine de Médicis, mille reſſorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt, toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient, pour profiter des diviſions qui ont agité ce Royaume, le corps des Réformés eſt le ſeul vers lequel elle ne ſe tourna jamais. Elle a, ſouvent, & hautement, proteſté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre penſée de rechercher, ni de ſouffrir leur alliance. C'eſt par une ſuite de cette même antipathie, que les Eſpagnols ont conſtamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle Religion; & on ne ſauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires ſont accuſés d'être imbus. 1593.

Le roi, convaincu, de plus en plus, que, pour étouffer, dans ſon royaume, toute ſemence de ſchiſme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions, ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir, & que, pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouſer aucun, rejeta, conſtamment, ces offres de l'Eſpagne, & celles que le duc de Mayenne lui fit faire, à même fin: Mais, dans le même temps, il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient ſe rendre à lui, & de les récompenſer à proportion de leur empreſſement & de leurs ſervices. C'eſt dans ce ſage milieu qu'il réſolut de s'arrêter. Quoique ſa dernière action l'eût uni de Religion avec la ligue, ſon averſion ne diminua point pour l'eſprit de ce corps, & pour les maximes par leſquelles il s'é-

toit toujours conduit. Le ſeul nom de la
1593. ligue ſuffiſoit encore pour allumer ſa colère. Les Catholiques ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce prince les autoriſoit à abolir, dans quelques villes de leur dépendance, les édits favorables aux Réformés, le roi les y fit rétablir; &, quoiqu'en quelques endroits, ils euſſent obtenu, pour cela, le conſentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix, à quelque prix que ce fût, parce que le parti Proteſtant en murmura, Henri caſſa tout ce qui s'étoit fait, à cet égard (2), & témoigna que ſon intention étoit de tenir conſtamment la balance égale.

Le duc de Mayenne voyant que cette dernière reſſource, qu'il avoit cru infaillible, lui manquoit, après toutes les autres, joua de ſon reſte auprès des Pariſiens, ſes anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais, bien loin d'y réuſſir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie, de ce qui venoit de ſe paſſer à Saint-Denis. Ils parloient, publiquement, de paix, & en ſa préſence même. Il eut le chagrin d'entendre propoſer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trêve de ſix mois, & qu'on le força d'y donner

(2) Le roi tint une aſſemblée de Proteſtans, à Mantes, le 12 Décembre de cette année, & y déclara, publiquement, que ſon changement de religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mém. de la ligue, tom. 5:* Et, les Calviniſtes lui ayant fait pluſieurs demandes, il leur dit, qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Matthieu, tom. 2, liv. 1, pag.* 164.

ner ſon conſentement. La trève accordée pour trois mois, à Surène (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue. 1593.

Le roi donna audience, aux députés, en plein conſeil. La plupart de ceux qui le compoſoient n'écoutant que leur jalouſie contre le duc de Mayenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les grâces, opinèrent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés; ſe fondant ſur ce que celui qui les envoyoit, perſiſtoit dans ſa révolte contre le roi, même, depuis ſon abjuration. Malgré la juſtice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Mayenne avec les Pariſiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; &, certainement, il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole, & j'inſiſtai ſi fortement ſur l'avantage de faire goûter au peuple, déjà revenu de ſes premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéreſſât encore plus fortement en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la trève qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août, Septembre & Octobre, ſeulement.

Dès le lendemain, il ſe fit, à Saint-Denis, un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi ſe montra, pluſieurs fois, au peuple aſſemblé. Il aſſiſta, publiquement, à la Meſſe. Par-tout où il portoit ſes

(3) Ou à la Villette, entre Paris & St.-Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en eſt du dernier juillet, & elle fut publiée, le lendemain, à Paris.

pas, la foule ſe trouvoit ſi grande, qu'il
1593. étoit (4), quelquefois, impoſſible de la percer. Il s'élevoit, à tout moment, un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix enſemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de ſa bonne mine, de ſa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel. „ Dieu le béniſſe, diſoit-on, la larme „ à l'œil, & le veuille amener, bientôt, en „ faire autant, dans notre égliſe de Notre-„ Dame „. Je fis remarquer au roi cette diſpoſition du peuple à ſon égard. Tendre & ſenſible, comme il étoit, il ne put voir ce ſpectacle, ſans une vive émotion.

Les Eſpagnols eurent recours à leurs ſubtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver, un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver, à Saint-Denis, un Eſpagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adreſſer, directement, à moi, comme au ſeul homme qui avoit connoiſſance des propoſitions que lui, Mandoce, avoit fait faire au roi, il y avoit déjà long-temps, en Béarn, par le commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet Eſpagnol, qui s'appeloit Ordognès, ou Nugnès, avoit été domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé, de chez lui,

(4) „ Ils ſont, diſoit „ Henri, affamés de voir un „ roi „. *l'Etoile, ibid.* J'ai reçu un plaiſant tour, à l'égliſe, écrivoit-il, à mademoiſelle d'Eſtrées, en cette occaſion, ou dans une ſemblable : „ Une vieille femme, âgée de quatre-vingt „ ans, m'eſt venu prendre „ par la tête, & m'a baiſé. „ Je n'en ai pas ri le premier; demain, vous dépolluerez ma bouche, „ &c. „ *Recueil des Lettres d'Henri IV, ibid.*

au ſervice de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce, par ſon moyen, avec l'ambaſſadeur Eſpagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris, ſur le chapitre de cet homme, par le récit, vrai ou faux, que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émiſſaire eſpagnol, &, guère davantage, à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſèchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manège des Eſpagnols : Mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidélité, & ajouta tant de choſes ſur la bonne-foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât, le ſoir de ce même jour. Le roi, à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna, pourtant, d'écouter l'envoyé. 1593.

D'Entragues ne manqua pas de revenir, accompagné de l'Eſpagnol, qui, après bien des diſcours aſſez vagues, ſur la joie qu'on avoit eue à la cour d'Eſpagne, de l'abjuration du roi, & des proteſtations infinies de bonne volonté, que je n'avois pas lieu de croire fort ſincères, me dit, enfin, qu'il étoit chargé de propoſer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, ſur leſquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres perſonnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le préſenter. Henri ayant voulu

(5) Claire-Eugénie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II.

1593. l'entendre, je dis, à Nugnès, ſans aucun détour, que, venant d'un endroit fort ſuſpect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de ſa majeſté, par quelques précautions contre ſa perſonne, peut-être, un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller, moi-même; enſuite, je fis faire une recherche exacte ſur toute ſa perſonne, par deux de mes valets-de-chambre, dont l'un, qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ſes deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propoſitions qu'il m'avoit déjà faites : Mais il parla de l'alliance des deux couronnes, en termes ſi ſpécieux, & ſi magnifiques, que le roi, qui, dans le commencement, l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la propoſition que lui fit l'Eſpagnol, d'envoyer un homme de confiance, ſavoir, de dom Bernardin de Mandoce, lui-même, s'il ne pouvoit pas compter ſur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation, à laquelle on pouvoit donner un air myſtérieux, n'étoit pas trop de mon goût, &, encore moins, le choix que ſa majeſté fit, pour ce ſujet, de la Varenne (6), homme plein de vanité. Le

(6) Il en ſera encore parlé, dans la ſuite de ces mémoires. Son nom eſt Guilleaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquiſat de la Varenne, en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuiſinier chez Madame; il excelloit, ſurtout, à piquer les viandes. S'il eſt vrai que cette princeſſe, le ren-

roi, à qui j'expoſai mes craintes, crut ſauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Eſpagne, en ne chargeant la Varenne d'aucun écrit, & en faiſant ſervir de prétexte à ſon voyage le réglement de quelques limites ſur la frontière d'Eſpagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu ſon congé, qu'il fit parade de ſa commiſſion, trancha de l'ambaſſadeur, & ſe fit recevoir, comme tel, par Mandoce, qui, de ſon côté, enchérit encore ſur les honneurs qu'exigeoit la Varenne, ce qui produiſit l'effet que les Eſpagnols avoient en vue. On crut, quelque temps, en Angleterre, & en Allemagne, que Henri avoit 1593.

contrant, un jour, après ſa fortune, lui dit : „ La Va„renne, tu as plus gagné „à porter les poulets de „mon frère, qu'à piquer „les miens „ : On en conclura, que les moyens, par leſquels il s'avança, auprès du roi ſon maître, ne ſont pas des plus honnêtes. Il fut fait portemanteau de ce prince, enſuite, conſeiller d'état, & contrôleur-général des poſtes, & toujours fort avant dans la familiarité d'Henri IV, qui lui donna des lettres de nobleſſe. La Varenne, ayant mis un gentilhomme auprès de ſon fils : „ Comment, lui dit ce „prince, donner ton fils à „un gentilhomme, je com„prends bien cela, mais, „donner un gentilhomme „à ton fils, c'eſt ce que je „ne puis comprendre „ ! On raconte encore que la Varenne, ayant obtenu certaine grâce du roi, ſur laquelle le chancelier de Bellièvre lui fit quelque difficulté, la Varenne dit, au chancelier : „ Monſieur, ne „vous en faites pas tant „accroire : Je veux bien „que vous ſachiez que, ſi „mon maître avoit 25 ans „de moins, je ne donne„rois pas mon emploi pour „le vôtre „. *Voyez d'Aubigné, généal. de Sainte-Marthe ; Mém. de M. le duc d'Angoulême ; Mém. de du Pleſſis ; Menagiana, &c. ; Cayet, ibid., tom. 5, pag.* 276, parle de l'ambaſſade de la Varenne, en Eſpagne, tout différemment de nos mémoires.

recherché l'amitié du roi d'Eſpagne, &
1593. rompu l'alliance avec les puiſſances proteſtantes : D'où l'on auroit, peut-être, vu s'enſuivre une rupture éclatante, ſi le roi n'avoit, promptement, pris les devans, pour les perſuader du contraire.

Une dernière reſſource, ſur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faiſoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Eſpagnols, c'eſt l'horrible réſolution de poignarder le roi, qu'elle avoit ſu inſpirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renverſé l'eſprit par l'attrait des plus grandes récompenſes, s'ils venoient à bout de leur entrepriſe, & s'ils y ſuccomboient, par l'eſpérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature ſe révolte ſi violemment, lorſqu'elle voit que ceux qui ſe vantoient d'être les ſoutiens de la Religion, ſont un abus ſi monſtrueux de ce qu'elle a de plus ſacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les hiſtoires, ſi, d'ailleurs, l'on n'étoit ſûr qu'il n'y a aucune des religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puiſſe lui imputer d'autoriſer un pareil deſſein. On ne peut, même, ſans crime, en accuſer, ou un corps, ou un ſimple particulier, ſi l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquem-

(7) Cayet, *Chronol. Nov.*, *liv.* 5, *p.* 280, parle plus poſitivement de ces complots contre la vie d'Henri IV. Moriſot dit qu'un flamand, nommé Avenius, vint, à Saint-Denis, dans le deſſein de poignar-

ment, dans les voyages qu'il fit, au ſortir de St.-Denis, à Châlons-ſur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-comte-Robert, à Melun, &, enſuite, à Meulan & à Fontainebleau. Les moines, ſurtout, ont, ſur cet article, une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri, étant à Melun, penſa périr par la main des furieux qu'apoſtoient, par-tout, les jéſuites & les capucins. Entre autres avis qui lui furent adreſſés ſur ce ſujet, il fut informé qu'un de ces ſcélérats étoit parti de (8) Lyon, dans le deſ- 1593.

der ce prince; que, voyant avec quelle dévotion il aſſiſtoit à la meſſe, il ſe jeta à ſes pieds, & lui demanda pardon: Mais, qu'ayant récidivé, il fut roué, en 1593, *chap.* 33.

(8) C'eſt Pierre Barrière, ou la Barre, batelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv.* 4. Les mémoires de la ligue chargent griévement, en effet, un jéſuite de Paris, & un capucin de Lyon, ſans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv.* 107, que ce jéſuite étoit le père Varade, recteur du collége de Paris; & invective, à cette occaſion, d'une manière ſanglante, contre toute cette ſociété. Mezeray, *liv.* 62, en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais, outre que le témoignage d'un ennemi n'eſt d'aucun poids, il eſt bon d'avertir, ici, une fois pour toutes, que, lorſque le duc de Sully, & les autres écrivains Calviniſtes, font ces ſortes d'imputations aux jéſuites, ainſi qu'à meſſieurs de Villeroy, Jeannin, d'Oſſat, &c., cela ne ſignifie rien autre choſe, dans le ſens, même, de ces écrivains, ſinon, que telle, ou telle choſe arriva, par l'effet de principes, écrits, théſes, prédications, en un mot, par l'impreſſion & l'eſprit qui conduiſoit toute la ligue; & non point, que tel jéſuite, telle perſonne, fût l'auteur, ou le moteur de cette action. On en ſera plus convaincu, par la ſuite de ces mémoires. Voyez comment nous nous ſommes expliqués, ſur ce ſujet, dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier, dont il eſt, ici, queſtion,

sein de venir le chercher, pour l'assassiner.
1593. Heureusement, avant de partir, il exposa, dans la confession, son dessein à un prêtre, qui, effrayé de cette frénésie, en avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit, précipitamment, pour prévenir le meur-

quoiqu'en disent de Thou, *Cayet, liv. 5, p. 240*, & Mezeray, il est certain que Barrière, appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le père Varrade. Il est, encore, certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce père; qu'on ne le rechercha point, dans tout le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris, après, même, que le roi y fut entré. Quand, l'année suivante, 1594, Antoine Arnaud, dans son plaidoyer pour l'université, reprocha aux jésuites le prétendu attentat du père Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6, p. 884.* Enfin, le roi, en 1604, répondant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des jésuites, les justifia, en particulier, sur l'article qui regardoit Barrière, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût su le dessein de ce parricide; *mémoires Chronol. & Dogmatiques, pour servir à l'histoire de l'Eglise, tom. 1, pag. 28.*

C'est, donc, une énorme calomnie, dans messieurs de Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barrière de tuer le roi. Ce fut le père Séraphin Banchi, qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV, & qui reconnut Barrière à Melun, s'appeloit Brancaleon. *Chronol. Nov., ibid.* Henri IV, parlant de cet attentat, à P. Matthieu, son historien, lui dit, que ce scélérat se trouva, trois fois, dans l'occasion de le tuer, à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'église de Saint-Denis, & que Barrière, aussi bien que Clément, étoit convenu, avec ses complices, d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, &, en particulier, plusieurs princes & seigneurs de France. *Matthieu, tom. 2, liv. 1, p. 150.*

trier; & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu, à Melun, au milieu de la foule: Il confessa son crime, & en reçut le châtiment. Le roi étoit confus, pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fonds de leur cœur. Il se trouvoit, également, alarmé de toutes ces entreprises sur sa personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre: Il m'en fit, souvent, les plaintes les plus amères. 1593.

Il se seroit trouvé heureux, si la conduite des Catholiques de sa cour l'eût, du moins, consolé de celle des Catholiques ligueurs; mais ils n'en avoient pas changé, non plus que les autres, pour avoir vu le roi se faire Catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujetir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs Protestans: Leur mécontentement éclatoit, à le voir, seulement, s'entretenir avec quelqu'un d'eux, surtout, avec moi. La crainte que je ne le rentraînasse dans sa première croyance, les touchoit beaucoup moins, que l'idée, qu'ils avoient, que je le portois, dans ces entretiens, à chercher un remède aux abus du gouvernement, &, principalement, au désordre des finances. Henri, qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particulière avec les Huguenots. Il reprit ses

conférences sur la religion, avec les seuls
1593. Catholiques, & les continua, à Andresy
En Beauvaisis. (9) & à Milly. Je profitai de cette conjoncture, & je demandai à ce prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou six mille écus de blé à vendre. En me l'accordant, sa majesté me dit qu'à mon retour, elle verroit, peut-être, plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai, avec mon épouse, à Bontin, dans un temps où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes, se hâtant de profiter de la trêve, pour remplir leurs magasins, à tout évènement, donnoient, en échange, l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes, en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois, à peine, vendu la moitié de mes blés, qu'une lettre, que le roi m'écrivit, de Fontainebleau, me rappela auprès de lui. Il avoit décacheté, en mon absence, trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement, parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10)

(9) Et, encore, à Pontoise, & à Fleury, château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clausse, grand-maître des eaux & forêts. Les Catholiques, qui y assistoient, étoient, comme le marque M. de Thou, messieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin, & de Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique, que de religion.

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garderobe du duc d'Alençon.

de Simiers, sœur de Vitry, & grande amie de l'amiral de Villars, &, l'autre, de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisième, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite, dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi, obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose, en ce moment, que me remettre les trois lettres, dont je lui dis, ensuite, le contenu. Desportes étoit l'agent, dont le baron de Médavy (11) avoit résolu de se servir, pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de madame de Simiers, & celle de Lafont, elles rouloient sur certaines facilités, qui se présentoient, de mettre Villars dans les intérêts du roi: Mais les choses changèrent bien de face, à son égard, par la perte de Fescamp, qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit, pour cette fois, tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de madame de Simiers & de Lafont, en réponses aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp: C'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici. 1593.

Port & citadelle, dans le pays de Caux.

(11) Pierre Rouxel, baron de Médavy, comte de Grancey, lieutenant-général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singulière.

1593. Lorſque ce fort fut pris, par Biron, ſur la ligue, il y avoit, dans la garniſon, qui en ſortit, un gentilhomme, nommé Bois-Roſé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chaſſoit, &, prenant ſes précautions de loin, fit en ſorte que deux ſoldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle garniſon que les royaliſtes établirent dans Feſcamp. Le côté du fort qui donne ſur la mer, eſt un rocher de ſix cents pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave, continuellement, le pied, à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où, pendant la morte eau, la mer laiſſe à ſec, l'eſpace de trois ou quatre heures, le pied de cette falaiſe, avec quinze ou vingt toiſes de ſable. Bois-Roſé, à qui toute autre voie étoit fermée pour ſurprendre une garniſon attentive à la garde d'une place nouvellement priſe, ne douta point que, s'il pouvoit aborder, par cet endroit, regardé comme inacceſſible, il ne vînt à bout de ſon deſſein. Il ne s'agiſſoit plus, que de rendre la choſe poſſible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un ſignal avec les deux ſoldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit, continuellement, ſur le haut du rocher, où il ſe tenoit, pendant tout le temps de baſſe marée. Bois-Roſé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint,

(12) N. de Gouſtiminil, ou Gouſminil, ſieur de Bois-Roſé. *Voyez la Chronol., liv. 5, pag. 94.*

avec cinquante ſoldats déterminés, & choiſis exprès, parmi des matelots, & aborda, 1593.
avec deux chaloupes, au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros câble, égal en longueur à la hauteur de la falaiſe, & y avoit fait, de diſtance en diſtance, des nœuds, & paſſé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le ſoldat qui ſe tenoit en faction, attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jeta, du haut du précipice, un cordeau, auquel ceux d'en bas lièrent un gros câble, qui fut guindé, en haut, par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embraſure, avec un fort levier, paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-Roſé fit prendre les devans à deux ſergens, dont il connoiſſoit la réſolution, & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher, de même, à cette eſpèce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, & de ſuivre à la file ; ſe mettant, lui-même, le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſpérance de retour. La choſe devint, d'ailleurs, bientôt impoſſible ; car, avant qu'ils fuſſent, ſeulement, à moitié chemin, la marée, qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté la chaloupe & faiſoit flotter le câble. La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, lorſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer. Qu'on ſe repréſente, au naturel, ces cinquante hommes ſuſpendus entre le ciel & la terre, au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine

1593. si peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur, pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraser sur les rochers : Qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement : Il y avoit, dans tout cela, de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe : Comme elle commença, en effet, à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce sergent dit à ceux qui le suivoient qu'il ne pouvoit plus monter, & que le cœur lui défailloit. Bois-Rosé, à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en apercevoit, parce qu'on n'avançoit plus, prend son parti, sans balancer. Il passe par dessus le corps de tous les cinquante qui le précèdent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye, d'abord, de ranimer. Voyant que, par la douceur, il ne peut en venir à bout, il l'oblige, le poignard dans les reins, de monter, & sans doute que, s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipité dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin, la troupe se trouva au haut de la falaise, un peu avant la pointe du jour, & fut introduite, par les deux soldats, dans le château, où elle commença par massacrer, sans miséricorde, le corps-de-garde & les sentinelles. Le sommeil livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi, qui fit main-basse sur tout ce qui résista, & s'empara du fort.

Bois-Rosé donna, aussi-tôt, avis à l'amiral de Villars de ce succès, presqu'incroyable, & il crut que la moindre gratification, à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant, il lui revint que Villars, ou, plutôt, le commandeur de Grillon (13), songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colère, que lui donna cette injustice, il remit le château de Fescamp au roi, dont il venoit d'apprendre la conversion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation, qu'il avoit permis à Madame de Simiers, & à Lafont, d'entamer, en son nom, & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé, qui se sentoit trop foible, appela à son secours le roi, qui s'achemina, dans l'instant, vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité, mais le roi s'étoit porté à la prolonger de deux ou trois mois, sur la représentation que lui avoit fait faire le duc de Mayenne, qu'il lui falloit un temps plus considérable, pour régler une affaire aussi importante, que son accommodement, & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier, contre le roi, à l'infraction, & il fit partir le comte de Bélin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Bélin vint à Saint-Valery, &, s'acquittant de sa commission, il demanda 1593.

(13) Thomas Berton, gouverneur de Honfleur, frère de Grillon.

encore au roi une prolongation de trève
1593. pour trois mois ; temps néceſſaire au duc de Mayenne, pour faire connoître ſes dernières intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé, pour ce ſujet, le cardinal de Joyeuſe (14), & Montpezat. Le roi, qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuſer, rejeta les propoſitions du Comte de Béſin ; &, ſans vouloir l'entendre davantage, ſur un violement qui devoit être imputé, en première cauſe, à ſes ennemis, il s'avança, droit, à Feſcamp, obligea les troupes de Villars de ſe retirer, & pourvut abondamment cette fortereſſe de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſureté.

Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.

De retour à Mantes, le roi apprit que le marquis de Vitry étoit diſpoſé à le recevoir dans Meaux. Pour ſeconder les bonnes intentions de ce gouverneur, ſa majeſté vint à Lagny, où tout fut réglé de manière qu'elle fit une entrée ſolemnelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'année 1594 ; & cet exemple fut ſuivi, bien-

(14) François, le ſecond des ſept fils de Guilleaume de Joyeuſe. Henri Deſprez, ſieur de Montpezat.

(15) Le duc de Mayenne, ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi, en livrant Meaux au roi, Vitry répondit, à ſon envoyé : „ Vous „ me preſſez trop, vous „ me ferez, à la fin, parler „ en ſoldat. Je vous demande ſi un larron, ayant „ volé une bourſe, me l'avoit donnée en garde, „ & ſi, après, reconnoiſſant le vrai propriétaire, „ je lui rendois la bourſe, „ & refuſois de la donner „ au voleur, qui me l'auroit confiée ; aurois-je, „ à votre avis, fait acte „ mauvais, & de trahiſon ? „ Ainſi eſt-il de la ville de „ Meaux „. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2.*

tôt après, par la Châtre, pour les villes d'Orléans & de Bourges. 1594.

La trève étant finie, le roi alla faire le siége de la Ferté-Milon. Je voulois profiter de ce temps, pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin; mais sa majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses, à Montereau. Je mandai à Madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mantes. Elle m'y attendit, inutilement: Deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de Madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars) étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver, à l'armée, avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme de confiance, pour le conduire dans cette ville. Sa majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion, de connoître, plus particulièrement, les dispositions du duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre surement à Rouen.

Claude de la Châtre. Entre Meaux & Soissons.

Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.

J'accompagnai, donc, le comte de Chaligny, jusqu'à Paris, d'où, après une entrevue avec le duc de Mayenne, je me rendis, par Louviers, chez le sieur de Saint-

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Mouy.

Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant
1594. donné, de cet endroit, avis de mon arrivée, aux entremetteurs, on me vint prendre, la nuit du lendemain, & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Cathérine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'amiral de Villars, qui vint, lui-même, le soir, suivi d'un seul laquais, comme, de mon côté, je n'avois qu'un seul valet-de-chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes, qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entièrement satisfait des sentimens de ce gouverneur. Cette entrevue se passa avec un fort grand secret. Outre que les gouverneurs des principales villes royalistes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation, par jalousie & par intérêt, & que, peut-être, ils auroient fait pis, comme ils firent, en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit, dans tout ce canton, plusieurs troupes ligueuses & étrangères, dont Villars n'étoit pas entièrement le maître, & il s'y en pouvoit joindre, en peu de temps, un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers, dans le fort de Sainte-Cathérine, avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vues

mercenaires, qu'à ſe convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne ſongeoit pas, ſimplement, à gagner une capitale de province, mais à s'attacher un homme qui ſe ſentoit autant de diſpoſition que de talens à le bien ſervir. On a vu, ci-devant, quelle idée Villars avoit conçue du roi. Si-tôt que mes diſcours l'y eurent confirmé, je pus regarder ſon traité comme fort avancé; mais, alors, je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point, par écrit, les pouvoirs néceſſaires pour conſommer l'affaire. 1594.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur, tout ce qui paroiſſoit de lui avoit rapport à l'une, ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans ſon caractère, ou étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient, la valeur, & la droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'eſt autre choſe, que le ſentiment de ce que nous valons: Sentiment, qui ne tient rien de la baſſe vanité, & de l'affectation à ſe perdre dans la ſotte admiration de ſoi-même. La ſeconde fait qu'on eſt ſincère & vrai, incapable d'artifice & de ſurpriſe, prêt à ſe rendre à la raiſon & à la juſtice. Celui qui les unit toutes deux, a, rarement, d'autre défaut, que promptitude d'un premier mouvement de colère. Tel étoit Villars, & on s'en apercevra, aiſément, dans tout ce qui me reſte à dire

(17) M. de Thou, parlant de l'amiral de Villars, dit, qu'il étoit d'un eſprit dur & hautain. *Liv.* 103.

de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour
1594. être long-temps ennemi d'un prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La ſeule différence, entr'eux, étoit que Henri, par de continuelles réflexions ſur les effets de la colère, par l'uſage d'une longue adverſité, par la néceſſité de ſe faire des partiſans, enfin, par la trempe d'un cœur tourné vers la tendreſſe, avoit converti ces premiers tranſports, ſi bouillans, en de ſimples (18) mouvemens, qui

(18) Voici une anecdote, tirée des mémoires de la vie du préſident de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit, ici, du caractère de Henri IV, & qui a, auſſi, rapport à ce qui a été dit, ci-devant, au ſujet du ſiége de Rouen. „ Un jour, que „ Grillon vint dans le cabinet du roi, pour s'excuſer „ là deſſus (ſur le reproche qu'on lui faiſoit, que „ ſes fréquentes allées & „ venues, pour négocier, „ avec l'amiral, lui avoient „ donné l'occaſion, & les „ moyens, de faire cette „ furieuſe ſortie, dont il „ a été parlé), il paſſa „ des excuſes aux conteſtations, & des conteſtations aux emportemens „ & aux blaſphèmes. Le roi, „ irrité de ce qu'il continuoit, ſi long-temps, ſur „ le même ton, lui commanda de ſortir; mais, „ comme Grillon revenoit, „ à tous momens, de la „ porte, & qu'on s'apperçut que le roi pâliſſoit „ de colère & d'impatience, on eut peur que ce „ prince ne ſe ſaiſit de l'épée de quelqu'un, & qu'il „ n'en frappât un homme „ auſſi inſolent. Enfin, s'étant remis, après que „ Grillon fut ſorti, &, ſe „ tournant du côté des „ ſeigneurs qui l'accompagnoient, & qui, avec de „ Thou, avoient admiré ſa „ patience, après une brutalité ſi criminelle, il „ leur dit: La nature m'a „ formé colère; mais, depuis que je me connois, „ je me ſuis toujours tenu „ en garde contre une paſſion qu'il eſt dangereux „ d'écouter. Je ſais, par „ expérience, que c'eſt une „ mauvaiſe conſeillère, & „ je ſuis bien aiſe d'avoir „ de ſi bons témoins de „ ma modération. Il eſt „ certain que ſon tempérament, ſes fatigues con-

les marquoient ſur ſon viſage, dans ſon geſte, &, plus rarement, dans ſes paroles. 1594.

Le roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choiſi (19) pour la cérémonie de ſon ſacre, lorſque je le rejoignis, pour l'inſtruire de mon voyage, & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir, incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu, près de lui, dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agiſſoit de la réconciliation de M. le comte de Soiſſons & de M. le duc de Montpenſier, dont l'inimitié avoit pris naiſſance à l'occaſion des prérogatives de leur rang de prince du ſang, Le 17 Février 1594.

„tinuelles, & les différentes ſituations de ſa vie, „lui avoient rendu l'ame „ſi ferme, qu'il étoit beaucoup plus le maître de „ſa colère, que de ſa paſſion pour la volupté. On „remarqua que, durant la „conteſtation de Grillon, „le maréchal de Biron, qui „ſe trouva chez le roi, & „qui étoit aſſis ſur un coffre, faiſoit ſemblant de „dormir, que, plus elle s'échauffoit & que les voix „s'élevoient, plus il affectoit de dormir profondément. Quoique Grillon „ſe fût, d'abord, approché „de lui, pour l'injurier; & „qu'il lui criât, aigrement, „aux oreilles, qu'il n'étoit „qu'un chien galeux & „hargneux. La compagnie „fut perſuadée qu'il n'avoit affecté ce profond „ſommeil, qu'afin de ne „ſe point commettre avec „un emporté, & un furieux : Ce qu'il eût été „contraint de faire, pour „peu qu'il eût paru éveillé. On crut, encore, qu'il „avoit voulu laiſſer au roi „toute la fatigue de la converſation.

(19) Contre une ordonnance aſſez frivole des états de Blois, que cette cérémonie eſt nulle, à moins qu'elle ne ſoit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce ſeroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville, qui ſacreroit ſa majeſté, & non l'archevêque de Bourges, qui prétendoit cet honneur, comme grand aumônier, & qu'on ſe paſſeroit de la Sainte-Ampoule. Voyez cette cérémonie, décrite dans les hiſtoriens.

& s'étoit fortifiée, en dernier lieu, par leur
1594. concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, &, de plus, à la même maîtreſſe, Madame, ſœur du roi. M. le duc de Montpenſier étoit, ſans contredit, le plus avant dans les bonnes grâces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenſes. Il parut, au ſacre, avec une ſuite de quatre ou cinq cents gentilshommes; tandis que ſon rival pouvoit, à peine, en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit ſupérieur, quant à un point: C'eſt que, tout pauvre qu'il étoit, ſans place & ſans gouvernement, & mal voulu du roi, ſurtout, depuis ſon échappé de Rouen, il poſſédoit le cœur de la princeſſe, que rien n'avoit pu refroidir, à ſon égard. La comteſſe (20) de Guiche étoit la dépoſitaire de tous leurs ſecrets, & leur commune meſſagère, lorſqu'ils ne pouvoient ſe voir. Elle avoit ſi bien échauffé cette liaiſon, qu'elle leur avoit fait ſigner, à tous deux, une promeſſe de mariage, que la ſeule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majeſté ſouhaitoit ſi paſſionnément de pouvoir raccommoder les deux princes de ſon ſang, que cette conſidération l'emporta ſur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes inſtances, ni au danger, que je lui faiſois enviſager dans le

(20) La même qui avoit été maîtreſſe d'Henri IV. Mais elle étoit devenue fort groſſe, graſſe & rouge de viſage. *Journal du règne d'Henri III, tom. 1, pag.* 270.

retardement : Il fallut que je me déterminaſſe à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, ſur lequel le roi avoit, d'abord, jeté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réuſſir, ſeul, une affaire ſi délicate. Il eſt vrai que je m'étois toujours conſervé une grande part dans la confidence de M. le Comte; mais je connoiſſois ſon eſprit hautain & dédaigneux, que la ſeule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit ſupérieur, porteroit, non ſeulement, à ſe roidir dans ſes prétentions, mais, peut-être, encore, à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point, par le récit de nos conteſtations, des refus & des mauvaiſes humeurs que nous eûmes à eſſuyer : Nous fûmes, plus d'une fois, prêts d'abandonner la partie. Cependant, à force de raiſons, tirées de la volonté & de la ſatisfaction du roi, avec beaucoup de patience, de prières & d'importunité, nous parvinmes à faire conſentir les deux princes à ſe voir, & à s'embraſſer. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : Je me donnai bien de garde de diſcuter l'article de l'amour & du mariage, qui, demeurant indécis, laiſſoit, entr'eux, la principale ſemence de diviſion, mais qui me parut un obſtacle abſolument inſurmontable. 1594.

J'étois fort ſatisfait d'avoir réuſſi, ſans toucher cet article; & je ne voyois plus rien, qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je penſois. Le roi n'a-

voit paru si fort empressé pour le raccommo-
1594. dement des deux princes, que pour arriver à un second point, qu'il désiroit encore plus passionnément; & ce second point étoit, précisément, celui que j'avois cru devoir mettre, si prudemment, à côté, le mariage de Madame, sa sœur : Pour comble, ce fut, encore, moi, sur lequel sa majesté s'arrêta, pour amener la chose à son but. Je fus, donc, chargé, de nouveau, de retirer la promesse de mariage, dont il vient d'être parlé, afin que cet obstacle, étant levé, le roi, résolu de gratifier, en tout, le duc de Montpensier, employât, ensuite, son autorité, pour lui mettre la princesse entre les bras; &, par là, se vît, enfin, délivré de la crainte de voir conclure un mariage, qui, tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé : le comte de Soissons, se rendant son héritier, malgré lui, & se servant, contre lui, de ses propres biens. Si, de ce mariage, il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guère en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa majesté, qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement, lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus, encore, lui rappeler que Villars alloit s'engager, pour toujours, avec les ennemis, aussi bien que Médavy, & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois, promptement, dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue : Le roi ne m'écouta point; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir; je

veux

veux dire, qu'il ne donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, 1594.
& qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorsque je fus seul, & que je fis réflexion à la commission que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoissois madame Cathérine, à qui il s'agissoit d'arracher cet écrit, je sentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les desseins du roi sur sa personne. Quelle apparence, d'aller proposer, à une femme, & à une princesse, de renoncer à un amant, qu'elle aime, pour se livrer à un autre, qu'elle hait? Il ne restoit, donc, de ressource, qu'en la trompant. Pour cela, je me dis, à moi-même, que, si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois, c'étoit, du moins, pour ses intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le royaume, & la personne du roi; qu'elle m'en auroit, un jour, obligation, elle-même; que je l'empêchois, par un innocent artifice, de perdre sa fortune avec l'amitié du roi son frère. Malgré tout ce que ces raisons avoient de spécieux, il falloit, toujours, que je convinsse que je n'agissois pas, avec elle, de bonne-foi; & cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'espérance qu'un jour, j'en obtiendrois le pardon d'elle-même, en la faisant convenir qu'en cela, je

lui avois rendu un ſervice réel. Pour M. le
1594. Comte, outre que je n'avois point à m'adreſſer à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards, que je devois à ſa perſonne, n'étoient plus à compter pour rien, puiſqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le ſervice du roi. Toute cette affaire m'a, dans la ſuite, cauſé des chagrins, dont il ſemble que ma répugnance, & mes ſcrupules, auroient dû me préſerver.

Je trouvai, enſuite, une autre difficulté. Je voyois, fort rarement, madame, à cauſe de mes occupations continuelles, & je la connoiſſois aſſez, pour ne pas douter que, de quelque manière que je m'y priſſe pour en obtenir la pièce dont il étoit queſtion, l'aſſiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître, auſſi-tôt, dans ſon eſprit, naturellement défiant, des ſoupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire, ou lui faire dire. Je cherchai à faire en ſorte qu'elle me prévînt, elle-même. Je me ſervis, pour cela, des deux du Perron, que je ſavois être d'humeur, ſurtout le jeune, à faire leur cour aux grands, aux dépens d'un ſecret. Je n'avois pas une auſſi grande liaiſon avec celui-ci, qu'avec l'évêque d'Evreux, mais on ne riſque rien à compter ſur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur mérite; ſur cet article, ils commencent, toujours, par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai, donc, trouver le jeune du Perron; je le flattai; je m'inſinuai dans

ſon eſprit, par de fauſſes confidences; il ſe regarda comme un homme important, & crut, par vanité, tout ce que je lui diſois. Lorſque je le vis enivré de ſon amour propre, je lui dis, avec toutes les marques de la plus parfaite ſincérité, & en exigeant, même, avec ſerment, un ſecret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, que le roi m'avoit confié ſes intentions au ſujet de Madame; qu'il étoit réſolu de la faire épouſer à M. le comte; que quelques petites difficultés, qui reſtoient encore à applanir, avoient empêché ſa majeſté de rendre, là deſſus, ſa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron, pour ſe décharger d'un fardeau ſi peſant, de manière qu'il fît paſſer ma nouvelle juſqu'à madame Cathérine. En effet, il en fit confidence, preſque dans le moment, à M. de Courtenay, & à deux autres des plus intimes confidens du comte de Soiſſons, auquel ils coururent l'apprendre, &, celui-ci, à madame, & à la comteſſe de Guiche. 1594. Gaſpar de Courtenay.

J'avois compté que la princeſſe, flattée par une ſi agréable eſpérance, feroit, vers moi, les premières avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle, en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la diſtinction avec laquelle elle me recevoit, ordinairement; & la comteſſe de Guiche, qui ne voulut rien perdre d'une occaſion ſi favorable, après quelques diſ-

cours indifférens de ma part, se hâta de
1594. mettre sur le tapis l'article des amours de la princesse, & du comte, qui étoit présent; &, m'embrassant, dans un transport de bonne amitié: „ Voici, dit-elle, aux deux amans, „ un homme qui pourroit vous servir, dans „ vos desseins „. Madame reprit la parole, & me dit que je savois bien que M. le comte, & elle, avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi; & qu'elle me seroit sensiblement obligée, de lui aider à rentrer dans les bonnes grâces du roi, son frère. Elle ne me dit que ce peu de paroles; elle laissa le soin de m'en dire davantage à cet air gracieux & engageant qu'elle savoit mieux prendre que femme du monde, quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princesse, comme je le devois, j'ajoutai que, si je pouvois compter sur la discrétion des personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses, qui ne leur seroient pas indifférentes. Le secret ne coûte rien à promettre aux femmes, qui sont accusées de le garder si mal. On le promit. On y ajouta le serment, & on en fit mille : Mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage, pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours, avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit, impatiemment, le terme que j'avois marqué.

Je retournai, ponctuellement, au bout de

trois jours. Je me fis encore preſſer long-temps; enfin, feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis, qu'ayant, pluſieurs fois, ſondé le roi, ſur le mariage en queſtion, il m'avoit, d'abord, montré quelque éloignement d'y conſentir, ſans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant preſſé de m'ouvrir ſon cœur ſur ce ſujet, qu'enfin, il m'avoit avoué que, loin de ſentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien aſſortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans, de ſon côté, il pût en avoir de ſa ſœur & d'un prince de ſon ſang, qu'il regardât comme les ſiens propres; que le caractère, doux & paiſible, du comte de Soiſſons, & de Madame, étoit fort de ſon goût: Mais qu'il ſentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir ſa ſœur ſans ſon aveu. Ce diſcours, dont j'avois concerté toutes les paroles, fit ſon effet. Ces trois perſonnes commencèrent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment, que j'attendois, pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout à fait facile à réparer; que le roi, étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir, avec lui, une conduite toute oppoſée: Le rechercher, paroître dépendre, uniquement, de lui, le laiſſer le maître de leurs perſon- 1594.

nes; enfin, & c'étoit là le grand point,
1594. lui ſacrifier l'engagement, par écrit, que les deux amans s'étoient donné, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration, même, écrite, par laquelle ils renonçoient, tous les deux, à s'épouſer, que de ſon conſentement; que je croyois pouvoir leur aſſurer qu'après cette complaiſance de leur part, il ne ſe paſſeroit pas trois mois, ſans qu'ils le viſſent prévenir, lui-même, leurs déſirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire; & le ſacrifice de la promeſſe de mariage fut arrêté ſur l'heure, peut-être, parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi, devenu maître abſolu dans ſon royaume, ne l'agréeroit point. La comteſſe de Guiche dit qu'elle l'avoit laiſſé en Béarn, & ſe chargea de le faire venir, inceſſamment. On ne ſe rendit pas ſi facilement, ſur la déclaration que je demandai, enſuite, & ſans laquelle il ne ſervoit, en effet, de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéreſſées pouvoient rétablir, à leur gré. Ce fut cette raiſon-là, même, que je fis valoir; & je les fis convenir, que, ſans cela, ſa majeſté ne pouvoit, ni ajouter beaucoup de foi à leur ſincérité, ni être perſuadée de leur obéiſſance. Cet article fut fortement débattu, &, lorſqu'à force de remontrances, j'eus obtenu, enfin, cette déclaration, par laquelle madame, & le comte, annulloient toutes les promeſſes données ci-devant, ſe délioient, mutuel-

lement, de tout engagement, & ſe ſoumettoient à la ſeule volonté du roi, les conſéquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, ſans lequel, vraiſemblablement, la choſe en ſeroit demeurée là. Ce tempérament fut, que je me rendrois le dépoſitaire de la déclaration, & que, jamais, elle ne ſortiroit de mes mains, pas, même, pour paſſer dans celles du roi. Heureuſement, on n'ajouta pas que je la rendrois à madame, ſi les choſes tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on ſe contenta; & la déclaration me fut remiſe, en bonne forme, ſignée de madame & du comte, & ſcellée de leurs armes. Le roi, qui n'avoit oſé ſe flatter que je réuſſirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque choſe à ſa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en ſon pouvoir; il m'en fit, à pluſieurs repriſes, les plus fortes inſtances, & il ne ceſſa de me le demander, que quand il eut connu, par mes refus, que je faiſois marcher ma parole avant l'obéiſſance que je lui devois. Comme l'effet ne ſuivit point les belles eſpérances que j'avois données aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnèrent pas la tromperie que je venois de leur faire. La ſuite de ces mémoires en inſtruira. 1594.

Après la concluſion de cette affaire, dont le ſouvenir m'a toujours été déſagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois, avec raiſon, qu'un

1594. ſi long retardement n'eût entièrement rompu mes premières meſures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi, pour conclure, non ſeulement, avec ce gouverneur, mais, encore, avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Deſportes arriva, comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit, de la part du baron de Médavy, prier l'évêque d'Evreux de lui prêter, pour quelques momens, ſa maiſon de Condé, & m'engager à paſſer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui, ſur les conditions de ſon traité, & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres, & vins coucher à Anet, où Madame d'Aumale me ſollicitoit inſtamment, depuis long-temps, d'aller la voir.

Cette dame, plus aviſée que ſon mari, le conjuroit, ſans ceſſe, de quitter la ligue & de ſe donner au roi. Outre le devoir & la ſureté, elle trouvoit, dans cette démarche, ſon propre intérêt; les affaires domeſtiques du duc (22) d'Aumale étant ſi dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter, qu'en ſe faiſant accorder les avantages dont jouiſſent, en cette occaſion, ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je deſcendis, à Anet, dans une auberge, &, pendant qu'on m'y apprêtoit à ſouper, j'al-

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui poſsède l'original de ce plein pouvoir, & ceux de pluſieurs lettres de Maximilien de Béthune, à ce ſujet.

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, duc d'Elbeuf.

lai voir madame d'Aumale, ſuivi d'un ſeul page. La joie éclata ſur le viſage de cette Dame, dès qu'elle m'aperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil careſſant, &, pour ne pas perdre un temps précieux, elle me prit par la main, &, me faiſant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins, qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la paſſion qu'elle avoit de voir ſon mari dans l'obéiſſance due à ſon ſouverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laiſſe toutes les propoſitions approuvées & rejetées entre nous deux. Juſque-là, je n'avois rien vu, qui ne fît honneur au maître d'une maiſon vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, ſi la ducheſſe ne m'avoit prié, &, pour ainſi dire, violenté de demeurer à ſouper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-temps, & auſſi mauvais que mal ſervi, je fus conduit dans une chambre fort vaſte & toute reluiſante de marbre, mais ſi dénuée, & ſi froide, que, ne pouvant ni m'échauffer, ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une ſimple couverture fort légère, & des draps moites, pouvoient tranſir, même, au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager, en faiſant grand feu, mais je ne trouvai, pour tout bois à brûler, que du houx, & du genièvre vert, qu'il fut impoſſible d'allumer. Je paſſai la nuit entière dans ma robe-de-chambre, ce

1594.

qui me tint éveillé de fort grand matin. Je
1594. quittai, avec plaiſir, un ſi méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chère, & bien mieux paſſé la nuit, que leur maître.

Je réparai cette fatigue, à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'eſſentiel de la bonne réception. En y arrivant, je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy, qui ne devoit arriver que ſur le midi. Médavy en uſa, d'abord, ſuivant l'idée où l'on eſt, qu'en pareille conjoncture, le plus petit ſeigneur eſt en droit de ſe faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement ſon perſonnage, par un air de fauſſe défiance, & une ſupériorité affectée, avec laquelle il crut bien avancer ſes affaires. Je contraſtai avec ſa vanité, par une franchiſe qui le démonta. Je lui dis, tout uniment, que, s'il attendoit que les villes euſſent fait leur accord, ſon ſacrifice diminueroit, tout d'un coup, de plus de la moitié de ſon prix, lui qui n'avoit que Verneuil à propoſer, & que, peut-être, on ne voudroit plus, après cela, l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma ſincérité força la ſienne, il ſe montra plus raiſonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria, ſeulement, que la choſe ne fût rendue publique qu'à la fin de Mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars, de ne rien faire que de ſa participation. Il chargea Deſportes de venir, avec moi, à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; &, en mê-

me temps, pour voir ſi je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le ſien, &, en quelque ſorte, néceſſairement. 1594.

Le lendemain, je vins coucher à Louviers, d'où, ayant fait ſavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Iſencourt, capitaine de ſes gardes, me recevoir, à la porte de la ville. J'y entrai, non plus ſecrettement, mais publiquement, & avec une eſpèce de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'eſpérance d'une paix, qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faiſoit pouſſer mille cris de joie ſur mon paſſage. Villars avoit fait préparer, pour me loger, avec ma ſuite, qui étoit de douze ou quinze gentilshommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres néceſſaires, pour que nous y fuſſions traités ſplendidement. Lafont, qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit, pour m'y conduire. Il enchérit ſur ſon maître. Il me donna, le ſoir, la muſique, & le ſpectacle des ſauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impoſſible de faire recevoir, ni argent, ni préſens. J'envoyai du Perat, viſiter, de ma part, l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent, à l'heure même, ma civilité, par le ſieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me ſerois repoſé cette journée, on entreroit, le lendemain, en matière.

(23) Philippe Deſportes, abbé de Joſaphat, Tiron & de Bonport.

Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vînt,
1594. dès le soir même, me voir, sans cérémonie, & toute sa conduite, en cette occasion, fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus, par son discours, qu'il ne s'en étoit presque rien fallu, que le roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé, à Rouen, quelque temps avant moi, un député de l'Espagne, nommé dom Simon-Antoine, & un autre, du duc de Mayenne, nommé la Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres à ce gouverneur; outre qu'il recevoit, journellement, des lettres des Catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation, qu'on donnoit à conduire à un agent protestant; motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jeté, infailliblement, entre les bras des ennemis du roi, si, dans cette perplexité, il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux, & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fonds sur la parole du roi, & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui, continuellement

(24) Michel Marteau, sieur de la Chapelle, maître des comptes.

obsédé des députés de la ligue, &, d'ailleurs, piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer, de sa part, quelqu'une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont, avec un peu de patience, il étoit facile de le faire revenir. 1594.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits assauts, &, d'abord, je m'aperçus, bien clairement, que ma vue réveilloit, dans son esprit, un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage, étant dissipé, Villars proposa, de sens rassis, ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivans : Qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue ; qu'il jouiroit, dans son gouvernement de Rouen, d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Montpensier, gouverneur de la province, du moins, pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit sur les bailliages de Rouen & de Caux ; qu'il ne se feroit, dans cette capitale, ni dans ses environs, à six lieues loin, aucun exercice de la religion réformée ; que tous les officiers mis par la ligue, dans les villes ressortissantes de son gouvernement, y seroient conservés, avec quinze cents hommes d'infanterie &

(2) M. de Villars est représenté, dans les mémoires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y est remarqué, que, de tous ceux qui se mêlèrent de son traité, personne ne put y réussir, que M. de Rosny. *Mém. pour l'hist. de France*, t. 2. Il est aussi parlé, avec éloge, dans M. de Thou, liv. 109, de ces négociations de M. de Rosny.

trois cents de cavalerie, entretenus par le
1594. roi, pour la ſureté de ces mêmes villes; que ſa majeſté lui donneroit, pour acquitter ſes dettes, une ſomme de cent vingt mille livres, & une penſion de ſoixante mille; qu'on lui rendroit Feſcamp; enfin, qu'on lui laiſſeroit la diſpoſition des abbayes de Juméges, Tiron, Bonport, La-Valaſe, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il deſtinoit à une ſœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient auſſi bien dépendu de moi, que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi, en propre, & dont je fis, à l'heure même, une ceſſion à Villars, le traité eût été conclu, ſans plus long délai. Je dis la même choſe de ceux dont le roi étoit purement le maître: Mais, quelque pouvoir que j'euſſe reçu de ſa majeſté, j'étois arrêté par ceux qui intéreſſoient, ſoit M. de Montpenſier, ſoit Biron, revêtu de la charge d'amiral, & en poſſeſſion de Feſcamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-Roſé, ſous promeſſe d'un dédommagement, qui, pourtant, n'avoit point encore été accordé, & je ne crus pas devoir paſſer outre, ſans en informer le roi. J'eſpérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux, que je ne lui demandois aucun délai ſur les conditions qui dépendoient du roi, immédiatement: Mais ce gouverneur, ſortant d'avec les députés de la ligue, au moment, où je voulus lui faire entendre mes raiſons, j'en fus rudement rabroué,

avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, „ que je pouvois „ m'épargner la peine de lui parler davan- „ tage, parce qu'il vouloit, ſur le champ, „ convenir de tout, ou rompre ſur tout. 1594.

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis, tranquillement, à Villars, que je me tenois aſſuré que le roi lui accorderoit les trois articles en queſtion, auſſi bien que tous les autres (celui de Feſcamp en faiſoit deux, parce que Bois-Roſé y étoit mêlé). Que cela ne devoit point nous empêcher de dreſſer le traité, &, même, de le ſigner, dès ce moment, comme ſi tout étoit accordé, avec cette apoſtille, en marge, vis à vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponſe du roi; que, pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps, avec lui, pour le tromper, enſuite, je conſentois à demeurer entre ſes mains, en attendant la réponſe de ſa majeſté. Villars trouva, encore, des difficultés; mais il ne put réſiſter à madame de Simiers, à l'abbé de Tiron, & à Lafont, qui parlèrent, tous, comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le ſignâmes, & j'en envoyai, auſſi-tôt, une copie au roi, avec une longue lettre, qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit paſſé. Mais, avant que la réponſe fût venue à Rouen, il arriva un autre incident, qui penſa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places, aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéiſſance qu'el-

les devoient au roi, les entretenoient dans
1594. la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faiſoient quantité de profits, qu'ils prévoyoient devoir ceſſer avec la guerre. Les plus adroits ſe rendoient néceſſaires aux deux partis, & les ménageoient, pour les rançonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faiſoient ce manége le plus ſubtilement. Il avoit flatté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la perſonne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que ſa majeſté lui avoit promis, par écrit, à tout riſque. N'ayant pas réuſſi dans une entrepriſe qui paſſoit ſes forces, Durollet ſe mit dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de ſe mettre à ma ſuite, lorſque je paſſai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais, pour ce capitaine, je ne pouvois le ſoupçonner de rien, ni l'empêcher de me ſuivre, &, une choſe, que j'ignorois abſolument, c'eſt que Dupré étoit le même homme, dont Durollet s'étoit ſervi, auparavant, pour cabaler, dans Rouen (26),

(26) Pendant le ſiége de Rouen, Durollet, cherchant à ſe jeter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais, où il ne laiſſa pas, apparemment, de continuer ſes brigues en faveur du roi. *Cayet, liv. 4, pag. 14.*

contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré, que, renouant ſes connoiſſances, il ſe mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le deſſein de s'emparer du vieux palais, & de ſe ſaiſir du gouverneur, leur perſuadant qu'il agiſſoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but, que de porter ce gouverneur aux dernières extrémités contre moi, il ne s'embarraſſa pas beaucoup, que la choſe demeurât ſecrette, & elle fut, en effet, incontinent, rapportée à Villars. 1594.

On ſe figure, aiſément, à quel excès de colère il ſe porta, à cette nouvelle, & tout ce qui lui paſſa dans la tête contre le roi, &, ſurtout, contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve ſans replique de ma mauvaiſe-foi. Il envoya, dans le moment, d'Iſencourt, me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres, qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laiſſés indécis, & s'engageoit à y faire conſentir les parties intéreſſées : Vis à vis ces articles, j'avois écrit, ſur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé, ſuivant l'ordre de S. M.* Je me faiſois un vrai plaiſir de ſurprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une ſi prompte expédition. Je ſortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre ſur une écharpe blanche, que j'avois miſe dans ma

1594. poche, à deſſein de la jeter au cou de Villars, en l'embraſſant, & le ſaluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraſte des réflexions, avec leſquelles nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a, je crois, quelque choſe de ſingulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'aperçut, il s'avança, à grands pas, vers moi, le viſage bouffi & enflammé, les yeux étincelans & repréſentant, par tous ſes traits, la plus vive colère. Il commença par m'arracher le papier des mains, ſans que j'euſſe le temps d'ouvrir la bouche, &, avec une altération dans le ſon de la voix, qui le faiſoit trembler, & bégayer, il me lâcha ces paroles, trop ſingulières, pour n'être pas rapportées d'original. „ Ah, morbleu! monſieur, où „ allez-vous, ainſi éveillé, & plein de ré„ jouiſſance? Par-la-ſambieu! vous n'en „ êtes pas encore où vous penſez, &, avant „ que le jeu finiſſe, il n'y aura, peut-être, „ pas à rire pour vous, au moins, ſi je vous „ traite comme vous le méritez; vous êtes „ bien loin de votre compte, vous, & votre „ roi de Navarre auſſi; car, par-la-cor„ bieu! il a chié au panier, &, s'il n'a point „ d'autre valet que Villars, croyez qu'il „ ſera mal ſervi „. Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux, & le jeter au feu, ce ne fut qu'une même choſe. Lorſqu'il eut lâché la bonde à ſa colère, il ajouta une infinité d'invectives, ſur ce mê-

me ton, auſſi vagues, & parfaitement ſoutenues de juremens, dont ſa fureur lui fourniſſoit une ſource inépuiſable. 1594.

Je lui laiſſai tout dire, par un effet de la ſurpriſe où j'étois, par néceſſité, &, enſuite, par réflexion. Ces ſortes d'eſprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta, de lui-même, à la fin, & ſe mit à parcourir ſa chambre, en long & en large, comme un homme hors de ſoi. „ Hé bien, mon„ ſieur, lui répondis-je, lorſqu'il eut ceſſé „ de parler, & ſans paroître ému de tout „ ce que je venois d'entendre, en avez„ vous aſſez compté, à tort & à travers? „ Vous devez être bien ſatisfait de vous„ même, d'avoir, ainſi, fait l'enragé, ſans „ que perſonne vous ait contredit, dans „ vos extravagances. „ Voyant que le ton froid, avec lequel je lui parlois, l'obligeoit, comme malgré lui, de m'écouter, je continuai, en lui diſant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire, en ma préſence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé, pour ſe dédire d'une parole qu'il avoit donnée ſolemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faiſoit beaucoup rabattre, à moi-même, de l'idée que j'avois de ſa ſageſſe & de ſon intégrité. „ Ah, morbieu! „ ne dites pas cela, s'écria-t-il, en s'ar„ rêtant tout court; car c'eſt ce qui ne „ m'arriva, ni ne m'arrivera jamais. Je ſuis „ trop homme d'honneur, ces manque„ mens de foi ne ſont bons, que pour „ ceux qui trahiſſent leurs amis, & veulent

„ les faire assassiner „. Il n'avoit encore
1594. rien dit d'aussi positif, que cette parole; &, quoique je ne la comprisse pas, je commençai, du moins, à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai, avec cet air de vérité & d'assurance, qui se fait sentir aux plus prévenus, que je ne savois nullement de quoi il vouloit parler, & que, si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois, ni faveur, ni grâce. Il se vit donc obligé de me dire, plus nettement, de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré, & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit si fort, en bâtons rompus, par un effet de son agitation, que la chose, me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & de lui dire qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte, aussi frivole, de rompre avec moi. „ Moi, morbleu! reprit-„ il encore, en rougissant de nouveau, que „ je confesse que j'ai manqué de foi, & „ fausté mon serment? J'aimerois mieux „ mourir, que d'avoir fait cette lâcheté. „ Parbleu! Monsieur, lui repliquai-je; car „ vous m'apprenez à jurer, il faudra bien „ que vous observiez le traité, ou que vous „ le rompiez, & que, par là, vous méri-„ tiez qu'on vous regarde comme un hom-„ me vrai, ou comme un parjure.

L'éclairciſſement tiroit en longueur, & s'éloignoit, au lieu de s'approcher, à me- 1594.
ſure que, de part & d'autre, la colère prenoit le deſſus. Il fut beſoin que l'abbé de Tiron, arrivé pendant la conteſtation, ſe mît de la partie, & nous approchât l'un de l'autre. „ C'eſt, ſans doute, monſieur, dit-„ il à Villars, que M. de Roſny n'eſt point „ coupable des deſſeins qu'on a projetés „ contre vous: Il eſt trop homme de bien, „ &, en ce cas, trop habile, pour venir ſe „ mettre entre vos mains „. Ces paroles achevèrent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai, tranquillement, vers Villars, en lui diſant que je voyois bien que la colère ſeule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que, ſi-tôt qu'elle ſeroit paſſée, il me feroit juſtice, contre lui-même, de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit ſa première parole. „ Hé bien! monſieur, me dit-il, déjà „ à demi défâché: Oui, je la veux tenir; „ mais regardez, auſſi, à ne me pas man-„ quer ſur les trois points qui ſont reſtés en „ différens „ C'eſt où je l'attendois: Je lui répondis que, ſans l'emportement qui lui avoit fait jeter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit, tous trois.

Nous en étions là, quand on vint annoncer Madame de Simiers. „ Ne criez „ point, madame, lui dit-il, en s'avan-„ çant vers elle, avec un viſage ſerein, &, „ même, riant, toutes nos colères ſont „ appaiſées; mais, pardieu! le traître qui

1594. „ en a été cauſe, en mourra, avant que „ je mange, ni boive „. Il tint parole : Il ſe fit amener Dupré, &, après que celui-ci eut avoué tout, ſans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria, enſuite, de lui montrer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les ſecrets de ſa majeſté ne pouvoient être communiqués, qu'à ceux qui étoient ſes ſerviteurs déclarés. Il ne s'agiſſoit, pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité, que nous ſignâmes, & dont nous gardâmes, chacun, un double. Nous convinmes, ſeulement, que la choſe ſeroit tenue, quelque temps, ſecrette, à cauſe de la ligue & des Eſpagnols, contre leſquels ce gouverneur prit de nouvelles meſures, en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela, je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi, & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponſe que ſa majeſté y faiſoit. Le courrier qui porta cette dernière dépêche, ne mit que quatre jours à ſon voyage.

Ces lettres donnèrent une ſatisfaction infinie à Villars, ſurtout la dernière, écrite, de ma main, au roi. Sa majeſté m'y remercioit du ſervice que je venois de lui rendre, moins en prince, qu'en ami, & finiſſoit par ces mots : „ Venez me trou-„ ver, à Senlis, le 20 Mars, ou le 21, à Saint-„ Denis, afin que vous aidiez à crier, *vive*

„ *le roi*, dans Paris, & puis, nous en irons „ faire autant, à Rouen „. C'eſt que je lui avois mandé que j'y croyois ſa préſence néceſſaire : „ Montrez cette lettre, ajoutoit-il, au nouveau ſerviteur que vous „ m'avez acquis, afin qu'il voye que je me „ recommande à lui, qu'il ſache que je „ l'aime bien, & que je ſais priſer & chérir „ les braves hommes comme lui. Pardieu! „ s'écria Villars, en cet endroit ce prince „ eſt trop gracieux, & trop obligeant, de ſe „ ſouvenir de moi, & d'en parler en ſi bons termes „. Depuis ce moment, Villars ne s'écarta jamais des ſentimens de ſoumiſſion & d'attachement qu'il avoit pris pour le roi ; & ſa majeſté put compter que, parmi ſes plus anciens ſerviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné. Il me pria de me contenter de ſa parole, pour l'exécution de tous les articles compris au traité, & je l'acceptai, comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner. 1594.

J'employai le reſte du temps que j'avois à ſéjourner à Rouen, à régler quelques affaires de même nature. Je paſſois le jour avec l'amiral de Villars, & je m'enfermois, la nuit, pour donner audience aux principaux officiers, tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver, en ſecret, pour concerter enſemble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je conſommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'aſſez grande importance, pour qu'on

eût pour elle les mêmes égards que pour
1594. Rouen, le roi ordonna, à Médavy, de rendre ſon traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que ſa majeſté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercîmens & de politeſſes de la part du gouverneur. Je me ſéparai, avec une égale ſatisfaction, de Tiron & de madame de Simiers. Je leur promis de revenir, dans péu, &, à madame de Simiers, d'amener, avec moi, le marquis de Vitry, ſon frère, avec un corps de troupes, qui pût mettre Villars en état de s'expliquer, ſans crainte. Je leur avois aſſez d'obligation pour leur rendre ce ſervice, quand l'intérêt de ſa majeſté ne s'y ſeroit pas trouvé joint.

C'eſt ſur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondoit ſes eſpérances d'y être, bientôt, introduit, & il s'acheminoit, de St.-Denis, vers cette ville, lorſque j'arrivai près de lui. La partie étoit ſi bien faite, & tant de perſonnes, également braves & fidelles, s'en étoient mêlées, qu'il étoit, comme impoſſible, qu'elle ne réuſsît pas. Depuis la journée d'Arques, où le comte de Bélin, qu'on a vu qui y fut fait priſonnier, s'étoit convaincu, par lui-même, des grandes qualités du roi & de la foibleſſe de ſes ennemis, le duc de Mayenne s'étoit aperçu que ce gouverneur étoit, ſecrettement,

tement, porté d'inclination pour le roi. Sur ce ſoupçon, il n'héſita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville auſſi conſidérable pour le parti, que l'étoit Paris; &, cherchant un homme, dont le dévouement pour lui, & pour la ligue, fût connu, pour ſe remettre ſur lui du ſoin de cette grande ville, dans un temps où la néceſſité de ſes affaires demandoit qu'il portât ſes pas ſur la frontière de Picardie, il s'arrêta ſur Briſſac (28), qu'il gratifia de ce gouvernement. 1594

Celui-ci répondit parfaitement à ſon attente, dans le commencement. La lecture de l'hiſtoire romaine avoit inſpiré, à cet officier, qui ſe piquoit d'eſprit & de pénétration, un projet ſingulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtiſſoit tous les fondemens, dans ſon imagination, ſur le modèle de l'ancienne Rome. Pour peu que Briſſac fût deſcendu, de cette haute ſpéculation, aux applications particulières, auxquelles il eſt néceſſaire d'avoir égard dans les plus grands deſſeins, il auroit vu qu'il eſt des circonſtances, où le projet, même, le plus heureux, devient, par la nature des obſtacles, par

(27) Le parlement rendit, en cette occaſion, un arrêt qui fait bien honneur au comte de Bélin. Il y exhorte les bourgeois à s'oppoſer à ſon expulſion, & à ſortir, plutôt, de Paris, avec lui. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2; mém. de la ligue, tom. 6.*

(28) Charles de Coffé, comte de Briſſac, maréchal de France.

la différence du génie & du caractère des
1594. peuples, par la trempe des lois qui y ſont adoptées, & par le long uſage qui y a mis comme le dernier ſceau, également chimérique & impoſſible. Il n'y a que le temps, & une longue expérience, qui puiſſent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état, dont la forme eſt décidée, & ce doit toujours être ſur le plan de ſa première conſtitution (29). Cela eſt ſi vrai, que, toutes les fois qu'on verra un état ſe conduire par des voies contraires à celles de ſon établiſſement, on peut ſe tenir aſſuré qu'il n'eſt pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs, l'application des meilleurs remèdes n'opère point ſur les malades qui y réſiſtent.

Briſſac n'alloit pas ſi loin. Il fut longtemps ſans pouvoir comprendre d'où provenoit l'oppoſition générale qu'il trouvoit à ſes deſſeins : Car il s'en ouvrit aux ſeigneurs, & à tous les principaux partiſans de la ligue. Il craignit, à la fin, pour lui-même, que, tandis qu'il travailloit, ainſi, ſans aucun ſecond, à mettre ſon projet à ſa perfection, le roi ne l'anéantît, en s'emparant de ſa capitale. Cette crainte le fit

(29) Cette maxime n'eſt entendue par le duc de Sully, & ne doit l'être, en effet, que dans le ſens, qu'il ne faut jamais s'écarter, que le moins que l'on peut, de l'ancienne forme, & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance, ou la néceſſité, ont mêlés dans les différens établiſſemens qui regardent, ſoit la finance, ſoit la politique, police, &c. C'eſt ſur quoi il s'expliquera, lui-même, dans la ſuite de ces mémoires.

retomber, aſſez promptement, de ſes idées purement romaines, à l'eſprit François de ce temps-là, de ne travailler que pour ſoi-même. Lorſque le motif de l'intérêt eſt encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a preſque perſonne qui ne ſe porte à trahir ſon meilleur ami. Briſſac (30) en uſa de même. Il reprit le deſſein du comte de Bélin, mais, par un motif beaucoup moins noble; & il ne ſongea plus qu'à mettre l'enchère au prix dont il vouloit vendre au roi la trahiſon qu'il faiſoit au duc de Mayenne, pendant ſon abſence. Saint-Luc (31), ſon beau-frère, fut chargé de négocier avec le roi, & lorſqu'il eut obtenu des conditions, dont Briſſac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer, dans Paris, Henri, avec ſon armée, malgré les Eſpagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit, déjà, plus beſoin de lui faire, à cet égard, aucune violence. 1594.

D'O (32) prit, auſſi-tôt, les devans, & ſe fit donner les proviſions du gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France. Il y avoit,

(30) Le duc de Mayenne fut averti, à ce que marque de Thou, par la ducheſſe de Guiſe, ſa mère, de la trahiſon de Briſſac; mais il n'en vouloit rien croire. Conſultez, ſur cette réduction de la ville de Paris, *Matthieu, tom. 2, liv. 1, pag. 174; la Chronol. Novenn., liv. 6, pag.* 335, & autres hiſtoriens.

(31) François d'Epinay, ſieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé, par la ligue, de ce gouvernement, qu'il avoit eu d'Henri III. *Peref., 2 part.*

ici, un conflit d'intérêt, qui embarraſſoit ce
1594. ſurintendant, au point que, malgré ſa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choſes qu'il craignoit le plus, de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif, que celui de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il diſoit que le roi alloit être accablé, ſi-tôt qu'il ſeroit le maître de Paris, pour le payement des penſions, appointemens & gratifications; mais ce diſcours n'en impoſoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui, d'entretenir les choſes dans leur première confuſion, & avec quel fruit il y avoit travaillé, juſqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Bélin, ſur lequel il comptoit bien autant que ſur Briſſac, & vint, à la tête d'environ huit mille hommes, ſe préſenter, à cinq heures du matin, à la Porte-
Le 22 Mars. Neuve, où il trouva le Prévôt (33) des marchands & les Echevins de la ville, qui

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit, à Briſſac, qui lui diſoit, qu'il falloit rendre à Cézar ce qui appartient à Cézar : „ Il faut „ le lui rendre, & non pas „ le lui vendre „. *Mém. pour l'hiſtoire de France.* Le journal du P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompenſé d'une charge de préſident de la chambre des comptes, & de conſeiller d'état; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, l.* 6. On lit, dans un diſcours, *vol.* 9033, *Mſs. de la bibliot. du roi*, que Henri IV, étant entré dans Paris, par la Porte-Neuve, qui s'eſt, depuis, nommée la Porte de la Conférence, en reſſortit, & y entra, pluſieurs fois, craignant, malgré toutes les aſſurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer ſa troupe dans Paris, pour la tailler en pièces,

le reçurent comme en cérémonie. Il alla, 1594.
auſſi-tôt, ſe ſaiſir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, &, ne trouvant d'oppoſition nulle part, il parvint juſqu'à Notre-Dame, où il entra, pour rendre ſes actions de grâces à Dieu. Ses ſoldats répondirent ſi bien, de leur côté, à l'ordre (34) & à l'intention de leur maître, qu'on ne ſe plaignit pas, dans toute cette grande ville, de la moindre violence de leur part. Ils s'emparèrent des principales places & carrefours, où ils ſe rangèrent, & ſe tinrent en bataille. Rien ne branla; &, dès ce même jour, on vit les boutiques ouvertes, avec toute la ſécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne reſtoit, aux Eſpagnols, que la Baſtille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés, au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête, le duc de Feria & Dom Diégo d'Evora, tous fort ſurpris d'une (35) nouvelle ſi inattendue,

& ſe ſaiſir de ſa perſonne.

(34) „ Le roi ayant aviſé „ un ſoldat qui prenoit, par „ force, un pain ſur un bou„ langer, y courut lui-mê„ me, & le voulut tuer „. *Journal de l'Etoile.* Pereſixe dit que la Noue ayant été arrêté, par des huiſſiers, pour des dettes que ſon père avoit contractées au ſervice de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette inſolence, il lui répondit, publiquement: „ La „ Noue, il faut payer ſes „ dettes, je paye bien les „ miennes „; mais, qu'après cela, il le tira à part, & lui donna de ſes pierreries, pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient ſaiſi. *Peref.*, *part.* 2.

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant

& dans la réſolution de ſe défendre juſqu'à
1594. l'extrémité, ſi l'on entreprenoit de les forcer, dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faiſant dire qu'ils pouvoient ſortir de Paris, & ſe retirer en toute aſſurance. Il traita avec la même douceur, les cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, quelque reſſentiment qu'il eût pu conſerver de leur conduite à ſon égard. Soiſſons fut l'endroit où ſe retirèrent tous ces ennemis du roi (36), à la faveur d'une bonne eſcorte. Sa Majeſté fit publier un pardon (37) général pour tous les François qui avoient porté les armes contre elle. Lorſque ce ſacrifice n'eſt point arraché par la néceſſité, & qu'on ſe fait, au contraire, dans un temps, où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il

été portée aux Eſpagnols, que Langlois amuſoit, cependant, par des traits de l'hiſtoire romaine, le duc de Feria s'écria, par deux ou trois fois : Ah, grand roi! Grand roi! *Journal de P. de l'Etoile.*

(36) „Le roi les voulut „voir ſortir, & les regarda „paſſer, d'une fenêtre, au „deſſus de la porte de „Saint-Denis. Ils le ſaluè„rent, tous, le chapeau „fort bas, & avec une pro„fonde inclination. Il ren„dit le ſalut à tous les „chefs, avec grande cour„toiſie, ajoutant ces paro„les : Recommandez-moi „bien à votre maître, & „allez-vous-en, à la bonne „heure; mais n'y revenez „plus„. *Peref.*, 2 *part.* Ce récit eſt conforme à celui des mémoires pour l'hiſtoire de France; mais il eſt contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce temps-là ſont pleins de traits de clémence de Henri, & de ſes réparties vives & agréables : Voyez les mémoires cités ci-deſſus. „Un ligueur, venant „le trouver, comme il „jouoit à la prime : Ve„nez, lui dit-il, ſoyez le „bien venu; ſi nous ga„gnons, vous ſerez des nô„tres„. *Le Grain, liv.* 10.

n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpenſier (38) s'étant préſentée, pour ſaluer le roi, il l'entretint auſſi poliment, &, même, auſſi familièrement, que s'il eût eu quelque grand ſujet de lui épargner la confuſion, dont tout autre à ſa place ſe ſeroit fait un plaiſir de la couvrir (39). 1594.

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment, pour m'entretenir ſur mes négociations de Rouen. Il le fit, ce même ſoir, après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embraſure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui en rapportaſſe juſqu'aux plus petites circonſtances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accuſa d'avoir été la cauſe du contretemps que du Rollet y avoit appor-

(38) Cathérine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpenſier.

(39) Il joua aux cartes, ce même ſoir, avec elle, comme le remarque Pereſixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit ſa viſite, ainſi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une converſation ſingulière, que ce prince eut, avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpenſier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit, ſur ſon entrée dans Paris, qu'elle auroit ſouhaité que le duc de Mayenne, ſon frère, fût celui qui eût abaiſſé le pont à ſa majeſté, pour y entrer; ce prince lui répondit: „ Ventre-ſaint-gris! il m'eût „ fait attendre trop long-„ temps, & je n'y fuſſe pas „ entré ſi matin. Cette da-„ me, pourſuit-il, enten-„ dant les cris de *vive le* „ *roi*, dit, en riant, que „ Briſſac avoit plus fait que „ ſa femme, qui, en quinze „ ans, n'avoit fait chanter „ qu'un cocu; au lieu que „ lui, en huit jours, avoit „ fait chanter plus de vingt „ mille perroquets, à Paris. *L'Etoile, année 1594.*

té, en oubliant à me prévenir ſur les pro-
594. poſitions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de ſa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpenſier, & au baron de Biron, de la ſatisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars, à leurs dépens. C'eſt tout ce qui reſtoit d'embarraſſant, parce que le roi ne ſe ſentoit point de l'humeur de ces princes, qui, au lieu de s'abaiſſer, en pareil cas, à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéiſſance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité, dont ils ſe ſervent. Il convint, avec moi, que je lui ferois le même détail, comme ſi c'étoit la première fois qu'il l'entendît, en préſence de ces deux meſſieurs, auxquels je donnerois à entendre que la concluſion du traité avec Villars dépendoit du ſacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La choſe ayant été exécutée de cette manière, le roi ſe tourna vers eux, & dit, hautement, qu'il aimeroit mieux perdre Villars, & Rouen, que de les acquérir, en faiſant une injuſtice à deux perſonnes qu'il eſtimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpenſier & de Biron, qui s'écrièrent qu'ils ſe déſiſtoient, de bon cœur, de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent, au premier, les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorſque celui-ci lui ſeroit reſtitué

en entier : Mais la générosité de Villars changea cette disposition : Pour Biron, un bâton de maréchal de France, & quatre cents vingt mille livres en argent, le dédommagèrent de la perte qu'il faisoit. 1594.

La réduction de Paris jeta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligèrent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours (40), de l'Université & des autres corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublés. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui, à l'envi de la capitale, venoient lui rendre leur obéissance.

Villeroy ne fut pas des premiers; la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit, par lui & par son fils, que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sut se faire acheter fort chèrement, par le moyen de du Plessis, son ami, & de Sancy, dont la fille venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu, à force d'importunité, deux trèves, pour lui personnellement, l'une de deux mois, & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Mayenne; après avoir, long-temps, affecté de se

Pontoise, &c.

Jacqueline de Harlay-Sancy.

(40) Le parlement de Paris fut rappelé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi, du 28 Mars 1594.

tenir neutre, & fait jouer mille reſſorts,
1594. pour ne ſe départir qu'à l'extrémité de ſes anciens amis; enfin, il fit ſon accommodement (41), preſqu'après tous les autres, &

(41) M. de Thou eſt encore, ici, formellement oppoſé à nos mémoires : Il dit, *liv.* 108, qu'il y avoit déjà long-temps que l'accommodement de Villeroy avec ſa majeſté, étoit fait, & que, s'il ne parut pas, d'abord, c'eſt que Henri le voulut ainſi, pour le bien de ſes affaires, afin que Villeroy pût encore ſe ſervir du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du duc de Mayenne, pour le ramener dans le parti du roi. Matthieu, aux endroits cités ci-devant, eſt du même ſentiment, & Cayet, qui le ſoutient, auſſi, ailleurs, n'y donne aucune atteinte, par la lettre de Villeroy au duc de Mayenne, du 2 Janvier de cette année; quoiqu'en rapportant cette lettre, il ſemble en faire une eſpèce de reproche à ce miniſtre. Dans cette lettre, qui fut interceptée par les royaliſtes, Villeroy, dont l'objet eſt de prévenir le duc de Mayenne ſur ſon traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort, auprès de lui, pour l'engager à l'imiter, conſeille à Mayenne de ſonger ſérieuſement à la paix, pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier : „ Parce que, dit-il, „ leur cauſe commune eſt „ déſeſpérée. Nous avons, „ ajoute-t-il, perdu toute „ créance & aſſurance des „ uns aux autres, &c. „ *Cayet, liv. 6, pag.* 293.

Avec la clef, que nous donnent M. de Thou & les autres hiſtoriens, des démarches ſecrettes de Villeroy, auprès des chefs de la ligue, & du perſonnage qu'il jouoit, par ordre du roi, on comprend aiſément quel eſt le ſens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit, même, qu'il ne pouvoit guère s'exprimer autrement en parlant au duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, ſi l'on peut taxer Villeroy de quelque choſe en cette occaſion, c'eſt, tout au plus, de ne s'être pas piqué d'un peu plus de généroſité, dans une circonſtance où il eût été ſi beau d'en avoir; car, outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon, pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, ſon fils. Mais, où eſt le ſeigneur François, de ce temps-là, ou, même, l'homme le

obtint encore une charge de ſecrétaire du roi, en récompenſe de celle dont il ſe dé- 1594.
faiſoit.

Le roi jugea à propos de me faire partir pour Rouen, dès le lendemain de ſon entrée dans Paris, puiſqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai, le 25 Mars, menant avec moi Vitry, à la tête de trois cents hommes. La Font me reçut à la porte de la ville, & me conduiſit, avec toute ma ſuite, à la maiſon qui m'avoit été préparée : C'étoit celle du ſieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler ſomptueuſement. Simon-Antoine, & la Chapelle, n'approuvoient pas une diſtinction ſi marquée. Ils ne ſavoient encore rien du traité ; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employèrent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font, qui me mit au fait de tout leur

moins néceſſaire, qui ait pu ſe dire exempt de ce reproche ? P. de l'Etoile n'a pas paſſé, à M. de Villeroy, ce caractère d'homme un peu trop intéreſſé : „ Henri IV, „ dit-il dans ſon journal, „ étant allé, un jour, à Vil- „ leroy, faire une ſimple „ collation avec douze ou „ quinze perſonnes de ſa „ cour, il leur dit, à table : „ Mes amis, nous ſommes „ tous, à table d'hôte, fai „ ſons bonne chère pour „ notre argent ; car nous „ avons un hôte qui nous „ fera bien payer l'écot.

Je crois qu'il eſt, déſormais, inutile de répondre à tout ce que la paſſion du duc de Sully lui fait dire, dans la ſuite de ſes mémoires, contre un homme qui, juſqu'en l'année 1627, où il mourut, a rendu de très-grands ſervices à ce royaume ; ayant été miniſtre & ſecrétaire d'état ſous quatre rois conſécutifs, Charles IX, Henri III, Henri IV, & Louis XIII.

manége, m'apprit qu'ils s'étoient priés,
1594. ce ſoir même, à ſouper chez le gouverneur, où devoient être auſſi l'abbé de Tiron, le préſident de Boquemare, Médavy, & d'Hacqueville, deux conſeillers du parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater, & la Font m'ayant aſſuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confuſion des députés de la ligue & de l'Eſpagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je ſortis, dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec ſa compagnie. Il entretenoit les députés, dans un bout de la galerie, lorſque j'entrai. Je courus l'embraſſer, ſans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à ſouper, pour lui faire part de nouvelles. Villars répondit à mes careſſes; &, comme s'il eût été de concert avec moi, au ſujet des deux députés, il me dit, froidement, en me les montrant, qu'ayant du monde à ſouper, il craignoit que je ne trouvaſſe pas la partie bien aſſortie. Je repliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois perſuadé que, toute haine de parti à part, ces deux meſſieurs entendroient, avec plaiſir, ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jeta un coup d'œil ſur Simon-Antoine, qui, prenant la choſe en galant-homme, dit qu'il ſeroit charmé de ſavoir de quelle manière le roi avoit traité les Eſpagnols, & les deux

cardinaux : Ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince, & de politeſſes à mon égard, avec toute la fineſſe & le bon goût poſſibles. „ A ce que je vois, me voilà „ obligé de vous traiter, tous, „ nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuſe ſur la mauvaiſe chère. 1594.

Le reſte de la compagnie s'approcha, &, quelques inſtances que me fît le préſident de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fuſſions à table. On annonça le ſouper : „ Je ſuis, dit l'amiral, en ſe mettant, „ d'abord, au milieu de la table, très- „ mauvais maître des cérémonies „. Je ne voulus en faire aucune avec dom Simon, qui, ne manquant pas d'ambition, & étant, d'ailleurs, de rang à la ſoutenir, ſe ſeroit, peut-être, mis à la première place, ſur un ſimple compliment ; ce qui pouvoit tirer à conſéquence, dans une occaſion où je repréſentois la perſonne du roi. J'allai donc m'y placer, ſans façon ; ſeulement, je dis, au député Eſpagnol, que, s'il ne s'agiſſoit que de nos deux perſonnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite : Ce qu'il reçut de fort bonne grâce. La Chapelle, lui ayant dit que je faiſois, à table, ce que mon maître venoit de faire, à Paris, & qu'il n'y avoit rien, là, qui ne fût dans l'ordre „ : Je le vois, dit l'Eſpagnol, „ & je crains bien que cet avantage ne ſoit „ d'un mauvais augure pour nous ; mais, „ pour cela, il ne faut pas laiſſer de rire, „ & de boire à la ſanté de nos maîtres, qui

1594. „ ne ſont point ennemis, puiſqu'il n'y „ a point de guerre déclarée entr'eux „. Cette réponſe étoit pleine de ſageſſe & de politique. Pendant tout le repas, cet étranger prit part à la converſation, en homme d'eſprit, & parut ſenſible aux bonnes qualités du roi, &, ſurtout, aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ſes ennemis, tant étrangers que François. Je ne remarquai que Tiron, & un docteur nommé Dadré (42), qui gardaſſent le ſilence pendant tout ce détail.

Le repas ſe paſſa ainſi, avec beaucoup de joie, vraie ou apparente, de tous les convives; &, après qu'il fut fini, Villars me dit, en me reconduiſant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il employeroit à ſe défaire, de façon ou d'autre, de ſes députés. Il ne ſavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé; il me dit que, ſi je voulois en être inſtruit, je n'avois qu'à venir paſſer l'après-dînée chez madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré, enfermé, trois heures entières, avec les deux agens; ils conteſtèrent; on en vint aux reproches & aux groſſes paroles; mais, ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider, ou faire changer; il leur déclara, nettement, que ſon accommodement avec le roi étoit conſommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de ſe retirer, ſans

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'égliſe de Rouen.

tarder, ou à Soiſſons, ou vers le duc de Mayenne, avec un ſauf-conduit, qui étoit la ſeule grâce qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en paſſer par là, & Villars ſe précautionna contre les effets de leur reſſentiment, en faiſant entrer, dans Rouen, de nouvelles troupes, qui ſe ſaiſirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font, me dire que, le lendemain matin, à ma première réquiſition, il ſe déclareroit pour le roi, en préſence de toute la ville, qu'il fit aſſembler, pour cet effet, avec toute la forme & l'appareil qui pouvoient rendre cette action plus ſolemnelle. 1594.

Je n'ai jamais reſſenti de ſatisfaction plus parfaite, que fut celle d'avoir rendu un ſervice ſi conſidérable au roi, & à tout le royaume, ni goûté un ſommeil plus tranquille, que la nuit qui ſuivit cette journée. Le lendemain, je me hâtai d'aller trouver Villars, à St.-Ouen; &, quoiqu'il fût encore aſſez matin, je le trouvai, ſe promenant, depuis près d'une heure, dans la grande place. Elle étoit remplie, auſſi bien que toutes les principales rues, d'un peuple ſi nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la ſortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel, & d'Iſencourt, la Font, & les ſoldats, que le gouverneur avoit envoyés, par honneur, au devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un paſſage. L'alégreſſe étoit générale; & elle ſe remarquoit aiſément ſur tous les viſages.

J'abordai l'amiral, qui avoit, à ſes côtés,

le baron de Médavy & le préſident de Bo-
1594. quemare; &, après le ſalut ordinaire, je lui dis que le roi, étant, préſentement, bon Catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de ſon zèle. Villars me répondit qu'il étoit déjà, dans le cœur, le ſerviteur le plus fidelle de ſa majeſté, & que, s'il ne s'agiſſoit plus, pour en faire une profeſſion éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma poche; & Villars ne l'eut pas ſi-tôt miſe, que, ſans ſonger davantage à compaſſer ſes termes, il s'écria, avec un tranſport qui étoit bien dans ſon caractère: „ Allons, morbieu! la ligue eſt, que chacun „ crie, *vive le roi* „. Le profond ſilence qui s'étoit fait dans l'aſſiſtance, à notre abord, fut rompu, à cette parole, par une acclamation générale, de *vive le roi*, &, dans l'inſtant, il ſe forma, de tous ces cris, joints au ſon de la groſſe cloche, & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort, que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inſpirer l'effroi, ſi le ſentiment de joie, qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maiſon dans la ville qui ne tremblât de ce frémiſſement. „ Ce ſon des cloches, dis-je „ au gouverneur, nous avertit d'aller ren- „ dre à Dieu nos actions de grâces, dans „ l'égliſe de Notre-Dame „. Le *Te Deum* y fut chanté, ſolemnellement, & ſuivi de la Meſſe, au commencement de laquelle je

me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre, dans son carrosse, & me mena, à un festin superbe, où les cours Souveraines, les officiers de guerre, & la maison de ville, étoient invités. On envoya ordre, à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre, où commandoit le chevalier (45) d'Oise, enfin, dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale. 1594.

Mon premier soin, quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un, de son conseil, pour réhabiliter le parlement. Le lendemain, la ville vint me remercier, en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : C'étoit un buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis, inutilement, toute sorte d'instances, pour me dispenser de le recevoir. Mon courrier ne tarda pas à revenir, chargé des dépêches de S. M. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de son cousin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c., & le convioit de venir, à la cour, d'une manière qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre, le plutôt que je pourrois.

(45) Georges de Brancas-Villars, chevalier, frère de l'amiral.

1594. L'amiral, qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le temps d'y travailler; pour moi, je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva, avec Bois-Roſé, que je ne connoiſſois point, la petite ſcène qu'on va voir.

Ce gentilhomme, ayant appris, par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plaintes au roi; &, cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de ſa majeſté, il vint, à Louviers, pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il deſcendit à la même auberge, où on lui dit, d'abord, qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à ſon train, & aux diſcours de ſes domeſtiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom; & Bois-Roſé, qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce ſeigneur à celle de du Rollet; &, montant, auſſi-tôt, dans ma chambre, il me dit, après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien ſujet de ſe plaindre d'un ſeigneur de la cour, nommé M. de Roſny, qui, abuſant de la faveur de ſon maître, l'avoit ſacrifié, auſſi-bien que M. le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars, ſon ancien ami. Enſuite, il m'expliqua ſes demandes, ce qu'il fit d'une manière ſi vive

& ſi paſſionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Roſny, que je ne trouvois rien de ſi plaiſant, que le perſonnage que je jouois, en cette occaſion. 1594.

Je pris la parole, après qu'il eut jeté tout ſon feu; & je lui dis que j'avois aſſez de connoiſſance des affaires dont il me parloit, pour l'aſſurer que M. de Roſny n'auroit oſé rien faire, ſans l'exprès commandement du roi; & que S. M. ſongeoit, efficacement, à lui donner une récompenſe, dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pouſſer la civilité juſqu'à lui promettre de ſervir ſon reſſentiment contre celui dont il ſe plaignoit ſi amèrement: Je lui dis, au contraire, que, s'il le connoiſſoit, il conviendroit qu'un homme qui, pour le bien de l'état, s'étoit démis, gratuitement, de ſon abbaye de Saint-Taurin, pouvoit bien avoir fait, par néceſſité, ce qu'il attribuoit à une mauvaiſe volonté. Je le congédiai, en lui diſant qu'il vînt me trouver, lorſque je ſerois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi, pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il ſe retira, auſſi content de moi, que mécontent de M. de Roſny: Mais, ayant demandé mon nom, au bas de l'eſcalier, à un de mes pages, qu'il rencontra, il demeura ſi étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit ſi peu ménagé, en parlant à lui-même, que, craignant le reſſentiment qu'il ſuppoſoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval, dans l'inſtant, changea d'hôtellerie, & ne ſongea

1594. plus qu'à continuer, à toute bride, ſa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais ſervices que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-Roſé ſe précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route, plus tranquillement, par Mantes, d'où je devois amener mon épouſe à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la première choſe que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui, ſelon ſa coutume, voulut que je n'en omiſſe rien. Après que j'eus tout épuiſé du côté du ſérieux, je voulus le réjouir de la ſcène de Louviers. Bois-Roſé n'avoit eu garde de l'en inſtruire: Il s'étoit contenté de ſupplier ſa majeſté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cauſe d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'aventure de Bois-Roſé. Je l'envoyai chercher. Il crut ſes affaires déſeſpérées, puiſque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adreſſé. Je jouis, quelque temps, de ſon chagrin & de ſon embarras, enſuite, je l'en tirai d'une manière qui le ſurprit beaucoup. Je ſollicitai, pour lui, avec chaleur, & lui fis obtenir une penſion de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en eſpéroit pas tant: Mais, ſa tracaſſerie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai, même, plus étroitement, dans la ſuite; & je le crus digne de la lieutenance-générale

d'artillerie, en Normandie, lorſque le roi m'en eut donné la grande-maîtriſe. 1594.

Je n'avois caché au roi, de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonné, en voyant arriver, un matin, dans ſa chambre, des porteurs, chargés de cette vaiſſelle. Je lui dis, que, n'ayant pu, par aucun moyen, empêcher la ville de Rouen de me faire ce préſent, je venois le lui apporter, comme une choſe qui lui appartenoit; parce que j'avois fait un vœu ſolemnel, de ne jamais rien recevoir, à ce titre, d'aucun de ſes ſujets, tant que je ſerois à ſon ſervice.

Je dois rendre compte au public du ſentiment qui me faiſoit tenir cette conduite. Je ſuis, déjà, ſûr qu'on ne le regardera pas comme artifice adroit, pour m'attirer de plus grandes richeſſes; car, quoique les bienfaits du maître que j'ai ſervi, ayent été conſidérables, & qu'ils ayent, même, ſurpaſſé mon attente, on conviendra, ſans peine, qu'un homme qui a conduit, pendant un ſi long temps, &, preſque ſeul, la finance, & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'eſt pas beſoin que je le nomme : Le paſſé en fournit trop d'exemples, pour qu'on l'ignore; &, malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'uſage contraire, l'avenir n'en fournira, ſans doute, encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité, à ne vouloir rien devoir à perſonne. Je n'ai, contre cette im-

putation, qu'une ſimple aſſurance, mais
1594. très-ſincère, que je n'ai eu, en agiſſant ainſi, d'autre motif, que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard, leur ſituation n'a rien de différent de ceux qui ſont prépoſés pour rendre la juſtice; & que, comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvriroit ſa main aux préſens, même, ſans intention de laiſſer fléchir la balance, un miniſtre, & tout homme en charge, ſe rend coupable d'une injuſtice auſſi marquée, lorſqu'il reçoit, avec complaiſance, ces préſens, qui, dans l'eſprit de ceux qui les font, ſe trouvent, toujours, faits pour le moment préſent, ou, dans la ſuite, aux dépens du roi, ou, bien, du peuple. Si nous ne devons pas compter ſur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent (c'eſt à mes ſucceſſeurs que j'adreſſe, ici, la parole), comptons, encore moins, ſur nous-mêmes, qui recevons, & accoutumons-nous à regarder comme deux choſes qui ne ſauroient jamais être conciliées, le profit du maître, & le nôtre: A moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne ſoit lui-même qui nous donne; & ſa libéralité ira toujours aſſez loin pour nous ôter tout ſujet de nous plaindre, dès que nous aurons ſu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais, le malheur eſt que l'habitude de calculer, & de voir paſſer par nos mains des ſommes immenſes, nous amène, preſque toujours, inſenſiblement, au point de regarder comme peu de choſes, celles qui doivent ſuffire

au bonheur & à la fortune d'un ſimple particulier. 1594.

Le roi ne me diſſimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils diſcours, & que ce ſyſtème, tout ſimple qu'il eſt, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit, & qu'on a encore ſi fort cherché, depuis, ſans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet : Mais, pour s'accommoder à ma façon de penſer, il voulut que je le priſſe de ſa main. La donation, qu'il m'en fit, devint publique, parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit ſpécifié que ce buffet étoit un préſent de la ville de Rouen, fait à ſa majeſté, dont elle m'avoit gratifié : Et, le lendemain, ce prince prit, dans ſa caſſette, trois mille écus en or, qu'il m'envoya, par Beringhen,

(44) „ L'humeur de „ Roſny s'accordoit parfai- „ tement bien avec celle „ du roi. Lorſqu'il lui con- „ fia ſes finances, il défira „ de lui, qu'il ne prît, ja- „ mais, aucun pot de vin, „ ni aucun préſent, ſans „ l'en avertir. Et, quand „ Roſny l'en avertiſſoit, il „ y conſentoit auſſi-tôt, &, „ même, étoit ſi aiſe qu'en „ le ſervant bien, il y trou- „ vât ſon compte, que, „ bien ſouvent, il y ajou- „ toit des dons du ſien, „ pour lui donner courage „ de le ſervir, toujours, de „ mieux en mieux : Mais „ Roſny ne les recevoit „ jamais, qu'ils ne fuſſent „ duement vérifiés, à la „ chambre des comptes, „ afin que tout le monde „ ſût les libéralités que „ lui faiſoit ſon prince, & „ qu'on n'eût point à lui „ reprocher qu'il ſe ſer- „ voit de ſa faveur à épui- „ ſer ſes coffres „. *Peref.*, *pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora, dans ce temps-là, avec tout le monde, par la modeſtie du duc de Sully, c'eſt que l'idée de cette économie, ſi ſage, & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

pour apprendre qu'une pareille action,
1594. dans un miniſtre, ne perd point ſa récompenſe. J'entre dans ſes vues, en inſtruiſant, ici, le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour, peu de temps après, avec une ſuite de plus de cent gentilshommes, dont quelques-uns étoient de la première nobleſſe de France, & l'emporta ſur tous les autres ſeigneurs : Mais on ferma, bientôt, les yeux ſur la magnificence de ſa maiſon, & ſur le brillant de ſes équipages, pour les ouvrir ſur ſa généroſité & ſur ſa modeſtie, qui ſont, en effet, les véritables richeſſes de l'homme, quoiqu'on les rencontre ſi peu avec les premières. Il aborda le roi, d'un air noble & ſoumis tout enſemble, & ſe jeta à ſes genoux. „ Monſieur l'amiral, lui dit le roi, mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, „ cette ſoumiſſion „ n'eſt due qu'à Dieu ſeul „. Et, pour l'élever autant qu'il s'abaiſſoit, il ſe mit à entretenir les courtiſans des grandes actions de M. de Villars, avec un diſcernement qui ſembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha, par des proteſtations de reſpect & de dévouement, à arrêter le cours de ſes louanges : Apercevant, enſuite, M. le duc de Montpenſier, il alla lui prendre les mains & les lui baiſa, en l'appelant ſon ſupérieur, & en ſe démettant du gouvernement en chef de Rouen : Ce qu'il fit de ſi bonne grâce, que ce prince, qui l'avoit, d'abord, reçu aſſez froidement,

dement, touché de ſa généroſité, l'em- 1594.
braſſa, pluſieurs fois de ſuite, & en fit, dès ce moment, un de ſes plus chers amis.

Le mois d'Avril, & celui de Mai, furent employés de la même manière, par le roi & ſon conſeil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs, qui venoient traiter des conditions de leur reddition : Celles de Lyon & de Poitiers furent les plus conſidérables. Etrange caſcade du duc de (45) Nemours! D'abord, cet homme ambitieux laiſſe entrer dans ſon eſprit le projet chimérique de ſe faire roi de France, en épouſant l'infante d'Eſpagne. La haine publique, & l'oppoſition de ſon propre frère, le duc de Mayenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage, auſſi-tôt, en ſe bâtiſſant, en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Mâconnois & Dombes, une principauté relevant de l'Eſpagne. Il commence par ſonger à s'aſſurer la capitale de ſon nouveau royaume: Mais ceux de (46) Lyon, plus fins que

(45) Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, fille de Jacques, & d'Anne d'Eſt, veuve de François de Lorraine, duc de Guiſe.

(46) Perefixe fait le duc de Mayenne, lui-même, auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à ſon frère utérin. Ce que l'auteur dit, ici, du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juſtice, d'ailleurs. Tous les hiſtoriens conviennent que, par les belles qualités du corps & de l'eſprit, il étoit un des ſeigneurs de France le plus recommandable. Voyez ſon éloge, & celui du marquis de Saint-Sorlin, ſon frère, dans le *troiſième tome des mémoires de Brant.*, *à l'article M. de Nemours*, *pag.* 1, *& ſuiv.*, & le détail des

lui, s'assurent, eux-mêmes, de la personne
1594. de leur prétendu souverain, qui les traitoit déjà en tyran, & le gardent à vue, sans aucune intention de rompre, pour cela, avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ces chefs. Saint-Sorlin (47), jeune frère du duc de Nemours, intéresse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du duc de Savoie, & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci, déterminés, par cette violence, à se séparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano, avec lequel, se sentant les plus forts, ils se déclarent, hautement, pour le roi; abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Espagne, de Savoie & de Nemours; font brûler, en place publique, avec une espèce de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en sorcière, portant écrit sur son front, *la ligue*, & ne donnent, pour tout délai, qu'un mois, à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours, mal à son aise pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque chose de pis, de la part de ses prétendus sujets, prend, pour s'évader, l'habit de son valet-de-chambre, qui lui ressembloit par la taille, sort de sa cham-

affaires de Lyon, *dans Cayet, liv. 6, f.* 299, & les autres historiens.

(47) Henri de Savoie-Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

bre, en portant le baſſin de ſa chaiſe percée, paſſe au milieu des ſoldats qui le gardoient dans l'antichambre, ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le viſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur, s'eſquive par la rue, & gagne la campagne : Trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner, en fugitif, une ville qu'il deſtinoit à être le ſiége de la gloire, & convaincu, par une triſte expérience, d'une vérité, ſur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a, en tout, rien de ſi difficile, que de faire répondre les effets aux déſirs. 1594.

L'ambition renverſa encore une autre tête. Balagny (48), ſe trouvant gouverneur dans Cambray, place que ſa ſituation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardieſſe de demander qu'on changeât ſon titre, de gouverneur, en celui de prince ſouverain; &, malheureuſement pour lui, il l'obtint. Il ſe flattoit de voir, par là, ſon nom groſſir le catalogue des têtes couronnées; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le ſoutint, ou crut le ſoutenir, en s'épuiſant, pour briller à la cour du roi, & pour amener au ſiége de Laon deux mille arquebuſiers & trois cents chevaux : Mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua, ainſi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il eſt impoſſible de

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

perſuader que les meilleurs deſſeins ſont
1594. ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les haſards.

Les Eſpagnols, voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faiſant un coup d'éclat, & vinrent aſſiéger la Capelle. Le roi ne balança pas à laiſſer toutes les affaires domeſtiques, pour aller s'oppoſer à la priſe de cette place. Le ſoldat n'étoit pas dans la même diſpoſition. Las de la guerre, il ne ſongeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il ſe paſſa un ſi long temps, avant que le roi eût pu raſſembler ſon armée, que, quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : Il trouva le ſiége ſi avancé, & le comte de Mansfeld, qui le commandoit, ſi bien poſté, qu'il n'oſa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On eſpéroit, encore, que le gouverneur, avec l'avantage d'une place ſi forte, donneroit le temps, au reſte des troupes, de joindre ; &, qu'alors, on ſeroit en état, ou de jeter du ſecours dans la place, ou de forcer les aſſiégeans au combat : Mais ce gouverneur, qui, ſuivant l'eſprit du temps, ne cherchoit qu'à tirer parti de tout, pour ſon profit, avoit ſi bien léſiné ſur les vivres, les munitions de guerre, & le nombre des ſoldats qui devoient compoſer ſa garniſon, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & ſe vit ruiné par ſon avarice.

Pour uſer de repréſailles, le roi alla inveſtir Laon. Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place, déjà ſi forte par ſa ſituation, & ſes défenſes, en état de faire repentir quiconque oſeroit l'attaquer. Elle avoit, pour gouverneur, un nommé Du-Bourg (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Mayenne, qui y avoit encore fait enfermer ſon ſecond fils, le comte de Sommerive (50), à la tête d'une grande quantité de nobleſſe : Mais le roi conſidéra qu'en cette occaſion, il avoit à ſoutenir ſa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de ſuccès, &, de ſa part, il ne négligea, ni ſoin, ni attention, pour venir à bout de ſon entrepriſe. 1594. En Picardie.

Je le ſuivis, avec joie, à ce ſiége, & je fus chargé, ſelon mon goût, de la direction d'une batterie de ſix pièces de canons, conjointement avec le vieux de Born, lequel, en qualité de lieutenant-général de l'artillerie, la conduiſoit en l'abſence du comte de la Guiche (51), qui en étoit grand-maître, & conſentit à me prendre pour ſecond. J'avois commencé, à peine, à m'inſtaller dans mon emploi, qu'il fallut l'a- Jean de Durefort, ſieur de Born.

(49) C'eſt le même, qui aima mieux ſortir de la Baſtille, dont il étoit gouverneur, publiquement, avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi, pour de l'argent. *P. de l'Etoile. Cayet, tom. 2, pag. 691.* Il s'appeloit Antoine du Maine, ſurnommé du Bourg, ou l'Eſpinaſſe.

(50) Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de Lyon, fait grand-maître de l'artillerie, en 1578, par la démiſſion du maréchal de Biron.

bandonner. Le roi connut, par toutes les
1594. lettres qui lui furent écrites, de Paris, que le comte d'Auvergne (52), avec d'Entragues ſon beau-père, commençoient les menées qui faillirent, depuis, à lui faire laiſſer la tête ſur un échafaud, & que Paris ſe rempliſſoit de mal-intentionnés & de ſéditieux. Il venoit, encore, de s'élever, entre l'univerſité & les curés de Paris d'une part, & les jéſuites de l'autre, une diſpute fort à craindre, dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majeſté jugea, à ces nouvelles, qu'elle avoit beſoin d'un agent fidelle & vigilant, dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'eſt qu'elle jugea bien que cette commiſſion, qui m'éloignoit du ſiége, ne ſeroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon, que je reçus, & que je ne pus me diſpenſer de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, ſans entrer dans aucun détail, me mandoit, ſimplement, qu'il me ſouhaitoit, paſſionnément, auprès de lui, pour des affaires ſi importantes, que, moi ſeul, di-

(52) Il en ſera beaucoup parlé, dans la ſuite; c'eſt Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand-prieur de France, fils de Charles IX, & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant particulier d'Orléans. Elle mourut, en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le duc d'Angoulême, en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, ſeigneur d'Entragues, parce que celui-ci épouſa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, marquiſe de Verneuil, maîtreſſe d'Henri IV, & ſœur utérine du comte d'Auvergne.

soit-il, pouvois y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, sa majesté crut ne devoir pas négliger l'avis; &, ne se fût-il agi que de la seule personne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager, qu'après cette lecture, il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le siége. Pour remplir la place, que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai, à sa majesté, Vignole, Parabère & Trigny, & elle se détermina en faveur de Parabère. Je me flattai que les affaires, qui m'appeloient à Paris, étant terminées, je reviendrois devant Laon, & je comptois bien en presser la conclusion: Mais, à celles-là, il en succéda d'autres, de si près, que, depuis la fin de Mai, jusqu'au commencement d'Août, que dura ce siége, je ne pus le voir, que par échappées. Ce que j'en dirai, sera, par cette même raison, assez interrompu. 1594.

Jean de Beaudeau, de Parabère.

Je pris les instructions du roi pour mon voyage, & vins coucher à Crêpy. J'arrivai, le lendemain, à Paris, où je me transportai, d'abord, chez le cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abattu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit as-

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint, de Gaillon, demeurer à Sainte-Geneviève, &, ensuite, dans sa belle maison de l'abbaye de Saint-Germain, dit M. de Thou, *liv.* 109.

1594. seoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes, qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle, par où il débuta, ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste : Mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur, quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques, & de tracasseries de femme, dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine madame des Rosières étoit celle qui les causoit. Soit jalousie, ou vision, le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne, son mignon. Sa consolation étoit, qu'il falloit que sa malfaitrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit dit, il y avoit trois jours, que cette madame des Rosières étoit extrêmement malade, &, apparemment, il avoit bâti, là dessus, toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences, avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit, & il put, enfin, me parler de ses autres affaires, qu'il alloit oublier. Après madame des Rosières, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : Car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & sa majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement; ce ne pouvoit être, ajou-

toit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché ſincèrement à la religion catholique (car, comment être bon catholique romain, & déſobliger un cardinal?): Et, tout de ſuite, ſans trop ſonger quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiſte de la religion romaine auprès du roi, de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correſpondance avec le pape, de demander, au ſaint-père, ſa bénédiction, afin d'en obtenir, enſuite, la diſſolution de ſon mariage avec la reine Marguérite de Valois, & le pouvoir d'épouſer une autre princeſſe, dont il eût des enfans, qui aſſuraſſent la couronne à la maiſon de Bourbon, &, à la France, la paix & le repos. La fin de ce diſcours étoit plus ſenſée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas, même, à y retrancher l'éloge du pape, qu'il y inſéra: Car je conviens que Clément VIII étoit, non ſeulement, d'un eſprit ſage & juſte, mais, encore, ſi fin politique, que la cour de Madrid ne ſauroit ſe vanter de lui en avoir impoſé, par ſes déguiſemens. 1594.

Le cardinal ſe jeta, enſuite, ſur l'affaire des jéſuites, &, quoiqu'il les favoriſât ouvertement, en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta, cependant, pour m'engager à les ſoutenir, que des raiſons de politique & de l'intérêt du roi, ſi ſolides, que je ne pus m'empêcher de convenir, en moi-même, que la maladie ne lui

avoit ôté la préſence d'eſprit, que ſur ſon
1594. propre chapitre. Tout ce que je fis, ſur ce ſujet, fut une ſuite de réflexions ſenſées, que me fit faire cette éminence, ſur les riſques qu'il y auroit eu à bannir de France, dans la conjoncture préſente, toute cette ſociété : Car on va voir qu'il ne s'agiſſoit pas moins, que de cela.

Une quatrième affaire, qu'il me recommanda, fut de ſoutenir, contre le ſurintendant, le vieux archevêque de Glaſco, en Irlande, qu'il aimoit, & honoroit juſqu'à le traiter de ſon parent. Cet archevêque portoit le nom de (54) Béthune. Voyant la reine d'Ecoſſe, ſa bienfaitrice, morte, il

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glaſco, Glaſcou, ou Glaſcow, en Ecoſſe, & non pas en Irlande, vint, à Paris, en qualité d'ambaſſadeur ordinaire de la reine d'Ecoſſe, & il y mourut, en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-ſix ans, après cinquante-ſept années d'une vie extrêmement traverſée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de St.-André, ſon oncle, arrivé en 1546. On voit encore ſon épitaphe dans l'égliſe de Saint-Jean de Latran. Amélot de la Houſſaye, après avoir parlé, dans ſes mémoires, du procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans, eut avec le duc Maximilien-François de Sully, dans lequel il paroît que c'eſt bien injuſtement qu'on prétendoit diſputer à cette maiſon le nom de Béthune, parle, auſſi, de cet archevêque : „ Quoi „ qu'il en ſoit, dit-il, la „ maiſon de Béthun, d'E„ coſſe, de laquelle étoient „ le cardinal archevêque de „ Saint-André & l'archevê„ que de Glaſcow, ambaſ„ ſadeur de la reine Marie „ Stuard en France, où il „ mourut, en 1600, ou „ 1601 (il y a erreur de „ date ici), eſt reconnu „ par MM. de Sully & de „ Charoſt, pour une bran„ che de leur maiſon „, *tom.* 2, *p.* 68. C'eſt parce que, ſelon nos mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glaſco, ainſi que l'archevêque de Saint-André, eſt Béthune, & non pas Béthun.

ne ſongeoit plus qu'à achever, tranquille-
ment, loin de ſa patrie, le peu de jours qui 1594.
lui reſtoient à vivre : Mais il avoit, dans le
ſurintendant, un ennemi qui le perſécutoit
continuellement, & ſembloit avoir entre-
pris de le chaſſer de France. Je n'en ai jamais
trop bien ſu le motif : Peut-être étoit-ce
l'attachement que ce prélat avoit toujours
témoigné pour la maiſon de Guiſe, à cauſe
de la reine (55) d'Ecoſſe, qui étoit de cette
maiſon. Le cardinal de Bourbon diſoit que
d'O n'en avoit point d'autre, que l'intérêt,
que lui, cardinal, prenoit à l'archevêque :
Et il eſt vrai que, toutes les fois que cette
éminence avoit fait ſolliciter le ſurinten-
dant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit
paru que plus acharné à le détruire. Le car-
dinal me pria de porter le roi à protéger l'ar-
chevêque. Il promettoit de ne plus ſe mêler
d'aucune affaire, au dedans, ni au dehors
du Royaume; il n'en étoit, même, plus
capable : D'ailleurs, on ne pouvoit rien
lui reprocher. Pour me mettre dans ſes inté-
rêts, le cardinal me dit que cet archevêque
m'affectionnoit, au point de pleurer, conti-
nuellement, ſur le malheur que j'avois,
d'être engagé dans la religion proteſtante.

Il revint encore à ſes bénéfices, & ce
fut par où il finit. Il me recommanda, inſ-
tamment, de lui obtenir, de ſa majeſté, la
liberté de les réſigner. Il m'avoua que la
poſſeſſion de ces bénéfices avoit donné

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guiſe, épouſa, en 1530, Jacques Stuart, roi d'Ecoſſe.

de terribles ſcrupules au feu cardinal, ſon
1594. oncle, de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins, à lui-même, parce qu'il y en avoit, dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & ſon éminence s'imaginoit ſatisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de ſa conſcience, pour lui & pour ſon oncle, en les leur remettant, après ſa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorſque ſon médecin entra dans ſa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le ſilence à ſon malade, ſe chargea de m'entretenir ſur tous les ſecrets du cardinal, dont il poſſédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'eſt-à-dire, qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis, à ſes longs diſcours, que par une promeſſe, réitérée, de ſervir ſon éminence.

Trois jours, que je paſſai à Paris, ſuffirent pour me mettre au fait des liaiſons dangereuſes du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de ſa femme. Leur maiſon étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, ſoit dans la ligue, ſoit dans le parti Eſpagnol. Il ne ſe paſſoit point de nuit, qu'il ne s'y tînt des conſeils ſecrets, contre l'intérêt & le ſervice du roi. En attendant que j'euſſe conféré avec ſa majeſté ſur les moyens de détruire cette méchante cabale, je repréſentai à MM. de Chiverny (57), de Pont-

(56) Louis Duret, ſeigneur de Chevry.

(57) Philippe Hurault de Chiverny, ou Cheverny, chancelier de France. N. Camus de Pontcarré, mai-

carré, de Bellièvre, & de Maiſſe, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai, plus particulièrement, Maiſſe, dont je connoiſſois l'activité. 1594.

Je donnai, enſuite, une attention particulière à l'affaire des jéſuites, dont le procès étoit, actuellement, porté au parlement, & vivement pourſuivi par l'univerſité & les curés de Paris, qui les accuſoient d'avoir attiré à eux toute l'inſtruction de la jeuneſſe, & la direction des conſciences; les repréſentoient comme une ſociété pernicieuſe à l'état, & prétendoient la faire bannir, comme telle, de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'aſſuré que tous ces adverſaires de la ſociété remportaſſent ſur elle le triomphe qu'ils ſe promettoient, quand, même, l'autorité du roi ne ſeroit pas intervenue. Les jéſuites avoient, puiſſamment, agi, dans cette occaſion, & ſa partie étoit déjà ſi bien liée, que, ſans compter le Pape, l'Eſpagne, & leurs partiſans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils ſe trouvoient forts de la moitié du parlement, qui faiſoit, ouvertement, des brigues en leur faveur. La cauſe étoit remiſe entre les mains des avocats les plus accrédités du

tredes requêtes. Pomponne de Bellièvre. André Hurault, ſieur de Maiſſe; il fut nommé ambaſſadeur à Veniſe, l'année ſuivante.

(58) Le cardinal de Bourbon, le ſurintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres, ſollicitèrent, ouvertement, pour les jéſuites.

barreau, Duret & Verſoris (59) pour les
1594. jéſuites, Arnaud & Dollé pour leurs adverſaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre choſe, dans Paris, que deux factions ſi puiſſantes partageoient.

Je me repréſentai tout ce que m'avoit fait enviſager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne ſe portaſſent, ſi on les chaſſoit du royaume, ſoit par vengeance, ſoit par l'eſpérance d'obliger à révoquer leur banniſſement; qu'ils pouvoient faire ſoulever, par leurs intrigues, une partie de l'Europe; qu'ils ſauroient bien faire regarder cette perſécution contre eux, comme une injure faite à la religion même, & jeter ſur le roi le ſoupçon

(59) La cauſe fut plaidée, à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'univerſité; Louis Dollé pour les curés; & Claude Duret, en peu de mots, pour les jéſuites. Pierre Barne, jéſuite, ſyndic du collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis-le-Grand, les défendit plus amplement, par un factum plein de raiſons très-ſolides. Il y juſtifie ſa ſociété, ſur cette obéiſſance au pape, dont il ſemble qu'on lui fit un crime. Il défie qu'on puiſſe trouver, dans aucun endroit de ſes ſtatuts, qu'il lui eſt permis de détrôner les rois, & de tuer les tyrans, ce qui, en effet, étoit une pure calomnie de ſes ennemis; il prouve, au contraire, qu'il lui a été défendu, à Rome, de ſe mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit, déjà, contre les jéſuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès, pendant, depuis trente ans, au parlement, au ſujet de leur établiſſement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'univerſité, & des curés de Paris, furent jointes aux pièces de ce premier procès, & pour être jugées, enſemble; ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *De Thou, liv.* 110; *Hiſt. de l'Univerſité de Paris, tom.* 6, *pag.* 866, & autres.

d'être, encore, intérieurement, attaché à celle qu'il venoit de quitter; ce qui, dans la circonſtance préſente, pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII n'ayant encore pu ſe réſoudre à accorder l'abſolution qu'on ſollicitoit à Rome, le roi, ſe trouvant engagé dans une de ces entrepriſes dont l'évènement eſt toujours ſi douteux, &, quelquefois, ſi critique; enfin, les Catholiques les plus puiſſans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris, que ceux même qui rempliſſoient la cour, craignant, ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine aſſez en ſureté en France. Je ſavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers, & de Biron, en avoient parlé, publiquement, en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié, pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humières, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter, ici, aucune mauvaiſe intention à perſonne, mais combien y en avoit-il, parmi ces Catholiques ſi chauds, qui n'étoient pouſſés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne ſemoit tous ces diſcours, que depuis qu'il avoit perdu l'eſpérance d'obtenir le gouvernement de Laon? 1594.

Quoi qu'il en ſoit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre, ainſi, l'autorité du roi, abſent, pour une pique

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

de prêtres & de théologiens, & je ne
1594. doutois pas que ſa majeſté ne prît, elle-même, en pareil cas, le parti le plus modéré. Je déclarai, donc, à meſſieurs du conſeil, que le roi ne trouvoit pas aſſez forts les griefs propoſés contre les jéſuites. Que ſa majeſté étoit déterminée à attendre, pour bannir, ou retenir en France la ſociété, de quelle manière elle ſe comporteroit, dans la ſuite, ſoit à l'égard de l'état, ſoit au ſien. Surtout, qu'en attendant des ordres plus poſitifs, de ſa part, ſur ce ſujet, elle défendoit abſolument qu'on ſe portât à aucune procédure violente contre ces pères; qu'il fût fait, contre eux, aucun plaidoyer (61) injurieux,

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut ſi véhément, qu'au rapport de l'Etoile, qui ne prend pas volontiers le parti des jéſuites, il en fut blâmé, de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces pères, & que le premier préſident ne put s'empêcher de lui impoſer ſilence. Les épithètes, que M. de Thou donne, dans l'endroit cité ci-deſſus, aux avocats de l'univerſité & des curés, font aſſez entendre qu'il trouvoit, comme toutes les perſonnes non prévenues, qu'on ſe portoit, dans cette affaire contre les Jéſuites, avec une grande paſſion; quoiqu'en cette occaſion, ainſi qu'en toutes les autres, cet hiſtorien ſe déclare entièrement contre la ſociété. Je trouve, dans les mémoires de la ligue, qu'on chercha un autre grief contre ces pères, qu'on abandonna, enſuite, comme n'ayant aucune vraiſemblance; c'eſt d'enlever les enfans à leurs parens, pour les tranſporter, malgré eux, hors d'Europe.

Quant à l'article de l'inſtruction de la jeuneſſe, perſonne, je crois, n'appellera de la déciſion d'un homme, dont on connoît les vues ſupérieures ſur toutes les parties du gouvernement; c'eſt le cardinal de Richelieu, dans ſon teſtament politique, *1 part., chap. 2, ſect. 10*, où, après avoir balancé, à ſon ordi-

& même, que la cauſe fût agitée, en pleine audience. Perſonne ne s'attendoit à trouver, en ma perſonne, un protecteur des jéſuites, & je puis dire que, par cet en- 1594.

naire, les raiſons pour ou contre l'univerſité & les jéſuites, il réſout la queſtion, en ces termes : „ La „ raiſon ne permet pas de „ fruſtrer un ancien poſ- „ ſeſſeur de ce qu'il poſ- „ sède avec titre, & l'in- „ térêt public ne peut ſouf- „ frir qu'une compagnie, „ non ſeulement, recom- „ mandable par ſa piété, „ mais célèbre par ſa doc- „ trine, comme eſt celle des „ jéſuites, ſoit privée d'une „ fonction dont elle peut „ s'acquitter avec grande „ utilité pour le public... „ Il eſt, donc, raiſonna- „ ble que les univerſités, „ & les jéſuites, enſeignent „ à l'envi, afin que l'ému- „ lation aiguiſe leur ver- „ tu, & que les ſciences „ ſoient d'autant plus aſ- „ ſurées dans l'état, qu'é- „ tant dépoſées entre les „ mains de leurs gardiens, „ ſi les uns viennent à „ perdre un ſi ſacré dé- „ pôt, il ſe trouve chez les „ autres.

Et, pour ce qui regarde la direction des conſciences, ce grand miniſtre convient bien, avec tout le monde, que, par elle, & par l'inſtruction des enfans de qualité, „ les jéſuites pé- „ nètrent les plus ſecrets „ évènemens des cœurs & „ des familles „ ; ce ſont ſes termes. Mais, pourtant, ne trouvant pas plus de juſtice à interdire cette fonction du ſacré miniſtère à cette ſociété, qu'à tous les autres prêtres ſéculiers, ou réguliers, il ſe contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laiſſer aux jéſuites ſeuls l'emploi d'inſtruire la jeuneſſe du royaume. La chronologie ſeptenaire, ouvrage, lequel, avec le Mercure François, qui en eſt la ſuite, me paroît celui, de tous les mémoires de ce temps-là, dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la ſincérité avec laquelle il eſt écrit, autant que par le grand détail; le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les jéſuites ont été à ce royaume, en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les novateurs, par la pureté de leurs ſentimens théologiques, & par leurs miſſions, fait, de tout cela, un éloge, qu'il faut, néceſſairement, voir dans le livre même, *fol.* 439. Il eſt d'autant plus frappant, qu'il eſt parti du même temps où la jalouſie

droit, ma recommandation ne leur fut pas
1594. inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement, cette affaire en demeura là, pour lors.

Je crus devoir auſſi parler, au ſurintendant, pour l'archevêque de Glaſco, par déférence à la prière du cardinal de Bourbon; quoique je ſuſſe bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarraſſoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frère. J'eſpérois davantage de la juſtice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre, devant Laon, après avoir pris congé de M. le cardinal, que je trouvai encore conſidérablement affoibli.

J'appris, à Bruyères où j'avois laiſſé mon équipage de guerre, que le duc de Mayenne, en attendant la grande armée que devoit lui amener, inceſſamment, le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé, avec quelques troupes, juſqu'à la Fère, & avoit tenté, deux fois, de faire entrer, dans Laon, un ſecours de cent chevaux & de deux cents arquebuſiers; que le premier avoit été défait par Givry, & le ſecond par M. le comte de Soiſſons, qui étoit, ce jour-là, de garde dans la tranchée; que

ſuſcitoit, contre les jéſuites, de ſi noires accuſations. L'auteur de ce morceau hiſtorique, quoique ſon nom ne ſe trouve pas à la tête, eſt ce même P. Victor Cayet, qui a compoſé la chronologie novennaire, où l'on voit ce procès, des jéſuites, détaillé avec une fort grande exactitude, *année* 1594, *liv.* 6, *pag.* 379, 407.

le roi montroit, en tout, l'exemple aux princes & aux officiers, & relevoit, lui-même, la tranchée à ſon rang. 1594

Ce prince étoit couché, quand j'arrivai à ſon quartier, quoiqu'il fût trois heures après-midi. Si-tôt qu'il me vit entrer, il me demanda, ſi je n'étois pas ſurpris de le trouver au lit, à pareille heure; ce lit étoit deux matelas, ſur la terre dure. Toute la nuit, & le jour précédent, ce prince s'étant tenu debout dans la tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne, ſur le penchant de laquelle Laon eſt aſſis, ſoit pour faire changer quelques batteries de place, ſoit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets, il s'étoit ſi fort fatigué ſur ce terrain, qui eſt extrèmement rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs contuſions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer ſon ouvrage, juſqu'à ce que toutes ces meurtriſſures s'étant ouvertes, ſes deux pieds ne furent, bientôt, plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de ſe mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma préſence; „ afin „ que je connuſſe, dit-il, qu'il ne faiſoit „ pas le douillet, mal à propos „. J'étois bien éloigné d'avoir cette penſée; &, ſi je l'accuſois de quelque choſe, c'étoit, plutôt, de l'excès oppoſé. Je crois qu'il s'en aperçut; car il me dit, en cherchant à ſe diſculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre, & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance ſur

1594. la ville assiégée; & que je ne le condamnasse, qu'après l'avoir vu, ou, du moins, après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient revenir, sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment, où je me trouvai, seul, avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis, en me mettant à genoux sur un carreau que ce prince me fit apporter, & sa majesté, voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire, en ce moment, trois lettres, par Beaulieu-Rusé. La première étoit adressée au chancelier, & regardoit les jésuites. Il n'y avoit rien de différent, de ce que je lui avois dit, moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir, paisiblement, l'archevêque de Glasco, des deux seules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisième, au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie, secrétaire d'état, qui faisoit savoir, à cette éminence, que le roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses bénéfices, & étoit prêt de la ratifier, en signant de sa main, l'état qu'il lui en enverroit; pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reste de la lettre étoit une

(62) Notre-Dame de l'Absie, en Poitou, & le prieuré de Saint-Pierre de Pontoise.

assurance de sa protection & de son amitié; & il lui donnoit une preuve de sa confiance, en faisant passer par ses mains les deux autres lettres, qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat, à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une, de ma part, au cardinal, où je l'exhortois, par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit, à se délivrer de tous ses chagrins domestiques. 1594.

Ces affaires étant expédiées, arrivèrent MM. de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabère, de Vignoles, de Fouqueroles, & autres, que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent, &, surtout, deux mines, qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis, & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas, &, insensiblement, il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable, & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation, ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi, voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit, en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis, par trois espions consécutifs, & venus de différens endroits, que le duc de Mayenne, & le comte de Mansfeld, avoient résolu de tout

tenter pour faire entrer un convoi confi-
1594. dérable dans Laon, afin d'être diſpenſés de livrer bataille, & que ce convoi alloit ſe mettre, inceſſamment, en marche, ſoutenu d'une eſcorte puiſſante, dans l'intention de paſſer ſur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les paſſages, & d'entrer dans la place aſſiégée. Nouvelle matière de conteſtation, terminée à l'avantage de Biron, qui ſe fit nommer pour commander un détachement conſidérable, avec lequel il ſe poſteroit dans la forêt entre Laon & la Fère, & inſulteroit l'eſcorte avec le convoi. Il le compoſa lui-même, & prit douze cents hommes d'infanterie Françoiſe, tous choiſis, huit cents Suiſſes, trois cents chevaux-légers, deux cents gendarmes, & cent gentilshommes preſque tous de la maiſon du roi. Le roi me refuſa, pluſieurs fois, d'être de ce détachement, ayant encore, diſoit-il, pluſieurs choſes à ſavoir de moi; mais je fis tant d'inſtances, qu'à la troiſième fois, je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche, ſur les ſix heures du ſoir, & arrivâmes, à une heure de nuit, dans la forêt, où nous avançâmes, ſans bruit, juſqu'au bord du bois du côté de la Fère, qui étoit le lieu de notre embuſcade. Le maréchal de Biron fit arrêter, ſur le grand chemin, tous les paſſans qui auroient pu donner avis de ſon deſſein dans la Fère, & plaça, ſur les bords de la forêt, des vedettes qui l'inſtruiſoient, exactement, de tout ce qui ſortoit de la ville. Nous

attendîmes, inutilement, & avec beaucoup d'impatience, juſqu'à quatre heures après-midi : Alors, les vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fère à Laon étoit couvert d'une file, ſi longue, de gens & d'attirails de guerre de toute eſpèce, qu'ils ne pouvoient conjecturer, autre choſe, ſinon, que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis, en ce moment, bon nombre des plus réſolus pâlir, & ſe dire, à l'oreille, qu'on ne devoit ſonger qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y oppoſèrent ; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il paſſa, à la pluralité des voix, qu'on chargeroit quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître, au juſte, l'état des choſes. Fouqueroles, dont on connoiſſoit la valeur & le ſang-froid, fut choiſi, pour cet effet, avec deux ou trois autres ; & rapporta, peu de temps après, que ce qui compoſoit cette ligne, ſi formidable, en apparence, étoient trois cents charrettes chargées de proviſions de guerre ; ayant pour eſcorte quatre eſcadrons de cent chevaux chacun, qui marchoient à la tête du convoi, ſuivi de huit à neuf cents mouſquetaires, ou piquiers Valons, Lanſquenets & Liégeois. Pareil nombre d'infanterie Eſpagnole naturelle étoit à la queue. 1594.

Il fut arrêté, tout d'une voix, qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut ſur la manière. Je trouvois, avec beaucoup d'autres, qu'il eût été plus à propos de laiſſer entrer le convoi dans la forêt, &, enſuite, de

le prendre en queue. Givry (63), Monti-
1594. gny, & Marivault, qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative, & ſoutinrent ſi fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer, de front, les quatre eſcadrons, en raſe campagne, qu'ils entraînèrent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien, d'abord. La cavalerie ennemie céda à la première attaque, quoiqu'elle montrât, au commencement, beaucoup de réſolution, & ſe retira ſur les flancs des chariots; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer; & fit ſes décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit, qui étoit, viſiblement, le moins périlleux. Le choc fut ſi terrible, que les fantaſſins ennemis furent contraints de ſe retirer, & de chercher, comme les quatre eſcadrons, un abri au milieu des charrettes, d'où ils ne laiſſèrent pas de ſe défendre. Pendant ce temps-là, le bataillon Eſpagnol s'étoit avancé de la queue à la tête; & il s'étoit mis en bataille, de manière qu'il étoit ſoutenu, de tous côtés, par la cavalerie & par les chariots

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué, devant Laon, peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henri IV. François de la Grange, ſeigneur de Montigny. Il en ſera encore parlé. Claude de l'Iſle, ſieur de Marivault.

riots, & qu'il ne perdoit pas le ſecours de ſon premier bataillon. Leur défenſe fut ſi vigoureuſe, que les prières & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos ſix cents hommes de cavalerie de ſe retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoiſe & Suiſſe, qui prit leur place, trouva une égale réſiſtance. Le combat, tirant en longueur, Biron ſongea qu'une action, qui ſe paſſoit ſi proche de la Fère, pouvoit donner le temps d'envoyer au convoi un ſecours conſidérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc, pour dernière reſſource, que les cent gentilshommes miſſent pied à terre, qu'ils joigniſſent à leurs armes, qui étoient l'épée & le piſtolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenaſſent à la charge nos gens de pied, François & Suiſſes, qui n'avoient encore pu entamer les Eſpagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny d'Arambure, de la Curée, de Lopes, d'Heures, & autres, s'avancèrent, de cette manière, à la tête de trois cents fantaſſins; & Biron les ſuivit avec pareil nombre: Je fus mis de cette 1594.

(64) Ce n'eſt pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention, dans l'hiſtoire & dans ces mémoires. Il étoit mort, dès l'année 1592. Voyez ſon éloge, dans M. *de Thou*, *liv.* 103. Celui qui eſt nommé ici, ne s'appeloit ainſi, ſelon Cayet, que parce qu'il avoit épouſé l'héritière de cette maiſon. *Chronol. Novenn.*, *l.* 4, *p.* 23. Mais Cayet ſe trompe: Jean de Chaumont laiſſa pluſieurs enfans mâles, qui portèrent les armes pour le ſervice du roi.

seconde troupe. On se choqua si brusque-
1594. ment, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit, corps à corps, &, pour ainsi dire, à la lutte.

Les Espagnols cédèrent, enfin, & se sauvèrent dans les bois, & sous les chariots, après avoir jeté leurs armes (65). Ce second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes, & le carnage fut horrible, vu le nombre : Il n'en demeura pas moins de douze cents sur la place. Il y eut peu de prisonniers; ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la cavalerie, eut le temps de regagner la Fère, où nous n'eûmes garde de les poursuivre, non plus que ceux qui s'enfoncèrent dans le bois, dans la crainte d'être surpris en désordre, par de nouvelles troupes, qui pouvoient venir de la Fère à leurs secours. Nous ne songeâmes, au contraire, qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes, pendant le temps nécessaire pour nous reposer, & nous repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi; après quoi, nous regagnâmes, toute la nuit, le camp, où nous amenâmes, sans trouver aucun obstacle, tout le bagage des ennemis, mais si pillé par le soldat, & si peu ménagé, malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cents chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

(65) La Curée, bon juge en cette matière, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se ser-vir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts, *vol.* 8929 *Mss. de la bibliot. du roi.*

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris, pour ſe faire donner le commandement, dans cette expédition, il ſe préſenta, au retour, à ſa majeſté, pour recevoir les louanges dues à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matière à parler de lui, on imagine, ſans peine, tout ce que put dire, à l'avantage de ſa victoire, un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le ſilence, en ces occaſions. On eût dit, à l'entendre, qu'il venoit de mettre, en ce moment, la couronne ſur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté, un peu fanfaronne, qui, par elle-même, eſt aſſez dans le goût François, réuſſit, ordinairement, à un général qui a des François à conduire: Avec eux, il ſemble que c'eſt avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître ſûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas; & il en avoit éprouvé de ſi heureux effets, dans ces occaſions haſardeuſes, où il ſemble que le ſoldat ne cherche que ſur le viſage, & dans les paroles de ſon chef, l'idée qu'il doit prendre du danger préſent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A ſon exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux: Et, comme il arrive toujours, pluſieurs d'entr'eux, mais, particulièrement, le maréchal de Biron, l'outroient, juſqu'à en être inſupportables aux autres, & au roi lui-même, qui n'étoit pas le moins indulgent. 1594.

Les careſſes dont ſa majeſté combla ce maréchal, & ceux qui l'avoient ſuivi, don-

nèrent beaucoup de jalousie aux courti-
1594. sans, qui n'avoient point été de la partie, & achevèrent de perdre Biron. Cependant, il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation, à élever à tous propos sa dernière action, & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut, à tous égards, très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire, tout récemment, de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles, qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas, que Laon, qui ne devoit être donnée qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve : Mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure, après ce refus; & qu'il ne prît, ouvertement, parti contre elle; ou, ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne, pendant qu'il seroit, secrettement, d'accord avec ses ennemis. Henri, qui, dès ce moment, étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit aperçu que ce maréchal me recherchoit, depuis quelque temps, sans doute, dans le dessein de faire réussir le mariage de son

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

frère avec (67) mademoiſelle de Saint-Geniès, ma nièce, qui étoit un des plus riches partis de France ; & il m'ordonna de me ſervir de cette nouvelle amitié pour le faire parler & pour pénétrer ſes deſſeins. 1594.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua, ſans obſtacle, le ſiége de Laon, juſqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis, que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais ſuccès, ne parloient que de venir forcer les lignes des aſſiégeans, auſſi-tôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : Mais ſa majeſté, qui ne négligeoit rien, ne ſe tranquilliſa, là deſſus, qu'après que Givry, qu'il envoya à la découverte, eſcorté de trois cents chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir ſans une parfaite connoiſſance de la ſituation & des forces des ennemis, lui eut rapporté, au bout de trois jours, qu'il n'y avoit pas encore une ſeule compagnie en deçà de l'Oiſe; que les Eſpagnols ſongeoient, plutôt, à reprendre la route de Flandre, que celle de Laon. Le roi, ſe repoſant ſur la fidélité de ce rapport, fit partie, dès le ſoir même, d'aller dîner, le lendemain, à Saint-Lambert, maiſon dépendante du domaine de Navarre, &

(67) Fille d'Eliſe de Gontaut, ſeigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Béarn, vice-roi de Navarre, & de Jacqueline de Béthune, ſœur de M. de Roſny.

1594. située au milieu de la forêt, où il se souvint qu'il étoit, souvent, allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit, en sa jeunesse, au château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

Nous l'accompagnâmes, à Saint-Lambert, au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon sa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit, aussi-tôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir par-tout, & quand il voulut, & à se réveiller de même. Il faisoit, alors, un chaud extrême. Nous allâmes, huit ou dix ensemble, chercher le frais, dans le plus épais de la forêt, peu loin du grand chemin de la Fère à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cents pas, qu'un bruit, qui se fit entendre à nous du côté de la Fère, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : C'étoit comme un mêlange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançâmes jusque sur le chemin, pour mieux entendre ; &, pour lors, nous aperçûmes, distinctement, à huit cents pas devant nous, une colonne d'infanterie, étrangère, à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : Celui que nous avions en-

tendu étoit causé par les valets & les goujats, qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie, qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défiler, après ces chariots, un si grand nombre de troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entière des ennemis. 1594.

Nous revinmes brusquement sur nos pas, &, trouvant le roi, qui, à son réveil, secouoit un prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : „ Pardieu ! sire, lui dîmes-nous, „ nous venons de voir passer des gens „ qui vous préparent bien d'autres pru„ nes, & un peu plus dures à digérer „. L'explication se fit en peu de mots ; le temps pressoit : Et le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit, aussi, avoir, lui-même, entendu quelque chose, depuis un quart-d'heure ; mais que, plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre camp. Sa majesté donna ordre à douze de nous, qu'elle trouva sous sa main, d'aller, promptement, vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche, d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre, tous, au quartier du roi, pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons, & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il monta à cheval, en donnant ces ordres, &, quoiqu'il marchât à toute bride, il les

donna à tous ceux qu'il rencontra avec la
1594. même juſteſſe, & la même étendue, que s'il s'étoit préparé, de longue-main, à une bataille. Grâce à tant de célérité & à cette admirable préſence d'eſprit, qui faiſoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre, en ſa place, au lieu de former un plan ſuivi, auroit, à peine, été capable de prendre la moindre réſolution ſenſée; les ennemis ne ſurprirent perſonne; ce qui ſauva, peut-être, l'armée entière du dernier malheur: Car il faut avouer que, ſi la cavalerie ennemie, qui parut, au même moment, à la tête du camp, où elle ſe forma en eſcadron avec une extrême diligence, avoit, une fois, jeté l'épouvante parmi le ſoldat, ce qui ſeroit arrivé preſqu'indubitablement, dans l'effet d'une première ſurpriſe, le roi, & une partie des officiers, étant abſens, il lui auroit été facile, dans ce premier moment de confuſion, d'enlever un, ou pluſieurs quartiers, & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reſte.

On pourroit donc s'en tenir à ce ſeul exemple, ſi l'on vouloit prouver de quelle utilité il eſt, pour un général d'armée, je ne dis pas ſeulement, de poſſéder cette qualité de l'eſprit qui fait embraſſer tous les cas, quoiqu'infinis, mais de connoître, par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaiſes qualités, ſoit les officiers, ſoit les différens corps de ſon armée; d'en être connu, à ſon tour, pour celui de tous les officiers généraux, dont, la qualité de chef à part, ils viendroient, dans

une conjoncture difficile, prendre l'avis, comme le plus ſage; de le leur donner avec la fermeté, mais ſans l'oſtentation qu'inſpire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier, par goût, & de leur rendre la diſcipline douce, en ne les ſurchargeant jamais d'ordre; mais auſſi, en les accoutumant à ne jamais ſe diſpenſer, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a, une fois, donnés; enfin, de ſavoir ſe faire, toujours, & promptement, obéir d'eux, ſans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorſque, par un rapport utile, ils pourroient aider les lumières de leur commandant; inconvénient qui, de tout temps, a perdu tant d'armées & de chefs. 1594.

Malgré la diligence dont le roi uſa en cette occaſion, ſi le général ennemi avoit ſu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec conſidérable : Mais connoiſſant à quel prince il avoit affaire, il n'oſa faire paroître la tête de ſon armée, que tout le reſte ne fût ſorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du ſecours de l'autre, ſi le roi, inſtruit de ſa marche, venoit à ſa rencontre avec toute la ſienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut ſuſpendue par un eſſieu de coulevrine, qui ſe caſſa au milieu du chemin, & l'embarraſſa. Les chariots fracaſſés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient ſemés ſur toute la route, avec les cadavres des hom-

mes & des chevaux, lui cauſèrent un ſe-
1594. cond embarras, bien plus grand. Enfin, celui que le duc de Mayenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à aſſeoir ſon camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent ſoigneuſement mis à profit par le roi. Il fit ſortir de ſes tranchées aſſez de monde pour les couvrir, ſans trop les dégarnir, & rangea le reſte de ſon armée en bataille au devant, lorſque les ennemis n'eſpérant plus le ſurprendre, lui en eurent laiſſé le temps. On ne ſongea, de part & d'autre, tout le reſte du jour, qu'à prendre ſes avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit, pourtant, pas de la livrer. Ils craignoient l'aſcendant du roi, & notre cavalerie, preſque toute compoſée de gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu, par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le ſiége de Laon, pour venir à eux, &, enſuite, d'éviter le combat, ou, du moins, de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cents cavaliers, dans la confuſion que leur arrivée devoit cauſer: Mais, comme on ne ſut leur intention, que par les priſonniers qu'on fit, dans la ſuite, perſonne de nous ne douta qu'il n'y eût, le lendemain, une action générale: Nos deux camps étant ſi proches, que nous entendions, du nôtre, le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs ſoldats.

Au milieu du terrain qui nous ſéparoit

des ennêmis, il y avoit une colline unique, preſque ronde, & qui me parut d'une extrême importance, par rapport à la ville aſſiégée, ſi les ennemis s'en emparoient. Le roi, qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux pièces de canon bâtardes, pour y ſoutenir un régiment qui s'y logea, & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état, lorſqu'il vint viſiter ce poſte. Le lendemain, les ennemis, faiſant une contenance encore plus fière que la veille, commencèrent une eſcarmouche avec toute leur mouſqueterie, & s'attachèrent à ſe rendre maîtres d'un petit bois, qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fuſil tirés : Mais avec ſi peu d'effet, que Parabère, qui vint, le ſoir, ſouper ſur ma colline, m'aſſura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de bleſſés. La nuit vint, dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis, qui ne penſoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profitèrent, pour faire, ſans bruit, leur retraite vers la Fère. Le roi les laiſſa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue ſon objet; il ſe contenta de la honte qu'ils remportèrent de cette ridicule levée de boucliers. 1594.

Fin du ſixième Livre.

MÉMOIRES DE SULLY.

LIVRE SEPTIÈME.

JE ne ſéjournai preſque plus au camp devant Laon, depuis cet évènement. Il ſurvint des difficultés dans les traités, &, ſurtout, dans celui du baron de Médavy, qui m'obligèrent à faire, par ordre de ſa majeſté, un voyage à Rouen, qui fut ſuivi d'un ſecond, à Paris, & d'un autre, plus conſidérable que ceux-ci, à Sedan. 1594.

Le duc de Bouillon donnoit, chaque jour, de nouveaux ſujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à ſa majeſté, lorſqu'elle lui fit épouſer l'héritière de Sedan, de lui amener certain nombre de troupes. Non ſeulement, il ne s'étoit pas ſoucié de remplir ſon engagement, il avoit encore retenu, près de lui, celles que lui avoit don-

nées le roi, pour garder sa frontière, jus-
1594. qu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté; sans en demander la permission au roi; sans s'excuser, du moins, de ce qu'il ne les lui rendoit pas; sans, même, lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder, de l'Europe, comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un état aussi foible, & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer, par toute sorte de souterrains & d'intrigues, dans les cours voisines. Tout ce qu'il y avoit, en Europe, de brouillons & de mécontens, étoient sûrs de trouver en sa personne un protecteur; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour, que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin, qu'il étoit encore au lit, n'ayant, près de lui, que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions, ensemble, les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha, en particulier, sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet, le roi avoit donné, à ce duc, en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection, d'autant plus sensible, qu'en cela, il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au

roi, à ſon coucher, un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faiſoit part à ſa majeſté de la mort de ſa femme, & s'excuſoit de ſon retardement, ſur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faiſoit encore ſavoir que madame de Bouillon avoit fait, avant de mourir, un teſtament, par lequel elle aſſuroit à ſon mari, la principauté de Sedan, tous ſes biens, & les mettoit ſous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété ſur cette donation, par les collatéraux. „ Cela veut dire, „ me dit le roi, après avoir achevé de lire la „ lettre, que M. de Bouillon a fort affaire „ de moi : N'eſt-il pas bien honnête? 1594.

Pour humilier, & punir le duc, ſa majeſté fut fort tentée de le laiſſer démêler cette fuſée, tout ſeul : Mais, le bon naturel de ce prince, & le ſouvenir des anciens ſervices du duc de Bouillon, l'emportèrent encore. Il fit réponſe au duc, pour le complimenter ſur la mort de la ducheſſe de Bouillon, & l'aſſurer de toute ſa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette dernière marque d'amitié eût ramené, pour toujours, le duc de Bouillon à ſon devoir, la commiſſion de celui que le roi envoyoit, à Sedan, chargé de cette lettre, ſe ſeroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre perſonne auroit ſuffi pour cela : Mais ce prince, accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut ſe ſervir

de cette députation, à plusieurs fins. Il se
1594. tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portât la lettre; parce que, si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un homme en droit de les lui représenter fortement, pourroient, peut-être, le faire, & que, si l'un ne servoit pas plus que l'autre, il étoit nécessaire de pénétrer les secrettes intentions du duc & d'examiner, de plus près, le codicille, & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambassade me parut toute semblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soissons; & mon premier mouvement, en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le service du roi ne m'attiroit, d'ordinaire, que des affaires si dégoûtantes. Henri, qui devina une partie de ce qui se passoit dans mon esprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commission: Il me dit que le succès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférablement à tout autre; que rien, de ce que je faisois pour lui, ne se perdoit dans son esprit, & qu'il me savoit, surtout, très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter, ou à rompre toute liaison capable de refroidir mon zèle pour lui. Il m'embrassa tendrement, disant ces paroles; & il ajouta, avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer

à ma ſureté, parce que j'avois à paſſer dans des lieux ſoumis au pouvoir de la maiſon de Guiſe, & de me conſerver ſoigneuſement pour un prince qui m'aimoit. Les princes qui s'y prennent de cette façon, ne ſauroient qu'être bien ſervis. 1594.

J'étois, alors, heureuſement, aſſez bien pourvu d'argent, en ayant fait venir de Roſny & de Moret, où étoit mon épouſe : Ainſi, je me trouvai en état de ſatisfaire ſans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage, à Bruyères; &, ſuivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai, ſans aucune mauvaiſe rencontre, en quatre jours, à la vue de Sedan. Le duc, averti de mon arrivée, vint au devant de moi, juſqu'au village de Torcy, qui fait la ſéparation de ce petit état d'avec la France, mit pied à terre, & prit un maintien triſte, pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi. Enſuite, il me combla perſonnellement de civilités, parut charmé du choix que ſa majeſté avoit fait, & perſiſta, malgré mes inſtances, à me traiter d'ambaſſadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maiſon défrayée. Il me montra, avec une grande complaiſance, les fortifications qu'il faiſoit faire, à ſon château de Sedan, au moyen deſquelles il s'aſſuroit qu'il ſeroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : Toute la dépenſe qu'y faiſoit le duc, ne pouvoit empêcher que cette place ne donne, par ſa ſituation, beaucoup de priſe.

1594. Le ſiége de Laon, dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna ſujet d'entrer en converſation plus particulière. Après des aſſurances réitérées de ſon attachement au roi, le duc me demanda, ſi, après tant de ſujets de plainte, que ſa majeſté avoit reçus des Pays-Bas Eſpagnols, elle ne ſe détermineroit point à y porter la guerre; & me parla de ce projet, comme d'une idée, dont l'exécution étoit ce qu'il ſouhaitoit le plus. Il s'étendit ſur l'avantage de cette guerre, ſur la manière dont on pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liége & de Namur, ſur les intelligences qu'il avoit pratiquées, dans cette vue, avec les principales villes de Flandre, & ſur le puiſſant ſecours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé, de tout ſon pouvoir, à faire réuſſir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt: Ce beau projet n'étoit, à ſon égard, qu'une pure chimère. Auſſi le duc craignant qu'à la cour, on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de déſintéreſſement capable de m'en impoſer. Après, donc, avoir diſcouru ſur la Flandre, il s'enfonça dans la politique, & déploya toute ſon éloquence, pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir, que par le moyen

des Proteſtans, avec leſquels il devoit être, toujours, étroitement uni. Il ſuppoſa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial néceſſaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince, que l'extérieur ſeulement; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé, par deux ou trois traits de raillerie, ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots Catholiques, ſur les moines mendians, &, ſur les équivoques des jéſuites (1). 1594.

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda, fixement, avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté, ſans l'interrompre. Je découvrois, ſans qu'il s'en aperçût, toutes les idées qui paſſoient par cette tête ambitieuſe; mais il me reſtoit encore bien des choſes à ſavoir, & je crus, pour cela, qu'il ne s'agiſſoit que de le faire parler longtemps : Car il n'eſt pas poſſible qu'un homme qui eſt, à la fois, vain & grand parleur, ne trahiſſe, enfin, tous ſes ſecrets. Je me mis donc à ſourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour ſon eſprit, ſa politique & ſon éloquence. Le duc, agréablement flatté, ne ſe fit pas preſſer, &, reprenant la parole, il paſſa à me faire connoître le véritable intérêt des Réformés

(1) Le duc de Bouillon s'eſt généralement fait connoître pour un Calviniſte ſi emporté, & ſi entêté, que la louange & le blâme, ſur les ſentimens, comme ſur les perſonnes des Catholiques, ſont preſqu'égaux, dans ſa bouche.

dans la ſituation préſente des affaires de
1594. France. Ici, il fallut que j'en devinaſſe plus qu'on ne m'en diſoit, ſoit que le duc de Bouillon, s'obſervant toujours un peu, de peur d'indiſcrétion (2), ſon expreſſion ſouffrit de la contrainte de ſon eſprit, ſoit qu'il trouvât que l'affection d'un air myſtérieux faiſoit plus d'honneur au parti, & à lui-même; ſoit, enfin, que ce qu'il diſoit roulât ſur un ſyſtème ſi ſublime, & des idées ſi abſtraites, qu'il s'y perdoit, peut-être, auſſi bien que moi.

Je ramenai le duc, de ce vol trop élevé; & il me dit, plus clairement, que les Réformés avoient pris tant d'ombrage de la converſion du roi, qu'il ne pouvoit diſſiper leur crainte, qu'en déclarant la guerre à l'Eſpagne, conjointement avec eux; que, ſans cela, rien ne pouvoit les empê-

(2) Le caractère d'eſprit du duc de Bouillon eſt repréſenté, ici, dans le vrai. „Il s'expliquoit à deſſein, dit ſon hiſtorien, „d'une manière ſi obſcure „& ſi embarraſſée, qu'il y „pouvoit donner le ſens „qu'il lui plaiſoit. Il prétendoit qu'il y avoit des „occaſions délicates, où „l'on ne pouvoit ſe diſpenſer, ou de ſe retrancher dans le ſilence, „de ſuivre ſa maxime, „quand on étoit obligé „de parler„. Une autre maxime du duc de Bouillon, ſelon le même écrivain, étoit, „qu'il falloit „ſe défier du témoignage „de la main. On explique, „diſoit-il, comme on veut, „ce qu'on a dit; on n'en „convient, même, qu'autant qu'il eſt à propos „de le faire: On ſe retranche ſur le plus, ou le „moins; on accorde, ou „l'on nie ſelon qu'il con„vient; il n'en eſt pas de „même de ce qui eſt „écrit, &c.„ M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra ſe trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon; mais il n'y aura perſonne qui ne loue le duc de Sully.

cher de ſe regarder comme un corps ſa-
crifié, & expoſé, déſormais, aux violences 1594.
des Catholiques François, agiſſant de concert avec les Eſpagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit, peut-être, comme auſſi fauſſe qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, diſoit-il, propoſé au roi, étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Eſpagne; & le pape ne refuſoit à ce prince la bénédiction apoſtolique, avec une bulle, par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve, Bouillon en joignit d'autres, qui n'avoient pas plus de fondement, par leſquelles il crut juſtifier que les Catholiques avoient entièrement changé le cœur du roi, à l'égard des Proteſtans, & lui avoit fait commettre, contre eux, mille injuſtices. Ce grief des Réformés, ainſi établi, le duc voulut bien m'apprendre le remède que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier, inceſſamment, leurs places; ſe choiſir un chef hors du royaume; établir, au dedans, un conſeil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes égliſes n'auroient qu'à s'adreſſer, & qui connoîtroit en dernier reſſort des affaires qui lui ſeroient portées de dix autres conſeils provinciaux, en-quoi on partageoit toute la

France calviniſte. Afin que le pouvoir de
1594. ce conſeil ſouverain fût abſolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur, ou prince étranger, capable de le faire reſpecter.

En parlant de la ſorte, le duc de Bouillon, ſuivant qu'il croyoit avoir beſoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit, ſucceſſivement, le perſonnage d'ami & d'allié du roi, de bon proteſtant, ou de ſimple narrateur; mais, toujours, d'un homme conſommé dans la politique, & le dépoſitaire de tout ce que le parti Proteſtant avoit de plus ſecret. Il ne put, pourtant, ſi bien s'envelopper, que je ne compriſſe, aſſez clairement, que tous ces projets, de haut & bas conſeils, ces réglemens ſi particulariſés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les ſynodes de Saint-Maixent & de Sainte-Foi, comme il voulut que je le cruſſe. Surtout, ce prince étranger, protecteur, me parut être purement de ſa façon, & n'être, en effet, que lui-même, qui donnoit ſes propres vues pour autant de points arrêtés; & tout ſon but, en cela (car quels reſſorts l'ambition ne fait-elle pas jouer?), n'étoit, peut-être, autre choſe, ſinon, qu'en répandant à la cour ces deſſeins, comme ſi les Calviniſtes les euſſent véritablement formés, & fuſſent prêts à les mettre à exécution, je fiſſe éclater le roi contre eux, & que, par cet artifice, il obligeât les huguenots à prendre la réſolution qu'il ſouhaitoit qu'ils priſſent, mais

qu'il n'oſoit leur inſpirer ouvertement de ſe choiſir pour chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenſeur. Il n'eſt rien arrivé, dans la ſuite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette penſée. 1594.

Après m'avoir, ainſi, fait ſervir à ſes deſſeins, à ce qu'il croyoit, le duc ſongea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, ſi le roi, dont il avoit, actuellement beſoin, venoit à en concevoir quelque ſoupçon à ſon déſavantage. Il me garda, pour la fin, un trait de la plus fine politique : Ce fut de m'aſſurer qu'à la vérité, toutes ces propoſitions lui avoient été faites, mais que, loin de les approuver, & de s'offrir à les ſeconder, il avoit fait tous ſes efforts pour ramener les eſprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réuſſir. Je ne ſais s'il eſt poſſible de rien imaginer d'auſſi double & d'auſſi artificieux. Certainement, ſi le duc de Bouillon pouvoit ſe flatter que ces déguiſemens ne me laiſſeroient rien connoître des affaires des Proteſtans, ni des diſpoſitions des ſéditieux, il ne pouvoit éviter, du moins, que je n'entreviſſe quelque choſe de ſes ſentimens particuliers, à l'égard du prince qu'il trahiſſoit.

Je ne répondis à un diſcours ſi détourné, qu'en diſant, exactement, la vérité; ce qui eſt, le vrai moyen de déconcerter ces politiques ſi curieuſement maſqués. Je l'aſſurai, en peu de mots, que le roi étoit toujours le même pour les Réformés, prêt à leur accorder tous les avantages dont ils

pouvoient, raiſonnablement, demander à
1594. jouir; mais que la conjecture préſente l'obligeoit à différer, encore quelque temps, ce témoignage de ſa bonne volonté. Que ſa majeſté n'avoit oublié aucune des raiſons de haine que l'Eſpagne lui avoit données, & qu'elle en conſervoit un vif reſſentiment; quand elle n'entroit pas, d'ailleurs, dans l'intérêt général de l'Europe, de mettre obſtacle aux vues de la maiſon d'Autriche, pour la monarchie univerſelle; mais que, pour en aſſurer le ſuccès, il falloit ſonger, auparavant, à pacifier le dedans du royaume, parce qu'on devoit s'attendre que l'Eſpagne ſe défendroit tout autrement, lorſqu'elle ſe verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait, dans une guerre, où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la perſonne de lui, duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même; parce qu'il devoit ſentir que les ſentimens d'honneur, de juſtice, de reconnoiſſance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refuſa les troupes que je lui demandai pour Henri; & il ſe diſpenſa, de même, de me donner lecture du teſtament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, diſoit-il, cacheté, elle-même, dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en juſtice; &, ſuppoſé que quelqu'un le conteſtât, non contente d'une ſimple promeſſe, elle

elle lui en avoit fait faire ſerment. A tout cela, il me fut aiſé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances; mais ma commiſſion étoit remplie, & je ne ſongeai plus qu'à reprendre la route de Laon. 1594.

En arrivant au camp, je fus ſurpris de rencontrer le roi, qui, en allant à la chaſſe, paſſoit ſi près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fuſil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes, de part & d'autre, la ville ayant capitulé aux conditions de ſe rendre, dans dix jours, ſi elle n'étoit pas ſecourue, avant ce temps, par une armée, ou qu'il n'y entrât pas, au moins, huit ou neuf cents hommes de renfort. Henri me fit tenir à ſes côtés, pendant toute la chaſſe, pour entendre juſqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorſque je lui dis qu'on avoit refuſé de me faire voir le teſtament de la ducheſſe, il me répondit qu'il voyoit bien, après cela, ce qu'il devoit penſer de la donation (3). Il porta le même jugement que

(3) Pour détruire les ſoupçons que tout ce récit pourroit donner ſur la réalité de cette donation de la ducheſſe de Bouillon, je vais rapporter ce que dit, à ce ſujet, l'hiſtorien du duc de Bouillon: „Par ſon „teſtament, dit-il, elle fit „le duc de Bouillon, ſon „mari, héritier de tous ſes „biens... Le bruit couroit „que, nonobſtant le teſtament de la ducheſſe de „Bouillon, ſa ſucceſſion „ſeroit conteſtée au duc „ſon mari. En effet, Charles de la Mark, comte „de Maulevrier, oncle de „Charlotte de la Mark, „prétendit que cette ſucceſſion lui appartenoit, „& qu'elle n'en avoit pas „pu diſpoſer, en faveur „de ſon mari, à ſon préjudice. Le duc de Mont-

1594. moi, du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries, dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content, non plus, que Bouillon retînt les troupes qu'il lui avoit promises; mais la conjoncture présente demandant que sa majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit, en public, d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer, en plein conseil, dans un autre temps.

„ penſier prétendit, auſſi, „ que les ſouverainetés de „ Bouillon, Sedan, Jamets „ & Raucourt, ne pou„ voient lui être conteſ„ tées, puiſqu'il y avoit „ été ſubſtitué par Robert „ de la Mark, dernier duc „ de Bouillon... Le duc „ de Bouillon jugea plus à „ propos de s'accommoder „ avec ces deux préten„ dans, que de s'engager „ dans un procès, qui le „ détourneroit de l'exécu„ tion de ſes grands deſ„ ſeins; l'accommodement „ fut conclu, & les ſouve„ rainetés de Bouillon, Se„ dan, & Raucourt, lui „ demeurèrent en propriété „. *Hiſtoire de Henri, duc de Bouillon, par Marſollier, tom. 2, liv. 4.* Cet hiſtorien parle, auſſi, du voyage du duc de Sully, à Sedan, & de la protection qu'offrit, en cette occaſion, Henri IV au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer, ici, qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer, ſur ce ſujet les mémoires de Sully, que d'en déguiſer le ſens, & de cacher, comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces mémoires, d'autant plus, & il ne ſerviroit de rien de le diſſimuler, après tout ce qui en a été dit, &, en dernier lieu, par Amelot de la Houſſaye, dans ſes mémoires, à l'article Bouillon, la Mark; d'autant plus, dis-je, que Henri IV, & le duc de Sully, ne ſont pas les ſeuls qui ayent paru douter de l'exiſtence de cette donation.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impoſſible de réſiſter au ſoulévement de la bourgeoiſie & de la garniſon de Laon, révoltées contr'eux, comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination inſupportable, jugèrent à propos d'avancer le temps marqué, pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'eſpérance de ſecours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Mayenne avoit voulu y faire entrer. Ce ſecours étant arrivé proche Laon trop tard, pour pouvoir eſpérer de ſurprendre les aſſiégeans, crut devoir attendre la nuit, dans le bois, où il ſe tint caché, le reſte du jour. Le roi étant allé, ce même jour, à la chaſſe, dans cet endroit de la forêt, ſes chiens éventèrent l'embuſcade. Les ennemis, qui étoient au nombre de huit à neuf cents, au lieu de ſe montrer, & d'attaquer le roi, qui n'avoit que trois cents chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en ſe ſéparant, pour ſe mieux cacher; mais les chiens ne ceſſèrent point de les pourſuivre, & la troupe du roi, arrivant ſur ces entrefaites, ils furent ſurpris dans un ſi grand déſordre, que, ſans qu'il fût beſoin que les trois cents cavaliers s'en mêlaſſent, les valets ſeuls s'en rendirent les maîtres, & les dépouillèrent. 1594.

Après la priſe de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage ſur les frontières de Flandre; flatté, principalement, par des eſpérances d'intelligence, dans pluſieurs de ces villes, qui devoient ſe rendre à ſon

approche. L'évènement n'ayant pas ré-
1594. pondu à cette attente, ſa majeſté ne retira d'autre fruit, de ſon voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir, Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & pluſieurs autres villes, où elle fit une entrée ſolemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de ſon ſervice m'ayant appelé, pendant ce temps-là, à Paris, pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariſerai point, par cette raiſon, non plus que tout ce qui s'étoit paſſé, pendant tout ce temps, dans les différentes provinces du royaume. La priſe de Morlaix & de Quimper, par le maréchal (4) d'Aumont aidé des troupes Angloiſes; la conſtruction du fort du Croiſic, par le duc de Mercœur, à la tête de ſes Eſpagnols, pour reſſerrer Breſt, furent ce qui arriva de plus conſidérable, en Bretagne, entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence, & le Dauphiné, continuèrent à être le théâtre d'une guerre (5), toujours favorable à Leſdiguières, contre le duc de Savoie, malgré la défaite & la priſe de (6) Créqui.

(4) Il fut tué, l'année ſuivante, en aſſiégeant Comper, d'un coup de canon qui lui fracaſſa le bras, âgé de plus de ſoixante-dix ans. Il ne dit rien autre choſe, lorſqu'il ſe ſentit bleſſé, que ces deux mots : *J'en ai*. Il étoit généralement eſtimé, il fut généralement regretté. Voyez ſon éloge, & ſes grandes qualités, dans M. de Thou, *liv.* 113.

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les hiſtoriens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Leſdiguières, voulant ſecourir Aiguebelle, aſſiégée par le duc de Sa-

Le duc de Mayenne, voyant Laon pris, preſque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue, & le duc de Guiſe lui-même, diſpoſés à faire, dans peu, leur accommodement avec ſa majeſté, ſe rendit au ſentiment du (7) préſident Jeannin, qui le preſſoit, depuis long-temps, de ſe fixer à une ſeule province, & de faire, pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puiſſans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui reſtât, du moins, quelque débris de ſa fortune. 1594.

La Bourgogne fut la (8) province ſur laquelle le duc de Mayenne jeta les yeux, & il s'y achemina avec ſes forces, après avoir laiſſé de bonnes garniſons dans Dourlens, la Fère & Soiſſons. Outre qu'il tenoit déjà une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suiſſes & de l'Allemagne, dont il eſpéroit tirer de grands ſecours, étoit un nouveau motif, qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'em-

voie, fut défait, & fait priſonnier, ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne ſais ſi l'auteur ne taxe point, ici, un peu légèrement, ce préſident; du moins, on a dit, que plus de deux ans auparavant, à ſon retour d'Eſpagne, il avoit été le premier à conſeiller au duc de Mayenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Eſpagne, traitant avec lui, diſoit : *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*, comme ſi la France eût été, en effet, à lui.

(8) Le duc de Mayenne étoit gouverneur de cette Province.

pereur paroiſſoient entrer dans ſes vues.
1594. Ils pouvoient fortifier ſon droit de conquête, par une ceſſion en bonne forme, ce que l'Eſpagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre, par là, un droit ſur la Bourgogne, éteint depuis long-temps, mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraiſemblances firent croire, à pluſieurs, qu'on étoit ſur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La manière, dont le duc de Mayenne ſe comporta, dans ces quartiers, tout le reſte de cette année, & juſqu'au mois d'Avril de la ſuivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de ſon intention à cet égard, après les lettres que je vis, à Paris, entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais, malheureuſement pour le duc de Mayenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choiſir un ſujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuve ſi éclatante de leur fidélité pour leur ſouverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'aſſûrer de Beaune, en y faiſant entrer une nombreuſe garniſon, les bourgeois ſe ſoulevèrent contre elle, la battîrent & l'obligèrent à ſe retirer dans le château; &, comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal, de cet endroit, ils ſe fortifièrent, avec des barricades, contre le château, & appelèrent à leur ſecours le maréchal de Biron, auquel ils permi-

rent de ſe loger, pour ſix ſemaines, avec ſa petite armée, dans l'enceinte de leurs murs. 1594.
Enſuite, ils attaquèrent en forme le château avec une batterie de douze pièces de canon; & pouſſèrent leurs ouvrages ſi vivement, qu'ils chaſſèrent, enfin, tout à fait, la garniſon ligueuſe. Je parlerai bientôt des expéditions en Bourgogne, je les laiſſe, pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baiſſer ſi prodigieuſement, de jour en jour, que, ne doutant point que ſa dernière heure ne fût très-proche, je me tins à Paris, pour en donner, auſſi-tôt, avis au roi. Il mourut, ſans avoir fait cette deſtination de ſes bénéfices (9), qui avoit paru lui tenir ſi fort au cœur. Sa majeſté fut ſenſible à ſa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un ſerviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du cardinal, & que, pour s'en défaire, elle leur répondoit, à tous, qu'elle en avoit déjà diſpoſé. Voici quelles étoient ſes vues ſur ces bénéfices. Comme, dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouen, de Ste.-Cathérine de Rouen, & d'Orcamp, &c. M. de Thou nous le repréſente, comme un prince aimant les ſciences, éloquent, doux, & d'un eſprit agréable, mais extrêmement foible. Il mourut, le 28 Juillet,

ceux-ci demandoient un dédommagement
1594. du double sur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir, en échange, l'archevêché de Rouen, valant, au moins, trente mille livres de revenu; mais, que sa majesté chargeoit de quatre mille écus de pension, promis au chevalier d'Oise (10), retenant pour elle-même la maison de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié personne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas, sans retenir, sur cette abbaye, une pension de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois, en veillant, à Paris, aux affaires du roi, étoit d'amener à sa sage économie les directeurs de ses finances, & le surintendant par-dessus tous. L'abus de laisser l'argent des finances en proie aux favoris (mal dont on peut trouver la première source, en remontant jusqu'à Charles VIII), étoit parvenu, sous le dernier règne, au point, que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intègre, à la tête des finances, n'auroit, peut-être, pas pu remédier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation, &, malheureuse-

(10) Georges de Brancas-Villars, frère de l'amiral de Villars.

ment, d'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son tempérament, naturellement porté à la diſſipation, à la molleſſe & l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faiſoit gloire à la cour d'Henri III, le grand jeu, la débauche outrée, les dépenſes folles, le dérangement domeſtique, & les prodigalités de toute eſpèce. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'oncle, Villequier, Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuſe, Epernon, la Valette, du Bouchage, Thermes, & quantité d'autres favoris moins 1594.

(11) François d'O, ſeigneur de Freſnes, de Maillebois, &c., premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Iſle-de-France, ſurintendant des finances, &c. „Il ſurpaſſa, en excès & prodigalité, les rois & les princes; car, juſqu'à ſes ſoupers, il ſe faiſoit ſervir des tourtes compoſées de muſc & d'ambre, qui revenoient à vingt-cinq écus„. *Journal de l'Etoile, année* 1594, *p.* 37.

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Levis de Caylus, ou Quélus. François d'Epinai de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Cauſſade, ſieur de Saint-Maigrin. Jean d'Arces de Livarrot. Anne de Joyeuſe. Jean-Louis, & Bernard de Nougaret. Henri de Joyeuſe, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal. Jean de Saint-Larry, de Thermes, ou Auguſte, baron de Thermes. Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris d'Henri III, ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de mérite & d'une probité reconnue. Henri III diſoit que, s'il n'étoit, ni roi, ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refuſa la commiſſion, dont Henri III voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency, dans ſa priſon. *De Thou, liv.* 61.

déclarés; & le titre de mignon étoit toute
1594. la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent, pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompenſent cette ſorte de ſerviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un temps où les mignons, & les maîtreſſes, étant exclus du conſeil, il ſemble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme; & ce qu'on trouvera de plus ſurprenant, c'eſt que le roi, dans ſes plus grands beſoins, ne put pas jouir, du moins, du privilége de partager ſes propres revenus avec le ſurintendant. D'O s'embarraſſoit fort peu de lui faire manquer une ville, ou un gouverneur, pour une ſomme ſouvent très-légère, pendant qu'il ne vouloit rien refuſer à ſes plaiſirs. Lieramont (13), gouverneur du Catelet, s'adreſſa à moi, pour ſolliciter, auprès de d'O, le payement de ſa garniſon. Je trouvai la choſe ſi importante, que je vainquis ma répugnance, & m'acquittai de la commiſſion, mais avec peu de ſuccès. Le ſurintendant, après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville (14) & de Mouſſy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Eſpagnols, que des Proteſtans (Lieramont étoit de la Religion). Mouſſy, qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai, au ſurintendant, que je le ren-

(13) François de Dampierre, ſieur de Lieramont, ou Liermont.

(14) N..., ſieur d'Edouville. N. Boutillier, ſieur de Mouſſy.

dois reſponſable de cette place, ſi elle venoit à être perdue, faute de ce payement, 1594.
il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que, peu de jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais ſerviteur. Ce qu'il y eut de ſingulier, dans cette mort, c'eſt que cet homme, riche de plus de quatre millions, ou, pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il diſpoſoit preſque abſolument, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles, & ſa table, que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens, qu'il avoit toujours fort affectionnés (15), ſes domeſtiques, & quelques autres, à titre de créanciers, le dépouillèrent, comme à l'envi, & ſi parfaitement, que, longtemps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme ſi la fortune avoit cru devoir finir avec lui, du moins, par un acte de juſtice (16).

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Cathérine de Villequier, ſa femme. „Henri IV, jouant à „la paulme, avec M. d'O, „lui fit remarquer que le „marqueur voloit leurs „balles, & dit, enſuite, „tout haut : D'O, vous „voyez bien que tout le „monde nous dérobe„. *Le Grain, liv. 7.*

(16) „Il faut, dit M. „de Grillon, que chacun „rende ſes comptes là-„haut, comme l'on dit; „je crois que le pauvre „d'O ſe trouvera bien em-„pêché à fournir de bons „acquits pour les ſiens.... „On diſoit qu'il mouroit „fort endetté, voire de „plus qu'il n'avoit vail-„lant, & qu'il y avoit „vingt-cinq ou trente ſer-„gens en ſa maiſon, quand „il mourut. Les tréſoriers „le regrettèrent merveil-

1594 Le roi revint, à Paris, traiter d'une trêve, que le duc de Lorraine lui demandoit inſtamment, & de l'accommodement du duc de Guiſe, qui l'en recherchoit par la (17) ducheſſe de Guiſe, ſa mère, couſine-germaine de ſa majeſté, & par mademoiſelle de Guiſe, ſa ſœur. On peut dire que le duc de Guiſe étoit celui de tant de perſonnes, qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance, qui ſembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un père aſſaſſiné par ordre du roi prédéceſſeur de Henri. Madame de Guiſe fut celle qui le porta, le plus fortement, à faire cette démarche. Elle ne ceſſoit de repréſenter à ſon fils, que la révolte des princes &

„leuſement, & l'appeloient „leur père; même, on di- „ſoit que trois d'entr'eux „avoient donné cinquante „écus, chacun, à Collot, „pour lui donner courage „de le mieux panſer. M. „le Grand, ſon bon ami, „en étoit comme déſeſpé- „ré; car il lui bailloit, „tous les ans, cent mille „francs à dépenſer. Ma- „dame n'y eut point de „regret, parce qu'il la fai- „ſoit mourir de faim; ceux „de la religion auſſi peu, „car il ne leur vouloit „point de bien. Madame „de Liançourt le pleura, „parce qu'elle en faiſoit „ce qu'elle vouloit, & il „l'entretenoit aux bonnes „grâces du roi.... M. le „doyen Seguier, qui lui „aſſiſta, juſqu'à la fin, com- „me firent, auſſi, meſſieurs „ſes frères, lui crioit, „comme il ſe mouroit: *Mi- „ſerere mei, Deus.* L'une „des dernières paroles „qu'il dit, fut: Recom- „mandez-moi bien au roi, „il ſaura mieux, après ma „mort, de quoi je lui ſer- „vois, qu'il n'a ſu pendant „ma vie„. *L'Etoile, ibid.*

(17) Cathérine de Clèves, femme du duc de Guiſe, tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guiſe.

grands du royaume, que la religion pouvoit avoir juſtifiée dans le commencement, devenoit criminelle, depuis que Henri avoit levé le ſeul obſtacle qui pût l'empêcher de joüir de ſes droits légitimes à la couronne. 1594.

Dans tout autre ſiècle, où l'on n'auroit pas perdu, comme dans celui-ci, la véritable notion des vèrtus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de ſon ſexe, par le caractère de ſon cœur & celui de ſon eſprit. C'étoit une droiture ſi vraie, & ſi naturelle, qu'on s'apercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, ſoit pour le ſuivre, ſoit pour le conſeiller; &, en même temps, un ſi grand fonds de douceur, qu'elle ne connoiſſoit pas davantage le plus petit ſentiment de haine, de malignité, d'envie, ou, ſimplement, de mauvaiſe humeur. Je ne crois pas que, jamais, femme ait eu une converſation plus remplie de grâces, & joint à un tour d'eſprit fin & délié, une naïveté & une ſimplicité plus agréables. Ses réparties étoient pleines de ſel & de légéreté. On la trouvoit tout enſemble douce & vive, tranquille & gaie. Le roi ne fut pas long-temps ſans connoître parfaitement madame de Guiſe; &, dès ce moment, non ſeulement il oublia tout ſon reſſentiment, mais, encore, il agit, à ſon égard, avec toute la familiarité & la franchiſe d'un ami ſincère. Il conſentit à donner les paſſeports néceſſaires aux ſieurs de la Rochette, Pericard

& Bigot, que le duc de Guiſe envoyoit pro-
1594. poſer ſes demandes; &, vaincu par les inſtances de ces deux dames, il nomma, de ſon côté, trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Ruſé, ſecrétaire d'état.

Ces trois perſonnes, pour ſe montrer fins négociateurs, commencèrent, d'abord, à uſer de tous les détours, que la politique des affaires a mis ſi mal à propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui, ſans tromper perſonne, produiroit le même effet. On conféra, pendant dix jours de ſuite, &, au bout de ce temps, on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guiſe, que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le roi, un jour que ſa majeſté me faiſoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main; &, ayant mis la converſation ſur le traité de ſon fils, elle ſe plaignit au roi, avec ſon enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, „ qui alloient, diſoit-elle, „ par trois chemins tout différens, à ne „ rien conclure. Le premier, en ne diſant jamais rien de plus précis, que ces „ mots, *il faut voir*, *il faut aviſer*, *faiſons mieux*; le ſecond, en ne s'entendant pas lui-même, quoiqu'il parlât „ preſque continuellement; & le troiſième, en ne ſortant jamais du ton gron-

„ deur „. C'étoit là, en effet, le vrai ca- 1594.
ractère des trois négociateurs. Cette digne femme, ſe laiſſant, enſuite, emporter à ſon zèle pour le roi, & à ſa tendreſſe pour ſon fils, prit les mains de ſa majeſté; &, en les lui baiſant, malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guiſe, & lui donner, à elle-même, la conſolation de voir rentrer ſa famille dans les bonnes grâces de ſon roi. Elle parloit avec une effuſion de cœur ſi vive, que le prince, touché, lui-même, juſqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : „ Hé bien, „ ma couſine, que déſirez-vous de moi? „ je ne veux rien vous refuſer. Rien au- „ tre choſe, reprit-elle, ſinon de nom- „ mer, pour traiter avec mon fils, celui „ que votre majeſté tient par la main. „ Quoi ! repartit le roi, ce méchant Hu- „ guenot ? Vraiment, je vous l'accorde „ fort volontiers; quoique je ſache qu'il „ eſt votre parent, & qu'il vous aime infi- „ niment. Il ôta, dans le moment même, la connoiſſance de cette affaire aux trois commiſſaires, & m'en fit expédier un bre- vet, ſcellé du grand ſceau, non ſeulement, pour le regard du (18) duc de Guiſe, mais, encore, pour toute la province de Champa- gne. On s'imagine, aiſément, que le chan- celier ne m'en ſut pas meilleur gré; mais il eſt d'un vieux & fin courtiſan, de faire d'autant plus de careſſes à ceux qui ſont

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111, qui ſe donne, auſſi, quelque part dans cet accommodement du duc de Guiſe.

en faveur, qu'on leur garde dans le cœur
1594. un reſſentiment plus vif; & (19) Chiverny ſavoit mieux que perſonne être courtiſan.

Le duc de Guiſe avoit débuté par des propoſitions véritablement exceſſives, & qui auroient rendu ſon traité impoſſible; ſans doute, parce que, connoiſſant ceux à qui on l'avoit adreſſé, il avoit cru que, pour pouvoir obtenir quelque choſe, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins, que rentrer dans la charge de grand-maître de la maiſon du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soiſſons, qui en avoit été pourvu, après l'aſſaſſinat du duc de Guiſe; poſſéder le gouvernement de Champagne, auſſi donné au duc de Nevers; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guiſe ſon oncle, &, en particulier, de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtreſſe du roi. Il y avoit encore pluſieurs autres articles: Mais ces trois-ci étoient ceux qui ſouffroient le plus de difficultés. Le duc de Guiſe, apprenant ſon changement de commiſſaires, ſe réſolut, ſans peine, à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ſes demandes; & il écrivit à madame ſa mère, & à ſes agens, de finir avec moi, à des conditions raiſonnables, &, même, à quelque prix que ce fût. Il avoit, depuis peu, un nouveau motif de conclure au plu-

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599, âgé de ſoixante-douze ans.

tôt, que j'ignorois abſolument. Il avoit découvert que la ville de Reims, qui étoit le plus beau préſent qu'il avoit à faire au roi, voulant ſe faire un mérite de rentrer, de ſon propre mouvement, dans l'obéiſſance, faiſoit ſolliciter le reſte de la province de s'unir à elle, & en avoit déjà entraîné une partie. Le duc de Guiſe ayant voulu, pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garniſon, les Rémois lui déclarèrent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant cauſé une conteſtation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces. 1594.

Dès la ſeconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guiſe, il ne fut plus queſtion, ni de la grande-maîtriſe, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices; & ces trois obſtacles étant levés, je ne voyois pas qu'il reſtât beaucoup de difficultés. J'avois propoſé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guiſe de la Champagne, & de le tranſporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompenſe; afin que ſon propre intérêt, l'uniſſant, dans cette province, avec Leſdiguières & d'Ornano, qui y ſoutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber, une bonne fois, la puiſſance de ce redoutable ſujet. Le roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea, par la manière dont la maiſon de Guiſe agiſſoit avec lui, qu'il pouvoit faire fonds ſur ſa fidélité; & il m'ordonna de finir ſur ce plan. J'en fis la

1594. propoſition aux agens du duc; &, ſur un commandement réitéré de S. M., je m'employai, ſi diligemment, à convenir de tout le reſte, que, dès le lendemain au ſoir, le traité avec le duc de Guiſe fut conclu, & ſigné de moi, au nom du roi, de madame de Guiſe, & des trois commiſſaires du duc, pour lui.

Le lendemain, arrivèrent à Paris ſix députés de la ville de Reims, qui furent adreſſés chez moi. Ils me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenſes au duc de Guiſe; parce que, non ſeulement, il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore, que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demandèrent point à parler à S. M.: Ils dirent, ſeulement, qu'il leur ſuffiſoit d'avoir ſon aveu par écrit, ou ſimplement, le mien; ſe remettant au roi de leur accorder, après, telle récompenſe qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des ſix députés, de l'offre d'un préſent de dix mille écus pour moi, ſuivant l'uſage. Je refuſai le préſent, que je ne voulois, ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les aſſurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaiſir. Je remis à leur rendre réponſe après que j'en aurois conféré avec ſa majeſté, à qui j'allai, incontinent, rapporter le tout. Le roi fit ſortir tout le monde, excepté Beringhen, de ſon petit cabinet, où il étoit, en ce moment, & m'é-

couta, en ſe promenant, en ſe grattant la tête, & en ſouriant, par réflexion, ſur l'inconſtance & la légèreté naturelle du peuple. Enſuite, il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guiſe. Dès que je lui eus appris que le traité étoit conſommé, il ne balança point s'il l'obſerveroit : Mais il ne voulut pas, pour cela, ſe montrer inſenſible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés, qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification conſidérable, & d'un air ſi gracieux, qu'ils s'en retournèrent, pleins de joie & d'admiration. 1594.

Le traité du duc de Guiſe ayant été, ſelon la forme ordinaire, ſigné, de (20) Gêvres, pour le roi, madame & mademoiſelle de Guiſe demandèrent, à ſa majeſté, la permiſſion qu'il vînt, lui-même, l'aſſurer de ſon obéiſſance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre ſureté, que cette permiſſion même : Il n'en fit aucune difficulté. Il ramaſſa le plus qu'il put de ſes amis, & il vint ſe jeter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir ſi ſincère, que le roi, qui liſoit dans le fond de ſon cœur, au lieu de reproches, ou d'un ſilence, plus accablant en ces occaſions, que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le raſſurer. Il l'embraſſa, par trois fois, l'honora du nom de ſon neveu, lui fit mille careſſes;

(20) Louis Potier de Gêvres, ſecrétaire d'état. De lui eſt deſcendue la branche de Gêvres; & de Nicolas Potier de Blancmenil, ſon frère aîné, celle de Novion.

& , ſans éviter, ni affecter de rappeler le
1594. paſſé, il lui parla du feu duc de Guiſe avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis, dans leur jeuneſſe, quoique, ſouvent, rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc, & une grande conformité d'inclination, les avoient, tous deux, unis d'averſion contre le duc d'Alençon. Un ami, qui cherche à ſe raccommoder avec ſon ami, après une légère brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi, qui avoit tant de qualités de ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe, que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi qu'il n'oublieroit rien pour ſe rendre digne de l'honneur qu'il faiſoit à la mémoire de ſon père, & des ſentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il ſut ſi bien le convaincre que ſon reſpect & ſon attachement ſeroient déſormais inviolables, que, dès ce moment, ce prince, oubliant tout ce qu'un autre en ſa place auroit appréhendé du rejeton d'une maiſon qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familièrement, & l'admit, dans toutes ſes parties de plaiſir, avec les autres courtiſans; car, tel étoit le caractère de Henri, que l'extérieur grave, dont la majeſté royale ſemble impoſer la néceſſité, ne l'empêcha jamais de ſe livrer aux plaiſirs que l'égalité des conditions répand dans la ſociété. Le vrai grand homme ſait être,

tour à tour, & ſuivant les occaſions, tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaiſſer, ainſi, dans le particulier, pourvu que, hors de là, il ſe montre également capable des affaires militaires & politiques : Le courtiſan ſe ſouvient toujours qu'il eſt avec ſon maître. 1594.

Madame de Guiſe étant entrée, quelques jours après, dans la chambre du roi, & dans le moment que ſon fils préſentoit la ſerviette à ſa majeſté, pour un léger repas que Henri faiſoit, après ſon dîner, elle en prit encore occaſion de lui témoigner ſa reconnoiſſance, & dit, avec vivacité, que, ſi jamais ſon fils venoit à manquer à ſon devoir, elle le déſavoueroit pour ſon fils & le déshériteroit. Le roi courut l'embraſſer, en lui diſant que, de ſon côté, il prenoit pour le duc de Guiſe, & pour toute ſa famille, les plus tendres ſentimens d'un père.

On ne manqua pas de ſe récrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guiſe. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre eſpèce de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation, que de décrier la conduite des perſonnes en place, s'unirent contre moi, ameutés, ſecrettement, par ceux à qui l'on avoit ôté la connoiſſance de cette affaire, & firent retentir, par-tout, que je ne m'étois chargé de la commiſſion, que pour gratifier madame de Guiſe. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit, ſans ceſſe, en parlant du duc de Guiſe & de lui,

1594. que j'avois obligé l'un, ſans aucun ſujet, & déſobligé l'autre, contre toute raiſon. Ces diſcours furent ſi ſouvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint auſſi à penſer que j'avois agi, peut-être avec un peu trop de précipitation; ſans que, pour cela, ſa majeſté m'en ſût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me juſtifier: C'eſt ce que je fis, dans une apologie par écrit, que je préſentai au roi. J'y appuyois ma défenſe ſur les raiſons ſuivantes: Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guiſe les trois points que j'ai marqués plus haut, ſans faire une infinité de mécontens; qu'il auroit, pourtant, fallu les lui céder, ſi l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner: Ce qui étoit la moindre récompenſe qu'il pouvoit eſpérer, en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choiſir un qui tirât moins à conſéquence, que celui de (21) Provence, parce que, ſuppoſé que le duc de Guiſe devînt capable, dans la ſuite, d'oublier ſes nouveaux ſermens, on auroit peu à craindre, de ſa part, dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-bas, &, ſurtout, la Bourgogne; d'ailleurs,

(21) Ce gouvernement lui fut ôté, depuis, par le cardinal de Richelieu, qui ôta, pareillement, celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

qu'en n'accordant au duc de Guiſe, de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non ſeulement, intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois, à l'égard de la Provence, le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déjà touché quelque choſe. Je rappelois au roi, en peu de mots, tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés; ſa révolte, preſque continuelle, ſes brigues pour détacher tous les Catholiques du parti de S. M., la manière dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun ſupérieur dans ſon gouvernement, ſon dernier procédé au ſiége de Villemur, & tant d'autres endroits, qui, aſſurément, n'embelliront pas l'hiſtoire de ce ſujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue, auquel on en oppoſoit un autre, que mille motifs, outre celui de ſon intérêt perſonnel, qu'on doit toujours regarder comme le plus puiſſant, jetoient dans un ſyſtème tout contraire à ſes premières vues. 1594.

Je paſſois, enſuite, à la perſonne du duc de Guiſe, ſans m'arrêter ſur les ordres que ſa majeſté m'avoit donnés à ce ſujet, ni ſur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit

pas été auſſi avantageux au roi, qu'il étoit
1594. facile de montrer qu'il l'étoit, S. M. avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refuſé conſtamment les offres & les promeſſes les plus flatteuſes de la part de l'Eſpagne, des ducs de Savoie & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'état (22), pour le porter à ſoutenir une guerre, laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guiſe? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un parti puiſſant; quelque choſe qu'en diſent ſes ennemis & les miens, je leur accorde, même, s'ils le veulent, que ce ſeigneur n'ait fait, après tout, qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines. Enfin, mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien, ici, qu'une pure généroſité du roi: Il s'attachoit, par là, non un homme ſeul, mais une maiſon entière recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit: Peut-on appeler cela une généroſité perdue?

Le roi fut frappé de ces raiſons & me parut ſurpris de me voir ſi exactement informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu

(22) Le duc de Guiſe étoit mal-voulu de la ligue, ſurtout, depuis qu'en dernier lieu, il avoit tué, de ſa main, dans une émeute, le ſieur de Saint-Paul, ſon lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

rendu public, parce qu'il étoit rempli de vérités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler. J'y conſentis, ſans peine, parce que je me ſuis toujours fort peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpèce de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guiſe, dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure apologie encore. Il commença ſon gouvernement, par une déclaration ſi nette & ſi préciſe de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſpérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta, en toutes rencontres, au ſervice du roi, & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marſeille, qui a paſſé, avec raiſon, pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut ſon ouvrage. Aidé 1594.

(23) Cette ville étoit ſur le point d'être livrée au roi d'Eſpagne, par deux de ſes bourgeois, nommés Charles Caſault, & Louis d'Aix, lorſque le duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthélemi Libertat, frères, auſſi bourgeois de cette ville. Ils tuèrent Caſault, battirent les troupes du parti Eſpagnol, & donnèrent entrée, par la porte Réale, au duc de Guiſe, qui acheva cette entrepriſe avec beaucoup de conduite. Voyez *de Thou, liv.* 116; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 12, *&c.* Henri IV, apprenant la réduction de Marſeille, dit: „ C'eſt maintenant que je ſuis roi „. Dans la campagne ſuivante, le duc de Guiſe montra beaucoup de valeur, en pourſuivant les Eſpagnols à Gray, & tua de ſa main un cavalier des ennemis, qui lui fit un défi : Henri IV l'embraſſa, & dit ces belles paroles: „ Il faut que ceux „ qui trouvent de vieux „ exemples de vertu devant eux, les imitent & „ renouvellent pour ceux „ qui viennent après eux „. *P. Matthieu, tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 192.

de Lesdiguières & de la comtesse de Sault, 1594. il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit, enfin, un frein à son humeur mutine, & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du roi & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ses troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Bois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibes, &, même, si on le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables; mais, enfin, puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut, ni cacher, ni déguiser, que peut-on penser de sa manière de se comporter en Provence: C'est, assurément, bien ménager sa réputation, & lui faire grâce, que de mettre tout sur le compte de sa catholicité. Ses panégyristes, qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres

(24) Voyez, sur chacune de ses actions, l'*histoire de la vie du duc d'Epernon, imprimée, à Paris, en* 1695. Villebois est une ville d'Angoumois, qui porte, aujourd'hui, le nom de la Vallette. On peut, aussi, consulter cette histoire, sur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne sauroit entreprendre de le justifier sur tout: Son historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernières années de la vie du duc d'Epernon ont presqu'entièrement effacées.

actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de désobéissance & de révolte; ou commencer par bien établir qu'un sujet peut, sans être reprochable, manquer à son roi & à sa patrie, brouiller & renverser tout, au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est, sans doute, au roi, qui, après tout cela, reçoit encore d'Epernon à bras ouverts & ne l'exclut pas des grâces, dans un état où elles étoient, en toutes manières, pures grâces pour lui. 1594.

Nicolas de Harlay, de Sancy.

Après la mort de d'O, il parut sur les rangs un homme, qu'on jugea devoir, bientôt, remplir la place de surintendant: C'est Nicolas de Sancy, qui ne manquoit, ni de capacité, ni d'expérience en cette matière. Sancy étoit ce qu'on appelle, proprement, un homme d'esprit, à prendre ce terme dans le sens qu'on lui donne, ordinairement, pour marquer de la vivacité, de la subtilité & de la légéreté; mais, comme ces qualités ne sont rien moins qu'inséparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient, quelquefois, insupportable. Ce que je pense, en général, de ces esprits d'une imagination vive & forte, c'est que, quoiqu'ils soient communément sujets à deux grands défauts, celui de trop de subtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout à fait in-

capables des affaires, parce que, ſouvent,
1594. il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux eſprits froids & phlegmatiques; mais qu'ils ont, preſque continuellement, beſoin d'être veillés & redreſſés.

Sancy avoit ſervi long-temps, & utilement, Henri III & le roi régnant, ſoit en Allemagne, ſoit en Suiſſe. Il s'étoit inſinué dans l'eſprit d'Henri, par beaucoup de complaiſance, par des manières déliées, par un art très-raffiné de le flatter dans ſes divertiſſemens, & de l'amuſer dans ſes galanteries: Par là, il s'étoit mis, avec ce prince, dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire ſa cour en toutes manières, & auſſi par jalouſie, il crioit, ſans ceſſe, contre la diſſipation des finances; &, comme un flatteur en dit, preſque toujours, plus qu'il n'a envie, en frondant le ſurintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver auſſi contre la ſurintendance, comme contre une charge ruineuſe à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré, pour cette fois, homme d'eſprit. Mais il avoit mis, à ſon élévation à cette charge, un obſtacle bien plus eſſentiel encore: C'eſt que, non ſeulement, il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt (25), actuellement en faveur auprès du roi;

(25) C'eſt la belle Gabrielle, mariée à Nicolas d'Amerval, ſeigneur de Liancourt. Elle fut contrainte, par ſon père, dit-on, à ce mariage, qui n'étoit point de ſon goût; mais Henri IV ſut bien empêcher qu'il ne fût conſommé.

mais encore, que, par une intempérance de langue, à laquelle ſes pareils ſont ſujets, il avoit offenſé cette dame par un endroit des plus ſenſibles. 1594.

Je ne ſais ſi le conte que je vais rapporter, a jamais été, en effet, autre choſe, qu'un conte: En ce cas, Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours: Quoi qu'il en ſoit, voici comme il courut, dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé, par S. M., viſiter madame de Liancourt, qui avoit mal paſſé la nuit (c'étoit au commencement de ſes pourſuites amoureuſes près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité, il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade; mais que S. M. ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'aſſurément, la fin en ſeroit bonne. „ Mais ne la voulez-vous pas ſaigner & „ purger, lui dit le roi? Je m'en donnerai „ bien de garde, répondit le bon vieillard, „ avec la même candeur, avant qu'elle ſoit „ à mi-terme. Comment, reprit le roi, ſurpris & ému au dernier point, que voulez-vous dire, bon-homme? je crois que „ vous rêvez, & n'êtes pas en votre bon „ ſens „. Alibour appuya ſon ſentiment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire, en lui apprenant, plus particulièrement, en quels termes il en étoit avec la dame. „ Je ne ſais, repartit le vieux médecin avec beaucoup de phlegme, ce que „ vous avez fait ou point fait „; & il le remit, pour la preuve complette, à ſix ou

sept mois de là. Le roi quitta Alibour ex-
1594. trêmement en colère, & s'en alla, de ce pas, gronder la belle malade, qui sut bien rhabiller tout ce qu'avoit dit, ignoramment, le bon-homme; car on ne vit aucune mésintelligence entre le roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut, de tout point, conforme à la prédiction d'Alibour. Mais on conjecture que Henri fut amené, après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté; puisqu'au lieu de désavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha, à Coussy, pendant le siége de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carrière, en faisant ce conte, & il n'y oublioit pas la circonstance de (26) la Regnardière, qui, ayant voulu, dit-il, un jour, prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut, peu de jours après, chassé de la cour: On chercha, pour prétexte, qu'il avoit rompu en visière à l'amiral (27). Sancy trouva à par-

(26) La Regnardière étoit une espèce de bonffon, „ moitié soldat, moitié „ procureur, moitié gen„ tilhomme, qui disoit tout „ ce qui lui venoit à la „ bouche „. C'est ainsi qu'il en est parlé, dans les aventures du baron du Foeneste, *liv.* 4, *chap.* 7, où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile, & la confession de Sancy, confirment toute cette plaisanterie, aussi bien que le soupçon, qu'elle finit d'une manière tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la maîtresse du

ler, juſque ſur la mort du bon-homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, ſi elle ne fût point arrivée avant l'accompliſſement de ſa prédiction. S'il gloſoit ainſi ſur la naiſſance du fils, il n'en faiſoit pas moins ſur toute la vie de la mère. Sancy éprouva, à ſes dépens, ce que peut la haine d'une femme, ſurtout d'une maîtreſſe du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien: Quoiqu'il penchât, de lui-même, à ſupprimer la ſurintendance des finances, il l'auroit encore conſervée uniquement pour la lui donner; mais madame de Liancourt ſut bien l'en empêcher. 1594.

En la place de ſurintendant des finances, ſa majeſté forma un conſeil, compoſé de huit conſeillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Belliévre, dont Marignon tint la place, dans la ſuite; de Schomberg, de Maiſſe, de Freſne, protégé par madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi, & de Sancy, qui ſe trouva encore fort heureux qu'on lui conſervât une ſimple (28) place dans ce corps.

roi; mais tout cela eſt dit ſans preuves. On peut, encore, lire, à ce ſujet, ce que Sauval a rapporté ſur la foi des bruits publics & des libelles ſatyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabriëlle & le duc de Bellegarde.

(28) Meſſieurs de Thou & Perefixe, diſent que M. de Sancy fut quelque temps ſurintendant, avant M. de Roſny: Ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit, de lui-même, parmi tous ſes confrères; comme M. de Sully le dit dans la ſuite. Les écrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler, avec certitude, ſur l'état du conſeil des finances, juſqu'au temps où M. de Roſny en fut, enfin, dé-

1594. Le roi jugea à propos de donner à ce conſeil, pour la forme ſeulement, & ſans aucune diſtinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques légers changemens, que je marquerai en leur temps; car on doit s'attendre à voir traiter, dans ces mémoires, tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait ſi long-temps ſon étude & ſon occupation.

La ſuite fit bien voir au roi que ce nouveau changement dans le (29) conſeil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remède qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matières. Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme qui fait que les finances vont mal : Puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains, moins on en peut employer, plus elles demeurent entières. L'abus eſt dans le choix de cet homme, &, auſſi, dans la conſtitution des finances; &, à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal, que de diſtribuer ces fonctions ſur tant de têtes. S'il eſt difficile de trouver, dans tout le royaume, un ſeul homme tel qu'il le faut pour cet emploi, comment pourra-t-on ſe flatter d'en

elaré le chef. On ne riſque rien à croire tout ce qu'il nous dit ſur le chapitre des finances.

(29) Perefixe parle de cette nouvelle forme du conſeil des finances, comme M. de Roſny, *année* 1598, *pag.* 224.

trouver un ſi grand nombre? L'erreur n'eſt pas moins viſible, de s'imaginer que toutes ces perſonnes y apportant, chacune de leur côté, une bonne qualité différente, il en réſultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes: Puiſque c'eſt ſuppoſer que cette bonne qualité ne ſera pas rendue inutile, & par ſes propres défauts, & par ceux de ſes aſſociés. Preſque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte diſpoſition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette ſoif des richeſſes ne ſe fait pas ſentir, à eux, dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils ſont les uns des autres, chacun d'eux ſe repréſente l'intégrité comme une qualité qui lui ſeroit inutile, ou, même, nuiſible, & dont l'honneur, ſe répandant ſur tous ſes confréres, l'incommodité ſeule lui reſteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une partie de ceux qui le compoſoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une ſituation de tout propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre, & des affaires domeſtiques à rétablir. 1594.

Sa majeſté m'y avoit auſſi deſtiné une place, &, dans ſes entretiens avec moi, elle me parloit, depuis long-temps, de l'envie qu'elle avoit, que je commençaſſe à me mettre au fait de la finance; mais, je

ne m'accommodai nullement des airs im-
1594. périeux du duc de Nevers, qui nous morguoit, à tout propos, de ſa qualité de prince, dans un endroit où elle eſt comptée pour peu de choſe. Je pris la liberté, un jour que je me ſentis pouſſé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maiſon de Gonzague, qu'après être ſorti de celle de Béthune. On ne pouvoit porter à cet homme, bouffi de vanité, un coup plus ſenſible: Il dit, & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois huguenot de père en fils, &, pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-père faiſant une triſte figure à Nevers. Je le laiſſai exercer ſa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conſeil où je me ſouciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut ſatisfaction. Le roi, qui avoit encore mille égards à conſerver, ne jugea pas à propos de nous laiſſer enſemble. Il me dit, obligeamment, qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le témoignage de ſa bienveillance à mon égard. Je demeurai content, en l'attendant, de la charge de ſecrétaire d'état, avec deux mille livres de gages, & d'une penſion de trois mille ſix cents livres, dont ſa majeſté me gratifia.

La néceſſité de remettre une réforme dans les finances frappant les plus aveugles, le nouveau conſeil voulut, dans ſon commencement, que cet honneur lui fût dû, & il en fit compoſer un projet, par ceux d'entr'eux qui ſe piquoient d'avoir

dans l'eſprit plus de pénétration & de méthode; Freſne & la Grange-le-Roi : Mais, 1594.
après qu'ils eurent enfanté, ſur cette matière, un fort gros volume, il en arriva comme de la plupart des ſyſtèmes qu'on a inventés & qu'on inventera : Rien de plus merveilleux dans la ſpéculation, rien de plus ſcabreux dans la pratique ; & le roi, qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques eſpérances, ne s'en trouva pas plus avancé, au bout de l'année, qu'il avoit paſſée à Paris, attendant, de jour en jour, l'effet de leurs promeſſes.

Il y fut plus utilement retenu, par le traité avec la Lorraine, qui ſe détacha, enfin, de l'Eſpagne, & fit, avec la France, une ligue offenſive & défenſive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut preſque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint preſſer, en perſonne, l'exécution des deſſeins dont il m'avoit entretenu à Sedan, &, particulièrement, la déclaration de guerre contre l'Eſpagne, dont il faiſoit la baſe de ſon agrandiſſement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raiſonnemens ſi plauſibles, qu'après avoir gagné, à demi, le roi, & attiré dans ſon opinion la plupart des courtiſans (30), il ne balança pas à en faire

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & ſon hiſtorien convient, de bonne-foi, qu'en donnant ce conſeil, Bouillon conſulta bien moins l'avantage de l'état, & la gloire du roi, que ſon intérêt

la propoſition en plein conſeil. Il y avoit
1594. deux ſortes de perſonnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : Ceux en qui il reſtoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Eſpagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que, dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement où ſe trouvoit, alors, le royaume, la guerre étoit tout à fait hors de ſaiſon. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partiſans, mais très-forts en raiſons, ſi on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion ; je tâchai, par toute ſorte de moyens, de diſſuader le roi de la guerre ; mais ce prince, que ſon propre penchant entraînoit toujours, un peu, de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occaſion, qu'il cherchoit, de ſe venger d'un voiſin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui conſumoit le centre de ſon royaume : On étoit aſſuré des troupes Lorraines. L'Angleterre & la Hollande faiſoient eſpérer, par

perſonnel, & celui du parti Calviniſte, qui avoit néceſſairement beſoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raiſons de déclarer la guerre à l'Eſpagne, qu'on voit détaillées dans les *Mſſ. de la bibliothèque du roi, volume marqué* 8955, & *dans la déclaration du roi, rapportée au tom. 6 des mémoires de la ligue* ; tous les bons écrivains, & les eſprits judicieux, ne forment qu'une ſeule voix en faveur du ſentiment du duc de Sully, ſur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV ſe porta à cette entrepriſe, dont les ſuites pouvoient être encore bien plus fâcheuſes qu'elles ne le furent.

leurs ambaſſadeurs, une puiſſante diver-
ſion. A entendre le duc de Bouillon, il 1594.
n'avoit qu'à dire une parole, pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faiſoit les plus belles promeſſes, de la part des treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminèrent le roi, & la guerre fut déclarée, en forme, à l'Eſpagne, au mois de Janvier de l'année ſuivante.

L'Eſpagne parut s'en mettre peu en
peine, & n'y répondit qu'en témoi- 1595.
gnant beaucoup de mépris pour le conſeil de Henri, & pour Henri lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité, que celle de prince de Béarn. Pendant qu'elle ſe préparoit à ſe défendre, ſes émiſſaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un deſſein ſi noir, qu'on ne ſauroit, preſque, ſe perſuader qu'elle ait pu recourir à un ſi lâche artifice.

Le 26 Décembre, le roi étant, à Paris, dans ſa chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de Ragny & de

(31) Selon d'autres, dans la chambre de la marquiſe de Monceaux, à l'hôtel de Schomberg, derrière le Louvre; mais, ce n'eſt, véritablement, ni au Louvre, ni à l'hôtel de Schomberg, que ceci ſe paſſa. Un regiſtre de l'hôtel-de-ville de Paris, cité par Piganiole, *tom. 2, de la deſcription de Paris*, fait foi que la belle Gabrielle demeuroit, dans l'année 1595, à l'hôtel d'Eſtrées; & que c'eſt en cet endroit que Henri IV fut bleſſé. Cet hôtel s'eſt appelé, enſuite, l'hôtel du Bouchage, & fut acheté, en 1616, par M. de Berulle, pour loger les pères de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

1595. François de la Magdelaine de Ragny, François de la Grange de Montigny.

Montigny, avec leſquels il étoit entré un monde conſidérable ; dans le moment qu'il ſe baiſſoit pour embraſſer l'un d'eux, il reçut, dans le viſage, un coup de couteau, que le meurtrier laiſſa tomber, pour ſonger à s'échapper à la faveur de la foule (32). J'étois préſent. J'approchai, plus mort que vif, voyant le roi tout couvert de ſang, & craignant, avec raiſon, que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce prince nous raſſura, avec un air doux & tranquille ; & nous vîmes, bientôt, qu'il n'avoit eu, en effet, d'autre mal qu'une lèvre fendue. Le coup, ayant été porté trop haut, avoit été arrêté par une dent, qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert, ſans peine, quoique caché dans la foule : C'étoit un écolier, nommé Jean Châtel : Il répondit

(32) „ A l'inſtant, le roi, „ qui ſe ſentit bleſſé, re„ gardant ceux qui étoient „ autour de lui, & ayant „ aviſé Mathurine, ſa fol„ le, commença à dire : „ *Au diable ſoit la folle ! „ elle m'a bleſſé :* Mais, elle, „ le niant, courut, tout „ auſſi-tôt, fermer la porte ; „ & fut cauſe que ce petit „ aſſaſſin n'échappa pas, „ lequel ayant été ſaiſi, „ puis fouillé, jeta à terre „ ſon couteau, encore tout „ ſanglant „. C'eſt ainſi qu'en parle l'Etoile. Les manuſcrits de la bibliothèque du roi, portent, au contraire, *vol.* 9033, que le roi ſe ſentant frappé, dit, à l'un de ces deux meſſieurs : „ *Ah ! couſin, tu „ m'as bleſſé* ; „ & que, ſe jetant à ſes pieds, ce gentilhomme lui répondit : „ A „ Dieu ne plaiſe, ſire, que „ j'aye la penſée de tou„ cher, ni bleſſer V. M. Je „ n'ai rien ſur moi que „ l'épée qui eſt à mon cô„ té „. M. de Thou dit que M. le comte de Soiſſons, arrêtant le meurtrier, dit, tout haut, que c'étoit l'un d'eux deux qui avoit fait le coup, & qu'on aperçut à ſes pieds le poignard, qui brilloit à la lueur des flambeaux, *liv.* 111.

aux premières queſtions qu'on lui fit, qu'il ſortoit du collége des Jéſuites, & il chargea grièvement ces pères (33). Le roi, 1595.

(33) Lorſqu'il eſt queſtion d'imputations perſonnelles, ou faites à tout un corps, je me crois obligé, avant tout, de rappeler la remarque que j'ai faite dans la préface de cet ouvrage, que les mémoires de Sully ſont compoſés de pièces authentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les auteurs graves, &, de plus, comme la véritable production du duc de Sully. Tels ſont les lettres, mémoires particuliers, entretiens, réflexions, &c., mais qu'ils ſont, auſſi, mêlés de récits qu'on peut bien attribuer, uniquement, à ceux qui ont recueilli & compilé ces pièces, & dont l'autorité n'a rien de bien reſpectable. Or, c'eſt dans ces pages de narration que ſe trouve une grande partie des faits & paroles contre les jéſuites; & on ne doit point les admettre, ſans de ſûrs garans, ſans de ſolides preuves. On en trouvera, contre l'énoncé de nos mémoires ſur l'affaire de Châtel, dans les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire Univerſelle de l'Europe, *tom.* 1, *pag.* 110 & *ſuiv.* Et, ſi l'on a plus de déférence pour le témoignage des auteurs contemporains: „Châtel, dit l'E„toile, *dans ſon journal ſur „l'année* 1595, fut inter„rogé le 28, &, par ſon „interrogatoire, décharg„gea du tout les jéſuites, „même, le P. Guéret, „ſon précepteur; dit qu'il „avoit entrepris le coup „de ſon propre mouve„ment, &c. „ En effet, lorſque ce parricide fit le coup, il y avoit ſept mois qu'il étoit ſorti du collége, & qu'il avoit fini ſes études. A cette autorité de l'Etoile, qui n'eſt pas ſuſpecte, ſe joint celle du manuſcrit royal, que je viens de citer, de M. de Thou, de Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 183, de Cayet, *liv.* 6, *pag.* 432, & des mémoires de la ligue. Selon tous ces écrivains, Châtel déclara bien, à la vérité, qu'il avoit fait ſes études aux jéſuites, & que, par leur doctrine, il eſt permis de tuer les rois, comme l'enſeignoient les écrits du père Guignard, bibliothécaire du collége de Clermont, qu'on alla ſaiſir, à l'heure même: Mais, en même temps, il diſculpa, formellement, & ſon profeſſeur, & tous les jéſui-

1595. qui l'entendit, dit avec une gaieté, dont peu de perſonnes auroient été capables, en pareille occaſion, qu'il ſavoit déjà, par la bouche de quantité de gens de bien, que la ſociété ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la ſienne propre Châtel fut livré à la juſtice (34): Et les pourſuites contre les jéſuites, qui avoient été ſuſpendues, ayant été repriſes plus fortement qu'auparavant,

tes, de lui avoir jamais conſeillé d'aſſaſſiner le roi, &, même, d'avoir eu, non plus que ſon père, aucune connoiſſance de ſon deſſein; quoique, ſelon l'Etoile, Lugoly, lieutenant de la maréchauſſée, ſe fût déguiſé en confeſſeur, pour arracher de Châtel ſon ſecret. Meſſieurs de Sully & d'Aubigné, ont donc très-grand tort de faire juger par la manière dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les jéſuites pouſſèrent Châtel à cet aſſaſſinat. Le P. de Châlons s'exprime d'une manière aſſez ambiguë, lorſqu'il dit, *tom. 3 de ſon hiſtoire de France, pag.* 245, que Châtel avoua, à l'interrogatoire : „ Que les „principes & les diſcours „des jéſuites l'avoient por„té à cette criminelle ac„tion „; mais on aperçoit, pourtant, que le ſens de ces paroles eſt fort éloigné du précédent.

(34) „ Après avoir été „mis à la queſtion ordi„naire & extraordinaire, „qu'il endura, ſans rien „confeſſer, fit amende ho„norable, eut le poing „coupé, tenant à ſa main „l'homicide couteau, du„quel il avoit voulu tuer „le roi; puis, fut tenaillé „& tiré à quatre chevaux, „en la place de Gréve; „ſon corps & ſes membres „jetés au feu, & conſom„més en cendres, & les „cendres jetées au vent.... „Le ſire Châtel, père du „parricide, fut banni, pour „neuf ans, du royaume „de France, & de la pré„vôté & vicomté de Paris „à toujours; condamné à „quatre mille écus d'a„mende; ſa maiſon fut ra„ſée, &, au lieu d'icelle, „une pyramide élevée, „contenant le diſcours de „tout le fait „. *L'Etoile, ibid.* On croit que la petite place qui eſt devant les Barnabites, eſt le fol de la maiſon de Châtel.

elles ne finirent que par l'expulsion de tout cet ordre (35) hors du royaume. 1595.
Le père Jean Guignard (36) fut pendu, pour ses thèses criminelles, contre l'autorité & la vie des têtes couronnées. Jean Gueret (37), Pierre Varade, Alexan-

(35) „Les jésuites, obéissant à leur arrêt, sortirent de la ville de Paris, „conduits par un huissier „de la cour. Ils étoient „trente-sept, desquels une „partie dans trois charrettes, & le reste à pied; leur „procureur étoit monté „sur un petit bidet, &c.„ *L'Etoile, ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enseignoit pas la pernicieuse doctrine, qu'on lui reprochoit, dans le temps de l'affaire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la ligue; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec un grand nombre de prêtres & de religieux. A s'en tenir aux pièces du procès de ce père, on doit convenir, 1°, Que, s'il avoit, écrit, & parlé en faveur de la ligue, ce crime lui étoit pardonné, puisque l'amnistie avoit été accordée à tous les ligueurs: 2°, Qu'il n'a subi la rigueur des lois, que pour avoir conservé quelques écrits & quelques livres qui étoient favorables à ce parti. Sur quoi, le P. Daniel, *histoire de France, in-fol. tom.* 3, *pag.* 1706, remarque que, si on avoit fait le procès à tous ceux qui étoient dans le même cas, il auroit fallu condamner à mort la plupart des prêtres & des religieux, chargés du soin des cabinets & des bibliothèques, où de semblables écrits étoient gardés, & où ils se sont conservés jusqu'à nos jours. „Il dit „qu'il mouroit innocent... „Exhorta le peuple à la „crainte de Dieu, obéissance au roi; même, fit „une prière, tout haut, pour „sa majesté, pria le peuple de n'ajouter foi légèrement aux faux rapports qu'on faisoit courir „d'eux; qu'ils n'étoient „point assassins de rois, „& que, jamais, les jésuites n'avoient procuré, ni „approuvé la mort de roi „quelconque, &c.„ *Mém. de l'Etoile, ibid.* „Il ne „voulut point faire amende honorable au roi, disant qu'il ne l'avoit point „offensé„. *Cayet, ibid.*

(37) L'auteur se trompe encore. Jean Gueret fut condamné, par un arrêt par-

1595. dre Mayus, François Jacob, & Jean Lebel, autres membres de la Société, ſuſpects de complicité, furent condamnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpétuité.

Le roi n'en fut que plus animé à pourſuivre la guerre contre l'Eſpagne. Il tira un favorable augure du ſuccès qu'eurent les premiers actes d'hoſtilités: Les troupes Lorraines, auſſi-tôt après leur traité avec la France, s'étoient répandues, d'elles-mêmes, dans la Bourgogne, ſous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-

ticulier, au banniſſement perpétuel: Mais il n'eſt fait nulle mention expreſſe de Pierre Varade, d'Alexandre Mayus, &c., leſquels furent, ſeulement, compris avec tous les autres, & ſans être ſpécialement nommés dans l'arrêt qui proſcrivoit en général toute la ſociété. C'eſt une inſigne calomnie, dans Mauriſot, d'avoir avancé (*chapitre* 33) que François Jacob, à qui l'on vint dire qu'Henri IV venoit d'être tué par Châtel, ſe vanta qu'il auroit poignardé ce prince, ſi Châtel ne l'avoit pas prévenu. Je ne connois aucun hiſtorien qui ait dit rien de pareil.

C'eſt une autre calomnie, auſſi noire, d'avoir cherché à les faire paſſer pour les auteurs de l'écrit qui a pour titre: *Apologie de Jean Châtel*: Écrit frivole, &, en même temps, abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les lois divines & humaines, & de l'écriture même. Ils prouvèrent, dès ce temps-là, leur innocence à cet égard; &, ſelon le même hiſtorien, P. Matthieu, ils furent encore mieux juſtifiés par l'aveu du véritable auteur de cette pièce, qui eſt Jean Boucher, ce même prêtre, dont toutes les hiſtoires ont rendu le nom ſi odieux. Avec cet écrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer, tout récemment, l'hiſtoire du procès de Châtel, par pièces, tirées, tant du manuſcrit de la bibliothèque du roi, dont il vient d'être parlé, que des actes du parlement.

(38) N. d'Auſſonville, ſieur de Saint-Georges, &

Georges, & y avoient jeté la terreur. D'un autre côté, la garniſon de Soiſſons, place toute dévouée à la ligue, ayant à ſa tête Conan & Bellefond, fut défaite, preſqu'entièrement par Mouſſy (39) d'Édouville, de Bays & de Gadancourt, lieutenant de ma compagnie. Le duc de (40) Montmorency, pour ſe rendre digne de la dignité de connétable, dont il venoit d'être revêtu, étoit allé fondre, dans le Dauphiné, le Lyonnois & la Breſſe, avec un corps de quatre mille hommes d'infanterie, & quatre cents chevaux très-aguerris, avoit chaſſé ce qui y reſtoit de troupes des ducs de Savoie & de Nemours; pris Vienne, par compoſition, ſur Dizimieux, qui en étoit gouverneur pour le duc de Nemours, &, enſuite, Montluel. Le maréchal de Biron, après l'expédition de Beaune, s'étoit rendu maître de Nuys, d'Autun & de Dijon (41). Le duc de Bouillon, qui étoit allé ſe mettre à la tête des troupes Sedanoiſes, auſſi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg, où, avec le ſecours du comte Philippe de Naſſau, il avoit défait huit ou dix partis de cavalerie, conduits par Mansfeld.

1595.

Bernardin Gigault de Bellefond.

Louis de Beauveau, ſieur de Tremblecourt, gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Février, dans les plaines de Villers-Cotterets, en Valois. Le baron de Conan eſt nommé Conas, ou Conac, dans M. de Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henri II, fils du connétable Anne de Montmorency. Il fut fait connétable, en 1593.

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgogne, dans de Thou & d'Aubigné, *année* 1595.

1595. Henri ne douta point qu'en unissant tous ces petits corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela, on cessoit de faire tête, par-tout, comme auparavant; mais l'avantage que S. M. espéra retirer du premier dessein, le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Montmorency, de Biron, & de Sancy, lui donnoient espérance des plus grands succès. Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois personnes.

Le connétable de Montmorency avoit pris l'alarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne, en Lombardie, où le connétable de Castille avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit, après sa jonction avec le comte de Fuentes, général des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas: Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le maréchal de Biron, qui étoit dans les mêmes quartiers, où, après s'être saisi de la ville de Dijon, il s'étoit attaché au château de cette ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, appréhendoit aussi d'être obligé d'en lever le siége, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il poussoit, sans cesse,

le roi. Convaincu, par ſon expérience, du pouvoir de madame de Liancourt, il ſongea à lui mettre ce deſſein dans la tête. Il n'étoit pas aſſez bien avec cette dame, pour l'entreprendre par lui-même ; mais il ſavoit bien de quelle manière, en ſe tenant caché, on peut, à la cour, porter un adroit contre-coup. Il fit gliſſer, au chancelier de Chiverny, &, par ſon moyen, à une dame qui ne pouvoit manquer d'en faire ſa cour à madame de Liancourt, que le roi pouvoit, ſans peine, faire un riche apanage à ſon fils Céſar : Il ne s'agiſſoit que de chaſſer les Eſpagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouiſſance, ſous la ſouveraineté des treize Cantons, que leur intérêt portoit à favoriſer cette entrepriſe. Je ſuis ſûr que madame de Liancourt ne ſe flatta pas de pouvoir faire entrer le roi dans une idée ſi ridicule, & qu'elle n'oſa, même, la lui communiquer, quoique ce prince eût pour elle un ſi grand foible (42), qu'il n'étoit plus ignoré de perſonne ; mais il n'en fallut pas davantage, à cette dame, pour ſe ranger du côté de ceux qui conſeilloient à ſa majeſté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle eſt la cour ; & voilà comme on 1595.

(42) „ Il paſſoit au travers de Paris, ayant cette „ dame à ſon côté ; la menoit à la chaſſe ; la careſſoit devant tout le „ monde „. *Journal de l'Etoile, ibid.* On peut, auſſi, juger de l'attachement de Henri IV pour cette dame, par les lettres qu'il lui écrivoit. Elles ont été extraites des manuſcrits de la bibliothèque du roi, & imprimées dans le 1 *tome du journal du règne de Henri III, pag.* 281 & ſuiv.

trompe les rois. Qu'ils apprennent, de là,
1595. que, quelque idée qu'ils ayent conçue de l'habileté, ou de la ſageſſe de leurs miniſtres, il eſt toujours plus ſûr de bien étudier, par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les diſpoſitions ſecrettes de ceux qui les approchent.

Pour remédier, en quelque ſorte, à l'inconvénient de laiſſer la frontière de Picardie expoſée aux efforts des troupes Eſpagnoles qui étoient en Flandre, le roi, qui ne s'abuſoit pas, comme les autres, ſur ces ſecours ſi puiſſans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laiſſa, ſur cette frontière, MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars, & de St.-Paul (43), à la tête, chacun, d'un détachement, leur enjoignit de ſe ſecourir, dans le beſoin, & ne leur recommanda rien tant, que la bonne intelligence. En cas de réunion, le duc de Nevers fut celui que S. M. déſigna commandant. Il pourvut, avec la même attention, aux affaires du dedans, en établiſſant un conſeil, lequel, outre les finances, devoit connoître des traités à faire avec les provinces, villes & gouverneurs, des affaires de la guerre, & de l'adminiſtration du royaume.

Auſſi-tôt que ſa majeſté ſe fut expliquée, publiquement, ſur la formation de ce conſeil, M. le comte de Soiſſons ſouhaita d'en être nommé le préſident, & commença à

(43) François d'Orléans, comte de Saint-Paul, gouverneur de la province.

en insinuer quelque chose, en présence du roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait, pour traverser son mariage, je sollicitai, pour lui, ce titre, plus honorable qu'effectif, & qui, suivant les apparences, devoit être de courte durée; mais le roi, qui sentoit croître, de jour en jour, son aversion pour le comte, avoit déjà jeté les yeux sur le prince de Conty, & s'en expliqua, à son dîner, devant toute la cour; ensuite, se tournant vers M. le comte, il lui dit que, connoissant que son humeur le portoit, tout entier, vers la guerre, il le retenoit près de sa personne, pour cette campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état sa compagnie de Gendarmes. Le prince de Conty répondit par une profonde révérence, parce qu'il s'exprimoit avec peine; & le comte de Soissons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler : Tout ce que lui disoit sa majesté étant accompagné d'éloges de sa valeur, & d'un air de distinction, dont il falloit faire semblant d'être content. 1595.

Les membres du nouveau conseil furent, presque tous, pris de l'ancien. On y ajouta trois intendans, Heudicourt, Marcel, & Guibert: Le nombre en fut, dans la suite, augmenté, jusqu'à huit; en joignant à ces trois-ci, Incarville, des Bareaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un secrétaire, qui fut Meillant. Quoique le duc de Nevers n'y fût plus, le roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer, que dans le premier. Il ne l'osa, d'abord, tant il avoit

d'égards pour les Catholiques, qui ne pou-
1595. voient ſouffrir un proteſtant en place. Cependant, il franchit le pas, trois jours après; la raiſon qu'il en apporta aux autres conſeillers, fut que la confiance que le prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon aſſociation néceſſaire, par rapport à eux-mêmes.

Le chemin de ſa majeſté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai, juſque-là, moins pour l'y recevoir, puiſque madame de Roſny auroit pu le faire ſans moi, que pour avoir le temps de m'entretenir, en particulier, avec ce prince, & pour recevoir ſes inſtructions ſecrettes ſur les choſes qui devoient ſe traiter dans le conſeil, en ſon abſence. La bonne intelligence n'y régna pas long-temps. Mes collègues s'apercevant, par les dépêches particulières, que je recevois du roi, que j'avois l'oreille de ſa majeſté, ſe liguèrent, tous, par jalouſie contre moi; me regardant comme celui qui auroit l'honneur de ce que le conſeil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au ſilence, en ſe réuniſſant tous, conſtamment, contre mon avis; comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin, ils prirent le parti de s'entretenir, dans les aſſemblées, de toute autre choſe, que des finances, dont ils remettoient à conférer en ſecret, tantôt chez le chancelier, tantôt chez Sancy: C'eſt là que tout ſe régloit, ſans ma participation. Je ne leur diſſimulai point ce que je penſois de cette préva-

prévarication : Je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs ré- 1595.
sultats ; &, au lieu de signer leurs arrêtés, je protestai contre, & me retirai à Moret. Messieurs du conseil, qui n'avoient pas, même, de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignoient les reproches de sa majesté, & me firent prier, par M. le prince de Conty, lui-même, de revenir au conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flatter personne, ni de rien dire contre mon sentiment. Je leur répondis que, puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les finances, quoi qu'on les connût, je ne voulois pas, du moins, qu'il me fût reproché d'y participer, & je demeurai à Moret, plutôt que d'être le témoin des malversations que je voyois commettre impunément.

Le roi trouva tant de conformité entre sa situation & la mienne, lorsque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me consoler, qu'en m'en instruisant, à son tour. Il avoit affaire à des esprits intraitables. M. le comte de Soissons, qui ne l'avoit suivi qu'à regret, s'en vengeoit, en lui faisant essuyer tous ses caprices & sa mauvaise humeur. Il eut beau faire, il ne put pousser sa majesté, quelque irritée qu'elle fût, jusqu'à en arracher un ordre de se retirer, qui étoit tout ce qu'il demandoit ; & il fut, enfin, obligé de se retirer, de lui-même, sur un prétexte si frivole, qu'à peine peut-on l'ap-

peler un prétexte. Sur le bruit de l'approche du connétable de Caſtille, le roi s'étant fait amener, par le connétable de Montmorency, & le maréchal de Biron, les deux corps de troupes qu'ils commandoient, M. le comte prétendit que ſa charge de grand-maître de la maiſon du roi lui donnoit le droit de conduire, en chef, toutes ces troupes, en l'abſence de ſa majeſté; & il le lui déclara à elle-même. Le roi ne jugea pas devoir, ſeulement, parler au connétable & au maréchal, de ſouffrir un paſſe-droit de cette nature, & s'efforça de faire revenir le comte de Soiſſons de cette ridicule idée. Il le ſollicita, le pria, comme il auroit pu faire ſon fils ou ſon frère: Ce ſont les termes dont ce prince ſe ſervoit, en me mandant ce détail, mais inutilement. Le Comte, qui ne péchoit pas par ignorance, le quitta avec un feint mécontentement, & engagea une partie des gens de guerre, qu'il avoit ſous ſa conduite, à en faire autant. Le roi dépêcha, auſſi-tôt, un courrier chargé de lettres pour ſon conſeil, qu'il avertiſſoit de prendre de juſtes meſures ſur la fuite du comte de Soiſſons. Le même courrier en laiſſa une pour moi, en paſſant par Moret. Henri ne ſavoit pas encore que je m'y étois retiré; mais nous étions ainſi convenus, afin de dérober à mes ennemis la connoiſſance de mon commerce avec ſa majeſté.

1595.

Trois ou quatre jours après la réception de cette lettre, mes domeſtiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des

gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, village ſur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret, & qui n'en eſt diſtant que d'un quart de lieue. J'envoyai Camord, ſavoir qui ils étoient, & quel étoit leur deſſein. Non ſeulement, ils ne me rendirent point, par ce gentilhomme, les civilités uſitées en pareil cas: Mais, encore, ils lui répondirent, inſolemment, qu'ils étoient en droit de loger par-tout où leurs chevaux ſe trouvoient fatigués, ſans qu'on pût exiger d'eux, que de ne faire aucun dégât. Ils refuſèrent de nommer leurs capitaines, dirent, ſeulement, qu'ils étoient à M. le comte de Soiſſons. Pour mettre encore davantage ces officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire, une ſeconde fois, que, puiſqu'ils appartenoient à M. le comte, qui me faiſoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret, que je leur ferois donner place dans les hôtelleries & chez les bourgeois, où ils ſeroient plus commodément. J'y gliſſai, ſeulement, un mot, pour leur montrer que je ſentois bien la manière dont ils avoient reçu mon député. Camord, que je voulus charger de ce ſecond meſſage, me dit que cela ne ſerviroit qu'à accroître l'inſolence de ces officiers, qui n'étoient venus que dans un deſſein prémédité de m'inſulter: Ce qu'il me confirma, par pluſieurs autres circonſtances de ſa réception, qu'il m'avoit cachées, pour éviter un plus grand malheur. Madame de 1595.

Roſny, qui étoit préſente à ce rapport,
1595. commença à ſe laiſſer aller à des frayeurs de femme; &, en accuſant Camord d'imprudence, elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le village de Saint-Mamert fût ruiné de fond en comble, que de me voir, pour ſi peu de choſe, brouillé avec M. le comte, & expoſé à un démêlé avec ces officiers.

J'impoſai ſilence à mon épouſe, &, commençant à faire arrêter cinq ou ſix de ces cavaliers, qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret, & acheter des denrées, je renvoyai Camord vers ces officiers impolis. Il fut encore plus mal reçu, cette fois. Peu s'en fallut qu'on n'uſât de main-miſe. On ſe plaignit, avec de grandes menaces, de la détention des ſoldats. Il n'étoit plus poſſible de diſſimuler; & il ne me reſtoit d'autre parti à prendre, que de me faire raiſon à moi-même, en continuant d'uſer de toute la modération poſſible. Je fis retenir douze autres cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret; &, raſſemblant en deux heures cent cinquante arquebuſiers & trente chevaux, je pris avec moi, les trente chevaux, cinquante des arquebuſiers & trente piquiers, avec leſquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui eſt fort couvert, pendant que le reſte de ma troupe fit le même trajet par la rivière, ſur un bateau plat & couvert de planches, & arriva, en même temps que moi, ſous les maiſons du village qui bordent la rivière. Mes aggreſſeurs voyant cette

double eſcorte, détachèrent quelques-uns des leurs, qui, s'adreſſant à moi, me demandèrent ce que cela ſignifioit : „ Rien autre choſe, leur répondis-je froidement, „ ſinon que ce village étant à moi, j'y mène „ loger mes gens de pied, qui en font leur „ quartier „. Les officiers comprirent, à ces paroles, que je n'étois pas d'humeur à leur céder. Ils renvoyèrent me faire des excuſes, & me dire qu'ils alloient ſe retirer dans le moment, n'ayant point compté loger ſur mes terres, malgré moi ; ce que M. le comte ne leur auroit pas pardonné. En effet, ils payèrent ce qu'ils avoient acheté, & remontèrent, tous, à cheval, ſans ſeulement, demander leurs priſonniers, que je leur renvoyai, lorſqu'ils furent ſur le côteau de Dormeilles. Ils m'en remercièrent, & me firent des offres de ſervice, qui achevèrent de m'appaiſer. J'envoyai, même, aux officiers, douze bouteilles de vin, & deux pâtés. Après quoi, je montai à cheval, pour aller, ſuivant l'ordre que je venois de recevoir de ſa majeſté, prendre, avec M. le prince de Conty, des meſures contre la déſertion de M. le comte de Soiſſons. 1595.

Ce malheur n'eſt rien, auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalouſie du commandement brouilla, dès l'abord, le duc de Nevers avec le duc de Bouillon. Le comte de Fuentes, & Roſne, qui commandoient les troupes Eſpagnoles, & qui, ſans doute, en furent informés, profitèrent de cette déſunion, & vinrent aſſiéger le Catelet &

la Capelle. La première de ces deux places
1595. manquoit de vivres & de munitions de guerre, & la ſeconde avoit un gouverneur ſans honneur; mais la principale cauſe de leur perte vint des deux généraux (44) François, qui, en haine l'un de l'autre, ne firent aucune démarche pour les ſecourir.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le gouverneur de Ham, place Eſpagnole, mécontent de ſa garniſon, réſolut de remettre au roi le château de Ham, qui entraînoit la reddition de la ville. Il s'adreſſa au duc de Longueville, & le pria de lui prêter main-forte, ayant en tête une garniſon nombreuſe. Longueville fit part de la choſe à ſes officiers généraux, &, ſurtout, au duc de Bouillon, qui lui promit un prompt ſecours. Sur cette aſſurance, le duc de Longueville, pour ne pas perdre, par trop de délai, une occaſion ſi favorable, accourut, d'abord, du côté de Ham, avec d'Humières, ſuivi de quelques troupes Picardes, & en jeta partie dans le château, partie aux environs, cherchant à réduire la ville par l'eſcalade & le pétard. La garniſon ennemie ſe défendit avec un courage de lion. Elle les repouſſa, pluſieurs fois. Il ne s'eſt, peut-être, jamais rien paſſé de plus vif en ce genre. Enfin, les François, animés par leurs braves chefs,

Charles, ſeigneur d'Humières.

(44) Brantôme juſtifie le duc de Nevers ſur l'échec arrivé aux François à Dourlens, & marque qu'il s'avança à grande journée, & qu'il manda qu'on l'attendît. Ce que les autres Commandans ne jugèrent pas à propos de faire, *tome 3, p.* 268.

qui virent qu'ils attendoient, inutilement, le duc de Bouillon, s'attachèrent aux retranchemens du château, les forcèrent, & entrèrent dans la ville. La garniſon Eſpagnole les y attendit, de pied ferme. Forcée de plier, elle ſe rallia pluſieurs fois, & donna une infinité de petits combats dans les places, les carrefours, les maiſons mêmes, juſqu'à ce qu'elle fut toute taillée en pièces, au nombre de mille ou douze cents hommes. Mais les François achetèrent fort cher cet avantage. Il leur en coûta trente de leurs meilleurs officiers; du nombre deſquels furent du Cluſeau & la Croix, meſtre-de-camp, & d'Humières (55) lui-même, le plus brave & le plus capable officier qui fut en toute la Picardie. 1595.

N. Blanchard du Cluſeau.

Meſſieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars, ayant joint leurs troupes, pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer, qu'à faire lever le ſiége de Dourlens, que Fuentes & Roſne avoient attaqué après le Catelet & la Capelle. Le duc de Bouillon menoit quatre cents chevaux, Villars autant, & Saint-Paul cinq cents; & toute leur infanterie pouvoit monter à deux mille hommes, qu'ils comptoient jeter dans la ville, s'ils ne réuſſiſſoient pas à en chaſſer les aſſiégeans.

A demi-lieue de Dourlens, Bouillon

(45) On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait, de ce ſeigneur, M. de Thou, qui dit, *liv.* 112, que le roi, & tout le royaume, le pleurèrent. Sa vie, & ſes belles actions, rempliſſent le *vol.* 8930 *des Miſ. de la Bibliot. du roi.*

1595. ayant fait avancer, cinq cents pas devant lui, cinquante de ſes cavaliers, pour gagner le ſommet d'une montagne, d'où l'on découvroit, en plein, la ville & le camp des aſſiégeans, quatre de ces cinquante chevaux, qui précédoient les autres, aperçurent une troupe des ennemis, qui venoit, droit, à eux, entre le camp & le côteau : C'étoit l'armée entière, en ordre de bataille, qui avoit été inſtruite du deſſein des nôtres. Mais ces quatre cavaliers, à qui la peur ne permit de voir la choſe que confuſément, firent un faux rapport au duc de Bouillon, qui, croyant n'avoir en tête qu'un détachement, doubla le pas, de ce côté, avec ſon eſcadron. Arrivé ſur le haut de la montagne, il vit clairement ſa mépriſe. Un parti de cent chevaux précédoit deux eſcadrons, de ſix cents chevaux chacun, qui ſe tenoient derrière environ mille pas, & étoient ſoutenus de trois autres eſcadrons de pareil nombre, & d'une infanterie de ſept à huit mille hommes. Les cent chevaux n'eurent pas ſitôt aperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui, au trot, ſuivis, au grand pas, des deux premiers eſcadrons, tous armés de pied en cap, & la lance ſur la cuiſſe ; ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'euſſent été découverts, & qu'il ne fallût en venir aux mains, quoique la partie fût ſi inégale, que les Eſpagnols étoient plus forts, au moins, des deux tiers, à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher ſon petit nombre.

Bouillon envoya un gentilhomme dire à l'amiral qu'il vînt, promptement, à ſon ſecours. Villars, qui étoit la bravoure même, ſans répondre un ſeul mot, hauſſa les bras au milieu de ſes cavaliers, & leur fit mettre caſque en tête, en leur diſant, pour toute exhortation, de ne ſonger qu'à le ſuivre; &, dans l'inſtant, Bouillon le vit à ſon côté. Le trouvant ſi bien diſpoſé, il lui dit qu'il falloit empêcher les ennemis de reconnoître leurs derrières, en faiſant la plus furieuſe charge qu'on pourroit. L'amiral ne ſe le fit pas dire deux fois. Croyant être parfaitement ſecondé par Bouillon, il prit, par émulation, le devant, avec ſa troupe, &, marchant intrépidement vers l'ennemi, au grand trot, il attaqua bruſquement la gauche, & ſe jeta, le piſtolet à la main, au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les ſix cents premiers chevaux, & il les auroit taillés en pièces, &, peut-être, mieux fait encore, s'il avoit eu un auſſi bon ſecond; mais Bouillon ne fit, de ſon côté, qu'une fauſſe attaque, après laquelle il ſe retira en caracolant; & il a toujours ſoutenu qu'il n'étoit convenu que de cela ſeul avec (46) l'amiral; quoique tous ceux qui 1595.

(46) Si nous n'en croyons pas l'hiſtorien, qui a écrit ſa vie, croyons-en M. de Thou, qui diſculpe entièrement le duc de Bouillon. Il dit, de plus, que l'amiral de Villars fut encore averti, par le comte de Saint-Paul, de ſe retirer, mais qu'il ne prit cet avis, que pour une eſpèce d'ordre du duc de Bouillon, auquel il refuſa de déférer par vanité, & par une bravoure qu'on ne peut excuſer de témérité, *liv.* 112. D'Aubigné parle

accompagnoient ce dernier ayent unanimement déposé pour une attaque véritable.

1595.

Cette mépriſe, ſi c'en fut une, eut toute la ſuite fâcheuſe qu'on en devoit attendre. L'eſcadron ennemi, que Bouillon avoit attaqué, &, enſuite, eſquivé, fut le premier qui tomba ſur les bras de Villars, vainqueur du ſien, &, dans l'inſtant, il s'y joignit d'autres troupes fraîches, en ſi grand nombre, que ſon eſcadron, accablé, ne vit plus d'autre parti à prendre, que la fuite. Villars, incapable de fuir, ou de trembler, fit des efforts incroyables, avec un petit nombre de braves gens qui ne l'abandonnèrent point; mais, enfin, aſſaillis, & enveloppés de tous côtés, ils furent, tous, portés par terre & expirèrent, percés de coups, ou maſſacrés (47) de ſang-froid.

Il ne ſervit de rien a Bouillon d'avoir, ainſi, mis à la boucherie ſon collègue. L'ennemi, victorieux, s'attacha à ſa troupe, & celle de Saint-Paul à l'infanterie. Leur

comme de Thou, *tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 9; les mémoires de la ligue, *tom.* 6, & Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 1. Le ſentiment de Cayet eſt que l'amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le duc de Bouillon lui fit donner, de ſe retirer, mais qu'il étoit, alors, trop engagé. *Chronol. Novenn.*, *liv.* 7, *pag.* 524.

(47) L'Amiral de Villars fut de ces derniers. Ayant été fait priſonnier par quelques Napolitains, un capitaine Eſpagnol, nommé Contrera, entra, exprès, en diſpute avec eux, pour l'avoir, & ſe ſervir de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la haine que les Eſpagnols lui portoient, depuis qu'il avoit quitté le parti de la ligue pour celui du roi, fut la véritable cauſe de ſa mort. Il lui donne les mêmes louanges que M. de Roſny. *Journal de P. de l'Etoile, année* 1595.

chef ne leur avoit pas inſpiré l'exemple de ſe défendre, & ne fit encore rien moins, en ce moment. Bouillon & Saint-Paul prirent la fuite, & leur cavalerie avec eux, laiſſant l'infanterie ſans aucune eſpérance de ſalut; auſſi fut-elle hachée par morceaux. La ville aſſiégée demanda, en vain, après cela, à capituler. L'ennemi, enivré de ſa bonne fortune, n'écouta rien, força la place lorſqu'elle parlementoit, & fit main-baſſe, partout, avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de Lafont, qui repaſſa à mon ſervice, après avoir perdu ſon maître, & on peut s'aſſurer qu'il eſt exactement vrai, puiſque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur, & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il obſerve qu'il périt, en cette occaſion, plus de trois mille François, &, ce qui eſt bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes batailles, enſemble, que le roi avoit livrées, à Coutras, à Arques & à Ivry. Dans le ſeul Villars, la France dut compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le royaume, je joins, particulièrement, celui d'avoir perdu un véritable & rare ami. 1595.

Une autre lettre, auſſi fidelle, du ſieur Baltazard, auquel j'avois expreſſément recommandé de ne rien perdre de tout ce qui ſe feroit dans l'armée du roi, me met en état d'en inſtruire le public. On verra, avec plaiſir, en liſant ce récit, un roi que les délices du trône avoient laiſſé tel qu'il

étoit, auparavant. Ses succès paroissoient
1595. tels, en toutes leurs circonstances, qu'on ne sauroit les attribuer qu'à sa valeur & à sa bonne conduite; & leur gloire redoubla par l'opposition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Aussi cette campagne, de Henri, en Franche-Comté, l'emporte, dans l'esprit de bien des connoisseurs, sur tout ce qu'on lui avoit vu faire, jusque-là.

J'ai remarqué, plus haut, que le maréchal de Biron étoit occupé à secourir les bourgeois de Dijon, qui tenoient assiégée la garnison ennemie dans leur château. Il y arriva fort à propos. Le vicomte de (48) Tavannes ayant amené un renfort considérable à cette garnison, d'assiégée, elle étoit devenue assiégeante, à son tour. La bourgeoisie, pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre, dans quelques bouts de rues, où elle étoit acculée, & ne disposoit plus que d'une seule des portes de la ville. L'arrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechassèrent, ensemble, le vicomte de Tavannes, & l'investirent, dans les châteaux de Dijon & de Talan (49). C'est sur ces entrefaites, que Biron apprit que le duc de Mayenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des armes du roi en Bourgogne, avoit si instamment sollicité le connétable

(48) Jean de Saulx, fait maréchal de France par la ligue, & lieutenant en Bourgogne pour le duc de Mayenne.

(49) A demi-lieue de Dijon, où commandoit un Italien, nommé Franciſque

de Caſtille, que celui-ci étoit ſur le point de paſſer, enfin, les Monts, à la tête d'une armée, & d'entrer en Bourgogne. Biron, cachant au roi ce qu'il avoit appris, ſe contenta d'envoyer le prier de venir, au plutôt, lui aider à réduire le château de Dijon. Le roi arrivoit à Troyes, lorſqu'il reçut la dépêche du maréchal, &, devinant, par pure conjecture, ce que Biron ſavoit par un bon avis; je veux dire, que le connétable de Caſtille, qu'il croyoit devoir, bientôt, paſſer en Flandre, prendroit route par Dijon, pour y établir, en paſſant avec le duc de Mayenne, les affaires de la ligue; il y marcha en diligence, & mit tout en œuvre, afin qu'ils ne trouvaſſent plus rien à faire à leur arrivée. 1595.

Il eſt ſans contredit, que ces deux généraux auroient encore pu prévenir le roi, & ſe conſerver les châteaux de Dijon, s'ils ne s'étoient pas arrêtés, mal à propos, à prendre ſur leur chemin Veſoul, & quelques autres petites places en Franche-Comté, dont les troupes Lorraines s'étoient ſaiſies. Après ce retardement volontaire, ils ſe trouvèrent, enſuite, arrêtés, malgré eux, à Gray, où ils trouvèrent le paſſage de la Saone impraticable, par le débordement de cette rivière. Le connétable de Caſtille, pour lever cet obſtacle, fit un pont, au deſſous de cette ville; mais il conduiſit ſon ouvrage ſi lentement, qu'il ſembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France, laiſſant tant de rivières derrière lui. La vé-

rité eſt, que ce général, ſavoit déjà qu'il
1595. auroit en tête la perſonne du roi.

En partant de Troyes, le roi fit prendre les devans au comte de (50) Torigny, avec huit ou neuf cents chevaux, qui firent bien plaiſir au maréchal de Biron. Henri arriva à Dijon, quatre jours après, &, ſans deſcendre de cheval, il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette place, principalement, du côté où il conjecturoit que les ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons retranchemens, & coupa la communication des deux châteaux. Cela fait, le roi, voyant que ces châteaux pouvoient, malgré tous ſes efforts, tenir encore aſſez long-temps, il prit, à ſon ordinaire, le parti de s'avancer, lui-même, ſur la route des ennemis, avec un ſimple détachement, afin de retarder leur marche, & de donner le temps au reſte de ſes troupes d'achever l'entrepriſe. Il jugea que ce ſeroit un avantage conſidérable pour lui, s'il pouvoit les trouver encore occupés au paſſage de la Saone; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendez-vous à toute ſa troupe, à Lux, & à (51) Fontaine-Françoiſe, prit les devans, avec trois cents chevaux ſeulement, dont une moitié étoient arquebuſiers, & vint, avec cette petite eſcorte, juſque ſur la Vigenne, près du bourg de St.-

(50) Odet de Matignon, comte de Torigny, fils aîné du maréchal.

(51) Sur la frontière de Bourgogne & de Franche-Comté : Cette expédition ſe fit, au commencement de Juin.

Seine. Là, il détacha le marquis de (52) Mirebeau, avec cinquante, ou ſoixante chevaux, pour aller prendre Langue; &, pendant ce temps-là, il paſſa la rivière de Vigenne, avec cent, ou cent vingt chevaux, uniquement dans le deſſein de connoître le terrain & la forme d'un pays où il ſeroit, peut-être, obligé d'avoir une affaire. 1595.

Il n'avoit guère fait plus d'une lieue, qu'il vit revenir à lui, aſſez en déſordre, Mirebeau, qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cents chevaux, qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'ennemi. Qu'il croyoit, pourtant, que ces quatre cents chevaux avoient été envoyés ſe ſaiſir du poſte de Saint-Seine, & qu'ils étoient ſuivis de près, par toute l'armée. Le maréchal de Biron, qui arrivoit, en ce moment, auprès du roi, offrit d'aller ſavoir des nouvelles plus poſitives. Au bout de mille pas, il trouva une garde avancée ſur une colline d'environ ſoixante chevaux, qu'il chargea, &, ayant pris ſa place, il vit clairement toute l'armée Eſpagnole s'approcher en ordre de bataille, &, en particulier, quatre cents chevaux, plus avancés que le reſte de l'armée, qui en pourſuivoient cent cinquante François. C'étoit (53) d'Auſſonville, que ſa majeſté avoit envoyé à la découverte, d'un autre côté. D'Auſſonville, en

(52) Jacques Chabot, mort en 1670. marquis de Mirebeau, comte de Charny, conſeiller d'état, & lieutenant pour le roi en Bourgogne.

(53) N. baron d'Auſſonville de Saint-Georges, gentilhomme Lorrain.

fuyant, détourna l'orage ſur le maréchal de
1595. Biron. Le détachement ennemi l'attaqua, à droite & à gauche, en ſe ſéparant en deux bandes, ſans doute; dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pouvoit être derrière. La différence, entr'eux, étoit, que les ennemis, ſoutenus de près de ſi cents autres chevaux, étoient ſupérieurs, de plus des deux tiers, aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne faiſoient, en tout, que trois cents chevaux.

Malgré l'inégalité, Biron ne laiſſa pas de faire face. Il ſépara ſes trois cents chevaux en trois pelotons égaux. Mirebeau fut placé, avec le premier, à la droite; le baron de Lux (54) à la gauche, avec le ſecond, & le maréchal ſe tint au milieu, avec le troiſième. Les ennemis chargèrent, en même temps, par cent & cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort maltraité, &, même, jeté par terre, avec pluſieurs autres. Biron, qui avoit eu l'avantage, par ſon endroit, vola à ſon ſecours, & rétablit ſa troupe; mais, enſuite, il fut chargé ſi impétueuſement, lui-même, par tous les eſcadrons ennemis, réunis, vers leſquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande armée, qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut chan-

(54) Edme de Malain, baron de Lux, ou de Luz. Il fut conſeiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes, & lieutenant du roi en Bourgogne. Il en ſera parlé, à l'occaſion de la conſpiration du maréchal de Biron, dans laquelle il trempa.

gée en une fuite véritable, ſitôt que cette cavalerie ennemie ſe fut miſe à ſes trouſſes. 1595.
Il arriva, en cet état, à la vue du roi, qui envoya, d'abord, cent chevaux pour le ſoutenir. Rien n'eſt plus difficile, que d'arrêter une troupe qui fuit, ſurtout, lorſqu'elle a l'ennemi ſur ſes talons. Ces cent hommes prirent, eux-mêmes, le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer, & revinrent, en fuyant.

Le roi, voyant qu'il ne lui reſtoit de reſſource que dans lui-même, s'avance vers les fuyards, ſans ſe donner le temps de prendre ſon caſque; s'expoſe à la rencontre des eſcadrons victorieux, qui compoſoient plus de huit cents hommes; appelle ſes principaux officiers par leur nom, &, en ſe portant par-tout, ſans aucun ménagement pour ſa perſonne, il fait tant, qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout, &, ſe mettant à la tête de cent cinquante chevaux, il revient à la charge, d'un côté, pendant que la Trémouille en fait autant, de l'autre, par ſon ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne ſeroit, peut-être, pas échappé un ſeul de ces trois cents hommes, ainſi engagés au delà d'une rivière, devant un corps de cavalerie victorieux. Le roi (55),

Claude de la Trémouille, duc de Thouars.

(55) Le roi diſoit que, dans les autres occaſions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci, il avoit combattu pour la vie. Perefixe, Matthieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même manière; M. de Thou, & le *vol.* 8929 *des manuſ-*

donnant l'exemple à ſes ſoldats, ſe mêle,
1595. enſuite, la tête nue, au milieu de ces ſix eſcadrons, les ouvre & les fait plier. Biron, profitant de l'occaſion, raſſemble cent vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du roi, &, tous enſemble, il mènent la cavalerie ennemie, battant, juſque dans le gros de l'armée du duc de Mayenne.

Henri ne ſe laiſſa pas ſi fort emporter,

crits royaux, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le roi ne ſe montra parfaitement content, que des ſeuls ducs de la Trémouille & d'Elbeuf, qui ſe joignirent enſemble, de bonne grâce, „ pour abattre, dit-„il, la roſée devant ſa „majeſté, „ *tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 8. Mais, ſelon de Thou, il loua, devant le parlement, le marquis de Mirebeau, la Curée, & pluſieurs autres.

„Je n'ai point beſoin de „conſeil, mais d'aſſiſtan„ce, répondit Henri IV, à „ceux qui lui conſeilloient „de s'enfuir ſur un excel„lent cheval Turc, qu'on „lui tenoit prêt; il y a „plus de péril à la fuite, „qu'à la chaſſe. *Matthieu*, „*tom.* 2, *liv.* 1, *p.* 187. „Mainville, ajoute cet „hiſtorien, qui étoit au„près de lui, & qui gar„doit ſon coup de piſtolet „pour en ſervir le premier „des ennemis qui s'en ap„procheroit, en choiſit „un ſi à propos, qu'il lui „perça la tête de part en „part, & la balle vint ſif„fler autour des oreilles „du roi, qui ne parla ja„mais de piſtolet, qu'il „ne ſe ſouvint de ce „coup, diſant n'en avoir „jamais vu de plus grand; „auſſi étoit-il chargé de „deux carreaux d'acier... Au rapport du même, le duc de Mayenne demanda quatre cents chevaux, ſeulement, au général Eſpagnol, pour charger la troupe du roi, que l'Eſpagnol lui refuſa, perſuadé que Henri ne cherchoit qu'à le faire tomber dans une embuſcade. Cette défiance des ennemis fut ſon ſalut, à Fontaine-Françoiſe, comme elle l'avoit été à Aumale. Ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt que ce prince ne perdit que ſix hommes, dans une action ſi chaude, pendant qu'il demeura, du côté des Eſpagnols, ſix-vingts morts, outre deux cents bleſſés, & ſoixante priſonniers. *Chron. Nouveau.*, *liv.* 7, *p.* 497.

qu'il n'aperçût, à droite & à gauche, deux bois farcis de fuſiliers, dont il alloit eſſuyer la décharge, &, enſuite, courir riſque d'être enveloppé, ſi, dans le cours du combat, il ſe fût permis d'inſulter l'armée Eſpagnole. Il ſuſpend ſa courſe, & ſe tient ſur ſes gardes. Dans le moment, il aperçoit deux autres corps de cavalerie, qui ſortoient du milieu de l'un de ces bois, pour venir fortifier l'avant-garde, vaincue. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus léger manque de précaution eſt ſuivi d'une perte inévitable. Le roi, qui obſervoit de l'œil la manœuvre de ces deux troupes, fait faire, cependant, halte à la ſienne, & la rapproche, pour être en état de les recevoir. Il ne s'agiſſoit que de cela ſeul : Car, dans l'ardeur de ſa victoire, elle eut bientôt renverſé tout ce qui vint à ſa rencontre, & ſe trouva au large, devant tous ces bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henri comprit que cette ſurpriſe ne pouvoit pas être fort longue, & qu'il alloit avoir ſur les bras un monde, animé par la vue d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite preſque incompréhenſible. Il profita de l'inaction de l'ennemi, pour regagner ſans être pourſuivi, du moins le premier lieu du combat, & ſe dégager du milieu de l'armée ennemie : Ce qu'il fit avec tant d'ordre & de ſupériorité, que l'ennemi ne ſe racquitta en rien de ſa perte, & que ce prince remporta, dans un même jour, &, preſque, dans 1595.

le même moment, l'honneur de la plus
1595. belle victoire & de la plus belle retraite, dont l'hiſtoire nous fourniſſe l'exemple.

En arrivant à ſon premier poſte, il trouva le comte de Chiverny (56), le chevalier d'Oiſe, MM. de Vitry, de Clermont, de Riſſé, d'Arambure, de la Curée, d'Heures, de Saint-Geran & de la Boulaye, qui arrivoient, auſſi, avec leurs compagnies; elles compoſoient, avec celles du roi, environ huit cents chevaux. Les ennemis n'oſèrent l'attaquer, après ce renfort. Perſuadés que toute ſon armée le ſuivoit, & encore conſternés de ce qu'un peloton de ces gens en venoit de battre ſix fois autant, ils rebrouſſèrent chemin, faiſant paſſer leur cavalerie à leur tête, afin que l'infanterie la mît à couvert. Le roi ne laiſſa pas de les pourſuivre; & il ne ceſſa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repaſſer la Saone, ſur leur pont, au deſſous de Gray. Comme ils n'oſèrent plus, après cela, tenter ce paſſage, la Bourgogne demeura, par cet exploit, à la diſcrétion du roi, qui la prit, toute, en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara en-

(56) Henri Hurault, comte de Chiverny. Georges de Brancas-Villars. Louis de l'Hôpital-Vitry. Georges de Clermont-d'Amboiſe. N. de Créquy-Riſſey. Jean d'Arambure. Gilbert Filhet de la Curée. Il fut du combat, où il combattit ſans armure, & mal monté. Une voix, qu'il reconnut pour être celle du roi, lui cria: *Garde, Curée:* C'étoit un des ennemis qui étoit prêt à lui paſſer ſa lance au travers du corps, & qu'il tua. *Vol.* 8929 *manuſcrits de la bibliot. du roi.*

(57) Seure, ville ſur la Saone: Elle a changé de nom, & s'appelle, aujourd'hui, Bellegarde.

core de quantité de petites villes, en Franche-Comté, qu'il mit en liberté, à la prière des Suiſſes. Tous ces avantages furent les fruits de la journée de Fontanie-Françoiſe. 1595.

Henri avoua qu'ils n'égaloient pas ce qu'il avoit perdu, quand il eut appris la déroute arrivée en Picardie. Il ſe hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois, & revint, en diligence, à Paris. Il paſſa par Moret, où, ayant ſu, en détail, les motifs de ma ſortie du conſeil, il me rendit juſtice, & jugea que les marques qu'il avoit laiſſé paroître de ſa confiance en moi, & le déſir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies cauſes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en combler, en m'aſſurant que ce déchaînement ne faiſoit qu'accroître ſa bonne volonté pour moi. Je convins, en même temps, que ſa majeſté, ayant à ménager tout le monde, dans une conjoncture, où l'échec, arrivé devant Dourlens, pouvoit cauſer une révolution, elle étoit obligée de diſſimuler, & de n'accuſer perſonne. Ce fut avec moi, ſeulement, que le roi ſe plaignit des auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicieux effets de l'inimitié des chefs, preſque l'unique cauſe des plus grands déſaſtres dans la guerre. Il me parut ſenſiblement touché de la perte de l'amiral de Villars; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges. Il avoit bien ſu démêler la vérité, au travers de tout ce que les parties intéreſſées avoient

avancé, pour mettre sur le compte du mort
1595. tout ce qui étoit arrivé.

Ce prince comprit, en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller, mal à propos, à l'avis d'une guerre, dont on lui avoit assuré le succès infaillible. Il eut, même, la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable de replonger la France dans des misères plus grandes, que celles dont elle sortoit. Le roi, en parlant ainsi, ne considéroit que la grandeur d'une perte telle que le Catelet, la Capelle (58), Ardres, Dourlens, Cambray, dont Balagny venoit d'être chassé, & Calais par dessus tout, qu'on regardoit déjà comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore. Pour moi, je trouvois que la France avoit encore plus risqué, dans ces occasions, où le roi n'avoit sauvé la Bourgogne, & sa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henri avoit coutume de dire qu'une déclaration de guerre est la chose du monde qui doit être le plus murement pesée; & que, quelqu'attention qu'on croit y apporter, elle ne l'est presque jamais assez. Les princes peuvent encore tirer de cet exemple une autre leçon qui n'est pas moins utile: C'est qu'ils ne doivent jamais avoir de haine envenimée contre leurs voisins; & que la prudence exige, en bien des occasions, que, malgré

(58) Ardres fut rendu cié: On lui ôta ses charges, de défense. Il en fut disgra- aux ennemis, par le comte on le relégua dans ses ter- de Bélin, presque sans faire res, &c. *Bongars, Epist.* 75, *ad Camer. Morisot. chap.* 33.

le reſſentiment le plus violent, &, même le plus juſte, ils paroiſſent toujours diſpoſés à la réconciliation. 1595.

Le roi ſe garda bien de rien témoigner en public, de ce qu'il penſoit. Au contraire, cherchant à relever les courages abattus, il répondit aux Pariſiens, qui vinrent le complimenter ſur ſa perte, qu'elle étoit facile à réparer, ſi, de leur part, ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'aſſez belles offres : Mais ſa majeſté, ayant, pluſieurs fois, éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ſes meſures d'ailleurs; &, ſans en attendre l'accompliſſement, elle repartit de Paris, dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris, par un courrier arrivé de Rome, que le pape s'étoit, enfin, porté à lui donner (59) l'abſolution, qu'il faiſoit ſolliciter, depuis ſi long-temps : Nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifférente, dans la conjoncture préſente.

Le ſaint-père mit, pour conditions (60)

(59) „ Ce qui fit, dit M. „ de Perefixe, que le pape „ tarda tant à accorder l'abſolution, c'eſt, diſoit-„ il, que lui ſeul avoit le „ pouvoir de réhabiliter „ les relaps. Il étoit fort „ en colère de ce que les „ prélats de France avoient „ entrepris de l'abſoudre, „ quoiqu'ils ne l'euſſent „ abſous que par proviſion, *ad cautelam* ſeulement.

(60) Outre ces conditions, qu'on peut voir, en original, dans le *vol.* 8778 *des Mſs. de la bibliot. du roi*, où l'acte de l'abſolution de Henri IV eſt rapporté, tout au long, en italien, le ſaint-père y impoſe encore, pour pénitence, à ce prince, d'entendre, tous les Dimanches & fêtes, une meſſe conventuelle dans la chapelle royale, & la meſſe privée tous les jours de la ſemaine; de dire le roſaire, tous les Dimanches, le chapelet tous les Samedis, & les litanies tous les Mer-

1595. à cette abſolution : Que le roi excluroit les proteſtans de toutes les charges & dignités ; & qu'il travailleroit, de tout ſon pouvoir, a les éteindre tout a fait ; qu'il rétabliroit

credis ; de jeûner tous les Vendredis ; de ſe confeſſer & communier, publiquement, au moins, quatre fois l'année. Je remarque, dans cet acte, que le pape, après avoir donné l'abſolution à Henri, le nomma, alors, ſeulement, roi de France & de Navarre. A chaque verſet du *Miſerere*, le ſaint-père donnoit, légérement, un coup de la baguette du pénitencier ſur les épaules de MM. du Perron & d'Oſſat, qui y ſont nommés *procuratori di Navarra* : Ce qui eſt une formalité ordinaire de cette ſorte de cérémonie, ſur laquelle les écrivains Proteſtans n'ont pas manqué de gloſer, avec malignité, en diſant, que Henri IV s'étoit ſoumis à recevoir des coups de fouet par procureur, & autres traits ſemblables. Mais, ces mauvaiſes plaiſanteries n'en ont plus impoſé à perſonne, depuis que M. de Thou, & tous les critiques ſenſés, ont fait voir qu'elles étoient injuſtes, & ſans fondement. M. de Sully, à ce qu'il paroît, s'étoit mis au deſſus de cette erreur populaire, mais je ne ſais s'il obſerve la même équité, par rapport au cardinal d'Oſſat.

Ce qu'il en dit, ici, & en pluſieurs autres endroits de ſes mémoires, m'a donné la curioſité de lire, avec attention, le recueil des Lettres de ce cardinal, qui jouit, parmi nous, de la réputation d'avoir été auſſi bon François qu'habile négociateur. Je dirai librement ma penſée ſur chacun des griefs qui fourniſſent au duc de Sully occaſion de l'attaquer, à meſure qu'ils ſe préſenteront ; &, pour commencer par celui de l'abſolution de Henri IV, il me ſemble qu'après avoir examiné tout ce qu'il dit ſur ce ſujet, *p.* 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, & ſuiv., *ancienne édition in-fol.*, on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître, d'un côté, qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'eſprit du pape, & de véritables obſtacles de la part du conclave ; qu'il s'appliqna, avec travail, & avec fruit, à les ſurmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réuſſir ; témoin ce qui arriva au duc de Nevers, au cardinal de Retz, au marquis de Piſany & autres ; qu'il eſt fort éloigné d'approuver les ſubterfu-

ges

roit la meſſe en Béarn; qu'il feroit reſti-
tuer aux Catholiques tous les biens ec- 1595.
cléſiaſtiques qui leur avoient été pris par les Huguenots; qu'il réſoudroit le prince de Condé à ſe faire Catholique Romain; qu'il publieroit, & feroit recevoir le concile de Trente, enfin, qu'il rétabliroit les Jéſuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Proteſtans, & le concile de Trente, demeurèrent ſans effet: Le roi ſatisfit aux autres. Ceux qui trouvent qu'en cette occaſion ſa majeſté reçut la loi du pape, ne doivent s'en prendre qu'à du Perron, &, plus encore, à Arnault

ges auxquels la cour de Rome eut, ſouvent, recours dans les formalités; &, même, que tout ce manége l'impatienta, ſouvent, auſſi bien que la ſupercherie, dont il ſe plaint qu'on uſa dans la bulle d'abſolution. Cependant, au travers de tout cela, on ſent, d'un autre côté, dans ces mêmes endroits, &, bien plus encore, dans tous ceux qui ont quelque rapport aux proteſtans, aux jéſuites, au concile de Trente, &c., que cette éminence ne fut point fâchée que l'affaire de l'abſolution du roi paſſa avec les conditions dont M. de Sully ſe plaint ſi amèrement: Soit que d'Oſſat n'y aperçût point cette prétendue léſion de l'honneur de la couronne, & ce préjudice aux libertés de l'égliſe Gallicane, ce que je laiſſe aux ſavans à diſcuter: Soit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient néceſſaires pour l'intérêt de la religion: Soit, enfin, qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la ligue, ce qui ne m'empêche pas de ſouſcrire aux éloges qu'ont donnés à ce cardinal tous nos bons hiſtoriens, &, en dernier lieu, Amelot de la Houſſaye, dans la vie qu'il nous a donnée du cardinal d'Oſſat, à la tête de l'édition de ſes lettres à laquelle je renvoye le lecteur. L'abbé du Perron, & M. de Villeroi, rendirent, auſſi, d'importans ſervices à Henri IV, dans l'affaire de ſon abſolution. *Matthieu, tom. 2, liv. 2, pag. 210 & ſuiv.*

1595. d'Oſſat, alors agent immédiat de cette affaire, à Rome. Bien loin de rejeter ces conditions, ces deux eccléſiaſtiques auroient été bien fâchés que la choſe ſe fût exécutée autrement. Si l'on doit ajouter foi à un mémoire, qui me fut envoyé, de Rome, pluſieurs années après, & dont je parlerai, plus au long, en ſon temps, on y trouvera la preuve complette de ce que je viens de dire, du moins, quant à d'Oſſat.

Ce mémoire avance deux choſes, au ſujet de l'abſolution du roi, qui en fait un des articles principaux : L'une, que le pape, & tout le ſacré collége, ſouhaitoient ſi paſſionnément que ce prince eût recours à Rome, pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte; que, quelquefois, les nouvelles leur donnoient, que Henri ne ſe portât à la mépriſer, ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres lettres. L'autre, que d'Oſſat, loin d'inſtruire le roi de cette diſpoſition de la cour de Rome, comme il devoit, pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du roi & de la couronne, faiſoit, au contraire, entendre à ce prince, qu'il ne pourroit obtenir ſa réconciliation du ſaint-père, qu'en ſouffrant qu'on donnât atteinte aux libertés de l'égliſe Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henri ne laiſſa pas de récompenſer ſes deux agens par les plus éminentes dignités de la prélature.

En trois jours, ſa majeſté ſe rendit à Pé-

ronne, où elle fut ſaluée, d'abord, par Balagny. Cet homme, à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre gouvernement, biens, femme & honneur, au lieu de rougir, & de ſe cacher, affectoit de ſe produire, parloit haut, & vouloit qu'en cet état, qui étoit ſon état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conſerve pour les ſouverains malheureux. Le roi, réſolu de tout tenter pour ſecourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes troupes avec lui, pour entreprendre de forcer le camp des aſſiégeans, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de ſe jeter, lui-même, dans 1595.

(61) M. de Perefixe dit que Cambrai fut pris par famine; d'autres, comme Matthieu, en accuſent la méſintelligence des ducs de Nevers & de Bouillon, & d'autres, la lâcheté de Balagny. Les mémoires de la ligue, *tom.* 6, marquent que trois compagnies Suiſſes, qu'il ne payoit point, l'obligèrent à rendre ſa place. Tous les hiſtoriens ont parlé du courage de Renée de Clermont, femme de Balagny, & ſœur du brave Buſſy d'Amboiſe, qui, après avoir, inutilement, fait tous ſes efforts pour inſpirer de la réſolution à ſa garniſon & à ſon mari, ne voulut pas ſurvivre à la perte de ſa principauté, & ſe laiſſa mourir de faim, ou de douleur. „ Voilà, en un chapitre, l'abrégé des plus „ grands affronts, que, de „ mémoire d'homme, la „ France ait reçu par les „ étrangers „. C'eſt d'Aubigné, qui parle ainſi, en finiſſant le *chapitre* 9 *du liv.* 4, *tom.* 3 de ſon hiſtoire, dans lequel il a raſſemblé la priſe du Catelet & de la Capelle, la défaite de Dourlens, la priſe d'Ardres, Cambrai, & Calais. Balagny dit, à un officier Eſpagnol, qui paroiſſoit étonné de lui voir emmener ſa maîtreſſe avec lui, & dans le même bateau, que l'amour adouciſſoit les traits de la fortune: „ Vous „ avez raiſon, repartit l'Eſ„ pagnol, &, ſurtout, à pré„ ſent, que vous aurez „ moins d'affaires que vous „ n'aviez „. *P. Matthieu, tom.* 2, *liv.* 2, *p.* 219.

la place, à la tête d'un parti considérable.
1595. Il s'embarqua, par deux fois, dans ce dessein : Mais le vent contraire le rejeta sur la terre. Comme il désespéroit de son entreprise, Matelet, gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer, pour une troisième fois, l'entrée dans Calais; & lui promit que, s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cents gentilshommes, il feroit tant, soit par mer, soit du côté de la terre, qu'il s'ouvriroit un passage. Le roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit, avec laquelle Matelet vint, effectivement, à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir surmonté mille obstacles (62) : Mais il fit bientôt oublier sa belle action, lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit joint à la garnison de cette place, que pour partager sa peur, & consentir à la capitulation. Ainsi, le roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais,

(62) Les historiens ne sont pas d'accord, sur cette action. Les uns, comme de Thou & d'Aubigné, n'en disant rien, paroissent la révoquer en doute : D'autres l'attribuent au sieur de Campagnole le cadet; Davila, & nos mémoires, à Matelet, gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols, à condition qu'on remettroit cette place aux Anglois eux-mêmes. Sanzy, qui étoit, alors, ambassadeur à Londres, répondit, à cette reine, que le roi l'aimoit encore mieux dans les mains des Espagnols, que dans celles des Anglois : Et Henri IV disoit aussi, que, s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fût d'un lion, que d'une lionne... Ce qui fut cause qu'Elisabeth refusa, depuis, d'assiéger cette ville, pendant que Henri IV assiégeoit celle d'Amiens, quoiqu'on lui offrît, alors, de la lui engager. *Matthieu, ibid. p.* 223.

que pour le voir rendre, ſous ſes yeux.

On me demandera où étoient, pendant ce temps-là, tous ces ſeigneurs & officiers François, qui s'étoient montrés ſi ardens à conſeiller la guerre; & pourquoi ils laiſſoient ſa majeſté en ſupporter, ſeule, le fardeau, & recevoir échec ſur échec. Il faut le dire, à la honte du nom François, ils ſongeoient à tirer parti, pour eux-mêmes, des malheurs que leur imprudence avoit cauſés, & que leur nonchalance augmentoit; & ils tramoient, cependant, des deſſeins plus ruineux à l'autorité du roi, que la guerre étrangère la plus cruelle. On va en être inſtruit, dans un moment. 1595.

Le roi, ſupérieur à la mauvaiſe, comme à la bonne fortune, conſola ceux qui étoient ſortis de Calais; pourvut à la ſureté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin, & autres châteaux & places, & marcha vers Saint-Quentin, dans la crainte que les ennemis, qui n'étoient pas éloignés de ces quartiers, ne ſurpriſſent quelqu'un des ſeigneurs & officiers-généraux qui s'y rendroient, enfin, l'un après l'autre. Ils choiſirent ce moment pour travailler auprès du roi à l'exécution du deſſein qu'ils avoient formé enſemble, avant que de partir de Paris. Ce fut le duc de Montpenſier qui ſe chargea de cette commiſſion, non qu'il fût le plus mal intentionné, mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le roi, à Saint-Quentin, & lui propoſa, de la part des principaux ſeigneurs François, comme

Villes & forteresſes de Picardie.

1595. l'unique moyen de réſiſter à ſes ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de leurs gouvernemens, à droit d'hérédité, & ſans être obligés à rien envers le roi, qu'à l'hommage lige.

On ne comprend pas comment une propoſition, qui tendoit ſi viſiblement à rejeter la France dans l'état d'anarchie, qui l'avoit remplie de ſang & d'horreur, dans ſes premiers ſiècles, pût ſortir de la bouche d'un François, d'un prince, &, ſurtout, d'un prince du ſang. Henri ne trouva point de parole dans ce premier moment, tant il ſe ſentit ſurpris, & frappé de l'affront qu'on faiſoit à la dignité royale. M. de Montpenſier, continuant un diſcours concerté de longue-main, voulut prouver à ſa majeſté, que tous ces gouverneurs, ou, pour mieux dire, tous ces petits princes, s'obligeant à lui tenir, pour tous ſes beſoins, des troupes toujours prêtes, elle ne ſe trouveroit plus dans la ſituation, où elle étoit, actuellement, de paroître ſans ſoldats devant ſes ennemis. De tous les ſentimens qui agitoient l'eſprit du roi, ce prince ne montra au duc de Montpenſier, que celui d'une grande compaſſion, de lui voir faire un perſonnage ſi indigne de lui. Il l'arrêta, en lui diſant, ſans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déjà entendu que trop; qu'il voyoit bien qu'on avoit abuſé de ſa facilité, pour le charger d'un rôle, dont il n'avoit pas ſenti toute la baſſeſſe, lui, prince du ſang, & beaucoup plus proche de la couronne, que n'en avoit été, autre-

fois, Henri lui-même. Ce prince ajouta encore beaucoup de choſes, ſur le même ton. Il étoit ſi éloigné de craindre de ſe voir jamais obligé à donner les mains à une pareille propoſition, & ſi déterminé à périr mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la famille & la dignité royales, qu'il n'eut pas, même, la penſée d'entrer, à cet égard, dans aucune diſcuſſion, ni de répondre un ſeul mot ſur le fonds de la propoſition (63). 1595.

M. le duc de Montpenſier ſentit ſa faute, par l'air & le ton dont ſa majeſté lui parloit. Il en rougit, en demanda pardon, & pria le prince d'oublier qu'il eût été capable de ſe dégrader, ainſi, lui-même, de ſon rang. Le roi, après avoir fait connoître au duc tout ſon tort, lui enſeigna le moyen de le réparer, en quelque manière, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre; &, pour lui, il aſſura M. de Montpenſier, qu'il vouloit bien l'oublier & continuer à le regarder, comme étant de ſon ſang. M. le duc de Montpenſier convint qu'à la première occaſion, où les auteurs de la propoſition le mettroient ſur ce chapitre, il déclareroit qu'il avoit fait ſes réflexions ſur ce qu'ils avoient exigé de lui; qu'ils pouvoient charger un autre d'une propoſition qu'il déſavouoit formellement; que, s'il en parloit jamais à ſa majeſté, ce ne ſeroit que pour l'en détourner, & qu'ils devoient s'attendre qu'il en

(63) „ Nous ſommes, tous, gentilshommes, „ diſoit, quelquefois, Henri IV, devant les princes du ſang.

1595. empêcheroit l'effet, lui-même, par tous les moyens imaginables : Ce qu'il exécuta, ponctuellement, & d'un air si naturel, qu'il déconcerta tous ces seigneurs, & leur ôta, pour toujours, l'envie de tenter sa fidélité.

C'étoit donc pour jeter le roi dans la nécessité de les rendre ses égaux, que les princes, & les gouverneurs des provinces de France, l'aidoient si mal des secours qu'ils lui avoient promis. Le duc de Bouillon fut un de ceux qui se firent le plus acheter. Comme sa majesté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le complot, elle en voulut tirer la conviction de l'embarras du duc, sans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit assez dissimulé & assez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrît; mais, outre que Henri n'avoit pas moins de talens pour pénétrer jusque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit, la présence du souverain est, seule, un poids capable d'abattre un homme qui se sent coupable. Le roi commença par s'assurer que M. de Montpensier ne lui avoit point fait une seconde trahison auprès du duc de Bouillon. Il le mit, ensuite, sur la défaite de Dourlens, en lui demandant, sans détour, & avec une espèce de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui, duc de Bouillon, avoit dans Liége, Namur, & tant d'autres places du Luxembourg & du Hainaut, & sur lesquelles, comme il savoit, on s'étoit porté à entreprendre la guerre.

Bouillon, embarraſſé de la queſtion, & de l'air ſimple dont elle étoit faite, au lieu de répondre juſte ſur ſes prétendues intelligences, ſe jeta dans de grands diſcours, ſans ſuite, qui le trahiſſoient mieux que l'aveu le plus ſincère. Il accuſa tout le monde, & le duc de Nevers, qui lui avoit, diſoit-il, débauché ſes officiers & empêché ſes levées; les Anglois, qui n'avoient point fait la diverſion qu'ils avoient promiſe; les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'agrandir, eux-mêmes, du côté de l'Over-Yſſel & de la Friſe. Sur quoi, le duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner, de plus en plus, la converſation, dit au roi, que la première cauſe de tous les malheurs ne venoit que de ce que ſa majeſté n'avoit aucune perſonne de confiance & de poids à la cour de Londres, pour hâter le ſecours qu'elle avoit promis, &, en même temps, il s'offrit pour cette ambaſſade, &, même, la ſollicita inſtamment. Le roi, jugeant qu'il étoit inutile de preſſer davantage le duc ſur ſa faute, ceſſa de lui en parler, &, pour l'ambaſſade d'Angleterre, il y conſentit, à la fin, conſidérant qu'il perdoit fort peu, en perdant la préſence du duc. Il lui en fit expédier la commiſſion, & Bouillon partit, peu de jours après, pour l'Angleterre. 1595.

C'eſt de la bouche de ſa majeſté que je tiens le détail de cette converſation avec le duc de Bouillon, auſſi bien que de celle qu'elle eut avec M. le duc de Montpen-

sier, dont il vient d'être parlé. Le roi n'eut
1595. pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le duc, au lieu de le servir utilement à la cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaises impressions de sa conduite, ou, du moins, qu'il ne travailleroit que pour lui seul. Ce prince m'envoya chercher, de fort grand matin, par Jacquinot, pour me communiquer sa crainte. M'étant mis à genoux, sur un carreau, près du lit de sa majesté, il me demanda, d'abord, ce qu'on disoit, & ce que je pensois, moi-même, du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le duc de Bouillon Je répondis que chacun en conjecturoit à sa manière, & qu'apparemment, l'affaire de Ham & de Dourlens, & la proposition faite par M. de Montpensier, y avoient eu la meilleure part. Le roi me dit que je me trompois, qu'il connoissoit assez le duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'il lui auroit pu faire, sur tous ces sujets, loin de le corriger, n'auroient servi qu'à l'engager, tout à fait, dans la révolte. Ensuite, S M. m'ayant redit, presque mot pour mot, tout ce qui s'étoit dit, entr'eux, sur l'ambassade d'Angleterre, elle me proposa d'y accompagner le duc de Bouillon, pour éclairer ses démarches.

Tout se fait par souterrains, à la cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon, le roi, ayant dit à MM. du conseil des finances, qu'il envoyoit le duc en

Angleterre, ces meſſieurs, après en avoir conféré enſemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à ſatisfaire leur jalouſie contre moi, que de perſuader au roi qu'il devoit me joindre au duc de Bouillon. Ma capacité dans les négociations reçut, de leur part, des éloges, dont ils comptoient bien de ſe racquitter, d'abord qu'une fois, ils ſeroient parvenus à m'éloigner du roi. Ce prince, ne pénétrant point leur intention, trouva cette idée de ſon goût, mais je ne donnai pas dans le piège. Je fis apercevoir à ſa majeſté le vrai motif de la feinte généroſité de ces meſſieurs, à mon égard. Dès le moment que le duc de Bouillon auroit eu le moindre ſoupçon que je l'obſervois, & que je détruiſois ſon ouvrage, il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi, &, de l'eſprit dont il étoit, ſa haine ingénieuſe auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire. C'eſt ce que mes envieux avoient auſſi bien ſenti que moi; ſa majeſté en convint, &, s'étant rendue à mes raiſons, elle ne me preſſa plus. 1595.

Meſſieurs du conſeil ne s'en tinrent pas là. Lorſqu'ils revirent le roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le duc de Bouillon; mais, comme ce duc ne devoit être que fort peu de temps à Londres, ils imaginèrent de me faire remplir ſa place, avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal, pourvu qu'ils fuſſent dé-

faits de moi. Le roi tomba encore dans leur
1595. ſentiment, & me déclara ſon intention, quelques jours après, avec un ordre de faire, dès à préſent, tous mes préparatifs pour ce voyage, de me pourvoir d'argent, & de diſpoſer mon épouſe à me ſuivre, ſi je jugeois à propos de la mener avec moi, ce que ſa majeſté ne trouvoit pas néceſſaire, mon voyage ne devant être, diſoit-elle, que de ſept ou huit mois au plus. Ce prince, qui s'aperçut, d'abord, de ma repugnance, accompagna ſon ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligeant. Il me dit que la néceſſité des temps l'empêchant de me charger ſeul de ſes finances, il ſe reprocheroit d'expoſer aux dangers d'un ſiége long & rude le ſeul homme de ſon royaume qu'il jugeoit digne de remplir cette importante place. Sa majeſté venoit de ſe déclarer hautement ſur le ſiége de la Fère.

J'admirois, pendant que le roi me tenoit ce diſcours, l'opiniâtreté de mes adverſaires, à me perſécuter, & le fonds de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux, ils éloignoient, &, peut-être, pour toujours, les occaſions de m'avancer: Car, qui auroit parlé pour moi en mon abſence? Qui les auroit empêché encore de prolonger, à leur gré, mon ſéjour hors du royaume, juſqu'à ce que les affaires, ayant pris, en France, un état fixe & durable, ils n'y euſſent plus laiſſé de part à un homme, qu'une ſi longue abſence auroit fait regarder, enſuite, comme un étranger?

Toutes ces penſées firent que je tins ferme. Je ſuppliai le roi de ne me point contraindre à un voyage, pour lequel je me ſentois un éloignement invincible, & j'eus le bonheur que Henri, diſpoſé à croire, de lui-même, que je lui ſerois d'une plus grande utilité, à Paris, que dans Londres, pendant le ſiége qu'il alloit entreprendre, m'y renvoya, pour me faciliter la levée de l'argent & l'envoi de toutes les choſes néceſſaires à faire réuſſir ce ſiége, pour y recevoir ſes ordres, en faire part au conſeil, & y faire prendre de ſages réſolutions. Quand j'aurois choiſi, moi-même, ma vengeance, je n'en aurois pas pu prendre une autre. 1595.

Fin du ſecond Volume.

643401

Bibliotheca Nazionale Napoli

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Contenues dans ce ſecond Volume.

A

ABJURATION d'Henri IV, 184; particularités ſur cette cérémonie, 184, 186, N. 52, 53.

ABSOLUTION d'Henri IV, 189, N. 1; à quelles conditions elle eſt accordée, 383, N. 60; remarques ſur cette abſolution, 384.

AIX (Louis d'), 101, tente de livrer Marſeille aux Eſpagnols, 337, N. 23.

ALIBOUR, premier médecin d'Henri IV, 14, 341; ſa prédiction à ce prince, 341; ſa mort, 342, N. 27.

ALINCOURT (Charles de Neuville, marquis d'), tente de ſurprendre Mantes, 33, N. 21; obtient le gouvernement de Lyon, 250, N. 41.

AMBLISE (Africain d'Anglure, d'), eſt défait par le duc de Bouillon, & tué, 94, N. 2.

AMBOISE (Georges de Clermont d') ſuit Henri IV en Franche-Comté, 380, N. 56.

ANDELOT (N. d'), raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 11.

ANDELOT (François de Coligny, marquis d'), meurt; ſes trois enfans meurent en même temps, 26, N. 14.

ANDREZY; conférences ſur la religion, tenues en cet endroit, 202; noms de ceux qui y aſſiſtèrent; matières qui y furent traitées, 202, N. 9.

ANGLOIS, donnent du ſecours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 316; N. 4; *voyez* AUMONT. Ils ſe joignent à la France, contre l'Eſpagne, dans la guerre de 1591, 41.

ANGLURE (Anne d'), officier, ſon éloge, 55, N. 37.

ANGOULÈME (Charles de Valois, comte d'), duc d'Auvergne; *voyez* AUVERGNE.

ANGOULÈME (Henri de Bourbon, comte d'), grand-prieur & gouverneur de Provence, 99, N 7.

ANHALT (le prince d'), amène des troupes Allemandes au ſiége de Rouen, 42.

ANTOINE (D. Simon), député de l'Eſpagne, 228, 252; récit de ce qui ſe paſſe entre Sully & lui, chez le gouverneur, 252.

ARAMBUR (N. d'); combat où il ſe trouve, 56, & autre affaire, à laquelle il participe, 290; il ſuit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 380, N. 56.

ARIAT (N. d'); ſecourt Villemur contre les troupes de la ligue, 102 *& ſuiv.*

ARMAGNAC, valet-de-chambre de Henri IV, 302.

ARNAUD (Antoine), avocat pour l'univerſité de Paris, contre les jéſuites, 278, N. 59.

ASCOLY (prince d'), commande les troupes Eſpagnoles en Champagne, 31; ne peut empêcher la priſe de Noyon, 31.

ATICHY, du conſeil des finances, 359.

AUMALE (journée d'), 61, 65; particularités de cette journée, 65, N. 40.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d'), battu, 30, N. 17; ſa femme traite de la reddition de ſon mari, 224, N. 22.

AUMALE (Claude de

Lorraine, chevalier d'), eſt tué à l'attaque de Saint-Denis, 93, N. 1.

AUMONT, maréchal de France; ſes exploits en Bretagne, 316; ſa mort, 316, N. 4.

AUSSONVILLE; *voyez* SAINT-GEORGES.

AUTUN pris, 355.

AUVERGNE (Charles de Valois, comte d'), l'un des ſéditieux, 170, N. 52, *pag.* 276.

B

BALAGNY (Jean de Montlut de) conduit des troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 55, N. 36; eſt fait gouverneur ſouverain dans Cambrai; amène des troupes à Henri IV au ſiége de Laon, 267, N. 48.

BALTAZAR (N. ſieur); contenu de ſa lettre à Sully, 371.

BALZAC; *voyez* ENTRAGUES.

BALZAC (Henriette de), marquiſe de Verneuil, maîtreſſe d'Henri IV, 270, N.

BANCHI (père Séraphin) découvre le deſſein de Barrière de poignarder Henri IV, 200, N.

BARREAUX (des), membre du nouveau conſeil des finances, 359.

BARRIÈRE, ou LA BARRIÈRE (Pierre), ſon complot de poignarder Henri IV; comment il eſt découvert & puni, 199; particularités ſur ce complot, 199, N. 8.

BAYS, plutôt BEYNE, défait un corps de troupes de la ligue, 355, N. 39.

BEAUGRARD, gentilhomme attaché à Sully, utile à la priſe de Louviers, 37.

BEAULIEU-RUSÉ; *voyez* RUSÉ.

BEAUNE ſe ſoulève contre le duc de Mayenne, 318.

BEAUNE DE SAMBLANÇAI (Renaud, ou Bernard de), archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 186, N. 54.

BEAUVEAU (Louis de); *voyez* TREMBLECOURT.

BEC (N. du), archevêque de Rheims, 328.

BEL (Jean le), 16.

ſuite, accuſé de complicité avec Jean Châtel, 354.

BELIN (François Faudoas d'Averton, Comte de), 243; s'employe utilement pour Henri IV, dans l'affaire de ſa converſion, 167; eſt dépêché auprès de ce prince, par les Catholiques, 182, pour demander une trêve, 208; le gouvernement de Paris lui eſt ôté, 241; Arrêt du parlement très-honorable pour lui, 241, N 27; il eſt diſgracié, pour avoir rendu Ardres, 382, N. 58.

BELLANGLISE, officier de l'armée du duc d'Aumale, 30.

BELLEFOND défait, à la tête de la garniſon de Soiſſons, 355.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Larry, de), l'un des favoris de Henri III, 321, N. 12.

BELLENGREVILLE (Joachim de), gouverneur de Meulan, 35, 40.

BELLIÈVRE (Pompone de) travaille pour la converſion de Henri IV, 167, N. 41, 276, N. 57; entre dans le conſeil des finances, 343.

BELLOZANNE (Jean Tochard, abbé de), l'un des auteurs du Tiers-Parti, 121; *voyez* SULLY.

BERINGHEN (Pierre de); *voyez* HENRI IV.

BÉTHUNE (Jacques de), archevêque de Glaſco; *voyez* GLASCO.

BÉTHUNE (Philippe comte de), frère du duc de Sully, fait échouer l'entrepriſe du duc de Mayenne ſur Houdan, 32.

BÉTHUNE (Salomon de), frère du duc de Sully, eſt fait gouverneur de Mantes, 12, N. 3; il empêche la ſurpriſe de cette place par le duc de Mayenne, 32, N. 20.

BIGOT, agent pour le traité du duc de Guiſe, 326.

BIRON (Armand de Gontault, maréchal de), fait attaquer, mal-à-propos, le fort de Sainte-Cathérine au Siége de Rouen, 43 *& ſuiv.*; eſt accuſé d'avoir cherché à

faire échouer cette entrepriſe, 45; il eſt la cauſe de la levée du ſiége de Rouen, 68; ſon humeur mutine & contrediſante, 90; parole qu'il adreſſe à ſon fils, 90, N. 51; mauvais conſeil qu'il donne à Henri, 90; il aſſiège Epernay, & y eſt tué, 107; ſon caractère, ſon éloge. 107, N. 13.

BIRON (Charles de Gontault, maréchal de), 356; il défait un détachement du duc d'Aumale, 30; attaque, où il combat vaillamment, 53; attaque le bois retranché du prince de Parme, & l'emporte, 76; s'entremet pour la converſion de Henri IV, 167; injurié par Grillon, 213, N.; intéreſſé dans le traité de l'amiral de Villars, 230; eſt fait maréchal de France, 249; défait le grand convoi devant Laon, 286; ſon air fanfaron & préſomptueux, 291; aide aux Bourguignons à chaſſer le duc de Mayenne, 318; prend Beaune, Nuys, Autun, Dijon, 355; attaque les châteaux de Dijon & de Talan, 356.

BIRON (le baron de), 76; *voyez* HARGERIE.

BOIS-DAUPHIN, l'un des quatre Maréchaux de France faits par la ligue, 152, N. 29.

BOIS-ROSÉ (N. de Gouſtiminil, ou Gouſminil, ſieur de); manière ſurprenante, dont il ſe rend maître de Feſcamp, 204 *& ſuiv.*, N. 12; il remet ce château au roi, 207; intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 231; aventure comique, qui lui arrive avec Sully, à Louviers, 258, 260.

BOISSIÈRE (N. de la); *voyez* HARGERIE.

BONIFACE (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Sainte-Cathérine, 210.

BOQUEMARE, préſident au parlement de Rouen, 252 *& ſuiv.*

BORN (Jean de Durefort, de), commande l'artillerie au ſiége de Rouen, 43, N. 30; au ſiége de Laon, 269.

BOUILLON (princi-

pauté de), donnée au duc de Bouillon par ſa femme, 303.

BOUILLON (Charlotte de la Marck, ducheſſe de), épouſe le vicomte de Turenne. Raiſons politiques de ce mariage, 39, N. 26; ſa mort, 303; ſon codicile, 303.

BOUILLON (Guilleaume-Robert de la Marck, duc de); *voyez* MARCK (la).

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de), épouſe mademoiſelle de Bouillon, 39; raiſons politiques de ce mariage, 39, N. 26. Il amène des troupes étrangères au ſiége de Rouen, 42; les jette dans la mutinerie, 45; but, vers lequel il dirigeoit toutes ſes vues, 85, 86. Il prend Dun & Stenay, & défait les Lorrains à Beaumont, 94, N. 2; ſon ingratitude envers Henri IV, 301; il donne avis au roi de la mort de ſa femme, 303; entretien où Bouillon cherche à ſurprendre Sully, 306; ſes brigues & ſes projets politiques, 307; ſon caractère & ſes maximes, 308, N. 2; il refuſe de montrer la donation de la ducheſſe de Bouillon, 312; jugement ſur cette donation, 313, N. 3; ſes deſſeins, en faiſant déclarer la guerre à l'Eſpagne par la France, 347, N. 30; il conduit les troupes françoiſes en Picardie, 358; ſa méſintelligence avec le duc de Nevers cauſe les malheurs de cette campagne, 365; il eſt défait devant Dourlens, 367, 369, N. 46.

BOURBON (Charles, ſecond cardinal de), 149, 228; il s'intéreſſe pour les jéſuites, 277, N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 284, N. 62. Sa mort, 319; ſes abbayes, ſon caractère, 319, N. 9; *voyez* HENRI IV, TIERS-PARTI, SULLY.

BOURG (Antoine de Maine du), gouverneur de Laon, 269, N. 49; rend Laon, 315.

BOURGOGNE (la),

province, ſe ſoulève contre Mayenne, 318

BRANCALEON découvre le deſſein de Barrière, d'aſſaſſiner Henri IV, 199, N. 8.

BRANCAS; *voyez* OISE, VILLARS.

BRETAGNE, villes priſes & rencontres militaires dans cette province, 316.

BRISAC (Charles de Coſſé, comte de), a deſſein de changer la forme du gouvernement en France; il eſt fait gouverneur de Paris, 241, N. 28; il trahit ſon parti, 243, N. 30, *pag.* 243.

C

CALVINISTES; *voyez* PROTESTANS.

CAMORD, gentilhomme attaché au duc de Sully, 364.

CAPELLE (la) & CAPELET, aſſiégés & pris par les Eſpagnols, 365, 382.

CAPUCINS accuſés d'avoir voulu faire aſſaſſiner Henri IV, 199.

CASAUX (Charles de), ſon parti en Provence, 101, N. 10; eſt tué en tentant à livrer Marſeille aux Eſpagnols, 337, N. 23.

CATHOLIQUES du parti d'Henri IV, ſe rendent les plus forts dans ſon conſeil, 23; prêts à ſe révolter, pendant le ſiége de Rouen; leurs deſſeins, 50 Ils refuſent de pourſuivre le prince de Parme, 81; obligent Henri IV à refuſer les offres de la ligue, 152 Leur jalouſie contre ceux qui approchent le roi, & contre Sully, 201.

CAUDEBEC rendu au prince de Parme, & repris par Henri IV, 74.

CAUSSADE; *voyez* SAINT-MÉGRIN.

CAYLUS (Jacques de Levis, de), l'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

CHALONS-SUR-MARNE; Henri IV faillit à y être aſſaſſiné, 198, N. 7.

CHAMBAUT ſecourt Villemur, 105.

CHANLIVAUT (René Viau, ſeigneur de), ſuit Henri IV à Aumale, 55, N. 37.

CHANTELERIE (la) eſt défait, en voulant ſecourir Noyon, 30.
CHARLES VIII; ſon règne eſt la ſource de la mauvaiſe adminiſtration des finances, 320.
CHARLES-QUINT, bon mot de lui ſur la France, 152.
CHARTRES pris par Châtillon, 26, N. 14.
CHATEAUPERS (François Hurault, ſeigneur de), premier mari de la ducheſſe de Sully, 109, N.
CHATEAUPERS (Rachel de Cochefilet, madame de), épouſe le duc de Sully, 109, N. 15; rapport qui l'effraye, 364.
CHATEAUVIEUX (Joachim de), 50.
CHATEL (Jean) bleſſe Henri IV d'un coup de couteau, 350; particularités ſur cet attentat, ſon procès, ſon ſupplice, 350 & *ſuiv.*, N. 32, 37.
CHATILLON-COLIGNY (François de), fils de l'amiral, s'empare de Chartres, 26; ſa mort, ſon éloge, 26, N. 14.
CHARTRE (Claude de la) conduit des troupes au ſiége de Rouen, 55, N. 36; l'un des quatre maréchaux de France de la ligue, 152, N. 29; rend Orléans & Bourges à Henri IV, 209.
CHESY (l'abbé de), l'un des entremetteurs pour la converſion de Henri IV, 167.
CHIVERNY (Henri Hurault, comte de), ſuit Henri IV à la campagne de Bourgogne, 380, N. 56.
CHIVERNY (Philippe Hurault de), chancelier, 276, eſt nommé pour traiter avec les agens du duc de Guiſe, 326; le roi lui ôte la connoiſſance de cette affaire, 327. Il entre dans le nouveau conſeil des finances, 343; favoriſe les deſſeins de madame de Liancourt, 357.
CHOIRIN; *voyez* Henri IV.
CLAYE; eſcarmouche en cet endroit, 17.
CLÉMENT VIII; difficulté qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'abſolution, 199,

N. 1, *pag.* 279; éloge de ce pape, 273. Il s'intéresse pour les jésuites dans leur procès contre l'université, 277. Il accorde l'absolution à Henri IV, pourquoi, 383, N. 59; à quelles conditions, 383, N. 60.

CLERGÉ DE FRANCE prend les intérêts de l'Espagne contre Henri IV; sa haine contre ce prince, 162, N. 36.

CLUSEAU (N. Blanchard du), tué à la prise de Ham, 367.

CONAN, CONAS ou CONAC (baron de), défait avec la garnison de Soissons, 355, N. 39.

CONDÉ (Henri de Bourbon, prince de), 386.

CONFÉRENCES sur la religion, 175, N. 43.

CONSEIL D'ÉTAT & des FINANCES; sa forme est changée, 343, N. 28; brouilleries entre ceux qui le composent, 345; nouveau conseil établi, 358; membres de ce nouveau conseil, 359; ses brigues contre Sully, 394, 396.

CONSTANS, gentilhomme, 136.

CONTI (François de Bourbon, prince de), est battu, au combat de Craon, 94, N. 3; est fait chef du conseil, 359.

CONVERSATIONS entre Sully & Villars, sur son traité, 229, 231, 234, 239; entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 271, 276; entre Sully & Bouillon, sur les desseins de celui-ci, 306, 312.

CRÉQUY (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 316, N. 6.

CROISIC, fort, construit par le duc de Mercœur, 316.

CROIX (la), officier, tué à la prise de Ham, 367.

CURÉE (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 55; son éloge, 55, N. 37; se trouve à la défaite du grand convoi, devant Laon, 289; son sentiment sur cette action, 290, N. 65; se trouve à la journée de Fontaine-Françoise; louange que lui donne Henri IV, 377, N. 55,

pag. 380, N. 56.

CURÉS de Paris, leurs procédés contre Henri IV, 162, N. 36; leur procès contre les jésuites, 277, *& suiv.*, N. 58, 59.

D

DADRÉ (Jean), pénitencier de la cathédrale de Rouen, 254, N. 42.

DAVY (Jacques); *voyez* PERRON (Jacques Davy du).

DESPORTES, agent de Médavy, 203, 224.

DIZIMIEUX rend Vienne & Montluel au roi, 355.

DOLLÉ (Louis), avocat pour les curés de Paris, contre les Jésuites, 278, N. 59.

DURET (Claude), avocat pour les jésuites, contre l'université & les curés de Paris, 278, N. 59.

DURET (Louis & Charles), auteurs du Tiers-Parti, 121, N. 18; 276, N. 56.

E

ÉCUS au soleil, monnoie d'or, 41, N. 27.

ÉDOUVILLE (N. d'), 322, N. 14; défait les troupes de la ligue, 355.

ELBEUF (duc d'), combat pour Henri IV à Fontaine-Françoise, 377, N. 55.

ELISABETH, reine d'Angleterre, demande Calais, qui lui est refusé, 306, N. 62.

ENTRAGUES (François de Balzac, sieur d'), ses brigues parmi les catholiques contre Henri IV, 132, N. 23; il présente à Henri, & à Sully, un envoyé d'Espagne, 194; *voyez* NUGNÈS. Il cabale contre Henri, 270, N. 52, *pag.* 276, 279.

EPERNAY assiégé & pris par Henri IV, 107.

EPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'), son caractère, sa haine pour Henri IV, manière dont il se conduit en Provence, 97 *& suiv.*; particularités sur son extraction, ses charges & sa vie, 97, N. 5; mauvaise manœuvre de ses troupes à Villemur, 103, 105, N. 12; accusations faites con-

tre lui, 335; il eſt juſtifié, 338, N. 24.

EPERNON (Bernard de Nogaret, duc d'), mignon de Henri III, 321, N. 12.

ERNEST d'Autriche, archiduc, répond pour le roi d'Eſpagne aux propoſitions de la ligue & du duc de Mayenne, 118; *voyez* ESPAGNE.

ESCOUBLEAU; *voyez* SOURDIS.

ESPAGNE & ESPAGNOLS; but de ſes démarches en faveur de la ligue, 115, 117; réponſe du conſeil de Madrid, au mémoire des demandes & des offres faites à l'Eſpagne de la part de la ligue, 119; conduite qu'elle tient dans les états de Paris, brigues & fautes qu'elle y fait, 155, 163. Les ambaſſadeurs Eſpagnols tentent de faire élire *Erneſt* d'Autriche roi de France, 158, N. 34; ſa politique ſur la religion & le calviniſme, 191; différens pièges que le conſeil de Madrid tend à Henri IV, 194; elle lui fait offrir l'infante en mariage, 195, N. 5; les eſpagnols ſortent de Paris, 246, N. 36; *voyez* VILLARS (André de Brancas); ils donnent du ſecours au duc de Nemours, 266; aſſiègent & prennent la Capelle, 268; prennent le parti des jéſuites dans leur procès contre l'univerſité, 277; leur grand convoi eſt défait devant la Fère, 286; ils ne peuvent empêcher la priſe de cette place, 293; expéditions en Bretagne, 316; le conſeil de Madrid veut rétablir le royaume de Bourgogne en faveur du duc de Mayenne, 317; *voyez* GUISE (Charles de Lorraine, duc de). L'Eſpagne eſt accuſée d'avoir cherché à faire aſſaſſiner Henri IV, 356; les Eſpagnols prennent le Catelet & la Capelle, 366; battent les François à Dourlens, 367, 369; *voyez* BOUILLON, NEVERS, VILLARS; ils entrent en Franche-Comté, & ſont défaits par Henri IV, à Fontaine-Françoiſe, 374, 380, N.

N. 51.

Essex (Robert d'Évreux, comte d'), amène un puiſſant ſecours à Henri IV, au ſiége de Rouen, 41, N. 28; propoſe à l'amiral de Villars de ſe battre en duel, 45, N.

Estrées (Gabriëlle d'); *voyez* Henri IV. Pourquoi elle ſouhaite la converſion de Henri IV, 181, N. 47, & regrette la mort du ſurintendant d'O, 323, N. 16. Anecdotes ſur ſes amours avec Henri IV, & ſur ſon mariage avec Liancourt, 340 & *ſuiv.* N. 25, 27; *voyez* Sancy. Deſſein qu'elle a de faire obtenir la Franche-Comté à ſon fils, 357; *voyez* Vendôme (Cézar de).

Estrées (Jean-Antoine d'), père de la belle Gabriëlle, 28, N. 15

États (les) tenus à Paris; leur convocation; tumulte & confuſion qui y règnent, 155, N. 30.

Evora (D. Diégo d') ſort de Paris lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 245.

F

Faye (la) miniſtre; *voyez* Henri IV, Fère (la), 286.

Feria (Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de), plénipotentiaire d'Eſpagne aux états de Paris, 156. Paroles qu'il dit, à ſa ſortie de Paris, rendu, 245, N. 55.

Fescamp, pris par la ligue, & repris d'une manière extraordinaire. Affaire pour ce fort, 204, N. 12.

Finance & Financiers, 10, N. 2; friponneries des financiers & cauſe des abus dans les finances, 242, N. 29.

Flandre, Pays-Bas & Provinces-Unies. Les Flamands envoyent cinquante vaiſſeaux à Henri IV, pour le ſiége de Rouen, 42; s'uniſſent à la France contre l'Eſpagne, 349.

Fleury (Etienne), conſeiller au parlement, député aux états de Paris, y ſoutient les droits de Henri IV à la cou-

ronne, 161, N. 35; employé dans l'affaire de la conversion de ce prince, 167.

FONT (la), maître-d'hôtel de Villars, employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV, 51, 203, 207, 209, 231, 251; il repasse au service de Sully, après la mort de Villars, 371.

FONTAINE-FRANÇOISE (journée de), 374 & *suiv.*, N. 56.

FONTAINE-MARTEL (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers, 37.

FOURCHES, gentilhomme, fait prendre Gisors, 23; son père est pris par Sully, conduisant un bateau richement chargé, 40.

FRÊNE (Pierre Forget, sieur de), secrétaire d'état, 14, est mis du nouveau conseil des finances, 343; compose un projet sur la réforme des finances, 347.

FUENTES (comte de) défait les François devant Dourlens, 366, N. 44.

G

GADANCOURT (N. de) défait les troupes de la ligue, 355, N. 39.

GARDE (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 75.

GAUTIERS (les), ligueurs, sont taillés en pièces au nombre de cinq à six mille, 37, N. 24.

GESVRES (Louis Potier de), secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 331, N. 20.

GIVRY (Anne d'Anglure, baron de), combat où il se trouve, 55; son éloge, 55, N. 37; défend mal Neufchâtel, 71, N. 43; défait le secours que les Espagnols veulent jeter dans Laon, 285; met l'armée en danger, par un faux avis, 293; sa mort, 288, N. 63.

GLASCO, ou GLASCOW (Jacques de Béthune, archevêque de), 282; recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 274, N. 54; particularités sur son extraction & sa vie, 274,

N. 54; *voyez* HENRI IV.
GONDY (Albert de), duc de Retz; *voyez* RETZ.
GONDY (Pierre de Retz, cardinal de), évêque de Paris; le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 164, N. 36. Il retourne à Rome, rendre obédience au pape de la part de ce prince, 189.
GOURDON (N. de Terride, vicomte de), secourt Villemur, 105.
GOUVERNEURS de PROVINCES en titres héréditaires, proposés à Henri IV, 389.
GRÉGOIRE XIV envoye des troupes à la ligue, 53.
GRILLON (Louis Berton de), sa valeur & ses blessures au siége de Rouen, 53; il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 212, N. 18; bon mot de lui sur la mort du surintendant d'O, 323, N. 15.
GRILLON (Thomas Berton, commandeur de), cherche à ôter Fescamp à Bois-Rosé, 207, N. 13.
GUERCHE (Georges de Villequier, vicomte de), est défait au passage de la Vienne, 94, N. 3.
GUERET (Jean), jésuite, impliqué dans le complot de Châtel, 353, N. 37.
GUIBERT est du nouveau conseil des finances, 359.
GUICHE (Philibert de la), grand-maître de l'artillerie, 43, N. 30, *pag.* 50, 269, N. 51.
GUIGNARD (Jean), jésuite, pendu, 353, N. 36; discussion sur ce fait, 351, N. 33.
GUISE (maison de), son ambition & ses projets, 158, N. 34.
GUISE (Cathérine de Clèves, duchesse de), fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes grâces de Henri IV. Son caractère & son éloge, 324, N. 17.
GUISE (Charles de Lorraine, duc de), se sauve du château de Tours, 38. Son escadron est défait, à Bures, par Henri IV, 57; ensuite à

Yvetot, 57. Ses deſſeins, brigues, &c., aux états de Paris déconcertés, 157. Il cherche à rentrer dans l'obéiſſance, 224. La Champagne ſe ſoulève contre lui, 227; articles de ſon traité, 228, 230. Il eſt conclu, 231, 232; il vient ſe jeter aux pieds de Henri IV; accueil qu'il en reçoit, 331. Eloge du duc de Guiſe, ſur ſa conduite en Provence. Il réduit Marſeille, d'où il chaſſe les Eſpagnols, & autres belles actions & particularités de ſa vie, 337, N. 23.

GUISE (mademoiſelle de), Marguérite de Lorraine, ſollicite Henri IV en faveur de ſon frère, 324.

GUITRY ſe trouve au ſiége de Laon & à l'attaque du grand convoi, 289, N. 64.

H

HACQUEVILLE (N. de Vieux-Pont, ſieur de), 252, rend Ponteau-de-mer au prince de Parme, 74, N. 46.

HALLOT (François de Montmorency de), bleſſé au ſiége de Rouen, puis tué, 45, N. 32.

HAM, pris d'emblée par les François, 366.

HAMILTON, curé de Saint-Côme, ſon inſolence, 54, N. 35.

HARGERIE (Louis d'Ognies, de la), défait, avec N. de la *Boiſſière* & le baron de *Biron*, un détachement du duc d'Aumale, 31.

HENRI III; ſes mignons, 321, N. 12.

HENRI IV; victoire qu'il remporte à Iſſoire, 9, N. 1. Cauſes qui l'empêchent de profiter de ſa victoire, 9; prend Dreux & manque Sens, 12; il emporte les fauxbourgs de Paris & y met le ſiége, 14, 15, N. 5, que ſa bonté pour les habitans oblige à lever, 15. Faute qu'il fait, en ſe poſtant à Chelles, 17, 18, N. 8. Il fait aſſiéger Clermont, 20, & pourſuit, avec avantage, le prince de Parme; il ſauve la vie au baron de Biron, 21, N. 9; va voir la belle *Gabrielle* à Cœuvre, 22,

N. 10. Son parti groſſit, 22; *voyez* ABJURATION. Il prend Chartres, 25, N. 13, & Corbie, 28; ſa paſſion pour mademoiſelle *d'Eſtrées*, 28, N. 15, *pag.* 92, N. 52; ſa lettre à Sully, 29, N. 16. Quand ce prince a commencé à lui confier ſes ſecrets, 29, N.; ſes avantages ſur la ligue, 29, 30; ſa préſence à Mantes fait manquer une entrepriſe de Sully ſur le duc de Mayenne, 25; il ſurprend Louviers, 36; s'empare d'une partie de la Normandie, 37, 38. Paroles de Henri IV ſur l'évaſion du duc de Guiſe, 38, N. 25; il quitte Mantes, où il faiſoit ſon principal ſéjour, 38; va voir la belle Gabriëlle à Compiègne, 38; raiſons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiſelle de Bouillon, 39, N. 26; il entreprend le ſiége de Rouen, 37, 43; prend Darnetal pour quartier, 43; valeur de ce prince dans les aſſauts, 47, 49; ſes mécontentemens de la part des catholiques de ſon armée, 49, 50. Il va au devant du prince de Parme, 52. Parole de lui ſur la mort de Sixte-Quint, 53, N. 33; Marches & campemens de ce prince, 55; il enlève l'eſcadron du duc de Guiſe, 57; ſa valeur au combat d'Aumale, 61, 64; il y eſt bleſſé, 65; il oblige le duc de Parme à repaſſer la Somme, 66. Ses égards pour Biron, 68, N. 42; ſes paroles au jeune Châtillon, 68, N. 42. Mutinerie dans ſon armée, 69. Il lève le ſiége de Rouen, 70. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 71; ſépare ſes troupes, 73; les raſſemble & défait l'avant-garde des ennemis; reprend Ponteau-de-mer, 75 Autres avantages qu'il remporte, 76; il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 77. N. 47. Remarques ſur ces expéditions & ſur les fautes qu'on

lui reproche, 77, N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans ſon camp, 78, qui lui échappe, 80; ſon armée refuſe, contre toute raiſon, de pourſuivre les ennemis, 81; il licencie & conduit les troupes proteſtantes en Picardie, 91. Motifs ſecrets de ce voyage, 92, N. 42. Il déconcerte les brigues du comte de Soiſſons en Béarn, 95. Il prend Epernay & congédie ſes troupes, 107. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 109. Il découvre par Sully les ſecrets de la ligue & du Tiers-Parti, dont il fait part à *Beringhen* & à *Choirin*, 121; grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de ſa converſion, 125, N. 21; ſes entretiens avec Sully, qui le diſpoſe à changer de religion; motifs qui l'y déterminent, 129, 133, N. 22. Ce qu'il dit, ſur la mort de Moras, 136, N. 25; il fait conſentir les proteſtans à une négociation avec les catholiques, 136, 140; rejette les conditions que la ligue lui propoſe, 152; ſon droit à la couronne n'eſt point conteſté, 162, N. 36, 37. Il lève le ſiége de Selles, 164, N. 38; ſes ambaſſadeurs ſont refuſés à Rome, 164. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les catholiques, inutile, 165. Il aſſiſte aux conférences entre les catholiques & les proteſtans, 175. Il aſſiège & prend Dreux, 175. Sincérité de ſa converſion, 178, N. 45; ſa conduite avec les calviniſtes, 181, N. 47. Sa réponſe au miniſtre *la Faye*, 182, N. 48, lettre qu'il écrit à ſa maîtreſſe, à l'occaſion de ſon abjuration, 183, N. 49. Paroles de ce prince, 185, N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 189, N. 1. Sa ſage conduite avec l'Eſpagne & la ligue, 191, & avec les huguenots, 192, N. 22. Il accorde une trêve aux députés de la ville

de Paris, 193, N. 3; reçoit un député Eſpagnol, 194; *voyez* D'ENTRAGUES-NUGNÈS; paroles de lui ſur ſon abjuration, 194, N. 4. Il députe, mal à propos, la Varenne à Mandoce, 196. Bon mot du roi à la Varenne, 197, N.; ſur Villeroi, 251, N. Il court riſque de ſa vie, à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 198, N. 7. Il manque d'être aſſaſſiné, 199; *voyez* CAPUCINS, JÉSUITES. Il reprend ſes conférences ſur la religion, 201; il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 203; ſecourt Feſcamp; eſt reçu dans Meaux, 208, N. 15; il ſavoit modérer ſa colère, 212; trait ſur ce ſujet, 208, N. 18; ſe fait ſacrer à Chartres, 213, N. 19; fait raccommoder le duc de Montpenſier & le duc de Soiſſons, 214. Il eſt reçu dans Paris, où il pardonne à ſes ennemis, 244. Particularités & bons mots de lui à ce ſujet, 244, 245. N. 33, 34, 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompenſe le duc de Montpenſier & Biron, 246, 247, N. 36, 38. Préſent qu'il fait à Sully, 263, N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 264. Pluſieurs villes ſe ſoumettent, 265; marche au ſecours de la Capelle, 268; inveſtit Laon, 269. Ses travaux & fatigues à ce ſiége, 283. Il accorde ſa protection à l'archevêque de Glaſco, 584; empêche les Eſpagnols de ſecourir Laon, 286. Il inſpiroit l'air d'aſſurance & de préſomption à ſes officiers, 291; eſt mécontent de Biron, 292, qu'il fait obſerver par Sully, 293. Il ſéjournoit à Marle, pendant ſa jeuneſſe, 294. Partie de plaiſir, qu'il fait, à Saint-Lambert, troublée par l'arrivée des Eſpagnols, 295. Son armée eſt preſque ſurpriſe par les Eſpagnols, qu'il oblige à ſe retirer, 296, 299 Louanges des qualités militaires de ce prince, 296. Il cache

les ſujets de plaintes qu'il a contre Bouillon; pourquoi il députe Sully, 304, 305. Priſe de Laon; fait ſon entrée dans différentes villes de Picardie, 315, 316. Ses vues pour la diſpoſition des bénéfices du cardinal de *Bourbon*; il a deſſein d'acheter la maiſon de Gaillon, 320. Accueil qu'il fait aux députés de Reims, 331. Careſſes que le roi fait au duc de Guiſe, & louanges qu'il donne aux princes de ſa maiſon, 331. Familiarités de ce prince avec ſes courtiſans, 331. Son accueil à madame de Guiſe, 333. Ses amours avec la belle Gabriëlle; entretieu de lui, & d'Alibour, à ce ſujet, 340, N. 25. Changement qu'il fait dans le conſeil des finances, 343, 344, N. 28, 29. Il déclare la guerre à l'Eſpagne, 347. Il eſt bleſſé, par Châtel; particularités ſur cet attentat, 450, 451, N. 32, 33. Premiers ſuccès de ſes armes, 354. Il va en Bourgogne, 356. Ses amours avec la belle Gabriëlle, 357, N. 42. Nouveau conſeil qu'il établit, 359. Entretien, entre lui & Sully, à Moret, 360. Il eſt mécontent du comte de Soiſſons, 361. Sa campagne de Bourgogne, 369; priſe par ce prince, 380. Il revient à Paris, & déplore, avec Sully, les malheurs arrivés en Picardie, 381. Ses regrets de la mort de Villars, 381; *voyez* CLÉMENT VIII. Il ne peut empêcher la priſe de Calais, 388, qu'il refuſe de céder à Eliſabeth; 388, N. 62. Il pourvoit à la ſureté de la Picardie, 389. Il reproche au duc de Montpenſier la part qu'il a aux criminels deſſeins des grands du royaume, 391, N. 63. Reproches qu'il fait au duc de Bouillon, qu'il envoye en ambaſſade à Londres, 393. Il veut auſſi y envoyer Sully, 396.

HUILLIER (Jean l'), prévôt des marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV,

244, N. 13.
HUMIÈRES (Charles, ſeigneur d'), force les Eſpagnols à Ham, & y eſt tué, 366. Son éloge, 367, N. 45.
HURAULT; *voyez* CHIVERNY, MAISSE.

J

JACOB (François), jéſuite, impliqué dans le procès de Châtel, 354, N.
IBARRA (D. Diégo d'), l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris, 156.
JEANNIN (René), préſident au parlement de Dijon: Sa propoſition à Henri IV, de la part de la ligue, 89. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Eſpagne de la même part, 115, N. 17. Quels furent ſon objet & ſes véritables ſentimens au ſujet d'Henri, de l'Eſpagne & de la ligue, 137, N. 26 Conditions qu'il propoſe à Henri, 149; rejetées, 152, 153. Serment qu'on l'accuſe d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince, 168, N. 42. Il eſt obligé de lui rendre Laon, 315. Conſeil qu'il donne au duc de Mayenne, 317; juſtifié, 317, N. 7.
JÉSUITES impliqués dans le complot de Barrière, & juſtifiés, 199, N. 8. Leur procès avec l'Univerſité & les Curés de Paris; particularités ſur cette affaire, 273, 277, 280, N. 58, 59, 61; impliqués dans le procès de Châtel, & bannis, 351, N. 33. Particularités ſur leur banniſſement, 352, N. 34, 37. Leur rappel eſt une des conditions de l'abſolution accordée à Henri IV. 383 *& ſuiv.*
INCARVILLE, contrôleur-général des finances, entre dans le nouveau conſeil des finances, 359.
INFANTE d'ESPAGNE (Claire-Eugénie d'Autriche), deſſein de la faire épouſer au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les ſeigneurs, 158, N. 34, *pag.* 195.
JOYEUSE (Anne de), l'un des mignons de

Henri III, 321, N. 12.

JOYEUSE (Antoine Scipion, chevalier de Malte, puis duc de), ſon parti en Provence, 101; aſſiège Villemur, 102, 106; y eſt défait & ſe noye dans le Tarn, 106.

JOYEUSE (François de), cardinal, eſt envoyé par Mayenne en Eſpagne, 208, N. 14.

JOYEUSE (Henri de), comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

L

LAGNY, pris par le Prince de Parme, 18, N. 8.

LANGLOIS, échevin de Paris, eſt fait prévôt des marchands, reçoit Henri IV en cérémonie, 244, N. 33.

LAON, aſſiégé, 269, 282; eſt rendu, 315.

LECQUES (Antoine du Pleix, ſieur de), ſecourt Villemur, 104.

LESDIGUIÈRES (François de Bonne, de), connétable, déconcerte en Provence les deſſeins du duc de Savoie & de l'Eſpagne, 101, N. 9; quelles étoient ſes vues, 179; ſes ſuccès en Savoie, Dauphiné, contre le duc de Savoie, &c., 316.

LIERAMONT (François de Dampierre, ſieur de), gouverneur du Catelet, 322, N. 13.

LIGNYZ; ſon parti en Provence, 101.

LIGUE (la) eſt battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait, 30, 32. Une grande partie de la Normandie lui eſt enlevée par Henri IV, 37, N. 24. Ses propoſitions & offres à Henri IV, 89. Ses troupes ſont battues à l'attaque de Saint-Denis & au paſſage de la Vienne, mais elles gagnent la bataille de Craon, 93, 94, N. 1, 2, 3. Défaite de ſes troupes à Villemur, 105; *voyez* PHILIPPE II. Conditions qu'elle veut impoſer à Henri IV, rejetées, 149. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 156, 157, N. 33. Impudence de ſes pré-

dicateurs, 162, N. 36. Brigues & ſerment de ſes chefs contre Henri IV, 163. La ligue fait une députation à ce prince, 182. Elle ſe ſert de moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 198, N. 7. Ses chefs ſe retirent à Soiſſons, à la reddition de Paris, 245, 246, N. 36. Elle ſoutient les jéſuites dans leur procès contre l'univerſité, &c., 377. Ses partiſans s'oppoſent à la déclaration de guerre contre l'Eſpagne, 348. Ses troupes ſont chaſſées de Dijon & de Talan, 372 & *ſuiv.* N. 49.

LIVAROT (Jean d'Arces de), l'un des mignons d'Henri III, 321, N. 12.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de), l'un des catholiques mutinés pendant le ſiége de Rouen, 50 L'un des chefs du Tiers-Parti, 121, cabale contre Henri IV aux états de Paris, 159, 279. N. 60. Il emporte d'aſſaut Ham, 366.

LOPPES, gentilhomme calviniſte, ſe trouve à la défaite du grand convoi, devant Laon, 290.

LORRAINE (la) & LORRAINS. Les Lorrains défaits à Dun, Stenay, &c.; pris par le duc de Bouillon, 93, 94, N. 2, 3. La Lorraine ſe ſépare de l'Eſpagne & s'unit avec la France, 347. Succès des armes des Lorrains, 354.

LORRAINE (Charles II, duc de), ſes brigues aux états de Paris inutiles, 156.

LORRAINE (Cathérine-Marie de), ducheſſe de Montpenſier; *voyez* MONTPENSIER.

LUX. Rendez-vous de l'armée de Henri IV, 374.

LUX (Edme de Malain, baron de), négocie pour la converſion de Henri IV, 167. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoiſe, 376, N. 54.

LYON ſe rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 265.

M

MADAME CATHÉRINE DE BOURBON, ducheſſe de Bar, fait venir le comte de Soiſſons en Béarn, 95, & lui donne une promeſſe de mariage, 214, qu'elle remet à Sully, 222.

MAIGNAN. Utilité dont il eſt au ſiége de Rouen, 47.

MAISSE (André Hurault, ſieur de), ſervices qu'il rend contre les ſéditieux, 276, N. 57. Il entre dans le conſeil des finances, 343.

MAISTRE (le), préſident du parlement, ſa réponſe au duc de Mayenne, auquel il faiſoit des remontrances, 161, N. 35.

MANDOCE (Bernardin de), propoſitions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 194, 197.

MANDOCE (Inigo de), l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris, 156.

MANOU (Jean d'O, ſeigneur de), l'un des chefs catholiques du parti de Henri IV, 132, N. 23.

MANSFELD (Charles) amène une armée Eſpagnole en France pendant les états de Paris, 156; prend Noyon, 164, & la Capelle, 268; ne peut empêcher la priſe de Laon, 282, 286, 293; eſt défait par le duc de Bouillon, 355.

MANTES. Conférences ſur la religion, qui y ſont tenues, 175, N. 43. Aſſemblée des calviniſtes qui s'y tient, 192, N. 2.

MARIVAULT (Claude de l'Iſle) ſe trouve à la journée d'Aumale, 55, N. 37; au ſiége de Laon, 282; à la défaite du grand convoi, 288, N. 63.

MARCK (Guillaume-Robert de la), frère de la ducheſſe de Bouillon, ſa mort & ſon teſtament, 39, N. 26

MARCK (Robert de la), père de la ducheſſe de Bouillon, 39, N. 26.

MARSEILLE. Sa réduction par le duc de Guiſe, 337, N. 23.

MARTEAU (Michel, ſieur de la Chapelle), traverſe le traité de Villars avec Henri IV, 228 N 24. Ce qui ſe paſſa entre Sully & lui chez ce gouverneur, 253

MARTINENGUE, ſon parti en Provence, 176.

MATELET, gouverneur de Foix, ſe jette dans Calais, & le rend aux Eſpagnols, 388, N. 62.

MATIGNON, maréchal de France, refuſe de ſecourir Villemur, 104. Il eſt du conſeil des finances, 343.

MAUGIRON (François de), l'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de); rencontres à Noyon, &c., où ſes troupes ſont battues, 31. Il manque Mante & Houdan, 32 Il punit l'inſolence des Seize, 53, 54, N. 34; joint ſes troupes à celles du prince de Parme, 70, & eſt cauſe, par ſes mauvais conſeils, des échecs arrivés à ce prince aux environs de Rouen, 74, 76. Mémoire des propoſitions qu'il fait au roi d'Eſpagne, & des conditions auxquelles il lui ſoumet la ligue, & réponſes à ſes propoſitions, 115. Il demande à l'Eſpagne la ſouveraineté de la Bourgogne, 117. Demandes qu'il fait faire à Henri IV pour lui-même, par la ligue, 152. Ses artifices contre le parti Eſpagnol & contre ſon propre neveu, & fautes qu'il fait aux états de Paris, 158, N. 34. Moyens que Mayenne employe pour exclure Henri IV du trône, 163. Il cherche à rendre ſon abjuration inutile, 190; s'oppoſe à la députation des Pariſiens vers ce prince, 193, N. 3; demande une nouvelle trêve, qui lui eſt refuſée, 208; ôte le gouvernement de Paris au comte de Belin, & le donne à Briſſac, 240, par lequel il eſt trahi, 243, N. 30. Il fait échouer les deſſeins du duc de Nemours, 265, N. 46. Il marche

au secours de Laon, où il tente en vain d'y faire entrer du secours, 282, 293; cherche à s'assurer la Bourgogne, 317, N., qui se révolte contre lui, 318 Fautes qu'il commet dans cette occasion, 372.

MÉDAVY (Pierre Rouxel, baron de), l'un des officiers-généraux de la ligue, commence à traiter avec Sully, 203, N. 11; conclut son traité, 226, 239. Difficultés qui survinnent par ce traité, 301.

MAILLANT, secrétaire du conseil des finances, 359.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuël de Lorraine, duc de), défait les troupes royalistes à Craon, 94, N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 114. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 157. Ses succès dans la Bretagne, 316.

MESSILLAC (Raimond de Restignac de) secourt Villemur, 105.

MILLY (conférences de), ce qu'on y traitoit, 202, N. 9.

MIREBEAU (Jacques de Chabot, marquis de), part qu'il eut à la journée de Fontaine-Françoise, 375, N. 52.

MOINES; *voyez* RELIGIEUX.

MONTIGNY (François de la Grange, seigneur de), assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 288, N. 63. Audiences qu'il a du roi, 349.

MONTLUEL pris sur la ligue, 355.

MONTMORENCY (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 101; secourt Villemur, 104; est fait connétable; ses succès en Dauphiné, 355; s'empare de Vienne, 355 Motifs qui lui font appeler Henri IV en Bourgogne, 356.

MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de), ses expéditions militaires en Normandie, 37, N. 24; perd la bataille de Craon, 94, N. 3; est blessé au siége de Dreux, 177. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 229; en est

récompenſé par Henri IV, 248. Il propoſe à ce prince de rendre les gouvernemens héréditaires & ſouverains, 390 Il reconnoît & répare cette faute, 391.

MONTPENSIER (Cathérine-Marie de Lorraine, ducheſſe de); traits de ſa clémence & de généroſité qu'elle reçoit de Henri IV, 245, 246, N. 38, 39.

MONTPEZAT (Henri Deſprez de) envoyé par Mayenne en Eſpagne, 208, N. 14.

MORLAIX pris par d'Aumont, 316, N. 4.

MORLAS, l'un des chefs calviniſtes, ſe convertit, fort eſtimé de Henri IV, 136, N. 25.

MORNAY (Philippe du Pleſſis), 14, N. 4. Lettre de lui à Henri IV après le combat d'Aumale, 66, N. Il ſert Villeroi dans ſon traité avec le roi, 249.

MOTHE (Valentin de Pardieu de la) amène des troupes pour la ligue au ſiége de Rouen, 55. Sa mort, 55, N. 36.

MOUSSY (N. Bouthillier de) défait un corps de troupes de la ligue, 355, N. 39.

N

NASSAU (Philippe de) amène des troupes à Henri IV pour le ſiége de Rouen, 42; défait le comte de Mansfeld, 355.

NEMOURS (Charles-Emmanuël de Savoie, duc de), défend Paris contre Henri IV, 15, N. Son parti ne réuſſit pas en Provence, 100, non plus que ſes brigues & ſes deſſeins aux états de Paris, 157. Traitement qu'il reçoit à Lyon, 265, N. 45. Ses troupes ſont défaites, & ſes villes ſont priſes, 355.

MEMOURS (Henri de Savoie, duc de); *voyez* SAINT-SORLIN.

NEVERS (Louis de Gonzague de Mantoue, duc de), 279; amène des troupes au roi & cherche à dominer dans le conſeil, 22; mutine les catholiques, ſeconde mal Henri IV à Bully, &c., 57, N. 39. Il ſe fait

l'un des chefs du Tiers-Parti, 121. Ses brigues aux états de Paris, 159; envoyé à Rome prêter l'obédience au pape, 189, N 1 Il eſt propoſé gouverneur de Champagne, 328, & fait chef du nouveau conſeil des finances, 344. Ses démêlés avec Sully, 346. Il commande les troupes du roi en Picardie, 358; ſe brouille avec les autres chefs; malheurs qui en arrivent, 365, 366, N. 44.

NEUFCHATEL, mal défendu par Givry, 71, N. 43, 44.

NORMAND, l'un des Seize, ſon dire hardi & inſolent dans la chambre du duc de Mayenne, 54, N. 35.

NORMANDIE La Normandie donne du ſecours à Henri IV pour le ſiége de Rouen, 42. Ses villes & gouverneurs ſe rendent à ce prince, 239.

NOUE (François de la), 245, N. 34.

NOYON. Priſe de cette ville, 31; repriſe, 164.

NUGNÈS, ou ORDOGNÈS, envoyé de la part de Mandoce à Henri IV, 194.

NUYS, pris par le maréchal de Biron, 355.

O

O (François d'), ſurintendant des finances, 275; les gouverne mal, & laiſſe Henri IV manquer de tout, 10, N. 2; jette les Catholiques dans la mutinerie, 87, 88. Il devient un des chefs du Tiers-Parti, 121; s'entremet dans l'affaire de la converſion de Henri IV, 167; ſe fait donner le gouvernement de Paris, 243, N. 32. Il ſollicite pour les jéſuites dans leur procès avec l'univerſité, 277, N. 58. Ses profuſions, ſes vices, 321, N. 11. Particularités ſur ſa mort, 323, N. 15, 16.

OISE (Georges de Brancas-Villars, chevalier d'), rend le Havre à Henri IV, 257, N. 43; en obtient une penſion, 320, N. 10; le ſuit à la campagne de Franche-Comté, 380, N.

OLIVIER (Séra-

phin), ſa réponſe à Clément VIII, qui refuſoit d'abſoudre Henri IV, 189, N.

ORNANO (Alphonſe d') ſoutient le parti de Henri IV en Dauphiné, 101; ſecourt les Lyonnois contre la ligue, 266.

OSSAT (Arnaud d'), cardinal, accuſé d'attachement à la ligue; examen de ſa conduite & de ſes ſentimens, 384, N., p. 386.

P

PALCHEUX, officier calviniſte, mis injuſtement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 71.

PANGEAC ou PANGEAS (N. de Pardaillan de) oblige le comte de Soiſſons à ſortir de Béarn, & en eſt maltraité, 96.

PARABÈRE, officier calviniſte, prend Corbie, 28; ſe trouve au ſiége de Laon, 271.

PARIS aſſiégé; horreurs de ce ſiége: Autres particularités à ce ſujet, 15, N. 5. Joie qu'on y reſſent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 193, 194. Reddition de cette ville, & particularités ſur l'entrée qu'y fait Henri, 244, 247, N. 33, 39.

PARLEMENT de Paris s'oppoſe aux deſſeins de Mayenne & de la ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend ſur la ſucceſſion à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités ſur cet arrêt, 161, N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des jéſuites contre l'univerſité & les curés, 277.

PARME (Alexandre Farnèſe, duc de), oblige Henri IV à lever le ſiége de Paris, 15, 17, N. 5; ſe poſte avantageuſement & ſe conduit en habile général dans cette occaſion: Bon mot de lui au duc de Mayenne, 18, N. 8. Il prend Corbeil avec peine, 21; ſouffre pluſieurs échecs en ſe retirant, 21, 22. Il repaſſe la Somme, & vient au ſecours de

Rouen, 52. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 61 & *suiv.* Paroles de lui sur cette action, 66, N. 41. Il repasse la Somme, 66; reprend le chemin de Rouen, 70; évite le combat, 71, & arrive devant Rouen, 73. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 76, N. 47. Il échappe à Henri IV par sa belle manœuvre au passage de la Seine, 79, 80. Il repasse en Flandre, 93. Sa mort; jugement sur cette mort, 108, N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 155, N. 30.

PELLEVÉ (Nicolas de), cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest; ses brigues inutiles, 158, N. 34; se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 246.

PERICARD, agent du duc de Guise pour son traité, 325.

PERRON (Jacques Davy du), cardinal, un des auteurs & promoteurs du Tiers-Parti, 121; devient favorable à Henri IV, 143, 149, N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion catholique, 180; a la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 184. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape & est fait évêque d'Evreux, 184, 185, N.; travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 214. Sa conduite à Rome blâmée, 385, & justifiée, 383, N. 60.

PERRON (du), frère du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de madame au comte de Soissons, 218, 219.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoie en possession de la Provence, 100. Sa réponse aux conditions qui lui sont offertes, par la *ligue* & par le duc de Mayenne; son objet, en soutenant la ligue, 115, 120.

Ses brigues aux états de Paris inutiles, 157. Propoſitions qu'il fait à Henri IV, après ſon abjuration, rejetées, 190.

PILE (la), procureur-général de la chambre des comptes de Rouen, ſert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 233.

PISANY (Jean de Vivonne, marquis de), député par Henri IV au pape, qui refuſe de l'entendre, 209, N. 39; envoyé à Rome prêter l'obéiſſance au pape, 164.

PLAISANCE (cardinal de), légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Eſpagne, inutiles, 158, N. 34; ſe retire à Soiſſons lors de la reddition de Paris, 245.

POITIERS. Blocus de cette ville, 94, N. Elle ſe rend à Henri IV, 265.

PONTEAU-DE-MER eſt rendu au prince de Parme, 74, repris par Henri IV, 75.

PONTCARRÉ (N. des) ſert Henri IV à Paris contre les factieux, 276, N. 57.

PONTOISE. La ligue y établit ſon conſeil, 34. Conférence en cette ville, 175, N. 43.

PRÉ (du), employé à traverſer le traité de Sully avec Villars, 232, 237. Il eſt pendu, 238.

PRINCES DU SANG, SEIGNEURS ou GRANDS du royaume. Leurs brigues & leurs deſſeins aux états de Paris, 157 & *ſuiv.* Etrange propoſition qu'ils font faire à Henri IV, 289, 290.

PROFESSION DE FOI d'Henri IV. Difficultés ſur cette pièce, levées par Sully, 185, 186; envoyée à Rome, 186, N. 52.

PROTESTANS. Leur méſintelligence avec les catholiques de l'armée; cauſe de la levée du ſiége de Rouen, 69, 70. Ils refuſent de pourſuivre le prince de Parme après ſon paſſage de la Seine; leurs vues, 85, 88. Ils perdent la bataille de Craon, 94, N. 3, & battent les troupes de la ligue devant Villemur, 105, 107. Ils rejettent les conditions offertes par la ligue à Henri IV,

152, 153. Ils consentent aux conférences avec les catholiques, 164. Leurs ministres trahissent leur religion par flatterie, 179, 180. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV, 181, 182, N. 48. Ils y consentent, enfin, 184. Ils s'opposent à la trêve, 193. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 308. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi, 310. Mauvaises plaisanteries qu'ils font sur la cérémonie de l'absolution de Henri IV, 383, N. 60.

R

RAGNY (M. de) a audience du roi, 349.

RANDAN (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de), perd la bataille d'Issoire contre les calvinistes, 9, N. 1.

REGNARDIÈRE (la), bouffon de la cour, disgracié, 342, N 26.

REISTRES, Lansquenets & autres troupes étrangères. Nouvelle levée de ces troupes, faite par Bouillon, amenée au siége de Rouen, 42, où ils se mutinent, 46. Leur réponse à la demande qu'on leur fait, s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme après le passage de la Seine, 87, 88.

RELIGIEUX & MOINES forment un régiment au siége de Paris, 15, N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 198, 201, N. 7, 8.

RETZ (Albert de Gondi, duc de), la connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée, 326 *& suiv.* Il est du nouveau conseil des finances, 343.

RÉVOL (Louis), secrétaire d'état, a grande part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion, 125, N. 21.

RHEIMS se révolte contre le duc de Guise, & se rend à Henri IV, 329, 330.

RIEUX (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la ligue, 132, N. 23.

RIEUX, commandant

de Noyon, s'y défend avec valeur, 32.

RIGAULT défend bravement Corbeil contre le prince de Parme, 21.

RISSEY (N. de Crequy de), ſuit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 380, N. 56.

ROCHETTE (la), agent du duc de Guiſe pour ſon traité, 325.

ROLLET (du), officier royaliſte, fait prendre Louviers, 37, 38; traverſe le traité de Sully avec Villars, 232, N. 26.

ROSIÈRES (madame des), amie du cardinal de Bourbon, 139, 272.

ROSNE (Chrétien de Savigny, baron de), l'un des officiers-généraux de la ligue, amène des troupes au ſecours de Noyon, 31, N. 19, & au ſiége de Rouen, 55, N. 36. L'un des quatre maréchaux de France faits par la ligue, 152, N. 29. Il prend le Catelet & la Capelle, 365; défait les François à Dourlens, 367, 370.

ROUEN eſt aſſiégé, 41, 42. Fautes faites dans l'attaque, 44, 45, N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par Henri IV & par l'amiral de Villars, 46. Vigoureuſe défenſe de ce gouverneur, 52, 68; *voyez* VILLARS. Cérémonie de ſa reddition, 255.

RUSÉ, ſieur de Beaulieu (Martin), ſecrétaire d'état, 14, N. 4; a commiſſion pour traiter avec ceux du duc de Guiſe, 326; eſt révoqué, 327.

S

SAINT-BONNET (N. de) reçoit chez lui Sully, 210.

SAINT-GÉNIES (Élie de Gontault, ſeigneur de Badefou de), beau-frère de Sully, 293, N. 67.

SAINT-GÉNIES (mademoiſelle de) recherchée en mariage par le maréchal de Biron pour ſon frère, 293, N. 67.

SAINT-GEORGES (N. d'Auſſonville, ſieur de), conduit avec ſuccès les troupes de Lorraine en

Bourgogne, 354, N. 38. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoiſe, 375, N. 53.

SAINT-GÉRAN (N. de), combat où il ſe trouve, 56.

SAINT-PAUL (François d'Orléans, comte de), gouverneur de Picardie; l'un des chefs des troupes du roi dans cette province, 358, N. 43; défait devant Dourlens, 367, 371.

SAINT-POL (Antoine de) amène les troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 55, N. 36; eſt un des quatre maréchaux de France faits par la ligue, 152, N. 29; tué par le duc de Guiſe, 336, N. 22.

SAINT-LUC (François d'Epinai, ſieur de), grand-maître de l'artillerie, contribue à la reddition de Paris, 243, N. 31; ſe trouve au ſiége de Laon, 285; eſt un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

SAINT-MEGRIN (Paul Stuard de Cauſſade de), l'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

SAINT-SORLIN (Henri de Savoie-Nemours, marquis de), vient à Lyon au ſecours du duc de Nemours, 266, N. 47

SAINTE-CATHÉRINE (fort de), attaqué mal à propos au ſiége de Rouen, 45, N. 31; *voyez* BIRON.

SALIGNAC (Jean de Gontault de), l'un des chefs proteſtans, 136.

SANCY (Nicolas du Harlay de), l'un des chefs du parti calviniſte, 136; ſert Villeroy dans ſon traité, 249. Son caractère, ſes ſervices, 339. Ses railleries & bons mots ſur la belle Gabrielle l'empêchent d'être fait ſurintendant, 341. Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suiſſe, 347. Motifs qui lui font appeler Henri IV en Bourgogne, 356. Il refuſe à Eliſabeth de lui remettre Calais, 388, N. 62.

SANTENY entre dans le nouveau conſeil des finances, 359.

SAONE. Belles actions de Henri IV contre les

Eſpagnols & la ligue, au paſſage de cette rivière, 380, N. 56, 57.

SAULT (Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de), ſon parti en Provence, 101, N. 10; y favoriſe celui du roi, 338.

SAVOIE (Charles-Emmanuël, duc de), ſe joint à l'Eſpagne & à la ligue, & réuſſit mal en Provence, 100, N. 8. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 157; envoyé du ſecours au duc de Nemours à Lyon, 266.

SCHOMBERG (Gaſpard de), comte de Nanteuil, 125, N. 21, eſt fait membre du conſeil des finances, 443.

SEDAN (ville & principauté de) donnée par la ducheſſe de Bouillon à ſon mari, 303, 304.

SEGUIER (Antoine), avocat-général, favoriſe les jéſuites dans leurs procès contre l'univerſité, &c., 277, N. 58.

SEGUIER (Jean), préſident au parlement. Bon conſeil qu'il donne à Sully mécontent, 112, 120.

SEIGNEURS ou GRANDS du royaume; *voyez* PRINCES DU SANG.

SEIZE (les); quatre ſont pendus, pour avoir fait pendre le préſident Briſſon, &c.; leur inſolence, 54, N. 34, 35.

SERMENT fait par les chefs de la ligue contre Henri IV, 169.

SEURE ou BELLEGARDE, ville de la ligue, 380, N. 57.

SFONDRATE conduit les troupes de Grégoire XIV au ſiége de Rouen, 53, 70.

SIMIERS (Jacques de), grand-maître de la garderobe de Monſieur, 202, N. 10

SIMIERS (Louiſe de l'Hôpital-Vitry, dame de), contribue au traité de Villars avec le roi, 202, 227, 231.

SIXTE-QUINT, ſa mort, 53, N. 33.

SOISSONS, ville de ſureté pour la ligue, 120. Sa garniſon eſt défaite par les royaliſtes, 355, N. 39.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de),

paſſe en Béarn dans le deſſein d'épouſer Madame, & n'y réuſſit pas, 95. Son caractère, 96. Il devient l'un des chefs du Tiers-Parti, 121. Ses vues & ſes brigues aux états de Paris, 159. Il ſe raccommode avec le duc de Montpenſier, 213, 216. Il défait le ſecours que les Eſpagnols cherchent à jeter dans Laon, 282; eſt fait grand-maître de la maiſon du roi après la mort du duc de Guiſe, 328. Il demande la préſidence du conſeil des finances, qui lui eſt refuſée, & ſuit malgré lui, en Bourgogne, Henri IV, 359, qu'il quitte enſuite, 367. Inſulte que ſes officiers font à Sully, 362.

SOMMERIVE (Charles-Emmanuël de Lorraine, comte de), défend Laon contre Henri IV, 269, N. 50; rend cette place, 315.

SORBONNE. Haine qu'elle porte à Henri IV, 162, N. 36.

SOURDIS (François d'Eſcoubleau, marquis de), l'un des chefs catholiques oppoſés à Henri IV, 132, N. 23, p. 279.

SOUVRAY (Gilles de), l'un des favoris de Henri III, 321. Son éloge, 321, N. 12.

STUNIGA ou CUNIGA (D. Baltazar de); offres qu'il fait, de la part de l'Eſpagne, à Henri IV, après ſon abjuration, rejetées, 190.

SULLY (Maximilien de Béthune, marquis de Roſny, puis duc de Sully); mécontentement qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuſe, 12. Il ſe trouve au ſiége de Paris, 14 & *ſuiv.*, & aux expéditions qui ſuivent la levée de ce ſiége, 20 & *ſuiv.*; ſe ſaiſit de Giſors, dont on lui refuſe le gouvernement, 23. Il ſe retire mécontent, 24; va viſiter ſes biens, dégage d'un mauvais pas Clermont-Tonnerre, 25. Aventure de Chartres, où il manque à être tué, 27 & *ſuiv.* Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 29, N. 16; manque l'entrepriſe

treprise qu'il projette à Mantecontre Mayenne, 35 & *suiv.* Il va voir madame de Châteaupers, 39; se saisit d'un bateau richement chargé, 39 & *suiv.*; suit Henri IV au siége de Rouen, 41; s'oppose à l'avis de Biron sur la manière d'attaquer la place, 43; se trouve à l'attaque de la tranchée, 46; remontre au roi les périls auxquels il expose sa vie, 49. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 50. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 51. Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme, 52 & *suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 57. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 57, 58, N. 39; se trouve au combat d'Aumale, 61 & *suiv.*, & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 74 & *suiv.* Il appuye le sentiment de poursuivre le prince de Parme, après son passage de la Seine, 81 & *suiv.* Il épouse madame de Châteaupers, 109, N. 15; se retire chez lui par mécontentement, 109 & *suiv.*; il est détrompé, 112; intercepte les papiers de la ligue & du tiers-parti; teneur de ces pièces, 114-116, qu'il porte à Henri, 121. Motifs qui l'obligent à cacher la confiance que le roi avoit en lui, 130 & *suiv.* Véritables sentimens de ce ministre sur la religion, 133, 134, N. 24. Il fait embrasser aux Protestans le parti de traiter sur ce sujet avec les chefs catholiques, 138. Ses entretiens & négociations avec *Bellozane*, 140, avec les *Duret*, 141, & avec *du Perron*, 143. Autre entretien & conseil qu'il donne à Henri IV sur sa conversion, 170-174. Part qu'il a à la prise de Dreux, 175, dont le gouvernement lui est refusé, 178. Aveu qu'il fait en faveur de la religion Catholique, 179, N. 45. Il opine

contre l'avis des Proteſtans dans leurs aſſemblées, 182. Sa réponſe à du Perron, qui l'exhortoit à changer de religion, 184. Dernier ſervice qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV, 186 Il fait accorder une ſeconde trève aux députés de Paris, 193, & préſente au roi un envoyé Eſpagnol, 194, 195. Il s'oppoſe à la députation de la Varenne en Eſpagne, 199; commence à négocier avec Villars, Médavy, &c., 203, 204. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce ſujet: Sa réception au fort de Sainte-Cathérine, 209-211. Il réconcilie le duc de Montpenſier avec le comte de Soiſſons, 214, 215, & retire la promeſſe de mariage de madame & du comte de Soiſſons, 217-223. Il traite avec la ducheſſe d'Aumale pour la reddition de ſon mari, 224, N. 22; avec Médavy, 226; avec l'amiral de Villars, 229. Difficultés à conclure ce traité, 230-233; conclu enfin, 237, 238; ainſi que pluſieurs autres. Son entretien avec Henri IV à ce ſujet, 247. Il retourne à Rouen & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 256. Aventure plaiſante qui lui arrive avec Boiſroſé, 258-260. Sa délicateſſe dans les gratifications & les préſens qu'il reçoit de ſa majeſté, 261-263, N. 44. Il va ſervir au ſiége de Laon, 269. Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Converſation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 271-273, N. 53. Motifs qui le portent à ſoutenir les jéſuites, 273. Il éclaire les démarches des ſéditieux, 276, & aſſoupit le procès des jéſuites contre l'univerſité, &c., 279. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 283; aſſiſte à la défaite du grand convoi, 285-290; eſt employé à pénétrer les deſſeins de Biron, 292; donne avis de l'approche de l'armée des Eſpagnols, 294,

295. Autres ſervices qu'il rend dans cette occaſion, 298, puis à Sedan; motifs de ce voyage, 304; ſon ſentiment ſur cette forteresſe, 305. Entretiens qu'il a avec Bouillon, 306; où il pénètre le but de ſa politique, & ſon caractère, 310-312, & en rend compte au roi, 313. Il eſt retenu à Paris par les affaires de l'état, 319. Il eſt chargé du traité du duc de Guiſe, qu'il conclut, 327-329. Son apologie ſur ce traité, 334-336; ſe juſtifie contre les plaintes du duc *d'Epernon*, 333. Son ſentiment ſur les abus dans les finances, 344. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à ſortir du conſeil des finances; il eſt fait ſecrétaire d'état, 346. Il s'oppoſe à la déclaration de guerre contre l'Eſpagne, 348, N.; ſe trouve au moment qu'Henri IV eſt bleſſé par Châtel, 350, reçoit le roi à Moret, 360; rentre dans le conſeil, d'où la mauvaiſe conduite des conſeillers l'oblige encore à ſe retirer, 360. Sa querelle avec les officiers du comte de Soiſſons, 362, 363; confère avec le roi à Moret, 381; examine la conduite de d'Oſſat par rapport aux accuſations faites contre lui, 386. Son entretien avec le roi, ſur les déſaſtres arrivés en Picardie, 393. Il refuſe d'accompagner Bouillon à Londres, & découvre les pièges que lui tendent ſes ennemis dans le conſeil, 396.

SULLY (ducheſſe de); *voyez* CHATEAUPERS (madame de).

SURÊNE. Conférences en cet endroit, entre Henri IV & les Catholiques, 164, N. 40. Trève de Surêne, 193, N. 3.

SURINTENDANCE DES FINANCES ſupprimée par Henri IV, 343.

T

TAVANNES (Jean de Saulx, vicomte de), eſt battu & fait priſonnier devant Noyon, 30, N. 18. Chaſſé de Dijon par

les troupes du roi, 372, N. 48.

TAXIS (Jean-Baptiſte comte de), l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris; ſes brigues inutiles, & fautes qu'il y fait, 156 & *ſuiv.* Offres qu'il fait à Henri après ſon abjuration, rejetées, 190.

TERRA-NOVA (duc de), amène du ſecours à la ligue contre les Lyonnois, 266.

THÉMINES (Pons de Lauzières de Cardaillac de), défend Villemur, y défait les troupes de la ligue, 102, N 11.

THERMES (Jean de Saint-Larry de, ou Auguſte, barou de), l'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

THOU (Nicolas de), ſacre Henri IV à Chartres, 213, N. 19.

TIERS-PARTI. Comment il s'eſt formé; ceux qui le compoſoient, 121. Ils ſont accuſés de vouloir ſe défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne, 122, N. 19. Ses deſſeins de déclarer roi le cardinal de Bourbon, 122, N. 20.

TIRON (Philippe des Portes, abbé de), s'employe pour le traité de Villars avec Henri IV, 227-231, N. 23, p. 237, 240, 252, 254.

TONNERRE (François-Henri, comte de Clermont & de), entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 25, N. 12; eſt dégagé par Sully, 25.

TOUCHET (Marie), 270, N. 52.

TOUR (Jean de la), prêtre, trahit la ligue, & aide Henri IV à prendre Louviers, 36, N. 23.

TREMBLECOURT (Louis de Beauveau, ſieur de), ſes ſuccès en Bourgogne à la tête des troupes Lorraines, 354, N. 38

TRÈVE de Turenne, 193, N. 3; de Saint-Denis, 194. Autres trèves refuſées, 208.

TRÉMOUILLE, duc de Thouars (Claude de la), a beaucoup de part à la victoire de Fontaine-Françoiſe, 377, N. 55.

V

VAIR (Guillaume du), conseiller au parlement, opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris, 161, N. 35.

VALETTE (Bernard de Nogaret de la), amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné, 99, N. 6; est tué au siége de Roquebrune, 101. L'un des mignons de Henri III, 321, N. 12.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la); *voyez* ÉPERNON

VARADE (Pierre de), jésuite, impliqué dans l'affaire de Châtel, 353, N. 37.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la), député vers Mandoce par Henri IV, 196. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 196, N. 6.

VENDÔME (César de Bourbon, duc de), fils de Henri IV & de la belle *Gabrielle*, légitimé, 342. Dessein de lui faire obtenir la Franche-Comté, 356.

VERRIÈRE (N. de la) s'entremet pour la conversion d'Henri IV, 167.

VERSORIS, avocat pour les jésuites contre l'université & les curés de Paris, 278.

VIC (Dominique de) défait le chevalier d'Aumale à l'attaque de St.-Denis, 93, N. 1.

VILLARS (André de Brancas), amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 42, N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siége, 47 *& suiv.* Autres belles actions de ce gouverneur, qui oblige Henri IV à lever le siége, 68 *& suiv.* Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 71, N. 44. Commencement de sa négociation avec Sully, 203; rompue, 207; reprise, 209. Caractère de ce gouverneur, 211, N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 228 *& suiv.*, N. 25. Ses emportemens contre Sully, 231. Il se

ſoumet au roi, 238, 264. Il oblige les *Eſpagnols* de ſe retirer de Rouen, 254. Son éloge, 238. Cérémonie de ſa reddition & de celle de Rouen, 255 & *ſuiv.* Il vient à la cour; louanges que méritent ſon déſintéreſſement & ſa conduite, 256. Il conduit les troupes du roi en Picardie, 358. Sa valeur devant Dourlens, 369. Il eſt tué, 370. Examen de ſa conduite en cette occaſion, 369, 370, N. 46, 47; *voyez* BOUILLON.

VILLARS (Georges de Brancas), chevalier d'Oiſe; *voyez* OISE.

VILLEMUR. Siége de cette ville, 102-106.

VILLEQUIER (Charlotte-Cathérine de), femme du ſurintendant d'O, 323, N. 15.

VILLEROI (Nicolas de Neufville), miniſtre d'état. Il fait des propoſitions à Henri IV de la part de la ligue, 89. L'un des chefs du tiers-parti, 121. Ses véritables ſentimens ſur la ligue, ſur l'Eſpagne & ſur Henri, 137, N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV, de la part de la ligue, 149-152, rejetées, 153. Il eſt accuſé d'avoir fait faire un ſerment aux chefs de la ligue contre ce prince, 168, 169, & juſtifié à cet égard, 168, N. 42. Il fait ſon traité avec le roi, 249. Juſtification des reproches que Sully lui fait à ce ſujet, 250, N. 41.

VITRY (Louis de l'Hôpital, ſieur de), amène des troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 55, N. 36; s'entremet dans l'affaire de la converſion de Henri IV, 167; rend Meaux au roi, 208. Sa réponſe au duc de Mayenne, 208, N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 228, 251. Il ſuit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 380, N. 56.

UNIVERSITÉ DE PARIS. Son procès contre les jéſuites, 276, 277, N. 58, 59, *pag.* 280, N. 61.

Z

ZAMET (Sébaſtien) fait à Henri IV des propoſitions de la part de la ligue, 89, s'employe utilement pour la converſion de ce prince, 167, N. 41.

Fin de la Table du ſecond Volume.

Digitized by Google